

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS Administration Rédaction (039) 21 11 35

Le périple du pape Jean Paul II en Allemagne Une conclusion en forme d'apothéose

Perçant brièvement à travers les nuages qui ont accompagné l'essentiel de la visite du pape Jean Paul II en Allemagne fédérale, un soleil symbolique est venu éclairer hier la messe célébrée par le souverain pontife à Munich, devant un demi-million de fidèles. Une fin en apothéose pour un périple de cinq jours qui avait pourtant pris place dans un contexte peu favorable.

La cérémonie, qui avait lieu à l'emplacement de l'attentat du 26 septembre, qui a fait 13 morts et 200 blessés au cours de la Fête de la bière a, toutefois, pris fin de façon imprévue, avec une déclaration particulièrement critique à l'égard de l'Eglise de la part de la présidente de l'Association des jeunes catholiques de Munich.

HOCHEMENT DE TÊTE

Prenant la parole comme prévu à l'issue de cette messe destinée aux jeunes, Barbara Engl a, en effet, délaissé le texte qu'elle avait préparé pour déplorer devant Jean Paul II les «trop nombreuses prohibitions» imposées par Rome. Selon elle, beaucoup de jeunes ne comprennent pas l'Eglise «parce qu'elle s'accroche peureusement au statu quo» sur les questions sexuelles, le mariage, le célibat des prêtres et le rôle des femmes.

Le Pape s'est contenté de hocher pensivement la tête et n'a fait aucun commentaire. Durant la cérémonie, il est revenu sur l'attentat de l'Oktobertfest

pour lancer un appel contre «l'usage destructeur de la violence». «Il est difficile de comprendre ce qu'un homme est capable de faire dans la confusion de son esprit et de son cœur», a-t-il notamment déclaré dans son homélie.

CONTRASTE

S'adressant à la jeunesse, Jean Paul II lui a demandé de ne pas succomber à la tentation de l'évasion par la drogue ou l'alcool, les sectes «pseudo-religieuses» et l'extrémisme politique. Il a reconnu que «très souvent, l'angoisse et le désespoir» sont à la base de cette situation, avant d'ajouter: «Souvent, aussi, elle est basée sur une soif de plaisir, un manque d'ascétisme ou l'irresponsable curiosité de vouloir tout essayer tout de suite».

Ce message contrastait fortement avec la déclaration faite la veille par Jean Paul II à Altoetting, devant une assemblée composée essentiellement d'ecclésiastiques. Les observateurs ont d'ailleurs retenu de ce voyage qu'il avait permis au souverain pontife d'aborder le

plus grand nombre de problèmes en fonction de son auditoire.

A Cologne, il a ainsi réaffirmé la position de l'Eglise contre le divorce, l'avortement et la sexualité hors mariage. A Altoetting, au contraire, il a concentré ses propos sur les problèmes des prêtres et la question de l'infailibilité pontificale.

OCUMÉNISME

Mais c'est surtout par sa volonté d'ocuménisme, manifestée tout au long de ses déclarations, que Jean Paul II s'est attiré les sympathies d'une population pour laquelle le souvenir des guerres de religion est resté particulièrement présent, ce qui n'avait pas manqué de créer autour de cette visite un climat difficile.

Des critiques avaient notamment été dirigées contre les frais entraînés par ce voyage pour l'Eglise allemande - 20 millions de marks selon certaines estimations - et certains avaient déclaré que cet argent aurait été mieux employé pour aider le tiers monde. Par la suite, Jean Paul II avait lancé un appel en faveur du Sahel et l'on a appris hier que les quêtes du dimanche 9 novembre avaient permis de réunir 30 millions de marks à cet effet.

C'est sur ce résultat supplémentaire que Jean Paul II devait regagner Rome dans la soirée, après avoir rencontré à Munich un groupe d'artistes et de journalistes, ainsi que des personnes âgées. (ap)

Le gouvernement Reagan commence à prendre forme

Le président élu, M. Ronald Reagan, a passé mardi sa première journée à Washington, avec l'intention d'améliorer les relations entre le Congrès et la Maison-Blanche. Il a successivement rencontré les présidents des groupes démocrate et républicain au Sénat et à la Chambre des représentants, ainsi que le président de la Chambre, M. Thomas O'Neil.

«Nous ne pouvons rien accomplir sans la coopération de la Chambre et du Sénat», a déclaré M. Reagan, qui a rappelé, notamment, que son projet de réduction de 30 % des impôts sur trois ans «tenait toujours» et qu'il allait soutenir les projets visant à mettre fin aux tentatives d'intégration scolaire des Noirs et des Blancs par le ramassage en cars, qui, selon lui, ont échoué.

ÉVITER

UNE ERREUR FATALE

Dans la soirée, son épouse et lui ont offert une réception dans un des clubs les plus chics de la ville. Etaient invitées une cinquantaine de personnalités du monde des affaires, de la culture, du sport et de la religion. «Nous voulons éviter l'erreur fatale de Jimmy Carter, qui n'a jamais rencontré les détenteurs de pouvoir dans cette ville, qui n'a jamais eu de véritables amis ici», a déclaré un des proches collaborateurs du nouveau président.

Alors que M. Reagan effectuait cette journée de relations publiques à Washington, la composition de son gouvernement commençait à se dessiner, au travers des différentes informations et rumeurs recueillies ici et là.

↳ Suite en page 32

À LA CHAUX-DE-FONDS
Bébé battu à mort

Lire en page 3

AU GRAND CONSEIL
NEUCHATELOIS

Médecine du travail: le voile se lève

Lire en page 9

La Gazette du régiment neuchâtelois

Pages 33, 34, 35, 36 (3e cahier)

Programmes radio-TV

Page 42 (3e cahier)



Un demi-million de personnes ont participé à Munich, sur la Theresienwiese, à la dernière messe que le souverain pontife a célébré en Allemagne de l'Ouest. (Béline AP)

Avertissement européen aux Japonais

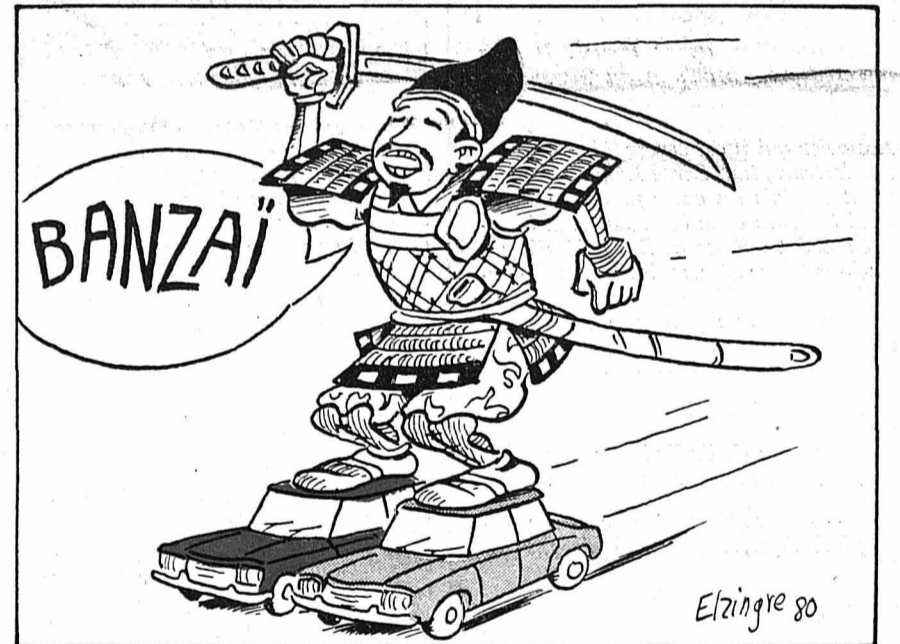
- par Bryan BRUMLEY -

Les principaux dirigeants de sept constructeurs automobiles européens, qui discutent depuis mardi avec leurs homologues japonais, leur ont annoncé hier qu'ils prévoient des mesures protectionnistes des différents Etats européens, si la part japonaise sur le marché du Vieux-Continent ne diminue pas.

«Nous sommes venus ici pour avertir nos collègues japonais de l'éventualité de mesures protectionnistes», a déclaré le président de la Fiat italienne, M. Umberto Agnelli, qui est à la tête de la délégation européenne.

«Nous sommes partisans d'un commerce international libre et équilibré», a expliqué M. Agnelli. Nous considérerions donc comme extrêmement négative une demande des partis politiques en vue de l'établissement de mesures protectionnistes sur les marchés européens.

↳ Suite en page 32



Les constructeurs japonais répondent aux Européens

OPINION

Au Congrès de la FTMH

La révolution des microchips

A moins de la faire sauter, plus personne aujourd'hui ne pourra empêcher notre planète d'être complètement digitalisée, informatisée, d'ici quinze ou vingt ans.

Et nous n'en serons qu'au début...

Devenu le symbole de la libération technologique, le microchip - la puce, le microcircuit intégré - va autoriser de plus en plus de réalisations jusqu'ici sinon impensables, du moins irréalisables.

Symbole, parce que dans la révolution des microchips, c'est à ces mémoires, microprocesseurs, microcalculateurs que l'on doit à l'heure actuelle la plus fantastique progression de tous les temps dans pratiquement toutes nos activités.

Parce que leur technologie, même si elle se trouve à la croisée des chemins (le premier suivant la voie de la miniaturisation poussée, grâce notamment aux nouvelles données de la micro lithographie et le second s'engageant vers la simplification de la conception des structures électriques élémentaires traitant l'information) mène au même endroit, tend au même objectif.

Et cet objectif inclut la hausse des performances aussi bien sur le plan de l'outil de production qu'au niveau du produit, parallèlement à la baisse des coûts, afin de maintenir intactes les capacités de garder une place en tête dans la compétition internationale acharnée qui se déroule.

L'ordinateur - concepteur va

donner naissance à de nouveaux éléments, qui vont permettre d'améliorer les produits, mais aussi l'électronique de conception... La cadence s'accélère, se complique et nous suivons le rythme avec un bandeau sur les yeux, sans savoir au juste où nous allons.

Une force irrésistible est en train de transformer notre société et à côté de la liste des progrès technologiques attendus d'ici à l'an 2000 se profilent des conséquences socio-économiques mal définies.

Les implants médicaux, micro-électroniques capables de restaurer la vue, l'ouïe et d'autres fonctions physiologiques, les autoroutes sophistiquées conçues pour une conduite semi-automatisée à itinéraires programmés, et toute l'électronique «grand public» cachent la réalité des robots et automates de production qui vont déloger de leur métier une foule de travailleurs «cols bleus» aussi bien que «cols blancs».

Des bouleversements qui inquiètent aujourd'hui aussi bien les hommes d'affaires que les syndicalistes.

Parmi près de deux cents propositions qui seront traitées au Congrès de la Fédération des travailleurs sur métaux et horlogers (FTMH) qui s'ouvre ce matin même à Berne et concerne pratiquement la globalité des questions syndicales et en relation avec le monde du travail, cinq concernent les nouvelles technologies.

Roland CARRERA

↳ Suite en page 32

Droits de timbre à la seule Confédération

Les trois objets soumis au vote du peuple et des cantons le 30 novembre revêtent une importance politique certaine. Il s'agit d'une tranche importante du paquet d'économies afin de soulager de 370 millions de francs par an les comptes de la Confédération. Après les deux votes populaires négatifs pour introduire la TVA, le gouvernement et les Chambres ont décidé, devant les graves déficits des finances fédérales, qu'avant de nouveaux impôts, il fallait proposer de nouvelles économies. Toute une série de coupes sombres ont été adoptées et sont entrées en vigueur, notamment au chapitre des subventions qui subissent une réduction linéaire de dix pour cent, soit un tiers de milliard de moins à déboursier par l'Etat central. Il reste trois modifications constitutionnelles qui réclament le vote du peuple et des cantons: la suppression des parts cantonales aux droits de timbre, la réduction de la participation des cantons au bénéfice de la Régie des alcools et la suppression du subsidie fédéral sur les céréales panifiables. Chacun des trois volets permettra à la Confédération d'économiser plus de cent millions par an. De quoi s'agit-il, quand on parle de supprimer les quotes-parts cantonales sur les droits de timbre ?

par Hugues FAESI

UN CADEAU FÉDÉRAL AUX CANTONS

On a appelé droits de timbre des taxes prélevées par le fisc fédéral à l'occasion d'émissions de titres, d'effets de change, sur des quittances de primes d'assurance et sur les achats et ventes de titres etc. Ils rapportent 680 millions par an et constituent ainsi le 4,2 pour cent des recettes globales de 16,1 milliards de la Confédération.

Or, l'article 41 bis de la Constitution fédérale impose l'obligation de rétroceder aux cantons un cinquième du produit net des droits de timbre. La perception de ces taxes fiscales sur des opérations à caractère commercial est du seul ressort



VOTATIONS FÉDÉRALES 29-30 NOVEMBRE 1980

de la Confédération sans aucune aide d'encaissement ou autre des cantons. Il s'agit donc en fait d'un réel cadeau offert par l'Etat central aux 26 Etats fédéraux.

A deux reprises déjà au cours des derniers lustres, le Parlement avait réduit par voie d'urgence cette largesse fédérale aux cantons.

UN MILLIARD DE DÉFICIT INTERDIT LES LIBÉRALITÉS

Les appels aux économies adressés à la Confédération sont impérieux devant la persistance des déficits depuis six ans et leur ampleur: plus d'un milliard chaque année depuis 1975, et ce dans les circonstances présentes, c'est-à-dire sans chômage, avec une inflation réduite et une monnaie relativement stable. La situation financière s'est sensiblement améliorée dans la plupart des cantons. Est-il dès lors concevable que la Confédération puisse encore s'offrir le luxe de telles libéralités comme la participation cantonale aux droits de timbre ?

Faisant flèche de tout bois, le Conseil fédéral a estimé qu'il devait inclure dans le paquet d'économies la suppression pure et simple de ce cadeau. Et les Chambres l'ont d'autant mieux suivi que la conférence des directeurs cantonaux des finances ne s'y est pas opposée. Il faut considérer en effet que les versements globaux aux cantons de la part de la Confédération se montent à 4,4 milliards en tout par an, soit plus du quart des recettes encaissées par Berne. Ce seront ainsi 136 millions d'économies qui resteront dans la caisse fédérale soit un cinquième de l'effort global d'économies du paquet voté par le Parlement.

↳ Suite en page 17

CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
 EDUCATION - MODE - JEUX
DAGE
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
 EDUCATION - MODE - JEUX
2
 CINEMA - THEATRE - MUSIQUE
 PEINTURE - SCULPTURE - LITTERATURE
 EDUCATION - MODE - JEUX

Hit parade

Résultat de l'enquête No 45 de la Radio-télévision romande

1. Master Blaster (Stevie Wonder)*; 2. Amoureux solitaires (Lio)*; 3. Woman in Love (Barbra Streisand)*; 4. Upside down (Diana Ross); 5. La marche des Machos (Karen Cheryl); 6. What you're Proposing (Status Quo)*; 7. Gaby oh Gaby (Alain Bashung); 8. Everybody's got to learn Sometime (The Korgis); 9. Assez super (Mino)*; 10. Reviens (Hervé Vilard); 11. La motogodille (Antoine)*; 12. Primitif (Gotainer)*; 13. Luna (Gianni Togni); 14. Ma keen Dawn (Five Letters); 15. The Winner takes it all (Abba); 16. Play the game (Queen); 17. Food (U.B. 40); 18. Feels like I'm in Love (Kelly Marie); 19. Give me the Night (George Benson)*; 20. The Wanderer (Donna Summer).

* En hausse cette semaine.

Annoncé à Neuchâtel Serge Lama



En première, avant Paris... Il sera mercredi soir prochain au Temple du Bas, à Neuchâtel, avec ses musiciens, et y présentera son nouveau répertoire. Rappel que il est serait faire injure à nos lecteurs, tant Serge Lama a rapidement conquis un vaste public, qui l'attend toujours avec impatience. Il interprétera des œuvres qu'il a créées il y a quelque temps déjà, mais surtout de nouvelles mélodies bien dans son style à lui. Une veillée que personne ne voudra manquer! (sp)

À LA CASERNE

La voix de l'adjudant de semaine tonne dans la cour du quartier:

- Rassemblement par ordre alphabétique, les plus petits devant!

éphéméride

Journée du jeudi 20 novembre 1980, 325e jour de l'année.

FÊTE À SOUHAITER: Edmond.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES HISTORIQUES:

1979. - Treize Américains sont libérés par les étudiants islamiques iraniens, et l'ayatollah Khomeiny déclare que les 49 autres otages seront jugés pour espionnage si les Etats-Unis ne remettent pas l'ex-chah à l'Iran.

1977. - Prenant la parole à la tribune de la Knesset, le président égyptien Sadate déclare que son pays aspire à la paix dans la justice.

1970. - La majorité de l'assemblée nationale de l'ONU se prononce en faveur de l'admission de la Chine à l'organisation, mais la majorité requise des deux tiers des voix n'est pas atteinte.

1959. - La Grande-Bretagne, la Norvège, le Portugal, la Suisse, l'Autriche, le Danemark et la Suède se réunissent pour former l'Association européenne de libre échange.

1947. - Mariage de la princesse Elizabeth et du lieutenant Philip Mountbatten à l'abbaye de Westminster.

1945. - Le procès de dirigeants nazis, accusés de crimes de guerre, s'ouvre à Nuremberg devant un tribunal international.

ELLE EST NÉE UN 20 NOVEMBRE:

L'actrice américaine Gene Tierney (1920-).

Livres

Grock, par lui-même

Agé d'une cinquantaine d'années, considéré dans le monde entier comme le plus grand clown de tous les temps, Grock écrit (ou peut-être dicte) ses mémoires.

Mis en forme par l'écrivain Eduard Behrens, ils paraissent sous le nom d'Adrien Wettach, en allemand, chez un éditeur de Munich. Les éditions du Pré-Carré viennent d'en republier l'adaptation française sous le titre: *Grock raconté par Grock* (collection «Jurassica»).

UN PENSUM ?

Ces mémoires, Grock les a écrits comme un pensum. L'éditeur voulait 70.000 mots. Grock n'a pas l'intention d'en livrer un de plus; pas un de moins non plus: «Je suis sans pitié pour tout ce qui touche aux affaires; je poing toujours sous le nez de l'adversaire, mais je suis correct, correct jusqu'aux points sur les i...» Quelle âpreté en affaires! «Ne jamais laisser voir qu'on a besoin d'argent! Se faire offrir des cents et des mille, sans broncher. Ne jamais montrer qu'on est dans le besoin, qu'on est pauvre. Le monde n'aime pas l'indigence parce qu'elle le trouble. Même quand j'avais faim à ne plus pouvoir me tenir debout, je faisais quand même semblant d'avoir le monde dans ma poche.» Ailleurs: «Il faut savoir bluffer au bon moment. J'ai connu des clowns qui valaient autant, sinon plus que moi, mais je n'en ai connu aucun qui ait su s'y prendre.

Et ça, c'est l'essentiel.» Sous le titre: *Le Grock que j'ai connu*, Polper, dessinateur officiel du clown jurassien, raconte entre autres que lorsqu'il lui a soumis sa première facture (pour une fort belle affiche), la réaction de Grock fut très vive: «Ah! non, mon vieux, vous exagérez.

Comme je vous l'ai expliqué lors de notre entretien, bien des artistes se contenteraient d'avoir leur nom à côté du mien...» Polper réplique qu'il a suivi à la lettre les conseils de Grock lui-même. Et notre Harpagon de répondre. «C'est juste, mais pas à moi...»; et Polper dut réduire son prix.

DÉBUTS DIFFICILES

Un tel amour de l'argent s'explique en partie par les années de pauvreté, de misère quelquefois, qu'a connues au début de sa carrière le jeune Adrien Wettach, fils d'un aubergiste malchanceux qui a promené sa famille dans tout le Jura, qui faisait faillite sur faillite.

Mais quels souvenirs heureux le clown a gardés de son enfance, de ses débuts d'amuseur quand le public se composait de la clientèle de son père, ou des badauds biennois pour lesquels, funambule d'occasion, il faillit s'écraser sur les pavés d'une place. Homme-serpent, acrobate, musicien (quoiqu'il n'ait pris que neuf leçons de piano et neuf de violon, en tout et pour tout). Il ne connaît un début de célébrité qu'après avoir fait, pour vivre, tous les métiers: «J'ai été valet d'écurie, agriculteur, garçon de café, cuisinier, plongeur, commis-vendeur, accordeur de piano, compositeur, violoniste, pianiste, chef d'orchestre, jodleur...» et la liste est loin d'être complète car il a aussi enseigné le français en Hongrie, réparé des montres, tenu la caisse d'un cirque...

UNE VOCATION

Mais enfin, c'est l'histoire d'une vocation qu'il raconte dans ses savoureux mémoires. Si son orgueil est sans limite, il

n'oublie jamais ses origines: «Je suis Suisse. J'ai trois patries. Je suis chez moi, là où on pense et parle allemand. Je suis chez moi, là où on pense et parle français. Je suis chez moi, là où on pense et parle italien.» Il n'oublie pas non plus ce qu'il doit à ses partenaires, à Brick rencontré à Nîmes et dont l'ancien partenaire s'appelait Brock, ce qui lui fit choisir le nom de Grock; au grand clown Antonet qui fut son véritable maître et dont il écrit: «Je fus le bourgeois écloso sous le soleil d'Antonet. Le jour où j'ai fait sa connaissance est, du point de vue de mon métier, le jour le plus important de ma vie»; à Max van Emden enfin, qui vit actuellement à Genève.

TRAVAILLER COMME UN FORCENÉ

Dans l'excellente introduction qu'il donne à *Grock raconté par Grock*, Pierre-Olivier Walzer nous rappelle qu'«on s'imagine trop aisément que, pour devenir clown, il suffit d'avoir un visage enfariné, une gueule fendue jusqu'aux oreilles, un sourire vaste comme un parapluie d'escouade», et des pantalons flottants.

Or pour devenir un clown acclamé, la règle est la même que pour toute autre réussite: il faut travailler comme un forcené. C'est ce que comprit très tôt notre Grock, et ses mémoires ne sont que le récit de cette rude ascension de l'obscurité à la gloire.» Une telle ascension comporte maints échecs, dont Grock a su chaque fois tirer la leçon. Elle prend appui sur le courage, moral bien sûr, mais physique aussi: au Wintergarten de Berlin, en 1911, sur le point d'être amputé d'un bras à la suite d'un empoisonnement, Grock fait quand même son numéro: «Pour étourdir mes douleurs folles, j'improvisai des cabrioles invraisemblables. Je sentais ma raison s'en aller à force de souffrance, le public perdait la sienne à force d'enthousiasme. Mon numéro à peine achevé, le sang trop longtemps contenu gicla à travers le pensement. Je m'élançai dans la coulisse en beuglant comme un taureau blessé.» A propos de taureau, il faut lire le récit de cette corrida imposée par leur public es-



Le petit violon.

pagnol à Grock et à Antonet, où l'ancien vacher du Jura faillit mourir percé par les cornes d'un animal furieux.

On peut prédire à *Grock raconté par Grock* le succès le plus mérité, car il nous apprend beaucoup sur celui qui déclare fièrement, parce qu'on en a donné la preuve: «Un bon clown peut aujourd'hui atteindre au même niveau artistique qu'un grand acteur». (SPS)

Roger-Louis JUNOD

LA CHAUX-DE-FONDS

Une Heure Musicale

En hommage à Paul Mathey

Lors d'un brillant exposé, M. Frédéric Dubois, délégué culturel de la Confédération, rappelait récemment, que parmi les créateurs, les musiciens compositeurs étaient les plus démunis.

En effet, la difficulté des peintres et sculpteurs à vendre leurs œuvres ou les frais accablants de l'édition à compte d'auteur des écrivains paraît moindre devant le mur que constitue l'accès aux «appareils» de diffusion de la culture musicale: salles et orchestres.

Pourtant, outre ces moyens, il en existe un autre dont on parle peu puisqu'il semble avoir disparu. En effet, le mécénat n'est plus une forme couramment rencontrée dans l'organisation musicale; aussi l'heure de musique organisée dimanche était-elle insolite. De plus, il s'agissait ni plus ni moins d'une création pour l'une des œuvres, et de plus d'un compositeur chaux-de-fonnier: La «suite polonaise», œuvre de M. Paul Mathey, pour clarinette et piano op. 51. Au programme, une autre œuvre de Paul Mathey, le trio pour hautbois, clarinette et piano op. 49, l'adagio et variations pour hautbois et piano op. 102 de J.-N. Hummel, puis la première rhapsodie pour clarinette et piano de Claude Debussy et enfin la sonate en do majeur pour hautbois, clarinette et piano de J.-Ch. Friedrich Bach.

Il n'est peut-être pas très important pour le lecteur, l'événement appartenant au passé, d'en relater les détails. L'important est de savoir que le Trio Vancin, composé de Mme Ayser Vancin, hautbois, M. Eric Schmid, clarinette et M. Fredy Felgenhauer, piano s'étaient déplacés tout exprès de Genève pour cette heure musicale.

Le compositeur Paul Mathey a lui-même tenu le piano pour sa «suite Polonaise» devant un public très éclectique d'une quarantaine de personnes.

Mais ce qui nous semble à relever c'est la forme de l'événement lui-même, qui renoue ainsi avec la tradition des salons viennois.

Simplement dans le cas qui nous occupe, le salon était en fait le bureau d'une entreprise horlogère. Nous saurons cet événement insolite, qui ne remet aucunement en cause la forme et la densité de la vie musicale locale, mais nous rappelle que dans le domaine de la culture la disponibilité et l'émergence sont souvent d'origine privée. Ainsi cet hommage à un compositeur par ses amis nous apparaît comme une note optimiste, reconfortante après le bilan un peu désabusé du Délégué de la culture qui se serait certainement réjoui d'être un peu démenti.

Pierre ZURCHER

Un nouveau système d'alarme téléphonique

Les postes britanniques ont mis au point un système d'alarme qui fonctionne avec un téléphone ordinaire et alerte les services de secours dans un délai de cinq secondes.

En cas d'urgence, l'abonné appuie simplement sur un bouton situé auprès de son appareil et en quelques secondes, l'appel est imprimé en code sur un télétype dans la salle de contrôle du service d'urgence requis. Un signal retentit et un cignotant s'allume.

Les systèmes d'alarme précédents, utilisés surtout par les banques et les magasins, nécessitent l'inconvénient de nécessiter des circuits spéciaux très coûteux. Le nouveau dispositif ne peut être saboté sans que le défaut soit enregistré par le terminal du centre d'entretien. (as)

...et par Polper

Il est particulièrement intéressant, pour nous Chaux-de-Fonniers, de relever que le livre qui vient de sortir de presse se termine par une longue et sympathique évocation due à la plume de Polper, professeur en notre ville, dessinateur... et clown à ses heures.

De façon alerte, il décrit «Le Grock que j'ai connu...» et la façon dont, à Paris, il approcha pour la première fois l'artiste pour lequel il avait une profonde admiration, qui se mua d'ailleurs bien vite en amitié réciproque. C'était en 1931, et Polper se souvient:

«En même temps ou presque qu'il dictait les premiers fragments de ses mémoires à son ami Edouard Behrens, Grock se lançait dans une aventure cinématographique. Avec son acolyte Max van Emden, il est en effet le génial protagoniste d'un film intitulé, «Grock, la vie d'un grand artiste», produit par une firme berlinoise. Il a alors cinquante-et-un ans, est en pleine forme physique et, croit-il, à l'apogée de sa gloire.

Cette année-là, je n'étais qu'un jeune homme frais émoulu de l'Ecole d'Art de la Métropole horlogère. Plein d'admiration respectueuse pour notre illustre compatriote, je me permis cependant de lui écrire pour lui dire que les affiches de son film étaient indignes de sa renommée. De Bâle, où il était en tournée, il me répondit qu'il incombait à la Société de distribution du film de s'occuper de ces questions. Il ajoutait qu'il conservait néanmoins mon adresse.

En 1931 toujours, Grock fit une rentrée mémorable au Cirque Médrano. A cette occasion, j'eus enfin la joie de faire sa connaissance. L'approche n'avait pas été aisée. Longtemps, mon projet d'affiche sous le bras, je me tins timidement et prudemment près de la porte d'entrée de sa loge. La représentation était terminée, mais, à l'évidence, pas pour chacun, puisque, tout en se démaquillant, le clown passait un savon retentissant à son beau-frère qui lui avait donné la réplique.

«Et vous, que voulez-vous? hurlait-il soudain dans ma direction.

«Monsieur Grock, je m'excuse, répondis-je du mieux que je pus, c'est moi qui vous ai écrit au sujet des affiches de votre film. Ces affiches, vous disais-je, ne sont pas bonnes. Alors, j'en ai créé une. La voici.»

Il y eut, lors du déballage, un réel mouvement de curiosité, puis du silence parce que chacun attendait que le principal intéressé s'exprime. Cela ne dura guère.

«Votre idée de me représenter à la fois en grand manteau et en frac me séduit, je ne vous le cache pas. En ce qui me concerne, cependant, je ne pense pas avoir besoin de publicité. Où que je me produise, la publicité se fait d'elle-même. Il suffit que quelques personnes soient au courant pour que, bientôt, dans toute la ville, il ne soit question que de l'arrivée de Grock.»

Après un moment de réflexion, il continua:

«Je vais faire une exception pour vous, parce que vous m'avez saisi avec une ressemblance qui m'épate. Mais dites-moi, mon cher, où avez-vous donc appris à si bien dessiner?»

— A l'Ecole d'Art de La Chaux-de-Fonds, Monsieur Grock, que je viens de quitter. Vous n'ignorez pas que là-haut, c'est la grande crise.»

Se tournant vers sa mère, aimable bout de femme aux cheveux blancs,



L'affiche dessinée par Polper.

LECTURE Paderewski n'est pas oublié

La Société Paderewski, fondée à Morges il y a trois ans, publie le troisième numéro des «Annales Paderewski». Fidèle à sa mission d'honorer la mémoire du grand musicien et homme d'Etat polonais Ignace Jean Paderewski, la société rappelle dans sa publication que le 6 novembre 1980 fut le 120e anniversaire de la naissance du Maître.

L'opuscule rapporte deux épisodes importants mais encore peu connus chez nous: les derniers mois aux Etats-Unis avant sa mort le 29 juin 1941 d'une part et, d'autre part, l'année 1919 qui a vu son arrivée à la tête du Gouvernement polonais à Varsovie.

C'est ainsi que Hugues Faesi évoque les souvenirs du secrétaire particulier de Paderewski: Ignace Lagrange-Kollupajlo rencontré au Texas et qui lui a décrit la vie de Paderewski après son voyage mouvementé, en pleine guerre, de Morges à New York, 23 septembre - 6 novembre 1940... et ses importantes rencontres américaines dans l'accomplissement de sa mission officielle en faveur de la Pologne, victime des invasions par la Wehrmacht allemande et l'Armée rouge.

Stanislas Leberok a étudié de plus près les relations entre Paderewski, chef du Gouvernement polonais et du maréchal Pilsudski, chef de l'Etat polonais en 1919, et le choc de deux personnalités fort dissemblables mais attelées à

Grock, de son plus pur accent jurassien, lui confia:

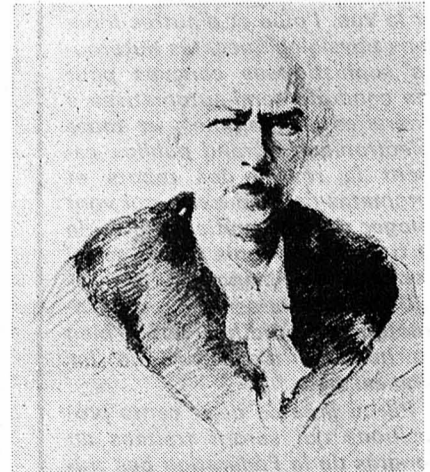
«Tu vois, maman, il n'y a pas que des imbéciles à la Tschaux!»

Sa manière de prononcer «La Tschaux» m'étonna et me réjouit...»

Polper - dont plusieurs dessins ornent ce livre - rappelle encore maints autres souvenirs savoureux de ses rencontres avec Grock, et notamment à la fin de sa carrière, lorsqu'il put réaliser son rêve et posséder son propre cirque.

Tout cela est plaisant, plein de vie, plein d'imprévu aussi, et tous ceux qui ont applaudi le grand comique helvétique liront avec un intérêt sans cesse renouvelé ce livre qu'on a eu l'excellente idée de rééditer et de compléter de si heureuse façon. Et ceux aussi, assez rares, qui eurent le privilège d'approcher le grand clown et de passer quelques heures en sa compagnie, le retrouveront parfaitement décrit «en civil» et en vrai bon Jurassien par Polper... jec.

la même tâche politique d'assurer à la Pologne redevenue indépendante un régime démocratique.



Deux touches émouvantes dans ces «Annales»: les souvenirs racontés par Mlle Anne-Marie Redard et Mme Lydia Opienska-Barblan sur leurs rencontres à Riond-Bosson avec Paderewski.

Jean-G. Martin raconte comment le souvenir et la musique de Paderewski ont été présents à Lucerne dans le cadre des Semaines internationales de musique 1980, dédiées à la musique populaire. (sp)

Une fillette d'un an battue à mort

Ce 20 novembre 1980, une petite Chaux-de-Fonnière, Maryline P., aurait dû être fêtée pour son premier anniversaire. Elle est morte dimanche, victime des sévices de l'homme qui en avait la garde. Celui-ci, M. B., 29 ans, qui vivait avec la mère de la petite, l'a frappée et brutalisée au point qu'elle a succombé à ses blessures. Il a été incarcéré. Maryline a été incinérée hier après-midi.

Sur cette affaire, le juge d'instruction des Montagnes a diffusé hier le communiqué suivant:

Samedi 15 novembre 1980, au début de l'après-midi, M. B., 1951, originaire de Chapelle, Auboranges, Ecublens (Fribourg), magasinier, domicilié à La Chaux-de-Fonds, fit admettre d'urgence à l'Hôpital de la ville, la fille de sa concubine, la petite Maryline, née le 20 novembre 1979, qui était inconsciente et qui avait de la peine à respirer. Vu la gravité de son état, la fillette fut transportée par hélicoptère, au Centre hospitalier universitaire vaudois à Lausanne, où elle est décédée dans la journée de dimanche. L'autopsie du professeur H.-R. Gujer, de l'Institut de médecine légale à Lausanne, a révélé qu'une hémorragie intracrânienne avec hématome sous-dural d'origine traumatique avait provoqué la mort de la fillette et que celle-ci avait certainement été victime de sévices, en raison des lésions observées sur le cuir chevelu et les autres parties du corps. Appréhendé par la police de sûreté, M. B. reconnaît avoir brutalisé Maryline au cours de cet automne. Il avoue en particulier que samedi 15 novembre vers midi il l'a violemment secouée en la tenant par les bras et par les chevilles, alors qu'il en avait la garde en l'absence de la mère. Il admet que la tête de l'enfant a pu heurter le bord d'une table et le plancher de la pièce où les faits se passaient. Il croyait que la fillette s'était étouffée en avalant une bille en jouant. Et s'il a été tellement violent avec Maryline c'est, prétend-il, pour y faire cracher la bille afin qu'elle reprenne son souffle. M. B. est incarcéré dans les prisons de La Chaux-de-Fonds sous l'inculpation de mauvais traitements envers les enfants au sens de l'article 134 du Code pénal suisse.

COMMENT? POURQUOI?

Maltraiter un enfant est une des formes les plus révoltantes que puisse prendre la violence humaine. La loi confirme ici le sentiment courant, qui ne peut être que l'horreur. L'art. 134 visé contre B. dit ceci: «Celui qui, ayant la charge ou la garde d'un enfant de moins de seize ans, l'a enfant maltraité, négligé ou traité avec cruauté, de façon que la santé ou le développement intellectuel de cet enfant en soit atteint ou gravement compromis, sera puni de l'emprisonnement pour un mois au moins. (...) La peine sera la réclusion si ces mauvais traitements ou cette négligence ont causé la mort de l'enfant et si le délinquant avait pu le prévoir. (...)». La réclusion, c'est-à-dire la peine la plus sévère, celle qui réprime ce que la loi appelle les crimes, et qui va d'un an au minimum à vingt ans.

Le sentiment de répulsion qu'on éprouve à la découverte d'un pareil crime est encore renforcé, si cela se peut, par l'énoncé des explications fournies. Comment peut-on admettre «que la tête de l'enfant a pu heurter le bord d'une table et le sol» parce qu'on voulait la faire «recracher une bille»? La vérité, c'est que Maryline a été amenée à l'hôpital par son bourreau dans un état gravissime. Peut-être tardivement affolé, B. s'y est fait accompagner par un voisin. A l'hôpital, on s'est démené trois heures pour essayer de faire survivre la gosse. Le transport spécial à Lausanne n'a pas pu davantage réaliser le miracle. Le bébé portait d'innombrables traces des brutalités subies, au point qu'il en était méconnaissable.

Mais ce n'est pas un accident. Ce n'était pas le fruit d'un excès de colère accidentel.

La vérité c'est aussi que Maryline était battue et maltraitée depuis que B. s'était mis en ménage avec sa mère, il y a six mois environ. La mère? Une jeune femme de 23 ans, elle-même fille sans père, élevée en institution. Elle a quitté son précédent ami, le père de Maryline, quelques mois après la naissance de l'enfant. B. est lui-

même en rupture d'union conjugale. Il a plusieurs enfants. Tous les éléments que nous avons recueillis dans notre enquête concordent à dépeindre l'homme comme un irascible, connu pour ses accès de violence. Il battait sa femme, il battait ses enfants, il battait Maryline.

Alors, évidemment, on se pose des questions. Gênantes.

Comment se fait-il qu'une telle situation ait pu persister et dégénérer à ce point quand on sait que l'Office cantonal des mineurs exerçait un mandat de curatelle sur Maryline et sa mère, comme toujours dans la cas de naissance hors mariage? Des signaux d'alarme, il y en avait eus. A la crèche où Maryline passait les journées, on avait eu connaissance de coups endurés. La famille à qui Maryline était confiée certains samedis avait à plusieurs reprises tenté d'obtenir que B. soit éloigné. Les voisins, eux, comme la plupart du temps, entendaient des cris fréquents, mais sans évaluer leur gravité, et ne fréquentaient pas volontiers le couple. A l'hôpital, on avait déjà dû soigner cet été le bébé, ambulatoirement: elle avait été amenée pour une déchirure au-dessus de l'oreille, et il semble qu'on avait trouvé la chose suspecte, bien que, là déjà, une explication avait été fournie: «Elle est tombée de son petit lit... Pourquoi a-t-on laissé l'autorité parentale à une mère visiblement peu empressée à protéger son enfant, alors que les services compétents devaient être en mesure d'apprécier la gravité de la situation? Pourquoi? Pourquoi...»

La raison n'est pas prompte à fournir une assise de confortables certitudes à la réaction instinctive d'indignation et de dégoût que suscite le meurtre à petit feu d'une gamine livrée à des irresponsables. On voudrait désigner des coupables, bien sûr. Il y en a, évidemment. L'individu brutal qui a lâchement abusé de sa force devant un enfant qui ne lui était rien, sinon une encoule. Sa compagne en partie aussi, qui n'a pas manifesté semble-t-il l'élémentaire instinct de protection qui lui commandait l'«autorité» dont elle était investie. Mais au-delà? Les voisins? Les connaissances? Les familles? Les services publics? La police? La justice?

Au-delà, on entre dans un monde où l'instinct n'a guère cours, étouffé qu'il est dans le carcan des habitudes, des usages, des procédures. Retombés les hurlements d'un bébé martyr, il se fait un grand silence partout où devrait résonner l'écho... On invoque les multiples chicanes que la législation a placées pour tenter de concilier la défense des droits des adultes et celle des droits des gosses. Le voisin qui entend mais ne mesure pas. Le médecin qui suspecte mais doit se méfier de dénoncer trop hâtivement car il risque la plainte pour dénonciation calomnieuse. L'assistante sociale qui préfère agir en souplesse plutôt que de risquer un retrait de mandat. Les connaissances qui essaient timidement d'influencer mais qui n'ont pas voix au chapitre parce qu'ils ne sont pas de la famille. Oh! ce n'est pas de l'ironie. La vérité réside aussi dans ces nuances. Il faudra que nous y allions voir de plus près. Car hélas! Maryline n'était pas, et de loin s'en faut, la seule enfant battue - et nous ne parlons pas de la fille occasionnelle, bien sûr! - la seule enfant maltraitée de la région.

Mais le soir même où un petit cercueil s'est refermé sur le visage et le corps meurtris d'une fillette de novembre dernier, la dissertation journalistique approfondie et nuancée s'efface derrière le haut-le-cœur et la révolte. Michel-H. KREBS

Les opérations du recensement fédéral vont commencer Laissez venir à vous les petits curieux... officiels !

La paperasse, les enquêtes, les sondages, les formulaires, agacent de plus en plus de citoyens qui estiment que la curiosité et la méticulosité de l'administration à leur égard deviennent envahissantes, voire insupportables. Réaction épidermique de «ras-le-bolite» face à une structure sociale de plus en plus complexe, ou réflexe de défense devant une emprise authentiquement condamnable de l'Etat dans la vie privée, nous n'en jugerons pas ici et maintenant, pas plus que du bien-fondé ou non de cette attitude de plus en plus fréquemment constatée. Si nous l'évoquons, c'est que le recensement fédéral va sans doute en faire surgir quelques manifestations...

Ce recensement, vaste opération administrative qui se déroule tous les dix ans depuis 1850, va en effet commencer. A La Chaux-de-Fonds, 276 agents recenseurs (dont un tiers d'agentes!) vont entamer, dès la fin de cette semaine, leur tournée de tous les ménages de la commune. Leur travail consiste à donner un «visage humain» à l'opération: ils sont là pour renseigner le public, l'aider à remplir les formulaires qu'ils auront distribués et qu'ils recueilleront, bref pour rendre la chose la moins désagréable possible.

Ces petits curieux qui frapperont à votre porte bientôt sont donc tout ce qu'il y a de plus officiellement mandatés. Une pièce de légitimation communale l'atteste. Et si vous souffrez d'administrativité aigüe, que le fait de répondre à un questionnaire vous incite à militer pour l'anarchie, vous devrez y passer quand même, comme tout le monde: c'est obligatoire, et des amendes jusqu'à 3000 francs peuvent sanctionner, légalement, les refus de renseignement! Mais surtout, ne vous en prenez pas aux pauvres agents recenseurs: ils n'y sont pour rien. D'ailleurs, vous verrez: ils sont plutôt «sympa», et si les opérations se déroulent avec le sourire, elles sont moins pénibles pour tout le monde.

Après tout, ça n'arrive qu'une fois par décennie...

La grande majorité de ces agents recenseurs étaient réunis mardi soir à la Maison du Peuple pour y recevoir les dernières instructions. Ils ont été salués par le conseiller communal R. Moser. Le «maître organisateur» communal, M. W. Beuchat, préposé à la police des habitants, leur a formulé quelques recommandations sur la bonne présentation à avoir, sur l'attitude à adopter, sur la procédure à suivre, etc. Puis, M. C. Grandjean, de l'Office fédéral de statistique à Berne, a fourni les explications détaillées sur la manière de remplir les formulaires, avec à l'appui un assez indigeste «spectacle audio-visuel» faisant défiler à l'écran les multiples documents. Enfin, M. D. Delaleu, de l'Université de Neuchâtel, a brièvement exposé les motifs et le déroulement de l'enquête neuchâteloise sur les transports, qui profitera du recensement pour prendre contact avec les habitants disposés à y participer.

GROS TRAVAIL

Beaucoup de questions ont été posées au cours de cette (longue) soirée de travail. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces questions et des explications, qui vont de la brouille (deux bonnes minutes consacrées à démontrer que le crayon noir vaut mieux que le stylo vert pâle, mais que le stylo noir est utilisable dans la mesure où l'usage du crayon noir n'est pas vraiment obligatoire mais seulement recommandé...) au problème de principe («si quelqu'un refuse de remplir le questionnaire et qu'on peut s'apercevoir qu'il s'agit d'un étranger, il faudra le signaler car il y a pas mal de travailleurs au noir...»). On remarquera simplement que le recensement est une «sacree bastringue»! La mise sur pied, le déroulement et le dépouillement du recensement représentent une masse de travail considérable, suscitent des problèmes grands et petits en nombre, mobilisent beaucoup de monde. A La Chaux-de-Fonds, le travail des 276 agents recenseurs a été préparé depuis les vacances d'été par la police des habitants. Le contrôle et le dépouillement des résultats occuperont ensuite plusieurs fonctionnaires jusqu'à la fin de l'année (des personnes viendront en renfort des autres services communaux). Puis, sur le plan fédéral, malgré l'informatique, il faudra encore des mois, voire des années, pour que les résultats

intégraux soient dégagés. Utilité de la chose? Il s'agit évidemment de disposer d'une base statistique unique pour l'ensemble du pays, sur la composition de la population. Cette base est utilisée ensuite par la Confédération, les cantons, les communes, pour l'évaluation de diverses prestations, pour la détermination de diverses politiques.

ON RASSURE...

A ce propos, les responsables du recensement insistent beaucoup sur le fait que les indications données sur les formulaires ad hoc restent confidentielles et ne sont utilisées qu'à des fins statistiques. Ils affirment en outre que les noms ne sont pas «lus» par l'ordinateur de dépouillement, donc que le recensement ne sert pas à une quelconque «mise en fiches» des citoyens...

Autre point évoqué mardi soir qui sera peut-être de nature à rassurer certaines personnes: la notion de «chef de ménage» souvent mentionnée sur les formulaires, n'implique aucune valeur hiérarchique. C'est ce qu'en d'autres pays on appelle, pas plus élégamment, le «membre de référence», autrement dit, un des membres du ménage qui assume la tâche de répondant, par exemple celui qui signe le bail à loyer. Ce n'est pas forcément le «patron»! Pareil pour les couples non mariés: on ne va pas faire d'inquisition à leur égard. Ils peuvent cocher la case «conjoint», en même temps que celle de «célibataire», «divorcé» ou «veuf, veuve»... Enfin, quoi, ces menus problèmes ont été évoqués et réglés avec le sourire, de même que celui des militaires, des vacanciers, des résidences secondaires, des hospitalisés, etc...

LA RELÈVE ?

Serait-ce le signe que, en 1980 plus qu'en 1970, les questionnaires fédéraux tiennent mieux compte des cas particuliers, ne passent pas tout au crible d'une certaine «normalité»? On veut en accepter l'augure, bien que les questionnaires apparaissent établis surtout en fonction du «citoyen moyen». Ce qui a changé en revanche, depuis 1970, c'est l'âge moyen des participants au recensement. Il y a dix ans, on ne comptait que huit étudiants, ils sont une centaine aujourd'hui. Et la grande salle de la Maison du Peuple paraissait très juvénile, mardi soir,

tribune libre • tribune libre

Courteline pas mort!!!

Lorsqu'il écrit «Messieurs les ronds de cuir», le Tourangeau Georges Moineux, dit Courteline, puisait son inspiration dans les observations qu'il faisait sur son entourage et il n'eût certainement pas dédaigné ce petit fait divers qui tente à prouver que «ça fonctionne»!

En fin d'après-midi, vers 17 h. 30, environ, j'arrive dans une petite poste de quartier où je sais ne pas devoir attendre longtemps mon tour. J'y viens faire le versement de la vente d'œilllets, dont le bénéfice est prévu pour illuminer un peu le Noël de personnes du troisième âge pas gâtées par la vie. Oeilllets vendus par l'Ecole secondaire. Le maître de classe a rempli plusieurs enveloppes avec les différentes pièces de monnaie afin d'en faciliter le compte. Il n'y a personne dans le hall de cette petite poste et le guichetier, d'un âge plus que mûr, refuse tout net de prendre cette monnaie en paiement. «Je ne peux pas vous prendre ça maintenant, il vous faut revenir dans la journée!»

«Je voudrais bien voir le règlement qui dit qu'un receveur des postes ne peut accepter de petite monnaie en paiement qu'en de rares moments de la journée. Je suppose que c'est pour éviter une trop longue queue au guichet?»

«Exactement!» répond le préposé, sans toutefois daigner me montrer ce fameux règlement. Je rouspète pour la forme en lui disant que j'irai me plaindre, rien n'y fait, il reste inébranlable, à cheval sur «son» règlement. Et il n'y a toujours pas un seul client quand je repars, furieux, vers un au-

tre bureau de postes où, après avoir attendu mon tour devant le guichet, ces «pétales d'œilllets» furent pris en compte comme s'il s'était agi de grosses coupures, et avec le sourire!

Le respect du règlement, c'est bien, mais le temps des cols durs étant révolu, un peu de souplesse dans sa stricte application empêcherait certaines frictions et certaines rancoeurs «antifonctionnaire» si vives à germer au cœur ouvrier.

Pierre Roulet
La Chaux-de-Fonds

NAISSANCE

Laurence et Giancarlo
FAVRE
ont la joie d'annoncer
la naissance de leur petite

VIRGINIE

le 17 novembre 1980
Clinique des Forges
Numa-Droz 208
Doubs 127
La Chaux-de-Fonds

avec tous les élèves de l'Ecole de commerce, du Gymnase, d'autres écoles encore, qui avaient accepté de s'associer à ce travail. Même l'émissaire de l'ancien Bureau des statistiques fédérales était un très jeune homme ressemblant plus à un chanteur à la mode qu'à un fonctionnaire de caricature. Il est vrai que la prime allouée aux agents recenseurs (1 fr. par immeuble, 1 fr. par ménage, 1 fr. par personne recensée, plus 40 fr. de forfait, pour des secteurs comprenant de 60 à 80 ménages environ) peut constituer un argent de poche apprécié des jeunes autant que des retraités ou des ménagères qui composent l'essentiel du reste des effectifs. Et après tout, peut-être que l'administration a sa relève aussi...

MHK

Pingre Etat

Enorme travail, nous l'avons dit, que le recensement fédéral. Dont les résultats sont utilisés par tout le monde: Confédération, Etat, communes. Mais que tout le monde ne paie pas également.

La Confédération met à disposition, gratuitement, le matériel. Mais ce sont les communes qui ont la charge de l'organisation. Pour La Chaux-de-Fonds, c'est un crédit de 120.000 fr. qu'il a fallu inscrire au budget, dont quelque 70.000 fr. rien que pour la rétribution des recenseurs - et elle n'a rien d'excessif.

Le canton de Neuchâtel utilisera aussi les statistiques obtenues sur la base du recensement. Mieux: il profite de ce travail pour faire distribuer un questionnaire à tous les habitants, demandant à ceux-ci s'ils sont disposés à participer à l'enquête neuchâteloise sur les transports en commun. Une feuille supplémentaire, un travail d'explication de plus pour les agents recenseurs. Et un service appréciable pour l'Etat. Mais ce service dont il bénéficiera à de multiples titres, l'Etat a jugé qu'il pouvait être accompli gracieusement aux frais de la ville. Il a refusé de verser une quelconque contribution aux frais qu'assume la commune. Ben voyons!

Michel-H. KREBS

ADRESSEZ-VOUS A L'ARTISAN

Bijouterie Henri Baillo

Daniel-JeanRichard 44 - 1er étage
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 14 75

P 2022

avis urgents

Le Beaujolais Villages «Primeur» 1980 est arrivé!

La bouteille de 7 dl

6.50

SUPER-MARCHÉ

printemps

28805

TRANSPORTS MAURON SA

cherche
pour entrée immédiate

MANŒUVRE- DÉMÉNAGEUR solide et consciencieux

Se présenter Fritz-Courvoisier 66
Tél. (039) 23.12.33

28952

JE CHERCHE
pour tout de suite

FILLE DE BUFFET

Restaurant Les Enfants Terribles
Tél. (039) 22.32.50

28901

**Restaurant de la Place
Le Locle**

Vendredi 21 novembre à 20 h. 15

**Grand match au loto
de la Chorale du Verger** Abonnements de 30 tours



BEAUX-ARTS - MUSIQUE - THÉÂTRE

vis-à-vis de l'ancienne poste

Musée des Beaux-Arts, Le Locle
du 22 novembre au 7 décembre 1980

EXPOSITION DE NOËL - 3 GRAVEURS

Albert CHAVAZ, Savièse - Renée DARBELLAY-PAYER, Givisiez - Gérard DE PALEZIEUX, Veyras

Heures d'ouverture :

Semaine de 14 à 18 h. - Dimanche de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. - Mercredi de 20 à 22 h. - FERMÉ LE LUNDI

**ENTRÉE
LIBRE**

**1er étage
Hôtel des Trois Rois
Le Locle**

vendredi 21 - 14 à 22 h.
samedi 22 - 14 à 22 h.
dimanche 23 - 14 à 18 h.

EXPOSITION

livres et jeux d'enfants

+ 1 rayon de beaux livres pour adultes

**IMPRIMERIE GASSER
PAPETERIE-LIBRAIRIE**



**Le Locle:
Le Corbusier 16 à louer:**

immeuble moderne, ensoleillé,
tranquille, tout confort, service de
conciergerie

Studio

Fr. 325.- y compris les charges.
Libre tout de suite.

Appartements 3 pièces

Fr. 376.- y compris les charges.
Libres tout de suite.

Appartement 6 1/2 pièces

Fr. 820.- y compris les charges.
Libre tout de suite.

Eventuellement
GARAGE à disposition.

Fiduciaire J. & C. Jacot

Envers 47 - Le Locle
Tél. (039) 31 23 53

A LOUER APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES

Situation rue du
Communal. 28-12214
Confort, libres tout
de suite ou à conve-
nir. Loyer dès Fr.
294.- charges com-
prises. Tél. (039)
22 11 14-15

A louer au centre
du Locle

appartement 4 pièces

tout confort, chemi-
née, loyer modéré.
Libre tout de suite.

Tél. 039/31 23 53 91-62

A louer au LOCLE,
près de la gare, tout
de suite ou pour date
à convenir

STUDIO non meublé

tout confort, loyer
mensuel Fr. 205.-
charges comprises.

Pour visiter :
M. Capucci,
tél. 039/31 59 83

Pour traiter :
Gérance Schenker
Manrau
Av. Fornachon 29,
Peseux
Tél. 038/31 31 57



SAMEDI 22 NOVEMBRE à 20 h. 30

HISTOIRES À NE PLUS DORMIR DEBOUT

Contes et récits fantastiques joués par
Jacques BAILLIART du T.S.L.

hôtel-de-ville 34/le locle

BLOUSES

Boutique

Gilbert Schwab

Place du Marché Le Locle

BELLE MACULATURE

à vendre au bureau de L'Impartial

Jeune femme cherche emploi comme aide de bureau

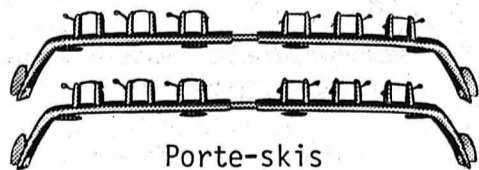
pour début janvier 1981.
Ecrire sous chiffre No 91-278 aux Annonces
Suisse SA «ASSA», 2301 La Chaux-de-
Fonds.

AVANTI CHEZ FIAT!

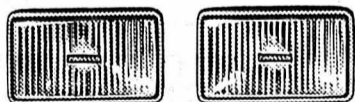


A partir de Fr. 12'850.-
(Fiat Ritmo 75 CL, 3 portes)

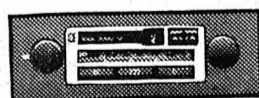
**LA NOUVELLE
FIAT RITMO CRISTAL.
EQUIPEMENT D'HIVER COMPRIS.
VOUS EPARGNEZ FR. 1'550.-**



Porte-skis



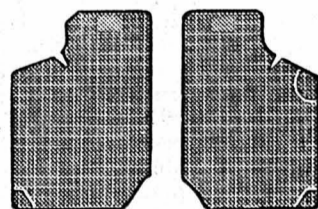
2 phares antibrouillard



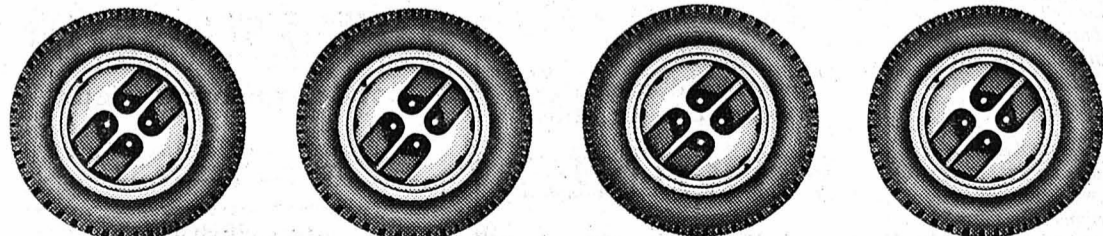
Radio-cassettes stéréo
Blaupunkt Essen
Super Arimat



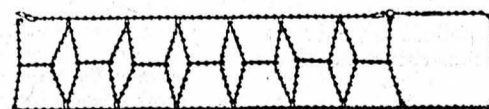
Jeu de bavettes arrière



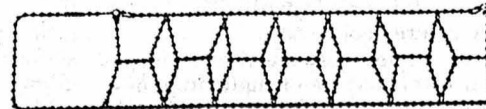
Jeu de tapis
en caoutchouc



4 pneus à neige montés sur 4 jantes



Chaînes à neige



**GARAGE DE LA RONDE (039) 23 54 04
LA CHAUX-DE-FONDS**

La Chaux-de-Fonds : Garage du Versoix, 039 22 69 88 ; Garage Sporoto, 039 26 08 08 ; Auto Enzo, 039 22 69 22.
Les Breuleux : Garage du Collège, 039 54 11 64. — Les Ponts-de-Martel : Garage Montandon, 039 37 11 23.

**LE LOCLE
GARAGE DE LA JALUSE (039) 31 10 50**

Avec l'Ecole des parents

Pour mieux comprendre les problèmes de l'enfance

Dans le cadre de son activité, qu'elle veut d'année en année plus féconde, l'Ecole des parents du District du Locle a mis sur pied un programme comprenant plusieurs entretiens et conférences qui vont s'échelonner durant cet hiver et jusqu'au mois de mai 1981. Il s'agit, nous le rappelons, d'une activité particulièrement bénéfique qui permet aux parents de mieux connaître et de mieux comprendre leurs enfants.

Cette association aide les parents à réfléchir à l'importance des relations familiales, tout en acquérant de nouvelles connaissances sur le développement de l'enfant.

C'est ainsi qu'une première séance, le 4 novembre 1980, a été consacrée au développement du langage. Mlle Claire Jambé, orthophoniste, y abordait la question de savoir comment l'enfant construit ses langages, à partir d'éléments déjà pourvus d'intentions communicatives, tels que les pleurs, les cris et les sourires de la première enfance.

Parmi l'auditoire, les problèmes de l'acquisition du langage ont suscité de nombreuses questions relatives aux troubles et aux différentes possibilités d'éviter leur développement.

Parallèlement, en ce moment, un cours d'initiation à la mathématique moderne est organisé. Portant sur les programmes de 1re, 2me et 3me années, l'enseignement confié à Mlles Chantal Donzé et Anne-Marie Gentil, institutrices, s'étend sur plusieurs leçons et il est suivi par plus de quatre-vingts élèves. La mise sur pied d'un cours avancé, de quatre leçons, relatif aux programmes de 4me et 5me années, est également envisagée, d'autant plus que la participation d'environ cinquante élèves est d'ores et déjà assurée.

UN PROGRAMME CONSTRUCTIF ET VARIÉ ET UNE GARDERIE D'ENFANTS

Membre du groupe non violent de Neuchâtel, Mme Nicole Gaschen, le 2 décembre 1980, parlera de la violence et des jeux d'enfants. Puis Mme Bagutti, psychologue, évoquera, le 20 janvier

1981, les divers problèmes de l'enfant dans la vie quotidienne. Dans le courant du mois de février, la date précise restant à fixer, un dialogue est prévu sur l'information sanitaire, avec la précieuse collaboration du Dr. Fischer, médecin scolaire. A la question de savoir à quoi servent les services sociaux, M. A. Matile, éducateur, apportera la réponse au

On en parle au Locle

Dans quelques jours, nous serons appelés à participer à une votation populaire fédérale, au sujet de laquelle la chancellerie d'Etat nous a adressé à tous une petite brochure explicative. Chacune et chacun de nous ayant lu et relu ces commentaires, nous voici bien au clair sur les objets soumis à notre appréciation. La réflexion terminée ou presque, les hésitations écartées, les recommandations des autorités, des partis, des associations ou groupements, étudiées en profondeur, on peut dire que le choix est fait, que les partisans des oui, comme ceux des non, ont déjà pris leur décision. Diable, c'est important de savoir où l'on va et ce qu'on y va faire!

Ce billet n'a pas la prétention de faire changer d'avis qui que ce soit. Qu'il s'agisse de la loi sur la circulation routière (ceintures et casques de sécurité) ou du programme d'économie de la Confédération, tout à été dit depuis de nombreux mois et ils ne nous appartient pas d'en rajouter encore. C'est davantage aux indifférents que nous pensons, à ceux qui ne jouent pas le jeu et qui demeurent perpétuellement à l'écart des urnes, comme si les affaires publiques ne les concernaient pas. Oh! bien sûr, tous ont de bonnes raisons ou sont persuadés d'en avoir. Notre propos n'est pas de juger leur attitude, notre désir est simplement de voir leur nombre diminuer. Si nous pouvions chacun en décider un à aller voter, la Mère-Commune obtiendrait un taux de participation qu'on lui enverrait de partout! Cela paraît tout bonnement impossible, mais il dépend de nous tous, d'un petit effort de rien du tout, d'un peu de bonne volonté, pour que les choses changent en bien. Ae

cours d'une conférence qui aura lieu le mardi 10 mars 1981.

L'assemblée générale de l'association est fixée au mardi 28 avril 1981 et elle sera suivie de la projection d'un film. Enfin, au mois de mai, Mme M. Kohly présentera les activités des jardins d'enfants du Locle, dont elle assume la direction.

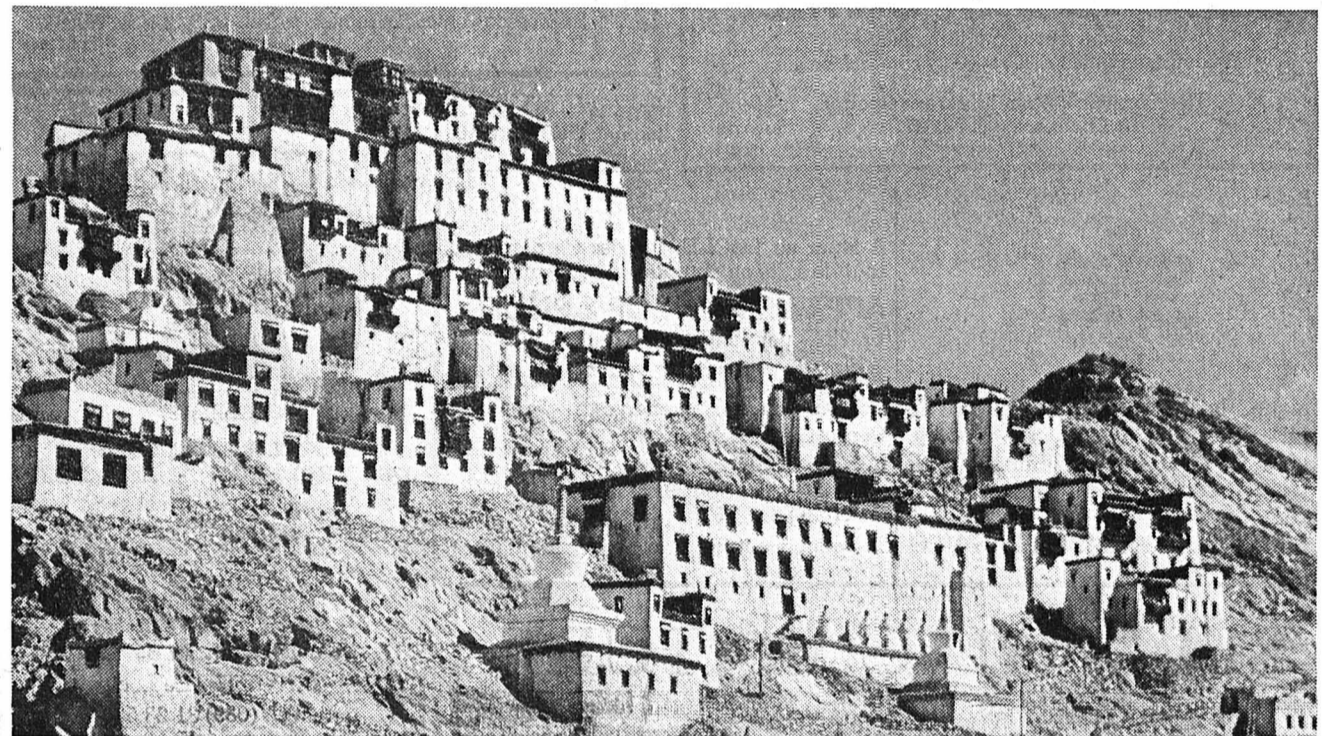
Toutes les séances se déroulent habituellement dès 20 h. 15 et elles ont lieu au Foyer de la Salle des Musées. Toutefois, si l'affluence, pour certaines manifestations, devait dépasser toutes les espérances, la Salle des Musées, toute proche, est toujours disponible. Rappelons enfin que pour venir en aide aux mères de famille, une garderie d'enfants est ouverte tous les vendredis de 14 à 17 heures, au premier étage du bâtiment de l'ancienne Poste, rue Marie-Anne-Calame 5. (m)



Alors que les mamans font leurs emplettes de fin de semaine, leurs enfants, surveillés, jouent en toute sécurité.

Avec Connaissance du Monde

Le Ladakh, le pays des cols, à l'est du Cachemire



La lamasserie de Thiksé, où vivent et prient lamas et moines bouddhiques

Une fois encore, les Services culturels Migros ont enregistré le plus vif succès, en offrant à leurs abonnés et au public la projection et les commentaires d'un film d'une exceptionnelle valeur. Après Sumatra et les Andes vertigineuses, nous avons fait connaissance, avec Louis Mahuzier, lundi dernier, du Ladakh, à l'est

du Cachemire, qu'on nomme aussi le Petit Tibet.

Il serait vain, en ces quelques lignes, de traduire la curiosité et l'enthousiasme qui furent les nôtres tout au long de cette soirée. En effet, durant les quelque deux heures que nous avons passées en compagnie de l'explorateur, dont l'exposé fait l'objet des quelques extraits que nous publions ci-après, nous avons appris qu'une civilisation s'épanouit dans des vallées de haute altitude, perchées à plus de 3000 mètres, aux confins de l'Inde, de la Chine et du Pakistan. Elles sont reliées par des cols dont le plus élevé culmine à 5360 mètres. Une population de plus de 100.000 habitants occupe ces régions, bouddhiste pour moitié, musulmane pour l'autre. Et tout au long de l'ancienne piste des caravanes, les lamasseries et les forteresses attestent des richesses du passé. Près de 2000 lamas et moines y vivent et leurs temples abritent des fresques splendides, des statues et de nombreux manuscrits dont certains attesteraient que Jésus-Christ a passé au Ladakh et au Cachemire.

permettait de nourrir qu'un nombre restreint d'habitants.

Chaque ferme, véritable unité de survie, est en parfaite autarcie. L'orge est l'aliment de base et il est consommé sous forme de boulettes. Il sert également, par fermentation, à la fabrication du «chang», sorte de bière locale indispensable à toute fête. Les champs en terrasse, irrigués plusieurs fois par mois, enrichis par le fumier, produisent également de la luzerne et au-dessous de 3000 mètres, un peu de blé ou de sarrasin. Les animaux de yacks, vaches, moutons ou chèvres, ne sont en aucun cas élevés pour la viande. Leur chaleur, en hiver, chauffe la pièce au-dessus de l'étable, où vivent les hommes. Le lait, très crémeux, donne le beurre indispensable au thé et la laine des bêtes et leurs peaux permettent d'habiller toute la maisonnée.

Mais la main-mise des maharadjas du Cachemire sur le Ladakh a déjà commencé à saper les bases de cette trop simple économie de survie et dès son indépendance, le nouveau gouvernement indien abolissait les grandes propriétés et le droit d'aînesse en imposant, parallèlement, la notion de la possession de la terre à celui qui la cultive. Des nouvelles terres sont irriguées grâce à la construction de barrages, en vue d'un équilibre alimentaire à la réalisation duquel l'aide indienne n'est pas étrangère.

Celle-ci est considérable et elle se traduit par la création d'écoles, d'hôpitaux, de routes, de centres expérimentaux d'élevage et de culture. Le gouvernement de La Nouvelle-Delhi veut que le ladhakpa soit un citoyen à part entière et que chaque enfant du ladhak puisse poursuivre ses études dans les universités indiennes. Cette évolution, néanmoins, n'est pas toujours comprise par la population qui est attachée à ses traditions ancestrales.

C'est tout cela, durant cette enrichissante soirée, que Louis Mahuzier nous a fait vivre, par ses propos envoûtants d'abord, puis par la qualité exceptionnelle du film qu'il nous a projeté. Et dans un mois, c'est en Norvège et en Laponie que les Services culturels Migros nous invitent, en compagnie de Robert Jan, autre explorateur de valeur. (m)

communiqué

Casino-Théâtre: Aujourd'hui, 16 h. 30 et 20 h. 30, «Il était une fois Hansel et Gretel». Merveilleux conte de fées des Frères Grimm. Musique et chants de Schumann, Mozart, Brahms, et populaire. Le bénéfice sera versé à la Crèche du Locle.

VOTATIONS FÉDÉRALES DES 29-30 NOVEMBRE: TRIBUNE LIBRE

A propos de la ceinture et du casque

Chacun sait de quoi il s'agit. Le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur l'obligation ou la non-obligation en la matière. Il me paraît que tous les arguments doivent être étudiés et pesés avec attention. Je me propose de traiter ici séparément de la ceinture et du casque:

LA CEINTURE

Personnellement je ne suis pas automobiliste. Toutefois il m'arrive de rouler avec des amis. Quelques-uns mettent leur ceinture, d'autres pas. Ceux qui la mettent ne sont pas nécessairement convaincus de son absolue utilité mais la ceinture ne les gêne pas et, comme ils l'ont mise dès le début, ils continuent à le faire par habitude. Par contre ceux qui ne la mettent pas affirment presque sans exception que le fait de se sentir «sanglés» les dérange considérablement. Cela les rend nerveux et leur procure un sentiment de claustrophobie qui les distrait et ne leur permet plus d'accorder une libre et constante attention à la conduite de leur véhicule.

L'angoisse claustrophobique n'est pas maîtrisable par le seul effort de la volonté de l'individu. Pour l'éliminer il faut supprimer la cause ou alors prendre un «tranquillisant», lequel, en ce qui concerne la conduite d'un véhicule à moteur, serait pire que le mal. Pour ces conducteurs, plus nombreux qu'on le croit communément, il n'y a qu'une solution:

LA LIBERTÉ DE NE PAS METTRE DE CEINTURE

Je ne dirai rien ici des autres arguments pour ou contre la ceinture dont on a déjà beaucoup parlé. Chacun les connaît.

LE CASQUE

A ce propos je suis moi-même concerné car je roule depuis près de vingt ans à vélomoteur. Quel magnifique petit engin! Ça roule gentiment à plat et

ça vous tire allègrement à la montée. S'il est bien réglé, conformément aux prescriptions légales, le vélomoteur permet une vitesse de 30 km. à l'heure en palier, avec peu de bruit. On n'a pas besoin d'un équipement spécial inesthétique et désagréable. En roulant on se sent libre, on respire, on admire, on se bronze au soleil. S'il pleut, une légère pèlerine vous protège suffisamment. Ainsi employé le vélomoteur fait plaisir et rend de grands services.

Mais voilà! À L'HORIZON SE PROFILE L'OBLIGATION DE PORTER UN CASQUE! L'intention serait de mettre dans le même sac les cyclomoteurs et les puissantes motos capables de «taper» le 250 à l'heure dont les conducteurs, eux, portent le casque, librement, sans y avoir été contraints. PAR QUELS ARGUMENTS peut-on justifier une pareille obligation? En ce qui concerne la vitesse le cyclomoteur est régulièrement dépassé par de simples cyclistes qui font du 45 km. à l'heure grâce à leur dérailleur à 9 ou 12 vitesses! Question sécurité de conduite, le cyclomoteur est avantagé sur le simple vélo par sa stabilité supérieure grâce à ses pneus ballons, à ses freins et à son éclairage plus puissants. Quant à la maîtrise de la machine, un gamin de 14 ans la conquiert en quelques heures. Ceci considéré on ne voit pas pourquoi on n'obligerait pas aussi les cyclistes à porter un casque pendant qu'on y est? En outre, au Locle et à La Chaux-de-Fonds (pour ne parler que de notre région) on pourrait aussi obliger les piétons (au moins pendant les mois d'hiver) à porter également un casque quand ils s'aventurent sur les trottoirs au risque mortel de recevoir à tout moment sur la tête soit une tuile, soit un morceau de 20 kgs se détachant d'un toit recouvert de glace!

Tout ceci vous paraît ridicule? à moi aussi. C'est pourquoi j'espère fermement qu'il ne sera jamais question D'OBLI-

GER les cyclomoteuristes à porter un casque. A propos de ridicule essayez donc de vous imaginer un peu un homme d'un certain âge, mais encore sportif, ou une charmante jeune fille par une belle journée du mois d'août, roulant gentiment sur une route secondaire ou en pleine campagne, vêtus d'un short léger, d'une chemise polo et de sandalettes et... affublés d'un casque modèle Grand Prix d'Europe des 750 cmc de cylindrée! Quelle vision inoubliable!

Il y aura toujours des cyclomoteuristes victimes d'accidents de la circulation mais la faute et la responsabilité n'en reviendront jamais à l'absence d'un casque.

Enfin les seuls véritables «bénéficiaires» seront les fabricants et vendeurs de casques.

André Calame
Le Locle

• La France à notre frontière •

Dans le quartier Battant à Besançon, on a volé une maison

Battant, le vieux quartier de Besançon fait l'objet d'un vaste plan de rénovation de l'habitat ancien. Dans une maison de ce quartier ni plus vieille, ni moins jeune que les autres, les gens y vivaient heureux ou malheureux suivant les événements. La même famille en était propriétaire depuis 1918 et s'était effectivement évertuée, par d'importants travaux, à protéger ce patrimoine. Les conditions d'habitat étaient donc ni pires, ni meilleures que dans les autres immeubles et personne ne s'était soucié de ce problème jusqu'au jour où...

Le projet de rénovation prévoit à la place de cet immeuble un square qui aérerait cette partie du quartier. Alors de beaux messieurs sont venus avec une provision de critères dans leurs serviettes. Ils ont établi des coefficients d'insalubrité qui impliquent la démolition.

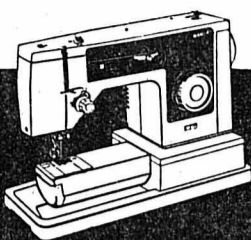
Rénover en démolissant est une conception curieuse de la politique de réhabilitation des vieux quartiers, mais passons.

L'ennui est que l'actuelle propriétaire qui n'avait jamais fait l'objet d'une seule critique quant à l'état de sa maison doit démolir à ses frais, ou accepter l'offre absolument ahurissante, quoique parfaitement légale, qu'on lui fait.

«Vous pouvez, lui a-t-on dit, céder votre propriété à la ville pour le prix fixé par les services fiscaux des Domaines, et qui en l'occurrence est nul».

L'indemnité résulte en effet de la différence entre la valeur foncière et le coût des travaux de démolition.

Ce n'est pas du vol. C'est l'application des textes relatifs à la résorption de l'habitat ancien. (cp)



Couture à prix-miracle: Fr.449.-!!!

Manor Zig-Zag coffret emboîtable exclusif compris!



91-255

VENDEDI 21 ET SAMEDI 22 NOVEMBRE

VENTE DU P.O.P.

LE LOCLE - Restaurant Terminus, (1er étage)
 Samedi 10 h.: PROJECTIONS DE DIAPOSITIVES SUR CUBA
 16 h.: CONCERT par l'accordéoniste GILBERT SCHWAB
 Les deux jours: vente d'objets folkloriques, de livres, d'ouvrages artisanaux.
 BAR - TOMBOLA - MARCHÉ AUX PUCES

91-31722

GARAGE DU RALLYE - A. DUMONT

Distributeur OPEL - LE LOCLE



OPEL Ascona 1600 L dè Fr. 4 900.-
 OPEL Rekord Sprint, état impeccable Fr. 3 500.-
 OPEL Rekord Star dè Fr. 6 900.-
 OPEL Commodore 2,8 autom. Fr. 6 900.-
 ALFASUD 1300 Fr. 6 900.-
 FIAT Mirafiori 1300 S Fr. 4 800.-
 MITSUBISHI Sapporo 1600 GL km. 10 000
 VW Golf GT/I modèle 1977

Crédit sur demande, reprise
 Essai sans engagement

Service de vente: P. Demierre - Tél. 039/31 33 33

91-229

Mélanges

À VENDRE

2 magnifiques chiennes berger-allemand, 3½ mois. Tél. (039) 31 89 59, dès 19 heures. 28760

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients VOUS oublieront

Entreprise en pleine expansion cherche pour le début de l'année 1981

secrétaire

bilingue (langue allemande souhaitée) à mi-temps ou à temps complet, ainsi qu'un

technicien-électronicien

connaissant la technique CNC.
 Langues: français et allemand, si possible anglais.
 Rayon d'activité: développement et contact avec la clientèle.
 Possibilité d'association.

Ecrire sous chiffre No 91-277 aux Annonces Suisses SA «ASSA», 2301 La Chaux-de-Fonds.

CONSTRUCTION DE 3 MAISONS FAMILIALES

Les Herses - Le Crêt-du-Loclc

UNE MAISON ENCORE DISPONIBLE

Début des travaux: printemps 1981
 Prix: maison finie Fr. 300 000.-, y compris terrain

Renseignements: Architecture Groupe, Le Locle, tél. (039) 31 37 31

91-31728

Votre journal: L'IMPARTIAL



Lorsque le SECOURS SUISSE D'HIVER assiste un compatriote dans la gêne, ce n'est pas une aumône qu'il lui fait, c'est une main amie qu'il lui tend.

SECOURS SUISSE D'HIVER

A louer au LOCLE, rue des Cardamines, tout de suite ou pour date à convenir

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

Fr. 252.- par mois + charges.

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Fr. 308.- par mois + charges.

Confort, balcon, cave.

Gérance Schenker Manrau
 Avenue Fornachon 29, Peseux
 Tél. (038) 31 31 57

87-605



HÔTEL-RESTAURANT DES TROIS-ROIS - LE LOCLE
 A. Wagner, cuisinier
 Tél. (039) 31 65 55

Demandez notre SERVICE TRAITEUR À DOMICILE

Arrivage de: LOUPS DE MER, HUITRES, HOMARDS, LANGOUSTES, TURBOTIN

Dimanche à midi: RESTAURANT OUVERT 91-277

A remettre au LOCLE, rue des Cardamines, tout de suite ou pour date à convenir

CONCIERGERIE

d'un immeuble de 5 étages, appartement moderne de 3 pièces à disposition, loyer raisonnable.

Gérance Schenker Manrau
 Avenue Fornachon 29, Peseux
 Tél. (038) 31 31 57

87-605

A louer au Locle

Studio

entièrement rénové, salle de bains, en plein centre de la ville, Fr. 210.- y compris les charges. Libre tout de suite.

Studio meublé

tout confort, en plein centre de ville, Fr. 230.- y compris les charges. Libre tout de suite.

Studio meublé

avec cuisine agencée, salle de bains, quartier des Girardet, Fr. 230.-, y compris les charges. Libre tout de suite.

Appartement 2 pièces

tout confort, en plein centre de ville, Fr. 280.-, y compris les charges. Libre tout de suite.

Appartement 2 pièces

tout confort, cuisine agencée, ascenseur, très ensoleillé, quartier des Girardets, Fr. 360.- y compris les charges. Libre tout de suite.

Appartement 3 pièces

au Crêt-Perrelet, très ensoleillé, tout confort, balcon, Fr. 370.-, y compris les charges. Libre tout de suite.

Appartement 4 pièces

très ensoleillé, quartier des Cardamines, tout confort, balcon, Fr. 560.- y compris les charges. Libre tout de suite.

FIDUCIAIRE J. & C. JACOT
 Le Locle-Envers 47
 Téléphone (039) 31 23 53

91-62

BELLE MACULATURE

à vendre au bureau de L'Impartial

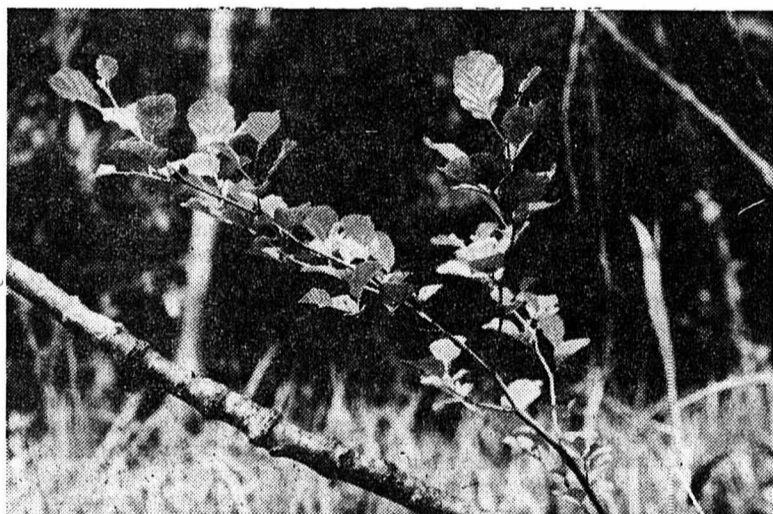
LA FAUNE ET LA FLORE DES MARAIS

Concours WWF 1980

avec L'IMPARTIAL

QUI SUIS-JE ?

Question (No 3)



Le WWF vous propose chaque jour la photo d'un animal ou d'une plante qui vivent dans les zones marécageuses. Il vous appartient de le (ou la) reconnaître et d'en inscrire le nom précis (en français) sur la grille-réponse publiée dans nos numéros des 18 novembre et 4 décembre 1980.

Question subsidiaire: Combien le WWF compte-t-il de membres en Suisse ?
 Campagne PRO NATURA HELVETICA 1980, menée par le WWF et la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, pour la sauvegarde de la rive sud-est du lac de Neuchâtel, Grande Carrière, dernier grand paysage marécageux de Suisse.



Vignette à découper et à coller sur la grille-réponse.

Liste des prix

1er prix: Un voyage de 3 jours à Londres (vol et hôtel) pour deux personnes, offert par Cosmos SA, bureau de voyages, Genève.

2e prix: Un week-end pour deux personnes au Parc National Suisse, y compris le transport en chemin de fer, offert par la direction du Parc National et notamment les Chemins de Fer Rhétiques.

3e prix: 1 vol Genève - Zurich - Genève par Swissair et billets d'entrée au zoo.

4e prix: 1 enregistreur à cassettes offert par le Journal d'Yverdon.

5e prix: 1 stylo Madison chromé noir offert par Caran d'Ache.

6e au 20e prix: abonnements semestriels à l'un des quotidiens participant au concours et jeux WWF Europe Nature.

28496



Nous cherchons pour début janvier 1981 ou date à convenir

EMPLOYÉ(E) DE FABRICATION

qualifié(e), connaissant parfaitement les boîtes et cadrans, pour s'occuper du département «habillage».

Contact avec les fournisseurs, réception des marchandises, sous-traitance, tenue des contrôles de stock.

Préférence sera donnée à personne exacte et consciencieuse, capable de prendre des responsabilités et désireuse de se créer une situation d'avenir.

Faire offres à CYMA SA, Billodes 26, 2400 Le Locle ou prendre rendez-vous par téléphone au (039) 31 42 53.

91-31725

138.155.245-7-05

Seul le prêt Procrédit est un Procrédit

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue No.
 NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
 Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

rapide simple discret



INSTITUT DE BEAUTE
Christine Barbey
Esthéticienne diplômée
Rue Neuve 8 - La Chaux-de-Fonds - au 2e étage
Sur rendez-vous, tél. 039/22 14 02

Soins du visage - Soins des pieds - Manucure
NOUVEAU EN SUISSE !
Amincissement selon le procédé :
MOINS 2

JUVET
INTÉRIEUR

PIERRE AUBRY

TAPIS RIDEAUX
MEUBLES
LUMINAIRES

LA CHAUX-DE-FONDS
RUE NUMA-DROZ 27
TÉL. 039/22 27 26



...votre fleuriste

Service Fleurop



H. Hediger - Serre 79 - Tél. (039) 22 12 31



novoptic

LUNETTERIE OPTIQUE
VERRES DE CONTACT

Téléphone 039/23 39 55 - 51, av. Léopold-Robert
Immeuble Richemont - 2300 La Chaux-de-Fonds



CHAUSSURES DE SKI

La révolution dans le confort... avec la chaussure
SALOMON, nouvelles mensurations, nouvelles tenues
du pied. Précision «sur mesure» et confort. CHEZ

KERNEN SPORTS

Le Crêt-du-Loche - Tél. 039/26 78 78



LADA
NIVA
4x4

GARAGE des STADES

Charrière 85, La Chaux-de-Fonds, 039/23 68 13

Gemmothérapie - Phytothérapie
Aromathérapie - Oligo-éléments
Droguerie-Herboristerie

Un seul spécialiste:

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 5
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 11 68

Chèques Fidélité CID



Service - Conseil - Qualité



Nos prix
vous étonneront

Place
du Marché
Tél. 039/22 38 16

Fredy Bourquin

Des vitrines
qui donnent des idées

Rideaux - Meubles - Tapis

CARROSSERIE

COULEURS ET VERNIS - BEAUX-ARTS
PAPIERS PEINTS



2300 La Chaux-de-Fonds
Rue Jaquet-Droz 10 - Tél. 039/23 17 10

BÂTIMENT

INDUSTRIE



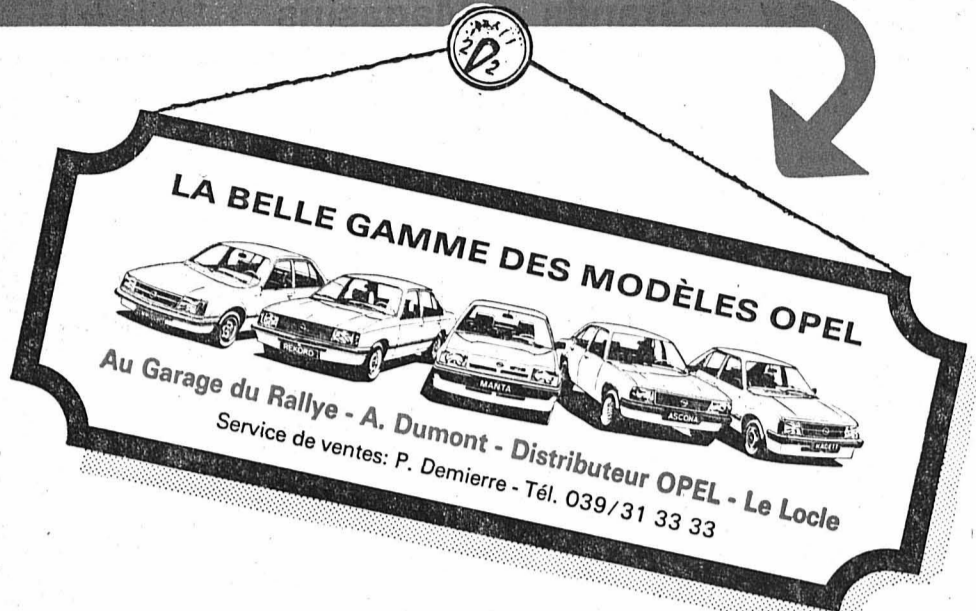
TAPIS - RIDEAUX
SOLS

Pose gratuite pour la
majorité de nos tapis

Tél. 039/23 70 75

La Chaux-de-Fonds, Passage du Centre 3

Conseils personnalisés ... chez votre commerçant spécialisé !



Garage du Rallye : agence Opel Une gamme toujours étonnante servie avec dynamisme

C'est un peu l'effervescence au **Garage du Rallye** où l'on prépare une inauguration pour la fin du mois.

En effet, Mme Dumont et son équipe sont heureux de pouvoir bientôt offrir à leur clientèle, de nouveaux locaux d'exposition dans une construction annexe au bâtiment actuel.

Avec l'évolution et l'importance des affaires, le manque d'un endroit pour présenter les nouveaux véhicules et exposer les voitures neuves, se fait sentir. Dans quelques jours, ce sera solutionné, et un hall spacieux et agréable, permettra aux clients de pouvoir mieux examiner les gammes Opel; de même pour les bureaux, qui seront déménagés et agencés d'une manière efficace pour accomplir au mieux et rapidement tous les travaux.

C'est vrai que le dynamisme ne manque pas à l'équipe de quelques 12 personnes, tout comme ils ont le plaisir de représenter une marque qui toujours, recherche le mieux et consolide chaque jour sa place sur le marché.

Les nouveaux locaux du **Garage du Rallye** permettront d'ailleurs de faire meilleure connaissance avec la large gamme; ils donneront l'occasion d'aller voir de près cette petite merveille qu'est la nouvelle Kadett, devenue la plus jeune des Opel dans son nouvel habillage et sa technique moderne.

Elle est maintenant traction avant et possède un hayon arrière, et se fait break, limousine ou coupé. Détail intéressant, il n'y a pratiquement pas de délai de livraison et son prix reste stable, aux alentours des 12 à 13 000 francs, pour des modèles déjà améliorés.

Tout comme l'approche de l'hiver fera apprécier l'équipement spécial mis sur les modèles Ascona, Manta, Rekord et Commodore; un équipement dont l'essentiel tient dans le pont auto-bloquant, permettant de se sortir des situations difficiles sur verglas et routes enneigées, rendant les roues motrices constamment opérationnelles.

Ce programme hivernal, qui a le joli nom de Montana, comprend des phares halogènes à longue portée, des phares anti-brouillard à l'avant, des feux anti-brouillard à l'arrière, un chauffage électrique des sièges avant, et un sac de sport contenant des articles appréciables en cas de problèmes dans le froid, soit pullover, ciré, écharpe, lampe à piles, etc. De même qu'un étui renfermant un grattoir à glace, un spray dégivrant, balai à neige, chiffon anti-buée. Tout cela offert avec un supplément



plus que modique comparé à la valeur et à l'utilité. Autre nouveauté de la maison, en service depuis trois mois, le nouvel appareil de distribution automatique de l'essence, avec cartes.

Utilisable pour se ravitailler en super, normale ou Diesel, ce système est vraiment ce qu'il y a de mieux pour l'automobiliste, et peut se pratiquer en pré-paiement, avec rabais supplémentaire, ou se porter en compte avec facturation.

Pour prendre de l'essence, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, vous avez besoin de votre carte - genre Bancomat - et de votre numéro de code. Si vous utilisez le système de pré-paiement, la quittance sortant de la machine, vous indiquera directement le solde positif de votre compte; et si vous êtes titulaire d'un compte dans la maison, la même quittance - indiquant par ailleurs l'heure et la date - vous donnera le montant total de votre débit. Ce même appareil peut encore fonctionner avec des billets de 10 francs, pour les trois sortes de carburants, vous offrant toujours la quittance qui pourrait éventuellement vous couvrir en cas de mauvais fonctionnement. Donc une solution des plus pratiques et sans risques, que les usagers ont rapidement appréciée; c'est une prestation de la maison qui est très sollicitée.

Ce ne sont que quelques idées pour définir mieux ce dynamisme évoqué; l'inauguration toute prochaine en sera une autre, encore plus éclatante. Mais au fond, ce que l'on cherche avant tout au **Garage du Rallye**, c'est combler au mieux la confiance de la clientèle et, quand c'est possible, prévenir ses desirs, pour mieux la satisfaire. ib

Photos Maire



PUBLICITÉ:



ANNONCES SUISSES S.A. - ASSA

La Chaux-de-Fonds - Av. L.-Robert 31 - Tél. 23 22 14

coop city Rue de la Serre La Chaux-de-Fonds

VEYSONNAZ

est l'hôte des Grands Magasins Coop City La Chaux-de-Fonds

VEYSONNAZ «la jolie» la station été-hiver qui a su rester fidèle à son caractère typiquement valaisan.

VEYSONNAZ au cœur du fabuleux domaine skiable «Ski 4-Vallées».

Venez faire plus ample connaissance avec VEYSONNAZ !



UN PROFESSEUR DE SKI de la station de Veysonnaz sera présent à Coop City LES VENDREDI 21 et SAMEDI 22 NOVEMBRE 1980

Il vous conseillera volontiers lors de l'achat de vos skis 1980 !

PENDANT CES QUATRE JOURS, À L'ACHAT (ou réservation ferme) D'UNE PAIRE DE SKIS vous recevrez gratuitement UN CARTE JOURNALIÈRE LIBRE-PARCOURS sur toutes les remontées mécaniques «Ski 4-Vallées» (valeur Fr. 28.-). Profitez-en !

Participez très nombreux au CONCOURS GRATUIT, sans aucune obligation d'achat, qui vous permettra peut-être d'emporter le premier prix :

UNE SEMAINE À VEYSONNAZ - logement en studio (2 adultes + 2 enfants), charges comprises, avec abonnement remontées-mécaniques Veysonnaz - «Ski 4-Vallées» (dans la période du 5 au 31 janvier 1981 ou époque à convenir). Valeur Fr. 700.-

De magnifiques autres prix vous attendent encore, venez donc déposer votre bulletin de participation dans l'urne au stand SPORT de vos Grands Magasins Coop City jusqu'au samedi 22 novembre 1980 à 12 heures tout dernier délai !

Un seul bulletin de participation est admis - les prix ne sont ni repris ni échangés - aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

TIRAGE AU SORT PUBLIQUE DU GRAND COUCOURS «VEYSONNAZ» par le chanteur-compositeur valaisan MICHEL VERGÈRES le samedi 22 novembre 1980 à 16 heures au rayon sport de Coop City.

Michel Vergères se produira avant et après le tirage au sort, pour le plus grand plaisir de tous les amis de Coop City !

Participez tous au concours «VEYSONNAZ - Coop City» !

Bulletin de participation

Quel adjectif accole-t-on au nom de la station de VEYSONNAZ ?

- a) la grande b) la magnifique c) la jolie
(biffez ce qui ne convient pas)

Nom _____ Prénom _____

Rue et No _____ Localité _____

(à remplir et à glisser dans l'urne au rayon sport des Grands Magasins Coop City La Chaux-de-Fonds jusqu'au samedi 22 novembre 1980 à 12 heures dernier délai).

Marques mondiales à Ex Libris

marantz. SONY SANYO
HITACHI PIONEER JVC

la garantie d'une qualité élevée!

par exemple: Installation Hi-Fi AKAI «Profi 81»

Tuner-synthétiseur digital AT-V04 avec synchronisation à quartz OUC, OM, OL. Indicateur de fréquence digital. 14 touches pour la présélection automatique de 14 stations. Recherche automatique des émetteurs avec mémorisation électronique.

Amplificateur AM-U04 Puissance continue: 2 x 50 W pour 4 ohms de 20-20 000 Hz.

Table deck à cassettes GX-M10

Avec la nouvelle tête à champ double (Super GX) (enregistrement et reproduction de la meilleure qualité).Dolby.

Tourne-disque DP-84 Semi-automatique avec entraînement direct et service frontal.

Haut-parleurs MEL 60 Haut-parleurs de haute puissance, système 3 voies.

Fr. 1980.- tout compris



La Chaux-de-Fonds Rue de la Serre 79

Neuchâtel Rue des Terreaux 3-5

ex libris

Les livres et la musique embellissent la vie

Belle maculature

à vendre au bureau de L'Impartial

A vendre

POUR BÉBÉ: berceau, pousse-pousse, chaise, porte-bébé, baby-relax. Prix à discuter. Tél. 039/26 54 89.

28772

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

Armée du Salut

La Chaux-de-Fonds Numa-Droz 102

Samedi 22 novembre à 20 h.

projection du film de Florian Campiche

«ESPOIR»

La Cité de Refuge par Le Corbusier

En avant-programme

CONCERT Fanfare Divisionnaire

Dimanche 23 novembre à 15 h. commémoration du 90e anniversaire du poste local

Du lundi 24 au jeudi 27 novembre chaque soir à 20 heures RÉUNION avec les Brigadiers Porret

Cordiale invitation 28147

AVIS D'INVENTAIRE ET SOMMATION PUBLIQUE

(articles 580 et suivants du Code civil suisse)

Les héritiers de Claude-André Schmutz, fils d'André Joseph et de Louise Hélène Schlappi, né le 13 février 1935, originaire de La Chaux-de-Fonds/NE et Bödingen/FR, domicilié rue des Bouleaux 12 à La Chaux-de-Fonds, décédé à La Chaux-de-Fonds le 3 octobre 1980, ayant à la date du 31 octobre 1980 réclamé l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le Président du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds somme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnement, de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes soit au Greffe du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 3, 2300 La Chaux-de-Fonds, soit chez Me Werner Gautschi, avocat, rue de France 22, 2400 Le Locle, administrateur officiel de la succession, jusqu'au 31 janvier 1981, inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utiles, ils courent le risque (Code civil article 582, 2e alinéa et 590 1er alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers. 28-12139 La Chaux-de-Fonds, le 17 novembre 1980

Le greffier du Tribunal Jean-Claude Hess

Abonnez-vous à L'Impartial

Restaurant JUMBO 28-022200

Menu de famille
Jumburger
Pommes frites
2 dl. de FANTA ou de Sprite
1 flan vanille ou chocolat
Fr. 5.-

Menu AVS
sur présentation de la carte avec les menus du jour
2 dl. de FANTA ou de Sprite
et 1 flan, vous seront offerts.
Tous les jours flan vanille, chocolat ou diététique Fr. -.50
Bircher **Fr. 1.50**

CAFÉ DU MUSÉE
Ce soir
SOUPER TRIPES

LONGINES

Le diamant
Av. L.-Robert 41 - La Chaux-de-Fonds 25826

prêt comptant

Deux exemples parmi d'autres:
fr. 6 000.-/24 mois à fr. 282.80
fr. 12 000.-/36 mois à fr. 385.25

Désirez-vous un prêt comptant? La BPS vous garantit un service discret et compétent.

Rendez-vous simplement auprès de la succursale de la BPS la plus proche et dites au caissier: «Je désirerais un prêt comptant». Ou envoyez-nous le coupon ci-joint dûment rempli. Ainsi vous serez servi rapidement et en toute discrétion.

La Banque proche de chez vous.
BANQUE POPULAIRE SUISSE

Veuillez s.v.p. écrire en lettres majuscules:

J'aimerais obtenir un prêt comptant de fr. _____

Prénom, nom: _____

Rue, n°: _____

N° postal et localité: _____

Téléphone: _____

Adresser à: _____ 41
Banque Populaire Suisse, CAM, Case postale, 3000 Berne 16. 79-6020

Session ordinaire du Grand Conseil neuchâtelois: le budget 81 voté

La «bonne conscience» de la Commission financière

Le Grand Conseil neuchâtelois a terminé hier l'examen du budget de l'Etat pour 1981 qui prévoit un déficit de quelque 20 millions de francs. Par 85 voix contre 4 (le pop vote traditionnellement contre), les députés ont adopté ce plan financier dont l'excédent de charges est dû aux nouvelles tâches dévolues à l'Etat et à la diminution de l'aide fédérale dont les effets ne sont d'ailleurs pas tous connus. Profitant de cet examen de détail du ménage cantonal, le Grand Conseil a diagnostiqué certaines causes de la faiblesse d'une économie neuchâteloise convalescente et voulu mettre l'accent sur certains efforts qui devront être poursuivis et augmentés au travers d'un postulat de la Commission financière.

La Commission financière, considérant que la population du canton de Neuchâtel, et plus particulièrement du Haut et du Val-de-Travers, est en constante diminution depuis plusieurs années, que le mouvement naturel est négatif — c'est-à-dire que le nombre de décès est supérieur à celui des naissances — et que le vieillissement de la population ainsi que la diminution du nombre d'habi-

tants en âge de travailler ne peut aboutir qu'à une augmentation considérable de la charge par habitant «demande que le Conseil d'Etat soit chargé d'examiner de façon aussi large que possible quelles mesures pourraient être prises pour maintenir dans notre canton les habitants qui y résident — en particulier les jeunes — favoriser la venue de nouveaux habitants et favoriser une politique efficace de soutien à la famille».

Comme on le constate, ces doléances n'ont rien de révolutionnaire. Elles traduisent seulement la volonté de la Commission financière de donner quelques orientations, même si, comme le dira M. J. Guinand, elle ne fait «qu'enfoncer des portes ouvertes». Il est notoire en effet que l'élaboration du budget, dont les charges découlent des engagements pris par le Parlement et de l'arsenal des mesures imposées à tous les échelons, échappe de plus en plus à la commission. Même si le Conseil d'Etat a accepté de l'associer plus rapidement à la procédure d'élaboration, elle n'a guère d'autre ressource que d'entériner ce qui est mathématiquement inévitable.

par J.-A. LOMBARD

C'est donc assez timidement que ce postulat a été accueilli. Il a même été combattu sur les bancs libéraux.

«De nombreux moyens existent déjà pour atteindre les objectifs fixés par ce postulat», estime M. J.-M. Monsch (soc) qui demande au Conseil d'Etat d'étudier une décentralisation de certains services («aller de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds prend moins de temps que traverser Genève») et d'inviter les grandes régions fédérales à développer leurs services dans le canton. Enfin, au titre de l'aide à la famille, il serait judicieux de pouvoir dorénavant offrir des appartements de quatre à cinq pièces à des loyers modérés.

Pour M. R. Scheurer (lib), les problèmes soulevés «dépassent les possibilités d'intervention du canton. Ce postulat n'apporte rien et je crains que l'unanimité rencontrée fasse la preuve qu'il ne mord sur rien. Parce qu'il est vide, plusieurs d'entre nous s'abstiendront. Notre parti constate surtout combien l'on peut être insensible aux hormones quand elles se trouvent dans des pilules contraceptives et sensible à celles que l'on trouve dans la blanquette. Ce n'est pas ce postulat qui remplira nos maternités, car le mal est de ceux que l'Etat ne saurait guérir tout seul».

Même réserve chez M. J. Guinand: «Pendant longtemps, le budget a été l'acte politique principal du Grand Conseil. Aujourd'hui, il ne fait que traduire les conséquences des engagements et des obligations que nous devons honorer. De plus en plus il nous échappe pour être mis essentiellement sous la responsabilité du Conseil d'Etat. Et pour se donner bonne conscience, la Commission financière prend l'habitude d'accompagner son rapport d'un postulat qui, à la limite, est offensant pour le gouvernement car il prône des efforts que celui-ci consent depuis longtemps».

Après avoir refusé par 50 voix contre 42 un amendement du pop demandant au Conseil d'Etat de «promouvoir une politique d'amélioration des salaires», le Grand Conseil accepte le postulat de la Commission financière par 72 voix contre une.

La discussion de détail du budget avait permis auparavant de préciser quelques points. M. Ch.-H. Augsburger (soc) voulait notamment savoir ce que pensait le chef du Département de justice d'une déclaration du procureur extraordinaire F. Godet lors du procès IGR à La Chaux-de-Fonds où le ministre public avait admis la pratique des pots de vin dans les affaires comme étant non condamnable. Interrogé, M. F. Godet prétend que «les comptes rendus de presse ne reflètent pas exactement les propos tenus à l'audience et que le problème pour le ministre public dans cette cause était de savoir si ces pots de vin avaient joué un rôle dans la banqueroute d'IGR. Au contraire, le paiement des dessous de table à des intermédiaires a été favorable à la marche de l'entreprise, lui permettant d'acquiescer des commandes, et il n'y avait pas lieu de les rendre condamnables. Les pots de vin sont d'usage courant, relève le conseiller d'Etat Dubois, à tel point que de semblables commissions sont admises par le fisc lors des révisions. Il est fréquent de devoir tenir compte, sans avoir d'ailleurs de sérieuses possibilités de vérification, de versements effectués à l'étranger pour acquiescer des marchés».

Quant à M. Ch. Maurer (rad), il s'étonne d'un communiqué de presse d'octobre 1980 diffusé par un «groupe de travail pour la réalisation intégrale et rapide de la route nationale No 1» qui lui semble de nature à compromettre les efforts neuchâtelois tendant à demander en priorité et simultanément la réalisation de l'ensemble du programme routier romand.

EFFECTIFS DE LA POLICE: SUFFISANTS

● Police cantonale: M. R. Wildi (ind) voudrait voir ses effectifs augmentés pour pouvoir lutter contre l'extension de la grande criminalité. «Avec 150 gendarmes en uniforme, 45 hommes à la sûreté et 23 à 30 auxiliaires, nous avons une police équilibrée, suffisante pour des temps normaux, lui répond M. André Brandt. Nous ne voulons pas une police plus forte qui deviendrait interventionniste et qui donnerait l'impression de faire de la parade. Nous disposons des effectifs nécessaires pour lutter contre la criminalité. Notre effort, par contre, continuera à porter sur le matériel».

● Caserne de Colombier: M. L. R. chat (soc) s'étonne de n'avoir aucune nouvelle du projet de construction des nouveaux bâtiments alors qu'une somme importante est budgétée pour son étude. Le chef du Département militaire, M. François Jeanneret, lui rappelle la chronologie des rapports qui seront présentés au Grand Conseil: à la session de décembre, deux grands projets seront soumis aux députés, à savoir un crédit universitaire pour une réalisation sur les Jeunes rives (qui sera soumis à votation populaire) et la loi sur la formation professionnelle (non soumise au peuple); en février: la loi sur la scolarité obligatoire, qui sera renvoyée à une commission, et la caserne de Colombier. Ce dernier projet représente une grosse affaire (le devis atteint 26 millions), nécessite des frais d'études élevés et s'avère juridiquement complexe puisqu'il repose sur une convention entre la Confédération et le canton. La part neuchâteloise sera soumise au peuple: «Cette réalisation s'impose, ajoute M. François Jeanneret, car si cette caserne n'est pas fondamentalement rénovée, l'Inspectorat du travail devra intervenir pour la fermer. Il n'est pas normal qu'on tolère des locaux aussi vétustes pour les soldats alors qu'on ne l'admettrait pas pour des écoles ou des hôpitaux».

Le budget adopté, le Grand Conseil a pris quelques questions et propositions individuelles.

● Renchérissement dans l'horlogerie: M. J.-P. Blaser (pop) demande au Conseil d'Etat s'il n'envisage pas de refuser les demandes d'engagement de travailleurs, en particulier de frontaliers,

Autoroutes: le goulet neuchâtelois

● Route Nationale 5 entre Boudry et Grandson: elle fait l'objet d'une interpellation de M. R. Moser (rad). La récente mise en service d'un tronçon d'autoroute entre Lausanne et Yverdon démontre à l'évidence l'avantage que constituera une nouvelle voie de communication accélérée qui devrait être réalisée sur l'itinéraire Genève-Neuchâtel. Yverdon et Grandson seront contournés par l'autoroute, mais, relève M. Moser, le choix définitif du tracé ne semble être fixé que jusqu'à Grandson: «Or l'avancement des travaux est tel que nous devons déplorer dans un avenir proche un étranglement avec ralentissement de circulation entre Grandson et Boudry que seules des décisions prises à brèves échéances pourraient éviter. Ces dispositions sont-elles prises, et le Conseil d'Etat sait-il quand le canton de Vaud entreprendra la poursuite des travaux en direction de Neuchâtel?»

En ce qui concerne la N 5 entre Boudry et Grandson, le projet est dans les mains du Conseil fédéral depuis octobre 1975. Le Conseil fédéral avait demandé un certain nombre de modifications mineures qui ont été «livrées» au début de 1979. Depuis, pas de nouvelles de Berne! Et ce malgré plusieurs interventions. Apparemment, la Confédération attend, pour se prononcer, de connaître les conclusions de la Commission parlementaire Biel qui réexamine le projet de la N 1.

«Le gouvernement neuchâtelois est effectivement inquiet, poursuit M. André Brandt. Le Conseil fédéral a accordé l'autorisation de poursuivre les travaux en territoire vaudois et pour le contournement d'Yverdon et de Grandson. Si bien que d'ici deux ans, l'autoroute à quatre voies arrivera à Onnens, au niveau du home pour personnes âgées, et tout le trafic se retrouvera subitement dans un goulet en direction de Neuchâtel, avec tous les inconvénients que cela comportera pour les populations et les usagers. Mais nous ne pouvons être tenus pour responsables de ce blocage.»

Pour terminer, le Grand Conseil a adopté par 61 voix contre sept la motion de MM. Porchet (rad), Cavadini (lib), Renk (ppn) et Steiger (pop) invitant le Conseil d'Etat à reprendre l'étude de la loi d'aide hospitalière en corrigeant notamment les insuffisances constatées dans l'application du système et en prévoyant une répartition plus équitable du déficit hospitalier, motion dont l'urgence avait été votée la veille. Il a accepté par 45 voix contre 43 un amendement socialiste liant cette répartition à une péréquation financière entre les 62 communes du canton, et refusé par 46 voix contre 37 l'amendement de M. A. Aubry qui demandait la division du canton en régions hospitalières et la création de syndicats intercommunaux ou d'autres structures de droit public pour la gestion des établissements. Le Conseil d'Etat n'était pas opposé à cette motion qui ne représente qu'une demande d'étude.

Enfin, le Grand Conseil a accepté sans discussion la motion de M. F. Blaser (pop) en faveur de la prise en considération des frais de chauffage pour le calcul des prestations complémentaires AVS-AI.

engagement soumis à autorisation, aux entreprises qui n'appliquent pas la décision du Tribunal arbitral par l'engagement en matière de renchérissement. Le Conseil d'Etat usera des moyens légaux en son pouvoir pour faire respecter cette décision, répond le chef du Département de l'industrie; et le refus d'octroyer des frontaliers peut faire partie de ces moyens.

HARO SUR LA TV

● Le sport à la télévision: M. C. Montandon (rad) est furieux: le Service des sports de la Télévision romande néglige outrageusement Neuchâtel, affirme-t-il, alors qu'il est aux petits soins pour Servette. Un nouvel entraîneur ou un nouveau président à Genève et le lendemain, c'est l'interview; tandis qu'on persiste à ignorer les Neuchâtelois. Preuve en est que la TV ne couvre pratiquement jamais les matchs qui se disputent à La Maladière où l'éclairage est pourtant l'un des meilleurs de Suisse.

M. François Jeanneret lui rappelle que l'on s'est particulièrement consacré ces dernières années à la réforme des structures de la SSR. L'évolution est d'ailleurs très favorable et les cantons ont maintenant la place équilibrée qu'ils méritent dans l'information comme au sein de l'appareil de gestion, avec la nouvelle société romande. Leur rôle ira en s'amplifiant. Quant à ces critiques touchant le sport, elles seront transmises à qui de droit par le chef du Département de l'instruction publique.

Service de la médecine du travail Des candidatures escamotées!

On a fait le nettoyage par le vide au Service de la médecine du travail et de l'hygiène industrielle, mais les questions subsistent. Questions que posent MM. J.-J. Miserez (soc) et F. Blaser (pop) inquiets autant de ce qui s'est passé que de ce que nous réserve l'avenir;

M. Miserez voudrait notamment connaître les qualifications exactes du médecin du travail, le Dr V. dont la fondation vient de se séparer, et le rôle joué par l'ancien hygiéniste F. dans son engagement: «On murmurait depuis longtemps dans le Conseil scientifique de la médecine du travail que le Dr V. était incapable d'être le moteur souhaité du service, égaré dans des questions subalternes et académiques face aux problèmes réels posés par l'hygiène industrielle au sens pratique. En fait le Dr V. n'a jamais réussi à s'intégrer dans le canton de Neuchâtel. Il n'était pas fait pour la fonction. Sans contact direct avec la réalité industrielle neuchâteloise, sans rapport avec les travailleurs, ses principaux «clients» potentiels, il n'était pas en mesure de réussir. Il est significatif qu'après le départ de l'hygiéniste F., la somme des mandats acquis par le service — qui doit en principe s'autofinancer partiellement — est tombé au niveau dérisoire de 4000 francs».

Le Dr V. poursuit M. Miserez, a été immédiatement supplanté par un hygiéniste ambitieux qui dominait le service. Il a débarqué dans le canton avec des notions élémentaires de français et n'a pas été capable de s'imposer. Le choix de la personne n'était donc pas bon et l'on peut s'interroger sur la procédure qui y a conduit. En effet, profitant du laxisme des responsables de la fondation, c'est l'hygiéniste industriel F. qui a retenu la candidature de V., la plus conforme à ses intérêts; c'est F. encore qui aurait écarté sans se référer à personne la candidature de spécialistes valables. «Cette expérience déplorable montre que le choix des animateurs de la médecine du travail et de l'hygiène industrielle, dont le rôle dans le canton devrait être important, ne devrait plus être laissé aux organes actuels de la fondation».

«Contrairement au Conseil d'Etat, enchaîne M. F. Blaser, nous sommes convaincus que la situation actuelle ne découle pas seulement de problèmes de personnes, mais qu'elle est intimement liée au statut juridique du service. Le principal responsable, c'est le comité de fondation qui, pendant une dizaine d'années, a défendu l'indéfendable. Nous

sommes également inquiets de voir le Conseil d'Etat prendre déjà des options pour une restructuration du Service de médecine du travail, anticipant sur les décisions que le Grand Conseil pourrait être amené à prendre à la lumière de deux projets de loi qui lui sont actuellement soumis à ce sujet. Quelles que soient les décisions, rien n'empêchera d'ailleurs le pop de lancer, le cas échéant, une initiative pour obtenir la cantonalisation de la médecine du travail qu'il réclame depuis longtemps».

Le conseiller d'Etat Pierre Dubois, qui a récemment succédé à M. René Meylan à la présidence de la Fondation de la médecine du travail, rappelle en préambule «solennellement» qu'il n'y a pas eu de licenciements «ni dans la forme ni sur le fond». Les deux collaborateurs dont on s'est «séparé» ont parfaitement admis que les problèmes posés à la médecine du travail ne pourraient trouver de solution qu'en changeant les hommes: «Il est évident qu'ils n'ont pas admis cette solution de gaieté de cœur. Mais aucun grief ne leur a été fait ni quant à leurs compétences, ni quant à leur honorabilité. Il était simplement préférable de se quitter à l'amiable».

Selon le chef du Département de l'industrie, les qualifications et les titres du Dr V. étaient conformes à ce qui était demandé. Le rôle de l'hygiéniste dans le choix du médecin? Il est évident que la procédure n'est pas consignée dans des procès-verbaux. On a toutefois découvert voici deux mois officiellement qu'un médecin du travail suisse de grande renommée avait bel et bien postulé sans jamais obtenir de réponse! De là à penser que l'hygiéniste F. a «égaré» cette offre volontairement, M. Dubois pense qu'on ne peut objectivement l'affirmer. Vrai également que le Conseil de la fondation a exigé deux enquêtes sur les activités du Dr V. fin 1979 et début 1980, dans le cadre d'un contrôle dit «normals». Le bilan du Dr V. n'est toutefois pas négatif puisqu'on peut mettre à son actif différents travaux, dont des enquêtes sur les effets nocifs des pesticides, du bruit, des produits à base d'époxy, une certaine instruction pratique et quelques petits examens. Enfin, si la permanence de la médecine du travail a été déplacée de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel, c'était pour regrouper les services.

Dès le mois de décembre, le Grand Conseil sera d'ailleurs appelé à statuer sur le sort de la médecine du travail. (L)

Sur le bureau du Conseil d'Etat

Pollution de la partie neuchâteloise du lac de Bière

L'Etat de Neuchâtel accomplit de louables efforts en vue d'éliminer les algues qui envahissent les rives de notre lac. En revanche, la partie neuchâteloise du lac de Bière est laissée dans un état d'abandon qui ne saurait réjouir les habitants de la région et les nombreux touristes qui résident dans les campings voisins.

Le Conseil d'Etat ne pourrait-il pas veiller à ce que cette modeste surface des eaux neuchâteloises ne se transforme pas progressivement en un cloaque fort peu attrayant?

Question C. Borel (soc)

récolte émanant du Département de l'agriculture.

La production étant soumise obligatoirement au contrôle de la qualité, les attestations officielles de sondage suffisent amplement pour établir un bilan.

Dès lors, la procédure de déclaration de récolte, ne réclamant d'ailleurs pas de justificatif, ne pourrait-elle pas être abandonnée?

Il en serait une tâche de moins pour les services cantonaux et communaux concernés.

Question M. Girard (lib)

NEUCHÂTEL

Droit de recours en faveur des associations de protection des sites

Dans le cadre de la loi sur la protection de la nature et du paysage, treize cantons ont octroyé un droit de recours aux organisations de protection des sites. Prenant en considération l'intérêt d'en faire de même dans le canton de Neuchâtel et le fait que la création d'un Tribunal administratif faciliterait la pratique de ce droit de recours, les députés soussignés demandent au Conseil d'Etat de bien vouloir procéder à une étude à ce sujet et soumettre des propositions au Grand Conseil.

Motion J. Steiger (pop)

Déclaration de récolte

Chaque année, les propriétaires de vignes sont astreints à remplir, au lendemain des vendanges, une déclaration de

Remise du Prix Paul Budry à une Neuchâteloise

La Fondation Paul Budry a remis le «Prix Paul Budry 1980» à Mme Lucette Junod, de Neuchâtel — une ancienne Chaux-de-Fonnière — (pour «Les grands champs»), et à M. Michel Salamin, de Sierre (pour «Le clergé et la vie religieuse dans le Valais napoléonien»), au cours d'une cérémonie qui a eu lieu mardi soir à la «Maison Pro Arte», à Saint-Saphorin.

Décerné tous les deux ans pour rappeler la mémoire de l'écrivain vaudois, le Prix Paul Budry a été décerné cette année «ex aequo» à Lucette Junod et à Michel Salamin, qui reçoivent chacun trois mille francs.

Voilà autres informations neuchâteloises en page 11

EXPOSITION NOEL SAINT-IMIER

SALLE de SPECTACLES du 19 au 23 nov.
 19, 20, 21 nov. 17.00-21.30
 samedi 22 nov. 14.00-21.30
 dimanche 23 nov. 14.00-18.00

TOMBOLA GRATUITE
 Tirage tous les soirs à 21.00 de 3 bons d'achat
 Valeur: Fr. 50.-, 30.-, 20.-

A Saint-Imier vous trouvez tout ce que vous voulez !

Entrée libre - Vente directe
 AU RESTAURANT: vendredi et samedi
 Animation - Orchestre - Danse

Création: Publi-CITE
 Réalisation: ASSA

JOCKEY
 Pyjama / Homedress

Peignoirs, pyjamas, chemises de nuit, sous vêtements

Notre force:
CHOIX - QUALITÉ - PRIX

Wolfender

ST - IMIER

Le spécialiste de la belle confection

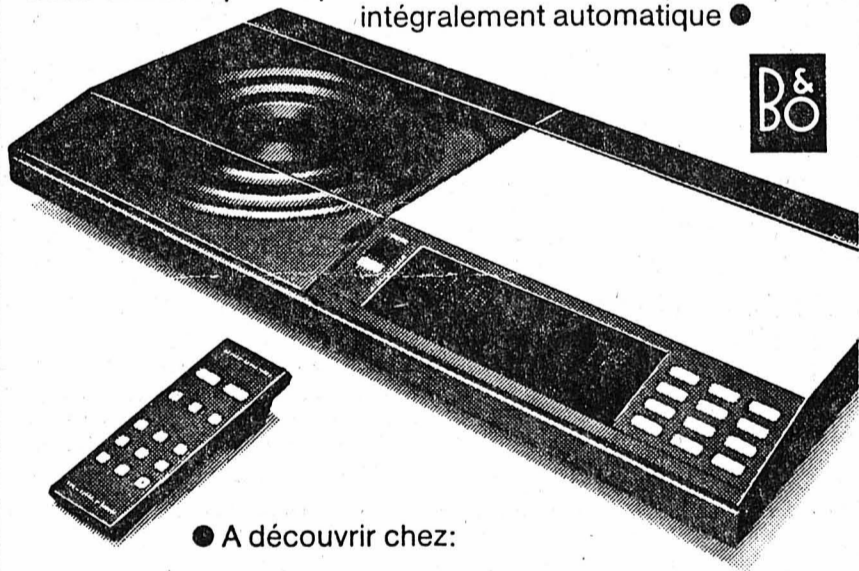
SERFICO

M. F. Bourquin,
 rue du Midi 13,
 tél. 039/41 15 05

Comptabilité, gérances immobilières, recouvrement de créances, déclarations d'impôts.

Bang & Olufsen à la pointe du progrès

- Beocenter 7000 - Triocentre pensant - le nouveau défi de Bang + Olufsen
- Tous les composants télécommandés et programmables grâce aux microprocesseurs
- FM-OM-OL - 2x75 W de puissance musicale
- Tape-deck aussi élaboré que simple à utiliser
- Tourne-disques intégralement automatique



● A découvrir chez:



Durant cinq jours à l'Expo de Noël, démonstration de nos nouvelles chaînes. Durant toute l'année notre studio Hi-Fi vous attend à Courtelary.

Depuis 25 ans à votre service



Annonces Suisses SA ASSA
 Saint-Imier

Tél. 039/41 48 38

Librairie-Papeterie

Nadia Huguenin

Dr Schwab 8, tél. 039/41 26 86

Vendredi 21 novembre de 17 h. à 21 h. 30 Simone Oppliger dédicacera son livre
Quand nous étions horlogers

News automne 80

JVC

La marque innovatrice



VHS Vidéo



Haute Fidélité

présentés par:

ÉLECTRO SERVICE

Radio - TV - HiFi - Vidéo

Jean-Daniel JUNOD

Rue Basse 14, 2610 Saint-Imier, tél. 039/41 37 41

SABA - KENWOOD - MITSUBISHI - AKAI - PIONEER NAKAMICHI



Garage et Carrosserie

Fiorucci & Cie,
 Saint-Imier, tél. 039/41 41 71

Encore une première à l'Expo de Noël, les dernières créations de VW-AUDI

GOLF 5 vitesses

PASSAT, entièrement nouvelle



AGENCE OFFICIELLE



Saint-Imier — Salle de Spectacles — Pendant l'Exposition de Noël

EXPOSITION SUR L'ÉNERGIE

Économie d'énergie
 Présentation audio-visuelle

ÉNERGIE DE REMPLACEMENT
 Démonstration d'une pompe à chaleur panneau solaire, etc.

Isolations thermiques
 Matériaux et procédés

Société des Forces électriques de la Goule

Services Techniques de La Municipalité

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Dans le cadre des manœuvres du corps d'armée de campagne 1
Neuchâtel bombardé: des dizaines de blessés



Effervescence, hier, à Champ-Coco.

9 h. 47. Neuchâtel vit son train-train quotidien. Une minute plus tard, toutes les sirènes de la ville se mettent en marche. Des avions ennemis sont repérés. La Radio romande lance un appel à l'ensemble de la population. A 10 heures, c'est le bombardement. Le secteur de la gare est touché de même que le périmètre délimité par les Jeunes rives, le hangar des trams, le Château et Le Chanet. A Champ-Coco, plusieurs maisons sont en feu. Les blessés se comptent par dizaines. La protection civile, la PA et un groupe hôpital sont engagés. Tel est l'exercice de défense générale qui s'est joué hier par la zone territoriale 1 et plus particulièrement par l'arrondissement territorial 16 dans le cadre des manœuvres du corps d'armée de campagne 1.

C'est la première fois qu'un semblable exercice se déroule dans le cadre de manœuvres de troupes combattantes. C'est la première fois aussi que la plupart des moyens mis en œuvre ont été réels. L'aviation a survolé la ville, les sirènes ont fonctionné. La Radio romande s'est prêtée au jeu. Le feu a été bouté à plusieurs maisons. Enfin, des civils et militaires, une centaine au total, ont joué le rôle de blessés. Pour faire plus vrai encore, on a allumé de très nombreux fumigènes. De loin, Neuchâtel ressemblait vraiment à une ville sinistrée!

Après le bombardement, 80 hommes de la protection civile ont été engagés. Vu l'ampleur de la catastro-

terrain de cet établissement, un groupe hôpital de la zone territoriale a procédé au triage des blessés. Les plus gravement atteints ont été ensuite conduits par route jusqu'à Yverdon ou à Drogne, d'où ils ont été embarqués à bord de trains sanitaires pour l'Hôpital de Lengnau dans l'Emmental, voyage qui s'est déroulé pendant la nuit. Toute la nuit



Evacuation de «blessés».

phe, 20 minutes après le début de son intervention, elle a fait appel à une compagnie de protection aérienne du bataillon PAI. Celle-ci, composée d'une centaine d'hommes, est arrivée sur les lieux à 10 h. 40. Après une reconnaissance, elle s'est attaquée au sinistre et s'est efforcée de dégager les victimes. Ce dernier travail s'est effectué en étroite collaboration avec les sanitaires de la protection civile et ceux de l'arrondissement territorial 16. Les blessés ont été conduits dans un nid de blessés, situé à proximité du sinistre, puis acheminés suivant leur état au poste sanitaire des Charmettes pour les moins touchés et à l'Hôpital Pourtalès. Dans le sou-

aussi, l'état-major de l'arrondissement territorial 16 et les états-majors civils de défense de la République et canton de Neuchâtel sont restés sur pied de guerre. La plupart des membres du Conseil d'Etat ont participé activement à ces travaux. De l'avis des officiers qui y ont participé, cet exercice a été une réussite. Tout s'est déroulé comme convenu. Les états-majors ont été confrontés à des problèmes qui n'ont pas été, comme dans les exercices précédents, le fruit de l'imagination de la direction de l'exercice. Ils ont pu tirer des enseignements pratiques. Reste à souhaiter que de telles situations ne deviennent jamais réalité.

Suchard-Tobler honore ses fidèles collaborateurs

La direction générale de Suchard-Tobler a réuni tous les collaborateurs du groupe ayant atteint cette année 25 ou 40 ans d'activité.

Sur les 22 «jubilaires», entourés de

la direction générale et les directeurs de département, 3 ont atteint 40 ans et 19 totalisent 25 ans de service, soit tous ensemble 595 ans d'activité. Venant des régions de Berne, Neuchâtel et, pour le service externe, de différentes contrées du pays, tous se sont rencontrés à Serrières. En autocar, par un chaud soleil automnal, les vignobles et les campagnes ont été traversés pour gagner une auberge en terre vaudoise.

M. Parel, directeur général, s'adressa en termes chaleureux aux «jubilaires». Il souligna l'utilité de la contribution personnelle de chacun et l'importance d'un noyau de fidèles et dévoués collaborateurs. Il fit également remarquer que cette rencontre était la première réunissant les personnes de toutes les entreprises du groupe Suchard-Tobler fusionné l'an dernier. Cette mutation est maintenant opérée et, grâce à beaucoup de bonne volonté, elle fonctionne normalement.

Le retour, par les Hauts du Jura, fut un enchantement pour les yeux et se fit dans une ambiance de fête.

**Les manœuvres vues par les yeux des civils
La guerre démolit.. les habitudes**

— Peuvent pas aller ailleurs faire leur tourniquet!

Tôt hier matin, les gens qui ont l'habitude de lire tranquillement leur journal en buvant un café ont été dérangés par des bruits assourdissants, les avions sillonnaient le ciel et leur passage faisait trembler les murs.

— Tiens, la sirène se met en branle, c'est donc le premier samedi du mois?

Nullement, les horloges marquaient 9 h. 58 et le calendrier était arrêté à un mercredi.

— Mais je vais chez moi pour dîner, laissez-moi passer!

Pas de favoritisme: les habitants des quartiers extérieurs qui travaillent en ville et prennent leur automobile pour effectuer le trajet à midi devaient visiter la région avant de gagner leur appartement: tout le centre était gardé militairement, des rues interdites à la circulation, notamment l'Ecluse.

— Oh! les jardiniers ne pourraient donc pas aller brûler les feuilles plus loin, quelle fumée!

La fumée persista, les flammes énormes ne mangeaient pas des végétaux, mais des matériaux à la gare, près du port, en direction de Vauseyon.

— Non, mais, les gamins se croient au premier août avec leurs pétards!

Les détonations étaient provoquées par des adultes qui, pourtant, ne s'amusaient nullement.

Les manœuvres militaires ont, hier, démolit les habitudes des personnes non mobilisées. Toutefois, après rouspétances, un certain intérêt se manifesta chez les civils qui suivirent les opérations en ne ménageant ni leurs remarques ni leurs critiques.

Le théâtre principal se situait à Prébarreau, dans le vallon de l'Ecluse, transformé en véritable champ de bataille au début de l'après-midi.

Des maisons, appelées à disparaître pour la construction de la N5, étaient en flammes, les murs s'écroulaient, une fumée âcre et dense se dégageait. Bien qu'aimant la chaleur, nous avons préféré gagner les premières loges, le long du Chemin du Petit

Pontarlier qui surplombe Prébarreau, occupées déjà par des centaines de personnes.

Le spectacle était à la fois hallucinant et grandiose: des centaines d'hommes vêtus de blanc, tels des fantômes, couraient parmi les débris pour arracher des victimes transportées sur des brancards. Des casques jaunes se déplaçaient également, actionnant des pompes pour tenter d'éteindre les multiples foyers.

Pour corser le programme, des détonations se produisaient à intervalles rapprochés, des incendies se rallumaient un peu partout.

Des gosses suivaient l'exercice près de nous:

— Tu as peur?

— Non, c'est un exercice et les blessés, c'est du bluff.

— Tu seras soldat quand tu seras grand?

— Bien sûr, mais je ferai des grades. Mon oncle, qui est capitaine, mange mieux que mon frère qui n'est que soldat...

— Et toi?

— Moi? Je veux conduire un hélicoptère, comme celui qui fait des tours sur la ville depuis ce matin.

Que pensaient les adultes? Les avis étaient partagés.

— C'est peut-être utile pour la formation des soldats, mais un tel exercice doit coûter bien cher. Quant aux avions, ils ont certainement utilisé le contenu de plusieurs centaines de citernes géantes aujourd'hui. Ne vivons-nous pas une époque de restrictions?

— Pourquoi penser à l'argent dans un moment pareil? Imaginons plutôt ce que vivent les peuples qui sont réellement en guerre, dont la ville est complètement rasée par les bombardements, comme le sont les maisons qui flambent près de nous. Prions pour que la Suisse ne connaisse que des exercices militaires, même s'ils vident les caisses fédérales, cantonales et communales!

Dès la tombée de la nuit, Neuchâtel retrouva son calme. Et les manœuvres ne démoliront plus les sacrées habitudes des habitants!

RWS

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Les Geneveys-sur-Coffrane vivent leur 11e «Semaine campagnarde»



(Photo Schneider)

Les expositions commerciales se suivent et ne se ressemblent pas. Celle qui a été inaugurée hier en fin d'après-midi dans l'annexe de l'Hôtel des Communes des Geneveys-sur-Coffrane sort de l'ordinaire. Son nom déjà fleure bon le Val-de-Ruz: «Semaine campagnarde». Sa présentation originale, la diversité des produits présentés par seize exposants ou entreprises font de cette manifestation un endroit où l'on se sent bien.

Avant de laisser leurs visiteurs parcourir les stands, les organisateurs ont donné la parole à M. Laurent Baillod, leur président, ainsi qu'à M. Hélibert Jeanrenaud, président de commune. Tous les deux ont relevé le succès obtenu par les dix éditions précédentes et se sont déclarés convaincus que la nouvelle «Semaine campagnarde» obtiendra elle aussi de bons résultats.

Les commerçants des Geneveys-sur-Coffrane ont voulu montrer à la population du village du Val-de-Ruz et des autres districts que les magasins de détail peuvent survivre face aux grandes surfa-

ces, pour autant qu'ils offrent des marchandises et des prestations de qualité.

Un effort particulier a été porté sur la présentation. Nous conseillons aux personnes soucieuses de leur tour de taille de fermer les yeux en entrant dans la grande salle: un boucher-traiteur expose des merveilles, toutes plus alléchantes les unes que les autres, originalement présentées sous d'immenses sphères de verre. On ne peut résister à de telles tentations, tentations que l'on retrouve du reste partout dans les autres stands: radios, télévisions, mode, fleurs, appareils ménagers, machines à coudre, articles de sport, livres, jeux, montres, literie, vins.

L'animation est créée par des démonstrations de maquillage et des dégustations au domaine du fromage. On trouvait naturellement aussi un buffet avec des spécialités campagnardes.

En soirée, les sociétés du village se produiront: fanfaristes, accordéonistes et chanteurs.

Les commerçants de cette «Semaine campagnarde» des Geneveys-sur-Coffrane méritent une grande audience. Ce sera certainement le cas jusqu'à ce que les portes se ferment dimanche en fin d'après-midi. (rws)

VAL-DE-TRAVERS

Buttes: films de montagne

Comme c'est devenu une tradition depuis trois ans, la section Chasseron du Club alpin organise un festival du film de montagne.

Trois moyens métrages seront présentés vendredi à la salle du collège de Buttes par le guide de montagne René Mayor.

Le programme comporte les films suivants: «Température d'ébullition» (Pologne) d'Andrzej Zajackowski; «Impression solo» (Suisse) de Willy Dinner et «Opération suivie au Huascarán» (France) de Nicolas Jaeger.

Le premier, en dépit de son titre évoquant un volcan en éruption retrace

tout simplement une expédition himalayenne! Le cinéaste dépeint avec sensibilité les difficultés qui peuvent surgir sur le plan humain entre les membres de la même expédition qui se trouvent dans ces conditions de vie difficile.

Le second décrit une escalade solitaire de la face ouest de la Cima Grande de Lavaredo; on procède dans cet ouvrage à une véritable introspection de l'âme du grimpeur.

Enfin, le dernier, constitue un hommage posthume au regretté Nicolas Jaeger, tragiquement disparu au printemps dernier lors d'une ascension en solitaire au Lothsé, le grand sommet satellite de l'Everest. (sp-jjc)

Voir autres informations neuchâteloises en page 31

Décès dans le Val-de-Ruz

Le 18 novembre, Salchi Charles Ernest, né en 1893, époux d'Alice Ida, née Gaffner, domicilié à Villiers.

16e CHAMPIONNAT ROMAND DE PATINAGE ARTISTIQUE

Patinoire des Mélèzes – La Chaux-de-Fonds

vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23 novembre 1980

PROGRAMME GÉNÉRAL

Vendredi

de 12 h. à 19 h. Figures (Juniors)

Samedi

de 7 h. à 10 h. 30 Figures (Seniors A et B)

de 9 h. à 10 h. 30 Figures (Cadets)

de 14 h. 40 à 18 h. Programmes courts (toutes catégories)

Dimanche

de 11 h. à 17 h. Programmes libres (toutes catégories)

Prix d'entrée:

vendredi gratuite
samedi gratuite
dimanche adultes Fr. 5.-
enfant Fr. 3.-

Organisation:

Club des Patineurs de La Chaux-de-Fonds



Groupe de compétition de patinage artistique du club des Patineurs de La Chaux-de-Fonds. (A gauche M. Perren le célèbre professeur du champion olympique John Curry et à droite Mlle P. Renz, professeur du club).

Dimanche à 17 h.: Ballet de gala par le club au complet. Il sera dirigé par le professeur Perren avec la collaboration de Mlle P. Renz. Nul doute que ce ballet sera le clou de ces championnats.

Mettez en boîte les championnats! avec

RADIO TV STEINER

2 exemples



en Vidéo

avec l'ensemble portable JVC, Système VHS. (HR 4100 + GX 77)
Magnétoscope portable avec accumulateur incorporé. Fonctionne aussi sur batterie auto et secteur avec l'adaptateur. Enregistre l'image et le son, avec doublage. Pause et recherche. Dim. 33,8 x 13,7 x 32,8 cm. Poids 7,5 kg.

Caméra vidéo couleur légère (1,7 kg). Objectif 1,4 à changement de focale électrique rapport 6,2:1 avec macro. Commande automatique et manuelle du diaphragme avec compensation contre-jour. Commande automatique de l'équilibrage du blanc. Dimensions 8,25 x 24,25 x 28,5 cm. Poids 1,7 kg.

magnétoscope **2'590.-**

caméra **1'950.-**



en Film ciné

avec la caméra Sankyo EM 30XL, prête en 3 mouvements: chargez 1 cassette, mettez le sélecteur de cadence sur le chiffre vert, l'exposition sur le chiffre vert, la bague de l'objectif en zone vert, çà y est: vous êtes prêt à filmer, votre caméra est automatiquement prête.

Et vous pouvez aussi la régler manuellement. Objectif 1,2/10-30 mm Zoom 3 fois avec macro, très lumineux pour filmer en lumière ambiante. Viseur avec toutes les informations.

Caméra Sankyo EM 30XL **298.-** **

**avec 1 film S8 gratuit sur présentation de cette annonce

Venez les voir et les essayer sous les arcades:
53 Léopold-Robert chez votre spécialiste, à La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds
53, Avenue Léopold-Robert

(039) 23 42 42

RADIO TV STEINER

LA SUISSE Générale
Assurances

Votre partenaire pour TOUTES
les assurances

LA SUISSE Générale
Assurances

Agent général:

Pierre-A. BÔLE, avenue Léopold-Robert 58 – Téléphone (039) 23 09 23 – La Chaux-de-Fonds

• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

Régulation de la demande de construction Le gouvernement bernois prend des mesures

Le Conseil exécutif du canton de Berne a pris une série de mesures qui doivent contribuer à équilibrer le degré d'occupation et l'évolution des prix dans la construction. Ces mesures servent à équilibrer la demande et s'appliquent à toute l'activité de construction de l'Etat ainsi que, par analogie, aux projets de construction subventionnés par l'Etat, pour autant que rien ne s'y oppose du

point de vue juridique, des exigences du développement économique et de la politique régionale ou pour des raisons particulières.

Les mesures prévoient d'appliquer des critères plus sévères dans l'appréciation du besoin par les demandeurs et les directions compétentes. En outre, une réserve de projets de construction mobilisable à bref délai, prêts à l'exécution, doit être à disposition, ceci pour tenir davantage compte de la situation du marché du bâtiment dans la fixation des dates auxquelles les travaux doivent commencer. Les contrats d'entreprise doivent être conclus aussitôt que possible et ils doivent fixer de manière précise

les délais d'exécution. Le respect strict de ces délais doit permettre aux entreprises de planifier l'utilisation rationnelle de leurs capacités de travail.

Le but de ces mesures est d'épuiser les possibilités limitées d'une attitude acyclique des pouvoirs publics et de contribuer ainsi à réduire des manifestations accessoires de la situation conjoncturelle. Si pendant les années de récession le bureau des constructions a pu mettre rapidement sur le marché un volume de constructions préparé d'avance, qui a contribué de manière évidente à une stabilisation de la situation reconnue dans le public, il s'agit maintenant d'accomplir la même tâche en sens inverse. (ats)

Veaux d'élevage: tests dans des laboratoires bernois

Afin de faire le point sur une éventuelle utilisation illicite d'hormones dans l'élevage des veaux, l'Office vétérinaire du canton de Berne a, en accord avec l'Office vétérinaire fédéral, ordonné des prises d'échantillons dans trois abattoirs bernois. Les inspecteurs des viandes sélectionnent à cet effet, conformément aux instructions reçues, des animaux particulièrement bien développés (jugés suspects). Jusqu'ici les analyses des prélèvements d'urine faits sur 24 veaux d'abattage ont révélé des traces d'hormones synthétiques dans deux cas seulement. Une enquête pénale est en cours. D'autres prélèvements seront encore effectués. (oid)

Viande de veau

Le Cercle agricole du Jura bernois communique:

Dans notre pays comme ailleurs, chaque jour apporte sa part d'informations faisant état de manquements, de malhonnêtetés, dont se rendent coupables une minorité de citoyens. Jusqu'ici, l'agriculture avait généralement été, sur ce plan, épargnée.

Aujourd'hui, quelques engraisseurs de veaux se sont laissés tenter à traiter leurs veaux avec des hormones. Ils sont certainement peu nombreux, mais ils ont rendu un bien mauvais service à l'agriculture et méritent d'être démasqués et punis. Le Cercle agricole condamne de tels agissements.

La grande masse d'agriculteurs honnêtes ne doit pas subir de la part des consommateurs un boycott qui injustement la frapperait. Notre région du Jura bernois aux petites exploitations de type familial est et doit rester le fournisseur d'une viande saine, appétissante et que chaque ménage peut consommer en toute confiance.

Le CAJB lance un appel pour que la ménagère ne cède pas à une crainte injustifiée devant la conduite à renoncer à l'achat d'une viande de veau saine. En effet, les engraisseurs de notre région en livrant leurs animaux aux bouchers sont prêts à fournir une attestation écrite donnant toutes garanties. (comm.)

mémento

SAINT-IMIER

La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.

Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30.
Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. anon.): tél. 41 12 18.

COURTELARY

Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.
Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomon (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58.
Services techniques et permanences eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municip.: tél. 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
Pharmacies: H. Schneeberger 032/97 42 48; J. von der Weid, 032/97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

DISTRICT DE COURTELARY

Elections municipales à Corgémont

Les candidats sont connus

Bien que le délai pour le dépôt des listes pour les élections municipales des 28, 29 et 30 novembre soit fixé au lundi qui précède l'ouverture du scrutin, les principaux partis ont déjà effectué cette opération.

Actuellement, on se trouve en présence de deux listes de candidats pour le Conseil municipal par le système proportionnel, et deux autres listes également pour les postes soumis au vote par le système majoritaire.

Sont en compétition: une liste No 1 intitulée Groupement des partis (Parti radical du Jura bernois, Parti socialiste du Jura bernois, et Union démocratique du centre). Les sept candidats de cette liste sont MM. Daniel Klopfenstein (udc, ancien), Gilbert Leutwiler (prjb, ancien), Willy Liechti (psjb, ancien), Pierre Jäggi senior (udc, nouveau), Michel Junod (udc, nouveau), Fernand Moser (prjb, nouveau), Ernest Zurcher (psjb, nouveau).

La liste du système majoritaire du Groupement des partis comprend: maire, M. Fernand Wirz (ancien); vice-maire, M. Charles Brandt (nouveau); président des assemblées, M. Emile Hugi (ancien); vice-président des assemblées,

M. Rudolf Jäggi (ancien); deux vérificateurs des comptes, MM. Charles-Edgar Petermann (ancien) et M. Bruno Ulrich (ancien); deux suppléants-vérificateurs, Mme Yolande Feusier (ancienne) et M. Didier Paroz (nouveau).

Unité jurassienne se présente sous la liste No 2. Les candidats pour l'élection par le système proportionnel sont: Mme Paulette Giauque (nouvelle), MM. Pierre Amstutz (nouveau), Jean-Guy Berberat (nouveau), David Gigon (ancien), Christian Merkelbach (psa, nouveau), Roger Siegrist (psa, nouveau), Joël Zurcher (nouveau).

La liste majoritaire d'Unité jurassienne se présente ainsi: vice-maire, Mme Marie Patthey (nouvelle); présidence des assemblées, M. Pierre Giganet (nouveau); vérificateur des comptes, MM. Charles-Edgar Petermann et Bruno Ulrich (anciens). (gl)

DISTRICT DE MOUTIER

TAVANNES

Renard enragé

Appel de la police cantonale

La police cantonale de Tavannes communique que dimanche 16 novembre, dans le courant de l'après-midi, un chat au pelage à quatre couleurs s'est attaqué à une dame au col de Pierre-Perthus. En fin d'après-midi, la bête a été abattue dans la région de Sous-le-Mont, alors qu'elle avait un comportement agressif. L'analyse a révélé que l'animal était enragé.

La police demande à toutes les personnes entrées en contact, de quelque façon que ce soit, avec cet animal, de s'adresser à un médecin. Eventuellement, si des animaux domestiques s'étaient approchés de cet animal, elle prie leur propriétaire de prendre contact avec un médecin et un vétérinaire. Pour tout autre renseignement, on peut s'adresser à la police cantonale à Tavannes. (kr)

Succès de la Bourse aux timbres

Bien organisée par le Club philatélique de Tavannes et environs et ses dévoués animateurs Jean-Pierre Zampieron de Reconvilier et le président André Ackermann, la Bourse aux timbres de Tavannes a connu un beau succès. Les philatélistes, jeunes et moins jeunes, étaient nombreux et les affaires furent bonnes pour amateurs et marchands. (kr)

SAICOURT

Budget presque équilibré

Le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a achevé l'élaboration du budget pour 1981. Il s'avère qu'avec près de 790.000 francs de produits, les prévisions prochaines laissent apparaître un excédent négatif d'environ 5000 francs. L'exécutif a en outre procédé à la nomination de M. Lorin Bandelier, infirmier, domicilié au Fuet, comme nouveau concierge de l'Ecole primaire de Saicourt où il succède à M. Fred Feusier. (gt)

TRAMELAN • TRAMELAN

Près de 1000 participants au concours de «L'Impartial»



Les heureux gagnants ont reçu leur prix des mains de MM. Ryser et Degen qui représentaient «L'Impartial». (photo vu)

Lundi dernier a eu lieu la remise des prix aux vainqueurs du concours organisé par «L'Impartial» et Pro-Voyages

Carnet de deuil

LES REUSSILLES. - On apprenait hier matin le décès de M. Paul Walther Glauser qui s'en est allé après une courte maladie, dans sa 80e année. En son temps M. Glauser avait été agriculteur et avait ensuite abandonné ce métier pour entrer dans un atelier de nickelage à Tramelan. Il travailla aussi pour la maison Egatec. Il avait pris une retraite bien méritée qu'il partageait avec son épouse au Saucy 10. M. Glauser avait été victime dernièrement d'un malaise. Son décès sera vivement senti par sa famille ainsi que par ses nombreux amis qui aimaient toujours discuter avec lui. (vu)

SA dans le cadre de la 15e EX-TRA. C'est dans notre bureau de Tramelan que les six vainqueurs ont été réunis afin de recevoir leur prix des mains de MM. Degen et Ryser qui représentaient «L'Impartial-FAM».

Il a fallu recourir au tirage au sort pour désigner le vainqueur puisque deux personnes avaient trouvé le nombre exact à la question subsidiaire, soit 790. Le sort a souri à M. Michel Jubin, alors que le deuxième prix revenait à la toute jeune Eglantine Gerber, de Mont-Tramelan. Au troisième rang, on trouve M. Francis Meyrat, suivi de M. Claude Giganet, de Mme Daisy Kessler et de Mlle Mariette Gagnebin. Rappelons que le tirage a eu lieu en présence de la police cantonale et que le concours a remporté un magnifique succès. (vu)

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Centre de loisirs des Franches-Montagnes

Projet définitif en vue

Depuis notre dernière information, les architectes du Centre de loisirs ont eu de nombreux contacts avec leurs collègues mandatés par Migros. Ces différentes rencontres ont permis d'harmoniser leurs vues concernant les équipements contenus dans le nouveau catalogue des réalisations, mis au point par le comité du Centre de loisirs.

Lors de leur récente visite à Saignelégier, les architectes de la grande chaîne de magasins se sont rendus sur le futur lieu d'implantation. Le site, à proximité du village, leur paraît favorable. Toutefois la géométrie du terrain disponible (rectangle assez allongé) nécessitera une étude particulière de la disposition des bâtiments. Par la même occasion, ils ont profité de faire une petite excursion dans différents endroits des Franches-Montagnes, pour s'imprégner de l'harmonie architecturale du pays. Cet esprit d'ouverture ne

pourra qu'être favorable à l'intégration dans le paysage de la future construction.

A la demande de plusieurs organisations agricoles franc-montagnardes, le comité du Centre de loisirs a repris l'étude pour la réalisation d'un manège. Vu la structure et la superficie du terrain, il faudra prévoir l'implantation de celui-ci ailleurs.

Selon le programme de travail établi par les deux groupes d'architectes, l'avant-projet, accompagné des devis estimatifs et du budget d'exploitation, sera présenté au comité du Centre de loisirs à fin janvier 1981. Cet avant-projet servira de document de travail et de base de discussion entre les partenaires engagés (comité du Centre de loisirs, Gouvernement jurassien, Direction Migros) pour l'établissement du projet de réalisation. (comm)

LAJOUX

Maire élu tacitement

La dispute qui avait pris naissance dans la commune à propos des élections communales semble être en voie d'être résorbée puisque le Conseil municipal, dans sa dernière séance, a admis l'élection tacite de M. Raphaël Brahier, agriculteur aux Vacheries-de-Lajoux, comme nouveau maire de la commune, en remplacement de M. Norbert Brahier, non rééligible.

Le 30 novembre prochain, le corps électoral sera en outre appelé à désigner le président des assemblées et les six membres du Conseil selon le système majoritaire relatif, c'est-à-dire à un seul tour. L'observation de l'ancien règlement n'aurait réclamé que la désignation de trois conseillers de la série sortante. Le point de vue de l'Etat - selon la loi cantonale - devrait donc finalement prévaloir de manière absolument logique. (gt)

• EN AJOIE •

BRESSAUCOURT

Belle fête d'inauguration à la paroisse

La paroisse catholique de Bressaucourt en Ajoie était en fête ce dernier week-end à l'occasion de la bénédiction du nouveau maître-autel de l'église par l'abbé Jacques Oeuvery, curé de Porrentruy.

Un peintre jurassien expose à Paris

Gérard Bregnard de Bressaucourt, le peintre bien connu, qui fête cette année ses 60 ans, exposera à la Galerie suisse de Paris jusqu'au 20 décembre, ses belles œuvres en compagnie notamment de quelques autres artistes romands. Une douzaine d'œuvres de Bregnard pourront être admirées dans la capitale française. Il y a une trentaine d'années déjà que Gérard Bregnard peint et expose. Il a obtenu déjà une bourse de travail libre du gouvernement du Canada et a séjourné six mois aux USA et au Canada. C'est un peintre par goût qui a envie de découvrir et de s'exprimer. Il a exposé déjà notamment à Bâle, Delémont, Moutier, Bienne, Lausanne, Porrentruy, Genève, La Neuveville, Fribourg, Sornetan, Bellelay, etc. (kr)

• DELÉMONT • DELÉMONT •

Pétition pour un Centre de jeunesse

C'est la forme de la pétition qu'un groupe de jeunes apolitiques a utilisé pour demander aux autorités la création d'un Centre de la jeunesse et de la culture à Delémont. La pétition a été déposée mercredi en fin d'après-midi à la Chancellerie communale. Destinée au Conseil de ville (législatif) avec une copie au Conseil municipal (exécutif), elle a été signée par plus de 4500 personnes (dont plus de 1800 de la ville de Delémont) en moins de quinze jours. Selon les pétitionnaires, la moyenne d'âge des signataires est de 25 ans.

La pétition constate que peu de choses ont été faites pour les jeunes en ville de Delémont, où l'on a ouvert une maison des jeunes de 14 à 18 ans. Au-delà de cette limite d'âge, seuls les établisse-

ments publics sont à disposition de la jeunesse. C'est la raison pour laquelle le groupe demande aux autorités de mettre une maison de la jeunesse et de la culture à disposition, qu'il autogérerait. (ats)

mémento

Service social et Centre puériculture des Fr.-Montagnes: Le Noirmont, rue du Pâquier, 14-17 h. 30, tél. 53 17 66.
La Main Tendue (pour le Jura): tél. 143.

SAIGNELÉGIER

Police cantonale: tél. 51 11 07.
Préfecture: tél. 51 11 81.
Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
Pharmacie Fleury, tél. (039) 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
Service du feu: No 118.
Aide familiale: tél. 51 11 04.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: Renseignements tél. 51 21 51.

COURRENDLIN

Avec les philatélistes

Présidé par M. Maurice Kohler, le Club philatéliste de Courrendlin a tenu son assemblée générale et a fixé sa prochaine Bourse-Exposition au 11 octobre 1981. Il y aura aussi un cours pour juniors dès le mois de janvier alors que la Bourse interclubs des sociétés jurassiennes aura lieu le 11 avril 1981 à Courrendlin. Enfin, le comité a été réélu. (kr)

Studio Coop
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations:

Prix choc

Hits <weekend> du jeudi 20 novembre
au samedi 22 novembre 1980

W 47/807/1P

Pâtes alimentaires

Spaghetti
2 paquets de 500 g **2.10**
au lieu de 3.10



aux œufs frais Gala

Nouillettes à la chinoise
Paquet de 500 g **1.40**
au lieu de 1.85



Slip pour messieurs
100% coton, uni, 1x1, avec ouverture, élastique à la taille, finition Lycra aux jambes, 5 coloris au choix.
Taille S-L, seulement 4.90
Taille XL, seulement 5.50

Maillot pour messieurs
100% coton, uni, 1x1, sans manches, 5 coloris au choix.
Taille S-L, seulement 4.90
Taille XL, seulement 5.50

Action ...c'est bientôt Noël. Profitez-en!

Garnitures de légumes avec chanterelles midi Gastronome
Boîte de 425 g poids égoutté: 280 g **2.30**
au lieu de 2.70

Ananas Mondial
10 tranches
Boîte de 887 g poids égoutté: 350 g **2.-**
au lieu de 2.80

Haricots fins midi Gastronome
Boîte de 425 g poids égoutté: 210 g **3.10**
au lieu de 3.60

Pêches Mondial moitiés
Boîte de 822 g poids égoutté: 510 g **1.60**
au lieu de 1.90

Cocktail de fruits Mondial
Boîte de 822 g poids égoutté: 825 g **1.90**
au lieu de 2.30

Pointes d'asperges Mondial
Boîte de 280 g poids égoutté: 200 g **2.80**
au lieu de 3.60




Hits hebdo 19-25 novembre 1980

Farine fleur
1 kg **1.20**
au lieu de **1.90**



Yogourt Coop
tous les gobelets de 180 g **1.10**
meilleur marché



Knorr Bouillon de bœuf spécial ou bouillon de poule
Emballage de 5 portions = 5 litres **1.80**
au lieu de 2.20



Potages Knorr
6 sortes au choix
1 sachet **0.65**
au lieu de 0.95



Nescoré
pour votre café au lait
Verre de 200 g **6.20**
au lieu de 7.30



Pur miel étranger Floramiel
Verre de 1 kg **4.20**
au lieu de 5.-



Saucisson vaudois
avec instructions de cuisson
300-500 g la pièce **4.90**
500 g



Tomates pelées d'Italie midi
Boîte de 420 g poids égoutté: 280 g **1.50**
3 boîtes, seulement



Coop compte pour qui sait compter!

TAXIS EXPRESS
R. Amez-Droz Service jour et nuit **23 44 23**

LUIGI COIFFURE YVERDON
cherche pour tout de suite
2 coiffeuses
Tél. salon (024) 21 86 36.
Privé (024) 21 45 46. 28735

Grand garage de la ville engagerait
EMPLOYÉE DE BUREAU
pour le secrétariat de son service de vente.
Faire offres sous chiffre DS 28565 au bureau de L'Impartial.

Manufacture de montres et chronomètres
ULYSSE NARDIN
engage pour début janvier 1981 ou à convenir
DAME ET JEUNE FILLE
habiles et consciencieuses, ayant bonne vue pour travaux en atelier.
1 PERSONNE
pour nettoyages 1 heure à 2 heures chaque soir.
Se présenter rue des Jardins 3, 2400 Le Locle
Téléphone (039) 31 56 77 28395

Un apprentissage CFF
18-4961

Aujourd'hui, une course d'école...
...demain, la formation d'un train spécial à préparer.
C'est l'affaire de l'agent du mouvement.
En exerçant ce métier, vous apprendrez à utiliser les techniques les plus modernes et serez en contact avec une foule de gens.
On bouge, on vit, on progresse, aux CFF. Chacun se sent indispensable et l'évolution est permanente.

Les CFF, ça m'intéresse:

J'aimerais recevoir votre documentation gratuite sur la formation d'agent du mouvement.

Nom/prénom: _____
Rue/No: _____
NPA/Localité: _____
Né le: _____ Téléphone: _____
Ecoles suivies: _____

Coupon à renvoyer à: Direction d'arrondissement CFF, Centre d'information professionnelle, Case postale, 1001 Lausanne, Tél.: 021/42 20 00

CORNU & Cie SA
Département bracelets acier, 17, rue Stavay-Mollondin,
cherche pour entrée immédiate ou à convenir
1 POLISSEUR
possédant quelques années d'expérience et habitué à travailler sur une production de haute qualité.
1 OUVRIER
Prendre rendez-vous par téléphone au (039) 23 11 25 28684

ANTIQUITÉS
J. et R. STEUDLER
Au service de
L'ESTHÉTIQUE et de l'AUTHENTIQUE
Ventes — Evaluations — Achats
Du mardi au vendredi, ouvert l'après-midi le samedi tout le jour.
Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase) La Chaux-de-Fonds



Canon

154-A-8010

Canon: la vraie calculatrice. ABM: le vrai prix.

Une vraie calculatrice de poche Canon, avec impression papier et affichage digital. Garantie 1 an, alimentation à piles, pour le fabuleux prix ABM de

85.-

ABM

Qualité à prix raisonnables!

28-44600

La Chaux-de-Fonds:
POD 2000, av. Léopold-Robert

La librairie
Reymond

33, av. Léopold-Robert à La Chaux-de-Fonds a le plaisir d'accueillir

Simone Oppliger
samedi 22 novembre 1980,
de 14 à 17 heures

elle dédicacera son ouvrage

Quand nous étions horlogers

Reporter-photographe au long cours, Simone Oppliger est allée retrouver son pays jurassien. Elle le regarde comme elle le regardait enfant. Le découvre changé. Qu'est-il arrivé? L'incertitude du lendemain, qui toujours a été le sort des horlogers, est devenue pesante. Angoisse de voir disparaître le métier. Ouvriers et patrons sont d'accord là-dessus. Simone insiste. Elle les fait raconter. Elle les regarde et surtout les écoute. Ce livre vous touchera parce qu'il est totalement, humainement vrai.

Un volume broché, au ft 18.5 x 21 cm., de 120 pages avec 94 photos.

Fr. 29.-

Si vous ne pouvez vous déplacer ce jour-là, passez votre commande par téléphone 039/23 82 82 et vous recevrez le livre de Simone Oppliger dédicacé.

26925

HÔTEL DE LA CROIX-BLEUE TRAMELAN

vendredi 21 et samedi 22 novembre 1980 (chaque soir dès 20 h., le samedi dès 16 h.)

grands matchs au loto

Superbes quines de toutes variétés

Société organisatrice:
Harmonie de la Croix-Bleue Tramelan
28686

Point utilitaire pour Fr.590.-seulement???

Oui, cela existe: la SINGER 351 avec bras libre, point utilitaire, accessoires complets et 5 ans de garantie! La Singer 351 ne coûte effectivement que Fr. 590.-



Et cela chez: SINGER

La machine à coudre la plus vendue dans le monde.

154.205.747 * Une Marque de Fabrique de THE SINGER COMPANY

F.W. Klein SA, Centre à coudre Singer
Place du Marché, 2300 La Chaux-de-Fonds, 039/23 35 36

Pour tous vos travaux de petite

MAÇONNERIE CARRELAGE

adressez-vous chez **VOCAT-SGOBBA**,
Beauregard 7, La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039/23 55 26

Prix modérés. 23952

Nous effectuons les révisions et les réparations de tous véhicules utilitaires.

Garage poids lourds, service Scania

J.-B. Beck

2105 Travers
Tél. 038/63 15 10 91-31648

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Demands à acheter

JEU DE JACQUET. Tél. 039/22 56 50. 28659

PEINTURES ET GRAVURES anciennes, suisses ou étrangères. Tél. (039) 23 95 06 dès 12 heures. 28418

POUPÉES, POUpons achetés dès Fr. 100.-. Potagers, poussettes, jouets, accessoires, objets, même miniatures. Avant 1930. Forney (039) 23 86 07 27693

CARTES POSTALES anciennes, neuves ou écrites. Tél. (039) 23 49 88. 91-31637

A vendre

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE Mena-Lux, 4 plaques, état neuf. Canapé 3 places, 2 fauteuils en tissu, forme moderne. Plonge inox 170 x 60 cm. avec un bac et robinetterie. Le tout avantageusement. Tél. 039/26 61 61. 28652

MAQUETTE TRAIN LIMA, 200 x 100 cm. En bois. Cédée Fr. 500.-. Tél. 039/23 78 27. 28836

CHAUFFE-BAINS, à gaz, marque Junkers, avec accessoires. Cause non emploi, peu servi. Bas prix. Tél. (032) 97 45 89. 28687

SKIS «Fan 2000 Blizzard», 2 m. avec fixations. Tél. (039) 23 76 04. 28739

2 LITS métalliques, complets, (Gigogne) à l'état de neuf. Avantageux. Tél. (039) 23 76 10. 28738

Chambres à louer

MEUBLÉES, pour 1 ou 2 personnes, indépendantes, confort. Libres tout de suite. Tél. 039/22 19 75. 28657

GRANDE, INDÉPENDANTE, balcon. Part cuisine et bain. Tél. (039) 22 44 85 28533

Chiens - Chats à donner

CHATON, propre, affectueux, contre bons soins. Tél. 039/31 64 50. 28640

LE LOCLE

Demands à acheter

APPAREIL PHOTO 24 x 36 Reflex, éventuellement Canon AE-1 ou AT-1. Tél. (039) 31 14 13. 91-00611.

L'annonce reflet vivant du marché



SIGG
Concours pour les amateurs de fêtes.

Participez!
Vous pouvez à présent gagner dans notre magasin une monstre partie Raclette-Gril et une foule d'autres prix!

SIGG

votre magasin spécialisé

TOULEFER SA
Place de l'Hôtel-de-Ville
tél. (039) 23 13 71

GROSSENBACHER
Léopold-Robert 4
tél. (039) 22 48 50

NUSSLÉ SA
Grenier 5-7
tél. (039) 22 45 31

SACHS DOLMAR



La nouvelle tronçonneuse Sachs-Dolmar, modèle 133 - 85 cc. complète la gamme de ces machines fiables, inusables, économiques à essence ou électriques.

Nos prix sont toujours compétitifs pour nos articles importés directement grâce au cours avantageux du change

Ecorceuses - Débroussailluses - Taille-haies - Tarières - Découpeuses - Treuils, etc...

Habillement et équipement complet pour bûcherons. Tout le matériel forestier. Catalogue sur demande. Offres et démonstrations sans engagement.

MATÉRIEL FORESTIER MAURICE JAQUET SA

1054 MORRENS/Lausanne
Tél. 021/91 18 61

2042 VALANGIN
Tél. 038/36 12 42

Agents régionaux:

R. Ballmer
LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/22 35 04

F. Jaquet
2114 FLEURIER - Tél. 038/61 10 23

W. Noirjean
TRAMELAN - Tél. 032/97 58 68

Nombreuses autres agences 83-7401

TV COULEUR MULTINORMES

Prix imbattables !



GRUNDIG 8945
PAL-SECAM, grand écran, nouvelle technique, nouveau tube écran, commande à distance.
Reprise ancien appareil
Fr. **2498.-**

PHILIPS 26 C 979, PAL-SECAM, grand écran, commande à distance. Reprise ancien appareil aux meilleures conditions Fr. **2750.-**

SIEMENS 434, PAL-SECAM, grand écran, touche sensor Fr. **1898.-**

PHILIPS 921, PAL-SECAM, commande à distance, écran 42 cm. Fr. **1290.-**

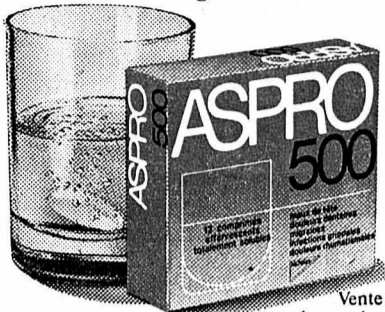
PHILIPS 920, PAL-SECAM, écran 36 cm. Fr. **990.-**

Avec super-garantie
Service après-vente efficace !

REICHENBACH
RADIO — TV — Hi-Fi
Av. Léopold-Robert 70 - Tél. (039) 22 36 21

Nouveau
Contre
la migraine
et les
maux de tête.

Aspro 500 effervescent est entièrement soluble dans l'eau. C'est pourquoi il agit vite et ménage l'estomac.



Action rapide et bien tolérée.

MEUBLES D'OCCASION

- à vendre (parfait état)
- 1 armoire 4 portes
 - 1 armoire 3 portes
 - 1 vitrine noyer pyramide
 - 1 buffet de cuisine
 - 1 table à rallonges avec chaises
 - 1 banc d'angle avec table et chaises
 - 1 commode 4 tiroirs
 - 1 dormeuse en velours
 - 2 fauteuils accoudoirs, skai, sur roulettes, sommier métallique pour matelas crin, grandeur 140/190
 - Matelas divers
- H. Houriet
Hôtel-de-Ville 37
Tél. (039) 22 30 89

En toute saison, L'IMPARTIAL, votre source d'informations

OFFRES D'EMPLOIS



LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

met au concours le poste

d'administrateur de l'Office du travail

Exigences:

- CFC, diplôme, maturité ou titre équivalent
- Expérience professionnelle
- Connaissances de l'industrie et des métiers
- Capacité d'appliquer la législation en vigueur
- Facilités de contact

Traitement:

Classes 4-3-2 de l'échelle des traitements du personnel communal

Entrée en fonction:

A convenir

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées jusqu'au 1er décembre 1980 à M. Francis MATTHEY, Président du Conseil communal, Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, auprès duquel on peut obtenir les renseignements complémentaires souhaités.



Entreprise mondialement connue dans le développement et la fabrication de divers produits à partir du corindon (rubis-saphir) ou d'autres matériaux durs

LES BRENETS

cherche un ingénieur ETS ou niveau équivalent comme

CHEF de FABRICATION

Le candidat doit avoir une bonne pratique des problèmes d'usinage et d'organisation de la production ainsi que des aptitudes au commandement.

Des connaissances de l'usinage des matériaux durs seraient souhaitées.

Age: entre 30 et 45 ans.

Conditions sociales et avantages qu'un groupe important offre à ses collaborateurs.

Faire offre avec curriculum-vitae à:

SEITZ S.A.

Service du personnel, 2416 Les Brenets

Une entreprise affiliée à Pierres Holding SA

28-12161

QUI SORTIRAIT

à petite entreprise de la place

TRAVAUX DIVERS D'ATELIER ?

Faire offres sous chiffre AS 28614 au bureau de L'Impartial.

MOTOS DE CROSS GS KTW

Présentation et essais

samedi 22 novembre dès 13 h. 30, piste d'entraînement du «Rogneux», Bullet

Tous les modèles

Agence officielle

F. Thevenaz Garage

1451 Bullet, tél. 024/61 25 64

Comme de coutume pour l'achat d'une moto neuve une entrée gratuite (Fr. 300.-)

valable 1 année à la piste d'entraînement.

AVIS OFFICIEL



Votation fédérale

des 29 et 30 novembre 1980

sur les 4 arrêtés fédéraux concernant l'emploi de la ceinture de sécurité et le programme d'économies (droits de timbre, régie des alcools, régime du blé).

Les textes explicatifs de ces arrêtés fédéraux ont été envoyés à tous les électeurs. Des exemplaires en français, allemand et italien sont à disposition à la Police des habitants et dans les bureaux de vote pour les personnes qui en feront la demande.

BUREAU DE VOTE

Les bureaux de vote du Centre (rue Jaquet-Droz 23), du collège des Forges et du collège de la Charrière, seront ouverts samedi 29 novembre de 9 à 18 heures et dimanche 30 novembre de 9 à 13 heures.

VOTE ANTICIPÉ

Les électeurs et électrices peuvent voter par anticipation au Bureau de la Police des habitants, Serre 23, du mercredi 26 novembre au vendredi 28 novembre et en dehors des heures de bureau au Poste de Police, Place de l'Hôtel-de-Ville. Les personnes absentes de la localité peuvent voter par correspondance en faisant la demande par écrit au Bureau de la Police des habitants, ceci seulement pour les électeurs se trouvant en Suisse.

VOTE DES MALADES

Les malades et les infirmes qui désirent que leur vote soit recueilli à domicile, doivent en faire la demande au Bureau électoral de leur circonscription ou à la Police des habitants, tél. 029/21 11 15.

PLACES DE STATIONNEMENT

Des places de stationnement sont réservées aux électeurs devant le bureau de vote du Centre et dans la cour du collège des Forges. La durée de parcage est limitée au temps nécessaire pour exercer leur droit de vote.

Les électeurs se rendant à la Police des habitants pour voter par anticipation, peuvent parquer leur voiture en zone bleue au sud de l'Hôtel communal, Serre 23.

28494

Police des habitants.

Hits - waro + AMARILLO

Actions dès jeudi 20.11.80

Châteauneuf-du-Pape 1979
appellation contrôlée

7,5 dl

~~7.75~~

Yves St. Laurent
Vaporisateur Eau de toilette

30 ml

18.-

~~9.90~~

Arpège Parfum

10 ml

60.-

~~30.-~~

Huile de tournesol Dorina

1 litre

~~4.65~~

~~3.95~~

Noisettes

entières	moulues
200 g 2.- 1.80	200 g 2.20 1.95

~~1.10~~

Amandes

entières	moulues
200 g 2.20 1.95	200 g 2.40 2.15

Margarine Planta 2x250g

seulement ~~2.-~~ 2.75

Café Viennois Mercure

500 g

~~8.40~~

~~7.65~~

Haricôts Roco moyens

2x460g Poids égoutté

seulement ~~4.50~~ 4.50

100 g - 4.9

Potages Knorr

Pois jaunes au lard, Poule aux pâtes, Florida, Célestine, Parmentier, Graziella, Cœur d'avoine, Crème de bolets

sachet ~~85~~ 7.65

Dentagard Dentifrice

115 g

~~3.50~~ 2.60

44-13090

Meister Proper

2 litres

~~7.50~~ 6.50

Softlan

4 litres

~~6.95~~ 5.90

Comme entrée au dîner traditionnel des conseillers fédéraux Horlogerie, examens médicaux, Radio 24

Brève séance, hier, au Conseil fédéral mais tout de même un menu fort varié: avant de se rendre à son dîner traditionnel avec les anciens conseillers fédéraux, le gouvernement a eu le temps d'adopter trois messages à l'intention des Chambres. Il propose de proroger de 10 ans le contrôle officiel de la qualité des montres suisses, de réviser totalement le règlement des examens fédéraux des professions médicales et d'accepter une indemnité globale que le Zaïre verse aux Suisses touchés par des mesures de nationalisation. M. Léon Schlumpf a informé ses collègues sur les plus récents développements dans l'affaire de «Radio 24» alors que M. Kurt Furgler leur a annoncé qu'il avait refusé la présidence de l'Union européenne des démocrates-chrétiens. Enfin, le gouvernement a répondu à une trentaine d'interventions parlementaires.

L'actuel arrêté sur le contrôle de la qualité dans l'industrie horlogère suisse arrive à échéance fin 1981. Le Conseil fédéral propose de le prolonger de dix ans, car, dit-il, ce système contribue au bon renom des montres suisses. (Voir en page économique).

EXAMENS MÉDICAUX

Si le Parlement accepte les propositions du Conseil fédéral, les examens fédéraux des professions médicales – médecin, médecin-dentiste, médecin-vétérinaire et pharmacien – seront réglés par quatre ordonnances séparées. Notons qu'en ce qui concerne les examens pour médecins, ceux-ci prévoient des épreuves non seulement sur les connaissances et le savoir-faire technique du candidat, mais aussi sur son comportement face au patient.

AUCUNE PRESSION DANS L'AFFAIRE SCHAWINSKI

Le Tribunal administratif de la région de Milan a rejeté hier un recours de M. Roger Schawinski, directeur de «Radio 24», contre la décision des PTT italiens de faire cesser les émissions de cette société. La Suisse n'étant pas partie dans cette affaire, le Conseil fédéral a été informé comme tout le monde de ce jugement, c'est-à-dire par la presse. Il en a

parlé en cours de séance pour constater une nouvelle fois qu'il était déplacé de parler de pressions ou même de chantages que la Suisse aurait exercés à l'encontre de l'Italie dans cette affaire. Le département de M. Léon Schlumpf, celui des transports, des communications et de l'énergie, a toujours soutenu – aussi bien à l'égard de M. Schawinski qu'à l'égard des autorités italiennes – qu'à son avis les émissions de Radio 24 violaient les règlements internationaux dans le domaine de la radio. En outre, a ajouté le vice-chancelier Walter Buser à l'issue de la séance du Conseil fédéral, la Suisse n'a pas demandé à l'Allemagne d'intervenir en Italie. La RFA a discuté de problèmes semblables avec l'Italie, mais elle n'en a même pas informé la Suisse.

KURT FURGLER DIT NON

M. Kurt Furgler, chef du Département fédéral de justice et police, ne succédera pas à M. Kai-Uwe von Hassel à la présidence de l'Union européenne des démocrates-chrétiens. Dans une lettre adressée à l'ancien président du Parlement de la RFA, il explique qu'en vertu de la Constitution fédérale, la Suisse est régie par un gouvernement collégial dont chacun des membres porte une partie de la responsabilité gouvernementale. Cette disposition constitutionnelle ainsi que le

fait qu'il aura des charges supplémentaires à assumer l'an prochain en tant que président de la Confédération, l'empêche d'accepter l'offre qu'on lui a faite.

LES AUTRES DÉCISIONS EN BREF

Le Conseil fédéral a d'autre part

- Modifié le cadastre de la production agricole et la délimitation de la région de montagne. La nouvelle disposition tient compte de la loi révisée sur l'aide aux paysans de montagne (nouvelle zone 4 dans les régions de montagne).

- Modifié l'ordonnance sur l'avancement dans l'armée. Cela permettra, dès janvier 1981, de créer des bataillons d'état-major des unités d'armée ainsi que d'introduire des officiers de transmissions, avec le grade de major, dans les régiments d'infanterie. (ats)

Les vétérinaires condamnent l'élevage aux hormones

Réunie dernièrement à Berne, la Commission des médicaments de la Société des vétérinaires suisses a fait le point sur le problème de l'emploi illégal de substances médicamenteuses, en particulier d'hormones, dans certains élevages de veaux d'engraissement. Selon un communiqué publié hier, elle condamne unanimement l'utilisation de substances anabolisantes destinées à accélérer artificiellement la croissance des animaux et ne peut que désapprouver et dénoncer ceux qui transgressent sciemment et sans scrupules les dispositions légales applicables en la matière, notamment l'ordonnance fédérale sur le contrôle des viandes.

En accord avec la motion dépo-

sée le 8 juin 1979 par le conseiller national Duerr, elle demande avec insistance que le contrôle du marché des médicaments soit intensifié au niveau cantonal et sur le plan suisse, en sorte que le commerce illégal et l'importation actuellement non encore contrôlée des produits pharmaceutiques soient définitivement enrayerés. Au surplus, elle requiert les autorités sanitaires cantonales de procéder de manière accrue au contrôle hormonal de la viande après l'abattage, ce qui suppose que soient mis à leur disposition les moyens adéquats en matériel et en personnel. Elle plaide enfin pour la poursuite de toute contravention et l'aggravation sensible des sanctions y afférentes. (ats)

Participation: commission favorable à une solution législative

La commission du Conseil national, chargée d'étudier les initiatives parlementaires visant à introduire la participation, a décidé, par 11 voix contre 6, d'ajourner l'examen de ces initiatives et de s'attaquer au problème uniquement au niveau de l'entreprise et dans le cadre d'une simple loi. Elle se réunira de nouveau le 3 février prochain et décidera alors si elle mettra elle-même au point le projet de loi ou si elle en chargera le Conseil fédéral. Elle a ainsi abouti à la conclusion qu'après avoir considéré les avantages et les inconvénients, le peuple serait plutôt favorable aujourd'hui à une simple législation sur la participation dans l'entreprise (en particulier à la place de travail) fondée sur le droit constitutionnel en vigueur.

La commission a pris sa décision après avoir examiné les résultats de la nouvelle consultation faite durant la première moitié de 1979 sur ce sujet. Elle a ensuite tenu compte du fait que, depuis l'issue négative de la votation populaire de 1976, les positions n'ont guère évolué. On

se souvient que l'initiative des syndicats suisses qui a été rejetée en mars 1976 en même temps que le contreprojet du Conseil fédéral visait à une participation des travailleurs et de leurs organisations aux décisions dans les entreprises (co-gestion).

Les deux initiatives parlementaires déposées après le vote négatif – l'une émane du socialiste fribourgeois Félicien Morel, l'autre du démocrate-chrétien lucernois Josef Egli – demandent aussi un article constitutionnel, tout en adaptant le projet rejeté aux circonstances nouvelles. La consultation a montré que les ambitions du nouveau projet devaient être encore plus modestes que les deux initiatives et qu'une troisième version élaborée auparavant par la commission elle-

même. Celle-ci a donc remanié sa conception et, au vu également d'une récente initiative parlementaire du démocrate-chrétien valaisan Paul Biderbost en vue d'une loi sur la participation, s'est prononcée pour une solution législative et pour le niveau de l'entreprise.

La commission siègeait à Berne, sous la présidence du conseiller national bâlois Paul Wyss (radical). (ats)

«Grün 80»: on liquide

Le terrain où a eu lieu l'exposition «Grün 80» à Bâle est de nouveau, du moins partiellement accessible au public. Mercredi commencera au «Floroptikum» la vente du mobilier, des appareils de jardinage, arbres et plantes de «Grün 80». Mais on ne vendra pas uniquement ce qui a été spécialement acquis ou fabriqué pour l'exposition. Les personnes que cela intéresse pourront encore se rendre propriétaires, de bancs, chaises, matériel de pique-nique, corbeilles pour débris, éclairages de jardin, etc. La vente durera jusqu'à samedi. Enfin, on mettra également en vente les lots de la tombola qui n'ont pas été attribués ou qu'on est pas venu chercher: enregistreurs, télévisions, matériel de bureau, drapereaux et même un sauna à installer chez soi. (ats)

Centrale nucléaire de Leibstadt Une demande d'autorisation pour la mise en service

Jusqu'au 17 février prochain, les «parties» (au sens de la loi sur la procédure administrative) qui se sentent touchées par la requête de mise en service et d'exploitation de la centrale nucléaire de Leibstadt peuvent formuler des objections. Le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a en effet publié mardi dans la Feuille fédérale la demande d'autorisation que lui a adressée en février dernier la société exploitant la centrale de Leibstadt.

Conçue pour produire plus de 900 megawatts, la centrale de Leibstadt doit en principe être achevée en automne 1982. La production d'électricité commencera en 1983 y compris la première charge de combustible, le coût total de cette installation se montera à environ 3,4 milliards de francs. Contrairement aux usines de Kaiseraugst et de Graben qui ont encore besoin d'une autorisation de mise en service. (ats)

En faveur des Italiens Plus larges prestations AVS

Le Conseil fédéral propose aux Chambres de ratifier le texte révisé de l'accord de sécurité passé avec l'Italie. La nouvelle convention qui fait l'objet d'un message publié mardi accroît en particulier les prestations de l'AVS/AI en faveur des ressortissants italiens. Après le révisé de juillet 1969 et le protocole additionnel de février 1974, c'est la troisième modification apportée à la convention signée en décembre 1962. (ats)

Une visite d'un ministre de la RDA

Le ministre des Affaires étrangères de RDA, M. Oskar Fischer, est arrivé hier après-midi à l'aéroport de Zurich/Kloten, pour une visite officielle en Suisse. Il a été accueilli à sa descente d'avion par l'ambassadeur de Suisse à Berlin, M. Friedrich Schnyder. C'est en voiture que le ministre est ensuite parti pour Berne, où il s'entretiendra aujourd'hui avec M. Georges-André Chevalaz, président de la Confédération, ainsi qu'avec le conseiller fédéral M. Pierre Aubert. Demain, M. Fischer visitera le complexe bâlois de l'industrie chimique avant de regagner son pays. (ats)

Effets de l'explosion nucléaire chinoise Doses négligeables pour la population en Suisse

En Suisse, on a observé, durant la dernière semaine d'octobre, de faibles concentrations de produits de fission jeunes dans l'air au niveau du sol. Cette faible activité provenait de l'explosion atomique chinoise du 16 octobre dernier. Mais les doses auxquelles la population a été exposée sont insignifiantes, assure la Commission fédérale de surveillance de la radioactivité dans un communiqué.

Il y a un mois, précise la commission, la presse annonçait que la République populaire de Chine avait procédé, le 16 octobre, à une explosion atomique de 200 kilotonnes à 1 mégatonne dans l'atmosphère et qu'un nuage radioactif survolait les Etats-Unis et se dirigeait vers l'Europe. La commission communiquait alors que les produits de fission issus de cette explosion pourraient atteindre la Suisse et qu'une faible augmentation de la radioactivité dans l'air et des précipitations pourrait être possible.

Par la suite, la commission détecta en effet une faible activité de produits de fission sur des frottis d'avions de ligne de l'Atlantique-Nord prélevés entre le 24 octobre et le 7 novembre. Ces produits de fission proviennent incontestablement de la récente explosion chinoise. La présence d'uranium 237 et de neptunium 239 laisse supposer qu'il s'agit d'une explosion thermonucléaire.

En Suisse, de faibles concentrations de produits de fission jeunes dans l'air au niveau du sol ont été observées pour la première fois la dernière semaine d'octobre. La teneur en iode 131 par exemple n'a été que de 1,5 femtocurie par m³ (1 femtocurie = 3,2 désintégrations par jour), pour atteindre 2,6 femtocurie la deuxième semaine de novembre. La détection d'une si faible activité dans l'air n'a été possible que par le fait que seul le césium 137 subsiste pratiquement des explosions antérieures, en concentrations de 0,1 à 0,2 femtocurie par m³. Des produits de fission jeunes sont apparus également dans les échantillons de pluie. Leurs concentrations ne représentent, il est vrai, que quelques pour cent de celle du beryllium 7 naturel.

En comparaison des activités enregistrées après la bombe atomique chinoise de 20 à 200 kilotonnes du 26.9.76, où la concentration de l'iode 131 dans l'air a atteint environ 70 femtocurie par m³,

l'augmentation de la radioactivité artificielle due à l'explosion du 16.10.80 est insignifiante. Les doses qui en résultent pour la population sont négligeables. (ats)

Budget des PTT 1980 Rallonge de 76 millions

Le Conseil fédéral propose aux Chambres d'accorder au budget 1980 des PTT une rallonge de 75,6 millions de francs. Ce montant supplémentaire permettra notamment aux PTT d'engager 600 personnes de plus et d'amortir leur part au capital de la Caisse fédérale d'assurance du personnel. Enfin, les PTT ont besoin d'un supplément de 1,1 million de francs pour l'aménagement de certains de leurs bâtiments.

L'effectif moyen de 50.890 ne suffit pas et doit être augmenté de 600 agents d'exploitation (500 pour les arrondissements postaux, 100 pour les téléphones), note le Conseil fédéral. Ce besoin de personnel supplémentaire est dû à la nouvelle réglementation des vacances et à l'accroissement considérable du trafic. Ce dernier a, en effet, augmenté de 4% durant le premier trimestre 1980 (le budget prévoyait 1,1% dans les services postaux et de 4,8% dans les télécommunications (3,3%). 11 millions de francs du crédit supplémentaire seront consacrés à cet accroissement de l'effectif. 11 autres millions servent à compenser le renchérissement plus élevé que prévu. 30 millions sont nécessaires pour amortir la part des PTT à la Caisse fédérale d'assurance. En effet, la somme des salaires étant plus élevée, le montant des cotisations pour les assurances croît d'autant.

Enfin, des fonds supplémentaires sont nécessaires pour des biens mobiliers d'ex-

ploitation, des travaux de réparation et d'entretien, le paiement d'indemnité à des entrepreneurs postaux ainsi que des études de projets. (ats)

Droits de timbre à la seule Confédération

En diminuant ainsi la charge fédérale et les transferts aux cantons, sous forme de quotes-parts qui n'ont plus leur raison d'être, on en revient à une vue plus raisonnable des choses. En effet, cette participation cantonale avait été votée dans un temps de crise où ce furent les cantons qui peinaient sous leurs charges publiques. Aujourd'hui, les raisons de ces largesses ont disparu. Il est d'ailleurs significatif que tous les grands partis se sont montrés d'accord avec cette modification constitutionnelle.

A remarquer par ailleurs que la suppression des quotes-parts aux droits de timbre n'exerce aucune influence directe sur les bordereaux d'impôts des citoyens. Il s'agit d'un épurement des transferts entre pouvoirs publics. Seul le fait que le partage soit inscrit dans la Constitution fédérale exige une décision du peuple et des cantons.

Hugues FAESI

Rénovation du tunnel du Hauenstein

Les importants travaux de rénovation du tunnel de base sous le massif du Hauenstein vont débuter le 24 novembre près de Tecknau, dans le demi-canton de Bâle-Campagne. Les travaux dureront plus de 7 ans. Les CFF estiment que le coût des travaux devrait être de l'ordre de 100 millions de francs.

Etant donné la circulation importante que connaît ce tunnel (178 trains par jour), une planification spéciale des travaux a été mise sur pied afin que le chantier n'entrave pas la marche des trains. Ceux-ci pourront en outre éviter le chantier grâce à deux aiguillages mis en place à l'intérieur même du tunnel.

La rénovation du tunnel était inévitable, en raison de la mauvaise qualité des roches environnantes. L'eau s'infiltrait partout, ce qui a pour effet de corroder très rapidement les caténaires et les signaux. (ats)

Sierre: indulgence pour deux frères

Hier, le Tribunal de Sierre a rendu son jugement dans l'affaire de deux frères d'un village haut-valaisan conduits en justice... à cause d'un couteau militaire. Le premier des frères, Johann S., pris de boisson, sous l'effet de médicaments, avait opportunément à tel point une paisible Valaisanne assise à ses côtés dans la salle d'attente de la gare valaisanne de Sierre qu'il avait fini par lui donner un coup de couteau militaire dans une cuisse. L'homme a été condamné hier à trois mois d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans.

Le tribunal a condamné également Augustin S., frère de l'étrange agresseur, qui avait tenté de faire passer l'affaire pour un accident de pique-nique afin d'échapper à la justice et de faire payer les frais à la caisse-maladie. Non

seulement la victime avait refusé ce qu'on lui proposait mais elle avait alerté la justice. De ce fait, Augustin S. a été condamné à trente jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans pour tentative d'instigation à l'escroquerie. (ats)

KALLNACH. – Les Forces motrices bernoises (FMB) ont connecté vendredi au réseau leur centrale électrique de Kallnach, dans le Seeland, qui a été entièrement rénovée après deux ans de travaux. La nouvelle centrale remplace celle qui avait été construite au début du siècle et qui sert maintenant de dépôt. La centrale aura une production annuelle de 51 millions de kilowatts/heure en moyenne. La rénovation a coûté 20 millions de francs.

Conflit dans les arts graphiques Le comité central du SLP «grandement déçu»

Lors de sa séance du 19 novembre 1980, le comité central du Syndicat du livre et du papier (SLP) a pris connaissance «avec grande déception du refus catégorique de l'ASAG d'entamer des discussions sur le projet de convention soumis par le SLP». Ce projet, indique le SLP dans un communiqué, contenant ses revendications de base réduites au strict minimum, manifestait un authentique esprit de compromis. Il s'agit de la claire définition des travaux profession-

nels dans le CCT, de la protection contre le licenciement des personnes de confiance syndicales ainsi que de la discrimination du personnel auxiliaire – avant tout des femmes.

Le SLP ajoute qu'il donne à l'ASAG l'occasion, jusqu'au 30 novembre, d'entamer des négociations sur le projet de convention présente. Sinon, conclut le syndicat, les mesures de lutte à niveau national décidées devront être déclenchées à partir du 1er décembre. (ats)

chronique horlogère

chronique horlogère

chronique horlogère

Assemblée générale de l'ASUAG: rentabilité d'abord!

«L'impossible nous l'exécutons tout de suite, les miracles exigent un peu plus de temps...» Telle était la conclusion du rapport du directeur financier de l'ASUAG, M. Heinz Haemmerli, au cours de l'assemblée générale du groupe qui s'est tenue hier matin au Palais des Congrès à Bienne, sous la présidence de M. Pierre Renggli.

Trois orateurs (MM. Renggli, président du groupe, Brüesch, président de la direction du groupe et Haemmerli) et une seule voix pour expliquer comment on va se collecter avec l'impossible, afin d'arriver, si possible, à faire des miracles: intensification des efforts de rationalisation, priorité absolue donnée à la rentabilité. Une priorité qui en implique d'autres. Par exemple, celle donnée à la microélectronique pour laquelle un investissement de 39 millions de francs a déjà été décidé cette année. Et son corollaire; l'un des objectifs principaux de l'ASUAG: il importe que les marques nouvelles venues étrangères autant que suisses, travaillent avec des modules électroniques suisses. Pour cela, le groupe se concentrera surtout sur ses véritables centres de gravité et sur ses produits prometteurs.

Produits prometteurs? Ceux que l'on peut fabriquer à moins de frais et en plus grandes quantités. Cela sous-entend «quelques dispositions» au niveau de l'organisation de la production. Nous y reviendrons. Ajoutons pour l'heure que tous ces efforts emportent avec eux une autre idée maîtresse: améliorer les résultats et, qui sait, distribuer au capital un dividende plus élevé... C'est du reste à ce dernier sujet que l'on s'est réservé un peu de temps pour que se produise ce que le directeur financier a nommé le miracle.

RETOUR À LA NORMALITÉ

L'année 1980 a dit M. Renggli, peut être qualifiée de normale et de bonne. Cette impression de retour à la normalité semble partagée par l'environnement horloger ou non, qu'il s'agisse des conditions de travail ou du financement des exportations. Et le président de l'ASUAG de citer dans cet environnement: l'attitude de la Banque Nationale Suisse au sujet de l'escompte d'effets de change liés à des affaires d'exportation; les taux préférentiels accordés depuis 1975 abolis à la fin du mois dernier; la modification des conditions de garantie contre les risques à l'exportation, pour laquelle les exportateurs payeront les frais effectifs de couverture de risques calculés sur une base actuarielle...

Autant de conséquences de la normalité qui doivent être acceptées. Il apparaît vain d'aller à contre-courant puisqu'aussi bien des mesures exceptionnelles correspondent à des situations exceptionnelles. Et les conditions générales et conjoncturelles d'exportation n'apparaissent pas défavorables.

COMPENSATION DU RENCHÉRISSEMENT

La normalisation entraîne également une conséquence sur le plan salarial: «La récente décision du Tribunal arbitral horloger, dira M. Renggli, amènera à l'avenir nos sociétés à prévoir de nouveau dans leur budget, le paiement de la compensation du renchérissement; ce qui n'avait pas toujours été le cas ces dernières années...»

MARQUES: RIEN DE SPECTACULAIRE, MAIS UN RETOUR...

Après avoir rompu une lance en faveur du Contrôle technique des montres et de la valeur du nom d'origine suisse, en donnant l'exemple d'un «Gallup» significatif à ce sujet d'où il ressort que le consommateur croit vraiment à la «qualité suisse», après avoir expliqué ce que peut signifier la notion de revenus normaux, rappelé les risques inhérents aux

produits et aux stocks horlogers, M. Renggli aborde la question de la politique industrielle et des marques.

En ce qui concerne l'ASUAG affirme-t-il, il se produira à l'avenir dans ce secteur peut-être moins d'événements spectaculaires que ce à quoi certains s'attendaient ces dernières années...

Il existe dans la vente des constantes et les nombreuses marques suisses et internationales qui travaillent avec les produits ASUAG en font partie. Et l'orateur de rappeler la mise en œuvre, en pratique de certaines théories, des essais aussi onéreux qu'infuctueux entrepris pour concentrer et fortifier les marques.

«A vrai dire, conclura-t-il, on revient toujours à la vieille idée du centre de profit: chaque marque doit lutter à nouveau pour elle-même et prouver seule sa capacité d'existence. Les marques ont une sorte de vie propre. Elles se développent, atteignent un certain rayonnement et parfois s'effritent malheureusement. Cette réalité, cette mutation constante, nous devons les admettre...»

L'ASUAG ne peut donc influencer cette évolution, ni l'arrivée et le gain en importance sur les marchés des marques étrangères. Elle ne cherchera donc qu'à placer le plus largement possible ses produits parmi les nouveaux venus...

AUX ÉTABLISSEURS...

«Je ne veux ici donner aucun conseil à nos clients, mais seulement essayer de constater ce qui se passe réellement, même si cela ne correspond pas toujours à la tradition et aux plans établis...» Cette citation concerne un chapitre qui a suivi de peu le précédent. L'orateur a vu dans l'évolution susmentionnée un phénomène dont il a déjà parlé à maintes reprises: la concentration des établissements sur leurs tâches principales véritables: la planification des achats, l'habillement, la commercialisation, alors que le remontage sera confié à de grandes unités. Un regroupement dont la notion se renforce chaque jour...

ALTERNATIVE À LA CONCURRENCE ÉTRANGÈRE

Pour sa part, M. Marco Brüesch a relevé que la politique menée par l'ASUAG en ce qui concerne les produits offerts à sa clientèle et le soutien apporté à cette dernière en matière de promotion et de relations publiques, commençait à porter ses fruits et contribuait à la mise en place progressive d'une véritable «alternative suisse» à l'égard de la concurrence étrangère...

Et dans le cadre de cette alternative où il s'agit de faire face à certains fac-

teurs négatifs - on reparle ici du coût de la main-d'œuvre orientale - M. Brüesch évoque de nouveaux projets avec des partenaires qualifiés, en voie de conclusion.

TRANSFERTS À L'ÉTRANGER

L'orateur n'en dit pas plus, mais il faut bien comprendre que le but de toutes ces mesures est la reconquête de la compétitivité, vue par l'ASUAG à travers le transfert d'opérations exigeant une nombreuse main-d'œuvre, à l'extérieur.

C'est ce que l'on appellera pudiquement «l'optimisation des structures de production onéreuse d'Ebauches SA». Et M. Brüesch de répondre par avance à ceux qui crieront à la démobilitation de l'industrie horlogère suisse: cette affirmation est sans fondement, personne ne peut indéfiniment relever le défi en utilisant des armes inférieures à celles de son adversaire. C'est pourquoi des modifications structurelles seront encore inévitables et devront même être introduites rapidement et de manière plus incisive...

RENTABILITÉ ET PLACES DE TRAVAIL

Incisive également cette remarque de M. Renggli à propos de rentabilité: «Nous devons éviter des décisions d'investissement par trop motivées par des considérations extérieures à la gestion proprement dite comme, par exemple, le

Compressions au... Conseil d'administration

L'assemblée générale a approuvé le rapport de gestion, le bilan et le compte de pertes et profits 1979-1980. Elle s'est montrée favorable au versement d'un dividende inchangé de 12 francs par action.

A ce propos, 335 actionnaires étaient présents, 273 représentés. Au total: 608 actionnaires «valant» ensemble: 339.499 actions, (90,53% du capital-actions) n'ont émis aucune objection, ni posé de question. Toutes les propositions du Conseil d'administration ont été acceptées à l'unanimité.

Au chapitre des élections statutaires, même unanimité. Il convient de rappeler que le C. A. comprenait 29 membres, ce qui était vraiment trop important. Au point de constituer l'un des plus «lourds» de Suisse. Dans le cadre des propositions de réduction à 19 membres, confirmées l'an dernier, un certain nombre de départs ont été enregistrés. Il s'agit de MM. A. Favre (SBS), A. Griscl (UBAH), W. Hofmann (BPS), R. Kammer (BCB), E. Triebold (Association

Roskopf qui n'a ainsi plus aucun représentant à l'ASUAG), P. Tuey (UBAH), H. Wyss (UBS), E. Farron (BCN), R. Moënnath (retraité de la direction de la BPS et remplacé par M. Walter Rügge au C.A. de l'ASUAG), ainsi que des représentants de la Confédération: MM. R. Bieri; E. Rothen; K. Jacobi. La Confédération n'a pas encore nommé les deux nouveaux membres du Conseil auquel elle a encore droit - compris le représentant syndical.

En vertu d'une volonté d'ouverture à l'extérieur, M. André Raymond, directeur des Ateliers des Charmilles SA et vice-président de l'Union centrale des associations patronales, entre au Conseil.

Le nouveau C. A. de l'ASUAG comprendra ainsi: 6 représentants des banques; 6 de l'horlogerie suisse; 2 représentants des actionnaires minoritaires; 2 représentants de l'économie suisse non horlogère; deux de la Confédération et un président «neutre». Ainsi l'accent n'est plus mis sur les milieux fondateurs, mais vers une ouverture à l'extérieur...

désir de maintenir à tout prix des places de travail...»

Cela dit: optimisme et confiance en l'avenir, persévérance et dynamisme. Ce

sont les auspices sous lesquels sont envisagés les mois à venir par la présidence de l'ASUAG.

Roland CARRERA

Contrôle officiel des montres

Un «deuxième pilier» discuté

Le Conseil fédéral demande aux Chambres d'adopter un nouvel arrêté sur le contrôle de la qualité dans l'industrie horlogère suisse. Il a adopté mercredi un message qui propose de proroger de 10 ans l'arrêté actuel qui expire fin 1981. En outre, le Conseil fédéral souhaite que le contrôle officiel soit complété par un contrôle privé facultatif prévoyant des exigences plus élevées que le premier. Le message du gouvernement se fonde sur une procédure de consultation ouverte à ce propos et qui suscite un écho généralement favorable.

Il est indispensable de poursuivre le contrôle officiel de la qualité, note le Conseil fédéral, car l'industrie horlogère suisse est soumise à une très forte concurrence, notamment de la part d'entreprises qui sont soumises à des contrôles rigoureux dans leur pays. Renoncer à ce contrôle nuirait au bon renom de la montre suisse indique l'Agence télégraphique suisse.

CONTRÔLE PRIVÉ

Le contrôle officiel de la qualité qui garantit un standard minimum doit être complété par un contrôle privé, poursuit le Conseil fédéral. De cette façon, l'industrie horlogère pourra contribuer plus efficacement à élever la qualité de la montre suisse. Pour faciliter la collaboration technique entre les deux sortes de contrôle, ceux-ci seront réalisés par la même organisation privée, soit le Laboratoire suisse de recherches horlogères (LSRH) à Neuchâtel, comme jusqu'ici, le coût du contrôle officiel de la qualité

sera supporté par l'industrie horlogère. Pour élargir la base financière, le Conseil fédéral prévoit de percevoir des contributions sur les ébauches fabriquées en Suisse, ceci en plus des taxes frappant les montres vendues dans notre pays et celles exportées de Suisse ajoute l'ATS.

Ce communiqué n'ajoute rien à vrai dire, ou pas grand chose en tous cas, à ce qui a déjà été exprimé dans ces colonnes au même sujet.

On se souviendra simplement que la procédure de consultation habituelle des milieux aussi bien politiques qu'industriels, des cantons, des organisations professionnelles, avait fait ressortir un courant d'opinion favorable au maintien du Contrôle officiel.

La Fédération Horlogère Suisse ayant défendu pour sa part l'idée d'un contrôle professionnel plus poussé, reconnu par la Confédération.

On le voit, une partie de l'idée a été conservée sous l'appellation: «contrôle privé» qui constitue la nouveauté de l'arrêté proposé par le Conseil fédéral en même temps que la prorogation de l'ancien.

Encore faut-il savoir jusqu'à quel point cette formule correspond réellement à un besoin puisque les marques, dans leur grande majorité, l'ont déjà organisée pour elles-mêmes, au sein de leur entreprise?

La Fédération Horlogère répondra à cette question et à d'autres au cours des séances d'information - ou promotionnelles? - qu'elle mettra sur pied dès dé-

cembre dans les principaux centres horlogers du pays.

Les mêmes questions qui seront peut-être posées aux Chambres: notamment le sort réservé à un contrôle officiel englobant un resserrement des exigences et - ce qui se fait déjà à l'étranger - le contrôle de l'étanchéité, de la protection contre les chocs, de l'antimagnétisme, etc., si par malheur ce contrôle «privé» devait avoir du plomb dans l'aile du fait d'une possible désaffection d'un trop grand nombre?

Quant aux fabricants, ils se demandent quelle sera la répercussion sur leur prix de revient de l'augmentation des ébauches à cause de la contribution perçue à ce niveau... Et d'un alourdissement de l'appareil...

Pour notre part, il nous paraît que l'on n'a pas, dans l'industrie horlogère, abandonné ce péché mignon consistant à monter des constructions bicéphales: quelle sera la tâche exact du Laboratoire suisse de recherches horlogères, sinon d'ajouter pour commencer un étage hiérarchique au Contrôle officiel existant et dont on nous dit qu'il sera pratiquement inchangé.

Et surtout ne pensera-t-on pas à l'étranger que ce ne sont là que simagrées et que ce «deuxième pilier» du contrôle aurait tout aussi bien pu être ajouté simplement au CTM même à titre facultatif? En fait, nous avons déjà entendu cette question... Et quelques réponses qui ne feraient pas plaisir à la FH...

Roland CARRERA

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 18 novembre		B = Cours du 19 novembre	
NEUCHÂTEL	A B	ZURICH	A B
Cr. Fonc. Neu.	780 780d	B.P.S.	1780 1800
La Neuchâtel.	700d 700d	Landis B	1620d 1640
Cortaillood	1680d 1680d	Electrowatt	2600 2600
Dubied	285d 275d	Holderbk port.	593 596
		Holderbk nom.	547 547d
LAUSANNE		Interfood «A»	1460 1430
Bque Cant. Vd.	1330 1340	Interfood «B»	6550 6525
Cdit Fonc. Vd.	1105 1110		
Cossonay	1500 1500	Motor Colomb.	710 710
Chaux & Cim.	720d 720d	Oerlikon-Bühr.	2960 2975
Innovation	380d 400	Oerlik.-B. nom.	674 674
La Suisse	4900 4900	Réassurances nom.	3950 3945
		Winterth. port.	2780 2800
GENÈVE		Winterth. om.	1750 1760
Grand Passage	403 406d	Zurich accid. nom.	10050 10100
Financ. Presse	230 228	Aar et Tessin	1530 1540
Physique port.	255 255	Brown Bov. «A»	1550 1555
Fin. Parisbas	98 97.-	Saurer	720 720
Montedison	-35 -37	Fischer port.	795 795
Olivetti priv.	4.45 4.65	Fischer nom.	135 135d
Zyma	900d 910d	Jelmoli	1460 1480
		Hero	2960 2980
		Landis & Gyr	162 163
		Globus port.	2200 2200d
Zurich		Nestlé port.	3105 3095
(Actions suisses)		Nestlé nom.	2065 2055
Swissair port.	666 660	Alusuisse port.	1230 1210
Swissair nom.	655 645	Alusuisse nom.	461 461
U.B.S. port.	3510 3535	Sulzer nom.	2830 2810
U.B.S. no.	616 618	Sulzer b. part.	397 398
Crédit S. port.	2595 2625	Schindler port.	1490d 1490d
Crédit S. nom.	434 436	Schindler nom.	260d 260d
		BÂLE	
		(Actions suisses)	
		Roche jce	74500 74000d
		Roche 1/10	7450 7450
		S.B.S. port.	382 390
		S.B.S. nom.	277 280
		S.B.S. b. p.	314 315
		Ciba-Geigy p.	985 980
		Ciba-Geigy n.	556 556
		Ciba-Geigy b. p.	760 775
		NEW YORK	
		Ind. Dow Jones	997,95 991,04
		Industries	407,76 407,43
		Transports	117,34 116,98
		Services public	70,960 70,190
		Vol. (milliers)	

BÂLE	A	B
Girard-Perreg.	350d	350d
Portland	3080d	3080d
Sandoz port.	3700	3700
Sandoz nom.	1725	1720d
Sandoz b. p.	440	439
Bque C. Coop.	935	935

ZURICH	A	B
(Actions étrangères)		
Alcan	64.25	63.50
A.T.T.	83.75	83.75
Burroughs	85.50	83.50
Canad. Pac.	67.50	69.50
Chrysler	14.-	13.-
Colgate Palm.	24.50	26.50
Contr. Data	125.50	129.50
Dow Chemical	61.75	60.75
Du Pont	76.-	78.-
Eastman Kodak	125.50	126.-
Exon	145.50	147.-
Ford	41.-	40.-d
Gen. Electric	102.50	103.50
Gen. Motors	84.50	82.25
Goodyear	30.50	30.-
I.B.M.	125.-	124.50
Inco B	36.50	38.-
Intern. Paper	72.50	72.75
Int. Tel. & Tel.	54.50	54.50
Kennecott	51.25	51.75
Litton	132.50	132.50
Halliburton	276.-	278.-
Mobil Corp.	141.50	141.-
Nat. Cash Reg.	120.50	124.-
Nat. Distillers	51.75	51.-
Union Carbide	85.50	85.50
U.S. Steel	42.-	41.50

Cours indicatifs	A	B
Billets de banque étrangers		
Dollars USA	1.67	1.79
Livres sterling	3.95	4.30
Marks allem.	88.25	91.25
Francs français	37.75	40.25
Francs belges	5.40	5.80
Lires italiennes	-17%	-19%
Florins holland.	81.25	84.25
Schilling autr.	12.50	12.90
Pesetas	2.10	2.40

Ces cours s'entendent pour de petits montants fixés par la convention locale.	A	B
Prix de l'or		
Lingot (kg. fin)	34250.-	34600.-
Vreneli	217.-	229.-
Napoléon	271.-	283.-
Souverain	300.-	314.-
Double Eagle	1225.-	1290.-

Communiqués par la BCN	Dem.	Offre
VALCA	66.50	67.50
IFCA	1450.-	1480.-
IFCA 73	83.-	86.-

FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES	Dem.	Offre
Fonds cotés en bourse		
AMCA	28.75	29.-
BOND-INVEST	56.-	56.-
CONVERT-INVEST	65.50r	65.-
EURIT	139.50	139.50r
FONSA	98.50	99.50
GLOBINVEST	58.25r	58.25
HELVETINVEST	101.-r	101.-r
PACIFIC-INVEST	100.-	100.-
SAFIT	490.-	493.-
SIMA	208.-	209.-
Fonds cotés hors-bourse	Dem.	Offre
CANAC	90.25	91.25
ESPAC	75.-	76.50
FRANCIT	99.50	100.50
GERMAC	82.25	83.25
ITAC	135.-	140.-
ROMETAC émission/rachat	500.-	474.-
YEN-INVEST	620.-	629.-

Crédit Suisse	Dem.	Offre
CS FDS BONDS	58,0	59,0
CS FDS INT.	72,0	73,0
ACT. SUISSES	299,0	300,0
CANASEC	598,0	608,0
USSEC	592,0	602,0
ENERGIE-VALOR	142,0	144,0

FONDS SBS	Dem.	Offre	Dem.	Offre
UNIV. BOND SEL	64.50	61.75	SWISSIM 1961	1130.- 1150.-
UNIV. FUND	84.20	81.23	FONCIPARS I	2485.- 2500.-
SWISSVALOR	237.75	227.75	FONCIPARS II	1300.- 1315.-
JAPAN PORTOFOLIO	438.25	415.25	ANFOS II	118.- 119.-

Fonds de la Banque Populaire Suisse	Dem.	Offre	INDICE BOURSIER SBS	18 nov.	19 nov.
Automation	70,0	71,0	Industrie	303,7	303,7
Eurac	275,5	277,5	Finance et ass.	404,1	407,5
Intermobil	75,0	76,0	Indice général	343,1	344,4
			Poly-Bond	59,4	59,9

Cercle de l'Ancienne
Jaquet-Droz 43

Vendredi 21 novembre à 20 heures précises

Grand match au loto du Cercle

Superbes quines — 6 cartons (corbeilles garnies) — Abonnement Fr. 19.— pour toute la soirée ou mi-abonnement Fr. 10.—

A VENDRE
LA CHAUX-DE-FONDS
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT

IMMEUBLE

situé dans la partie ouest de l'artère. Il comprend un magasin et 7 appartements à rénover. Un deuxième magasin pourrait être créé dans la partie ouest de l'immeuble.

Conditions de vente intéressantes.

Ecrire sous chiffre DS 28801 au bureau de L'Impartial.

OFFRES D'EMPLOIS



ECOLE
D'INFIRMIERS (ERES)
ASSISTANTS (TES)
DU JURA BERNOIS
MOUTIER
SAINT-IMIER

cherche pour compléter son équipe

INFIRMIÈRES ou INFIRMIERS

intéressés par L'ENSEIGNEMENT

Nous offrons:

- participation à l'élaboration du programme pour chaque volée
- responsabilité dans l'enseignement théorique et pratique
- collaboration à la sélection et à l'évaluation des élèves
- possibilité de suivre une formation en pédagogie.

Nous demandons:

- diplôme d'infirmière avec activité pratique
- si possible, expérience de l'enseignement
- un bon sens de collaboration.

Toute candidature sera examinée, la possibilité de travail à temps partiel n'étant pas exclue. Il pourrait s'agir d'assurer les enseignements cliniques dans les hôpitaux de Bienne, Porrentruy, Moutier ou Saint-Imier.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à:
Mme Annette Henzelin, directrice, Beausite 45, 2740 Moutier.
Tél. 032/93 61 11, interne 4212.

06-16092

Nous sommes une entreprise horlogère indépendante du Jura neuchâtelois, d'importance moyenne, fabricant aussi bien des produits électroniques que mécaniques. Nos montres de qualité courante, mais sérieuse, jouissent d'une bonne réputation et notre marque possède des débouchés valables.

Désirant renforcer la dynamique de nos ventes, nous cherchons un

chef d'un département de vente

collaborateur de direction

auquel nous aimerions confier la responsabilité d'un groupe de marchés européens et d'outre-mer.

Cette activité requiert un sens développé de la vente et de l'organisation, une habileté à négocier de manière indépendante, la volonté de réussir ainsi que la connaissance des langues anglaise, allemande et si possible espagnole.

Un candidat de langue maternelle allemande devrait posséder de bonnes notions de français.

Voyages de 1 à 3 semaines, 4 à 5 mois par année.

Une expérience de quelques années dans l'horlogerie nous permettrait, afin de décharger notre direction, de confier très rapidement au titulaire des responsabilités plus étendues.

Les personnes intéressées à cette collaboration voudront bien nous adresser leur offre manuscrite, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire sous chiffre 28-21691 à Publicitas, Treille 9, 2000 Neuchâtel.

A louer pour le 31 mars 1981

appartement 4 pièces

au centre, 1er étage, ensoleillé, vue sur jardin, chauffage général, salle de bains, Fr. 500.— charges comprises.
Tél. (039) 23 46 17.

28744

NOUS ACHETONS ET PAYONS COMPTANT

VIEIL OR

Toute sorte de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or ainsi que montres avec boîtier et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie
Zöpfli 97, 6004 Lucerne

13951

Cheveux gras ?
Cheveux cassants ?
Carence sébacée ?
Chute des cheveux ?
Fourchettes ?

LABORATOIRE
D'ANALYSES CAPILLAIRES
Av. Léopold-Robert 68 - 1er étage
seulement sur rendez-vous
Tél. (039) 23 65 55
Hyperhydrose ?

9675

A vendre pour cause de cessation de commerce:

28708

- 1 congélateur vitré
- 1 congélateur pour boissons
- 1 balance Biberba
- 1 trancheuse

Tél. vers 18 h. au (038) 63 24 88.

COURS de MAQUILLAGE
Tél. 039/23 23 44

makrolon
plexiglas®
en plaques, blocs, barres et tubes
débitage — usinage
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne
1032 Romanel-sur-Lausanne
☎ (021) 35 41 51

4066

DEMANDES D'EMPLOIS

Vendeuse qualifiée

cherche place dans magasin de jouets.

Ecrire sous chiffre MT 28688 au bureau de L'Impartial.

28688

Maintenant nous sommes des spécialistes en CHAÎNES STEREO

... et nous pouvons vous offrir plus de 25 chaînes «racks» et «compactes» avec un an de garantie

printemps

NOS PRIX «réclame»

MARS

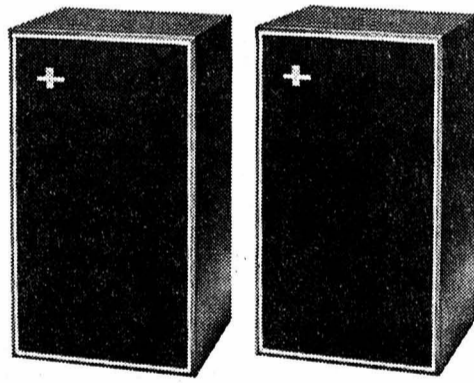
2 x 22 watts, tourne-disques automatique
45, 33, 78 tours,
complète

898.-

PHILIPS JUNIOR-RACK

2 x 20 watts
complète

1050.-



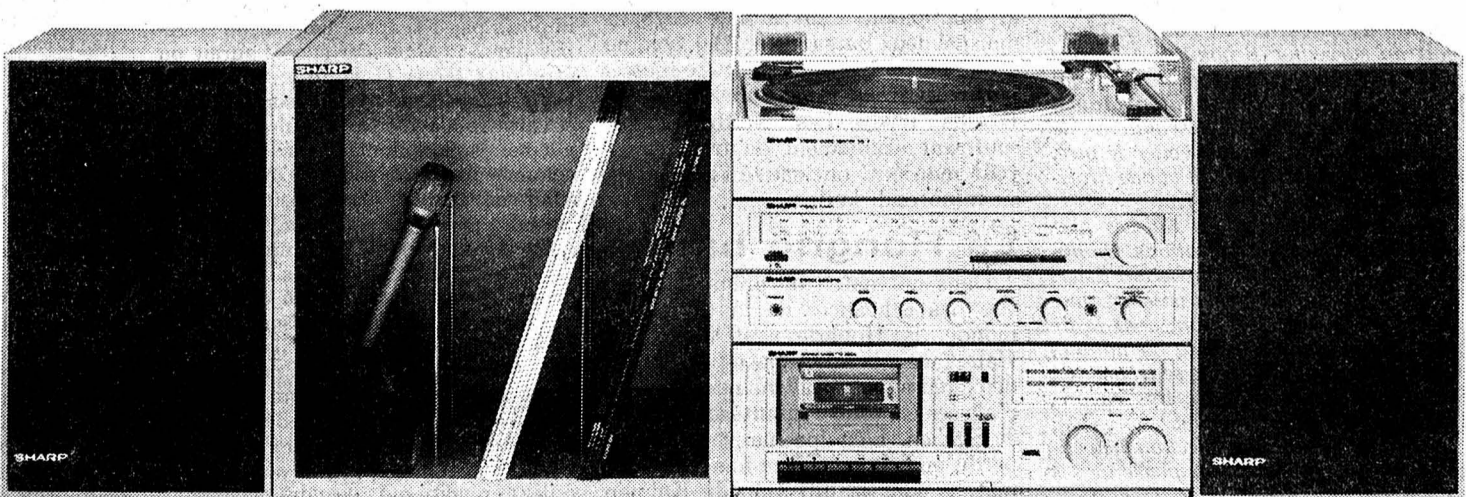
SANYO 2 x 20 watts 1190.-	PHILIPS 2 x 20 watts 1190.-	SHARP 2 x 20 watts 1150.-	SHARP 2 x 33 watts 1565.-	SONY 2 x 22 watts 1450.-
SCHNEIDER 2 x 12 watts 848.-	AKAI 2 x 26 watts 1990.-	AKAI 2 x 44 watts 1790.-	PHILIPS 2 x 55 watts 1990.-	Notre spécialiste, M. Henri Früh, saura vous conseiller à votre satisfaction

SHARP

chaîne intégrée
2 x 20 watts

995.-

Facilités de paiement
Livraison franco domicile



Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

La seconde mi-temps a prouvé que l'exploit était possible A Wembley, Angleterre-Suisse, 2-1

Après avoir frôlé la catastrophe, et même le ridicule, l'équipe suisse a réussi à limiter les dégâts sur la pelouse de Wembley, pour le compte du tour préliminaire de la Coupe du monde. L'Angleterre s'est certes imposée par 2-1 après avoir mené au repos par 2-0. Ce court succès, elle ne l'a cependant obtenu que chanceusement, après avoir subi sans parvenir à la contrer, une étonnante réaction des Suisses durant toute la deuxième mi-temps. S'ils avaient été particulièrement mauvais en première partie, les poulains de Léon Walker, ayant surmonté toutes leurs craintes, ont fait mieux que jeu égal avec les Anglais par la suite. Il faut dire cependant que cette formation britannique qu'on vit par moments en sérieuses difficultés, n'est pas de la première cuvée. Après l'avoir vue à l'œuvre, on comprend mieux qu'elle ait pu être battue par la Roumanie à Bucarest.



Woodcock aux prises avec Hermann. (Bélino AP)

Les Helvètes crispés

Si son départ fut prometteur, c'est qu'elle se trouvait face à des adversaires crispés et incapables de s'or-

ganiser devant un gardien qui ne quittait pas sa ligne et avec deux joueurs, Schoenberger et Tanner qui se trouvaient totalement hors du sujet. Le premier but anglais fut

Les trois buts en quelques lignes

Dans un stade de Wembley où l'on était très loin d'avoir fait le plein, la première action offensive fut pour les Anglais (corner obtenu par Mariner) mais la réaction fut immédiate. Sur un centre d'Elsener, Schoenberger et Tanner ne pouvaient cependant intervenir. Sur un centre de Brooking, un tir de McDermott passait de peu à côté. Les Suisses tentaient de garder la ballon et, à la 7e minute, ils réussissaient une bonne action d'ensemble. Mais l'espoir n'était qu'éphémère.

Les Anglais reprenaient vite la direction du jeu et ils amorçaient offensive sur offensive. A la 23e minute, c'était l'ouverture du score par les Anglais. Démarqué, Coppell débordait sur l'aile droite et il adressait un centre-tir qui était détourné dans ses propres buts par Tanner. Affolés, totalement désespérés, les Suisses subissaient dès lors la pression adverse sans parvenir à réagir. Après un coup de tête de Brooking, un but de Woodcock était annulé par l'arbitre. Mais ce n'était que partie remise. A la 31e minute, Brooking tirait habilement un coup franc. Mariner «coppait» sur la trajectoire et, de la tête, il battait un Burgener impuissant. Woodcock puis Coppell se faisaient ensuite les auteurs d'actions dangereuses cependant que, dans le camp suisse, Schoenberger cédait sa place à Marti. La mi-temps intervenait sur un score de 2-0 plutôt flatteur pour la Suisse.

CHANCES PERDUES

A la reprise, Tanner, vraiment malheureux en première mi-temps, était remplacé par Egli, qui prenait en charge Mariner cependant que Ludi se chargeait de surveiller Brooking. A la 50e minute, Barberis démarquait Ludi qui se présentait seul devant Shilton. Mais il passait d'un rien à côté. A la 72e minute, c'était au tour de Geiger de se trouver en position de tir mais, cette fois encore, l'essai ne faisait pas mouche.

A la 76e minute, la sélection helvétique trouvait enfin la récompense de ses

efforts. Wehrli débordait sur la gauche et il adressait un centre en retrait pour Pfister, dont la reprise ne laissait aucune chance à Shilton. Peu après, les Anglais remplaçaient Brooking par Rix mais sans retrouver leur meilleur rendement. Le match se terminait sur le score de 2-1, un score qui laissait le public sur sa faim.

LES ÉQUIPES ET LES MARQUEURS

Stade de Wembley, 70.000 spectateurs. — Arbitre: M. Keizer (Ho). — Buts: 23' Tanner (autogoal), 1-0; 31' Mariner, 2-0; 76' Pfister 2-1. — Angleterre: Shilton; Neal, Watson, Robson, Sansom; Coppell, McDermott, Mills; Brooking (83' Rix), Woodcock, Mariner. — Suisse: Burgener; Geiger, Ludi, Hermann, Pfister; Botteron, Tanner (46' Egli), Wehrli; Barberis, Elsener, Schoenberger (37' Marti).

MATCHS DE PRÉPARATION

La Pologne en forme

L'équipe nationale de Pologne semble particulièrement bien préparée pour son premier match des éliminatoires du championnat du monde du 7 décembre à Malte. Une semaine après avoir été battre l'Espagne sur son sol (1-2), la formation de Ryszard Kulesza a remporté à Cracovie, devant 5000 spectateurs, un autre match d'entraînement sans problème, dominant l'Algérie 5-1 (3-0).

L'avant-centre Andrzej Iwan, 21 ans seulement, qui faisait déjà partie des cadres de l'équipe nationale pour le championnat du monde 1978, a marqué deux buts (38e et 73e), comme à Barcelone. Les autres ont été réussis par Kupcewicz (8e), Ciolek (15e) et Dziuba (69e). Les Nord-Africains, souffrant visiblement du froid et du vent mordant, ont sauvé l'honneur à six minutes de la fin.

La Hongrie battue

Dans un match de préparation en vue des échéances de la Coupe du monde, la Hongrie s'est inclinée à Halle face à la RDA par 0-2 (0-2). Les deux réussites est-allemandes ont été réalisées en quatre minutes par Troch et Streich. L'équipe magyare a ainsi perdu pour la troisième fois en quatre matchs sous la direction de Kalman Meszoeley. Seule la rencontre face à la Suède s'est terminée par une victoire (2-0).

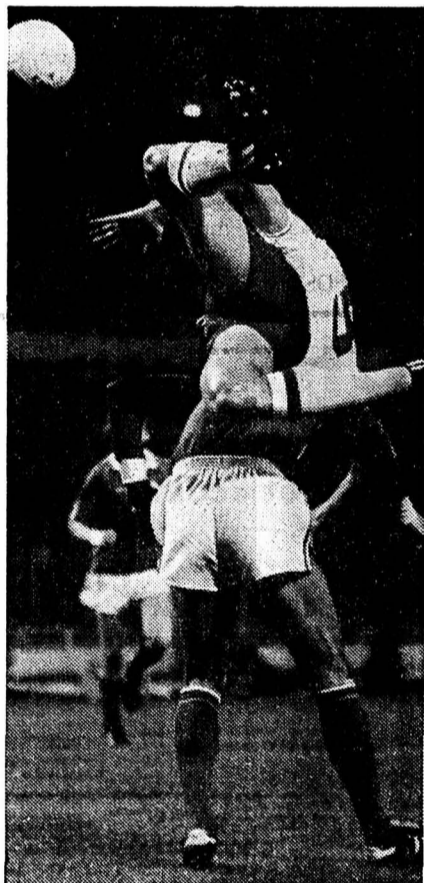
d'ailleurs un autogoal de Tanner, qui détourna hors de portée de Burgener un centre-tir qui ne semblait pas présenter un gros danger. Cette équipe d'Angleterre fut à l'image de Mariner, son avant-centre. Active lorsque la réplique était inconsistante, elle fut sans réaction lorsque l'opposition devint un peu plus sérieuse, et ce aussi bien en attaque qu'en défense.

A défaut d'avoir présenté une organisation collective de qualité, la Suisse a démontré qu'elle possédait des individualités de valeur capables de tirer leur épingle du jeu dans les conditions les plus difficiles.

Comment ils ont joué

En défense, Ludi fut excellent devant Brooking tout comme Heinz Hermann, qui parvint pratiquement à neutraliser Woodcock. Le Sudénois Alain Geiger a fait des débuts prometteurs qui n'ont certes pas eu lieu dans les conditions les plus propices. Son activité fut moins efficace qu'avec son club mais elle fut précieuse à plus d'un titre.

En milieu de terrain, Pfister a confirmé ses qualités de buteur mais son rendement fut intermittent. Barberis, dans un rôle de faux avant-centre difficile à interpréter, a finalement réussi à sauver son match grâce à sa maîtrise technique. Il en fut de même de Botteron qui, lui aussi, s'était vu attribuer un rôle assez flou. En seconde mi-temps, l'ex-Zurichois a souvent donné la pleine mesure de ses qualités et il fut à l'origine de la plupart des actions dangereuses de son équipe.



Une intervention acrobatique du gardien britannique. (Bélino AP)

Les Allemands de l'Ouest, sur leur lancée, battent la France 4 à 1, à Hanovre

Niedersachsenstadion, Hanovre, 60.400 spectateurs. — ARBITRE: Nyus (No). — BUTS: 5' Kaltz (penalty), 1-0; 38' Briegel, 2-0; 40' Larios (penalty), 2-1; 62' Hrubesch, 3-1; 88' Allofs, 4-1. — RFA: Schumacher; Kaltz, Schuster, Förster, Dietz; Votava, Briegel, Müller; Allgöwer, Hrubesch, Allofs. — FRANCE: Dropsy; Janvion, Specht, Lopez, Bossis; Tigana, Larios, Platini; Zimako, Rocheteau (65' Rouyer), Amisse (78' Six). — Notes: La RFA était notamment privée de Rummenigge, blessé, et remplacé par Allgöwer.

PAS D'EXCUSE POUR LES VAINCUS

A Hanovre, la RFA a poursuivi sa série victorieuse aux dépens de la France, qui a subi une défaite qui ne souffre aucune discussion. Les Allemands se sont imposés par 4-1, après avoir mené au repos par 2-1. Mais leur succès aurait pu être plus large, si Dropsy, le gardien français, avait été moins à son affaire et si l'arbitre n'avait pas annulé deux buts allemands, le premier pour une faute commise par Hrubesch sur Dropsy, le second pour un hors-jeu de position de Allgöwer.

Face à une équipe de France dont la défense connut des moments difficiles en début de partie, puis en fin de seconde mi-temps, les Allemands se sont montrés irrésistibles chaque fois qu'ils ont accéléré l'allure. Pendant ces périodes de pression, les Français furent largement dominés et, souvent même, dépassés par les événements. L'équipe de France n'en a pas moins réussi quelques actions d'excellente qualité qui, avec des attaquants de pointe plus percutants, auraient dû lui valoir plus que le but d'honneur.

Les Français connurent leur meilleure

Autres résultats pour la Coupe du monde Belgique bat Hollande 1-0



Une phase de cette rencontre. (Bélino AP)

Lors du 11e duel entre la Belgique et la Hollande, à Bruxelles, les seconds du championnat d'Europe se sont imposés (1-0) face au double vice-champion du monde. Un penalty a fait la décision dans une partie très dure de part et d'autre du groupe éliminatoire 2: le roi des buteurs européens Erwin Van den Bergh transforma à la 48e minute un penalty sifflé pour une faute sur Vandereycken. La Belgique l'a emporté, devant 62.000 spectateurs au stade du Heysel, pour la première fois depuis cinq ans sur la Hollande.

Les Bataves cherchèrent dès le début l'échange de coups, se montrant égaux à leurs adversaires durant la première période. Le jeu fut hâché, du fait des nombreux fouls.

Au classement du groupe 2, dans lequel les cinq équipes ont joué cinq rencontres, les Belges sont toujours troisièmes derrière l'Eire et la France, mais en ayant perdu trois points de moins que la Hollande, laquelle, battue en Irlande, n'a pas encore de point.

Danemark - Luxembourg 4-0

Après trois défaites en Yougoslavie et sur son terrain face à la Grèce et à l'Italie, l'équipe nationale du Danemark a remporté, contre le Luxembourg, sa première victoire dans le groupe 5 des éliminatoires du championnat du monde 1982. Elle a été particulièrement nette puisque les Danois se sont imposés 4-0 (2-0), à Copenhague.

Devant 10.500 spectateurs, le score a été ouvert par le joueur d'Ajazz Amsterdam Frank Arnesen, qui doublait l'avantage peu après. Preben Elkjaer et Allan Simonsen (Barcelone) portèrent le score à 4-0 après la pause. Les Scandinaves ont ainsi cédé la dernière place du groupe à leur adversaire du jour. Classement: 1. Italie, 3 matchs, 6 points; 2. Yougosla-

vie, 3-4; 3. Grèce, 1-2; 4. Danemark, 4-2; 5. Luxembourg, 3-0.

Eire - Chypre 6-0

Après avoir battu l'équipe cypriste difficilement à l'extérieur (3-2), l'Eire a battu cette même formation beaucoup plus nettement, à Dublin, pour son quatrième match des éliminatoires de la Coupe du monde: 6-0. Cette victoire est la plus large jamais obtenue par les Irlandais dans une rencontre de championnat du monde.

Après 29 minutes, les Cypristes, qui ne se sont pas créés une véritable chance de but, étaient déjà menés 4 à 0. L'Eire compte maintenant 7 points en 4 rencontres, dans ce groupe 2 des éliminatoires du Mondial 82.

Devant 25.000 spectateurs, la marque était ouverte dès la 10e minute, sur un penalty. Quatre minutes plus tard, Daly doublait la mise. Grealish et Robinson aggravèrent le score avant la pause. En seconde période, Stapleton (l'attaquant le plus dangereux) et Hughton assuraient la marque finale de 6-0.

Troisième victoire galloise

En battant la Tchécoslovaquie, 3e des championnats d'Europe, à Cardiff, par 1-0 (1-0), le Pays de Galles a fêté son troisième succès dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde 1982 en Espagne (groupe 3). Il avait auparavant battu l'Islande et la Turquie 4-0. L'URSS, qui a disputé deux rencontres, est également sans point perdu.

Les Tchèques ont donc mal entamé leur programme de qualification pour l'Espagne, eux qui avaient manqué leur qualification pour le Mondial 1978 en Argentine en partie à cause d'une défaite face au Pays de Galles. Le but de la victoire a été acquis dès la 9e minute par le joueur de Swansea (2e division anglaise) David Giles.

Les Allemands de l'Ouest, sur leur lancée, battent la France 4 à 1, à Hanovre

besch fut l'attaquant le plus dangereux mais il fut fort bien épaulé par Klaus Allofs et aussi par Briegel, aussi puissant que lui et dont les montées offensives posèrent mille problèmes à la défense.

On notera encore que si les Allemands purent ouvrir le score, dès la 5e minute, sur un penalty très généreux accordé pour une faute de Janvion sur Allofs, les Français ont sauvé l'honneur sur un penalty tout aussi discuté (faute de Dietz sur Zimako), accordé à la 40e minute.

TOURNOI DE MONTE-CARLO Revanche italienne

En battant la France par 2-1 (2-0) en finale, l'Italie a remporté pour la deuxième fois après 1976 le Tournoi international juniors de Monte-Carlo.

Dans un excellent match, disputé devant 6000 spectateurs au Stade Louis II, les Transalpins ont ainsi pris leur revanche de l'an passé. Evani (Milan) avait donné l'avantage à ses couleurs avant la pause, grâce aux deux coups-francs directement transformés de la limite de la surface de réparation. Bravo permettant aux Français de réduire la marque peu avant la fin de la partie.

Dans la rencontre pour la troisième place, la RFA - gagnante en 1973 - s'est inclinée par 0-4 face à une Espagne nettement supérieure. La Suisse avait terminé dernière de son groupe (France 1-1, Ecosse 0-2, RFA 1-4).

Un bico-flex convient à tous les lits.



Eprouvés des centaines de milliers de fois. Les bico-flex à suspension articulée, existent dans diverses exécutions: soit comme sommier pour lits à une ou deux personnes, soit comme divan-lit en différents bois avec surélévation de la tête et des pieds et aussi avec coffre pratique à literie.

Demandez donc au magasin spécialisé une démonstration sans engagement, de notre assortiment. Bico-flex se reconnaît à sa latte jaune!

Pour un sommeil sain et profond - matelas Bico.

En vente dans toutes les bonnes maisons de literie, de trousseaux et d'ameublement.
Fabricant: Birchler & Cie SA, Usines Bico, 8718 Schänis




Venez essayer et choisir votre literie dans le grand centre spécial Bico chez MEUBLES MEYER Neuchâtel

Tél. 038 25 75 05 28-159 Fbg de l'Hôpital 11-17

Tout est fait chez



W. Hecklé
Fourneur spécialiste
LA CHAUX-DE-FONDS ET BIENNE

Rue Neuve 2 Tél. (039) 22 10 28

pour rendre les femmes charmantes, élégantes et jolies !

JE RÉPARE 130170

consciencieusement, rapidement, montres, réveils et pendules en tous genres. Service à domicile sur demande.
Horlogerie Rochat, tél. (039) 31 89 22 ou 22 12 88.

ENTRESOLSA
LE PAULASON

TAPIS - RIDEAUX - SOLS

La Chaux-de-Fonds
Passage du Centre 3
Téléphone (039) 23 70 75
POSE GRATUITE (tapis)

28-12251

NEUCHÂTEL CITE UNIVERSITAIRE
CLOS-BROCHET 10

Samedi 22 novembre 1980 de 9 h. à 17 h.

JOURNÉE NEUCHÂTELOISE DES FEMMES

organisée par
le Centre de liaison de Sociétés féminines neuchâtelaises

RÉVISION DU DROIT MATRIMONIAL FEMMES BATTUES ENFANTS MALTRAITÉS

Orateurs:

- Prof. Henri Deschenaux, Fribourg
- Me Claudine Gabus-Steiner, avocate, Corcelles
- Dr Marco Baggio, médecin adjoint, Centre psycho-social, La Chaux-de-Fonds
- Dr Pierre Pfaehler, médecin, Neuchâtel
- Mlle Marie-Louise Rivolet, assistante sociale, Neuchâtel
- Mme Heidi Deneys, conseillère nationale, La Chaux-de-Fonds

28740

Publicité intensive - Publicité par annonces.

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS
HÔPITAL

MISE EN SOUMISSION

Dans le cadre de travaux de réfection partielle de ses anciens bâtiments, la Direction de l'hôpital met en soumission les travaux suivants:

- Maçonnerie
- Carrelage
- Revêtement des sols
- Peinture
- Stores
- Ferblanterie
- Menuiserie
- Electricité
- Téléphone
- Installation sanitaire
- Chauffage
- Couverture + échafaudages

Les entreprises intéressées voudront bien s'annoncer par écrit aux Services techniques de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds jusqu'au 29 novembre 1980.

De l'argent comptant immédiat

sur demande avec des mensualités spécialement réduites!

Chez nous vous pouvez étaler votre remboursement même sur 48 mois. La mensualité s'en trouvera réduite d'autant!

p. ex. Fr. 3'000.-, remboursables en 48 mensualités de Fr. 80.95. Sur demande, mensualités plus grandes pour un remboursement plus rapide.

Assurance pour solde de dette avec triple protection contre les risques comprise: libération du paiement des mensualités. 1. en cas de maladie/accident, 2. en cas d'invalidité, 3. paiement du solde de la dette en cas de décès.

Paiement intégral du montant de crédit désiré garanti sans aucune déduction, sans frais supplémentaires!

Bien entendu discrétion absolue! Nous garantissons: attitude compréhensive en cas de situation difficile involontaire.

Le crédit fair-play

Herzog BSR 88-128

Remplir, détacher, expédier à l'adresse ci-dessous!

OUI, je désire un crédit de N 383

Fr. Mensualité désirée env. Fr.

Nom

Prénom

Rue/no

N.P./lieu

Né(e) le État civil

Profession

Employeur

Revenu de l'épouse Fr.

Date

Signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68,
Tél. 022/28 07 55

FEUILLETON DE «L'IMPARTIAL» 76

MICHEL DAVET

UN DÉSERT DE BRUYÈRES

Roman

(C) Presses de la Cité, Paris & Cosmopress, Genève

- Helge aurait dû régler la situation dès notre mariage. Paix sur lui. Je suis batailleuse. Que pensez-vous de ma demande ?

- Je vous achèterai volontiers les trois chevaux, seulement je redoute, je l'avoue de me mettre et de vous mettre dans une situation embarrassante. Il me faut les preuves que ces chevaux ont bien été payés avec l'argent de Helge.

- Ces chevaux sont nés de pouliches qui sont nées elles-mêmes à Lidarende dans l'écurie de Helge et nourries du grain acheté par Helge. Le personnel et le marchand de grains sont là pour le prouver.

En fait de meubles, il est vrai, possession vaut titres. J'en demande pardon aux chevaux mais ils peuvent, en effet, entrer dans la catégorie des biens meubles.

- J'avoue que je suis dépassée par les événements: le toit, la nourriture des chevaux et l'attente-cauchemar du retour du beau-frère... Après les drames, les soucis d'un affreux quotidien!

- Je sais, je sais. C'était prévu. Qu'allez-vous devenir? Même débarrassée de votre famille vous ne pouvez enfouir votre jeunesse à Lidarende. Vous n'êtes pas de celles dont il est dit: «Elle fila la laine, retourna les draps et garda la maison.»

- Mme Randers me demande d'aller passer une grande partie de l'année à Aarhus. Nous nous aimons bien.

- Oui, mais cela ne fera pas entrer d'argent pour maintenir la propriété. Une question: Aimez-vous infiniment Lidarende ?

- Cela a été, c'est fini et combien fini! J'y ai peur. «Ils» m'ont empoisonné jusqu'au parfum des mélèzes, des buis, des rosiers. Le souvenir de Helge traîne encore, mais avec le temps, je sais qu'il s'éloignera; c'est dans la nature des choses.

Hubert Vinding mâchonna son cigare, tête renversée.

- Ulla! dit-il soudain. Vendez la maison. Je vous propose un acquéreur.

- Ai-je le droit moral de vendre la maison de Helge? Du moins, si rapidement ?

- Oui. Car cette proposition, c'est Helge lui-même qui me l'a suggérée. Il avait réfléchi à votre avenir, nous en avions discuté ensemble; c'est sa voix qui parle par moi.

- C'est une bénédiction! J'ai envie de vous embrasser.

- Ne vous gênez pas, fillette! Personne ne nous voit.

- Etes-vous sûr de trouver l'acheteur étant donné la difficulté de chasser la famille ?

- Il est déjà là: tout est admirablement préparé: il s'agit de mon frère d'Aarhus, le magistrat.

- C'est providentiel. Je nage dans les éblouissantes certitudes.

- Helge était au courant; nous avons, ensemble, mis au point ce projet de vente. Avec la restriction, bien entendu, de votre possible refus. Ce qui plaisait à Helge, c'est que sa vieille demeure ne tombe pas entre des mains étrangères. Le cher garçon était affreusement tourmenté de ce qui se passerait après lui; il savait la nécessité et l'urgence de la prévoyance.

Ulla sourit à Helge absent. Pour l'éternité absent.

- Surtout, gardez pour vous le secret de cette affaire. C'est d'une grande importance... Pour moi, je frétille d'aise devant cette effrayante vengeance, la vôtre et la nôtre, sur le clan von Berg.

- Ils en deviendront fous.

- D'abord, ils se battront. Cela avec toutes les armes. Voilà pourquoi, il est urgent de signer l'acte avant le retour de Kristian. Nous allons discuter du jour si vous le voulez bien...

- Je dois honnêtement vous signaler que le toit est en très mauvais état.

- Oui, Helge m'a mis au courant... A propos, mon frère qui est justement en vacances chez nous, a raconté une histoire qui ne peut manquer de vous intéresser: il a reçu tout dernièrement la visite d'un monsieur très important de la haute finance, lequel venait lui demander des renseignements sur la famille, la moralité et l'avenir de Waldemar von Berg. Mon frère a répondu ce qu'il fallait répondre, rapport sans passion néanmoins accablant pour le petit monsieur. Il y perdra, sans aucun doute, une des dots les plus considérables du Danemark. Margrethe sera un peu vengée.

Ce soir-là, la baronne von Berg questionna Sophie, laquelle vint répéter à Ulla l'aimable conversation: «- Ma bonne, ce gros personnage que l'on voit assez souvent au rez-de-chaussée n'est-ce pas M. Vinding? Que peut-il venir faire chez moi, puisque je ne le reçois pas et que Helge n'est plus de ce monde? C'est assez inconvenant. Il serait l'amant de la jeune personne, en bas, que je n'en serais qu'à demi étonnée...»

- Et vous avez répondu quoi, Sophie ?

- J'ai répondu: «M'dame la baronne, j'ai vu M. Vinding dans l'écurie, je vous jure bien qu'il s'intéressait plus aux chevaux qu'à la jeune dame.»

Les trois chevaux furent vendus et amenés le lendemain; ne resta que celui qui tirait le break.

(à suivre)

**11^e SALON
DES ANTIQUAIRES
LAUSANNE**



**PLUS QUE
4 JOURS**

ARGENTERIE DU
VIEUX LAUSANNE
Exposition culturelle
Heures d'ouverture: Chaque jour 14 h. - 22 h.
Samedi et dimanche: 10 h. - 22 h.
Dimanche 23 novembre: 10 h. - 19 h.
Prix d'entrée: 10 h. - 19 h.: Fr. 6.-. Dès 19 h.: Fr. 4.-
Salon: Tél. 021/213721

**PALAIS
DE BEAULIEU
13-23 NOV. 1980**

Le maître-boucher - votre spécialiste en viande

★ ★ ★

vous offre cette semaine:
**LANGUES DE BŒUF
FRAÎCHES OU SALÉES
à Fr. 9.80 le kg.**

Une bonne fin de semaine avec une excellente
CHOUROUTE GARNIE ou les délicieuses
TRIPES CUITES de votre spécialiste en viande
Viande de qualité
= bonne humeur assurée !

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS
La Chaux-de-Fonds - Le Locle - Les Brenets
Les Ponts-de-Martel - La Sagne - La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. - Pour satisfaire notre fidèle clientèle dans toute la mesure du possible, nous recommandons de passer les commandes la veille ou de téléphoner **avant 8 heures du matin.** Merci de votre aimable compréhension.

Ancienne halle de gymnastique
Sonvillier
vendredi 21 novembre 1980
dès 20 heures
match aux cartes
samedi 22 novembre 1980
dès 20 heures
match au loto
Se recommande:
Société de Tir, Sonvillier 06-126 588

CARTES DE NAISSANCE
en vente à l'Imprimerie Courvoisier

RESTAURANT DES FORGES
Numa-Droz 208 - Tél. (039) 26 87 55

LA CHASSE

Civet de chevreuil
Médailon de chevreuil
Selle de chevreuil
Toujours bien servi!

**RADIO-RÉVEIL 3 ONDES
AVEC CASSETTES**



129.- au lieu de 159.- jusqu'à épuisement

ACR 301 C
Radio-réveil électronique avec affichage à chiffres roses.


L'intensité se règle automatiquement d'après la lumière ambiante * Réveil en musique ou par signal d'alarme * Timer de 1 à 59 min. pour s'endormir en musique * Trois ondes (OUC-OM-OL) * Robuste mécanisme à cassettes *

sans commentaire !

Télévision/Disques Hi-fi/Photo-Cinéma
La Chaux-de-Fonds L-Robert 23 - 25 Tél. 039/23 12 12

biogögeri

Volvo 244. Un précurseur.



Tous les instruments sont disposés clairement et de manière fonctionnelle; le conducteur peut actionner commodément tous les éléments de commande.

Vous appréciez le style, le caractère et avez le goût du beau.

Montez et goûtez la différence entre une auto et une Volvo. Faites l'expérience de la sécurité dynamique et essayez le confort fonctionnel.

Il est connu que Volvo a toujours été un précurseur en matière de sécurité. Aujourd'hui, la combinaison judicieuse de puissance et de profit compte également. Volvo est parmi les premiers dans ce domaine aussi.

Vous êtes convaincu de la nécessité du progrès technique.

Volvo 244 DL*, 1986 cm ³ , 97 ch DIN (71 kW), Fr. 18 950.-	Volvo 244 GLE*, 2315 cm ³ , 136 ch DIN (100 kW), direction assistée, Fr. 25 500.-	Volvo 244 GL D6 (diesel)*, 2383 cm ³ , 82 ch DIN (60 kW), direction assistée, Fr. 22 950.-
Volvo 244 GL, 2127 cm ³ , 107 ch DIN (79 kW), direction assistée, Fr. 19 950.-	Volvo 244 turbo*, 2127 cm ³ , 155 ch DIN (114 kW), direction assistée, Fr. 26 950.- (livrable dès décembre 80).	* Overdrive de série
Volvo 244 GLI*, 2127 cm ³ , 123 ch DIN (90 kW), direction assistée, Fr. 21 950.-		

Place au progrès. VOLVO

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA
117, av. Léopold-Robert, tél. 039/23 14 08
Travers: Garage Touring, M. Serge Antifora
Tél. 038/63 13 32

mio star **Mio-Star:**
Depuis longtemps un symbole de qualité.



Fer à repasser à vapeur Mio-Star
Semelle en métal léger poli. Touche pour repassage à sec. Gicleur-spray et adoucisseur rapide.
220 V/1000 W.

50.-

1 an de garantie totale. Service après-vente dans chaque magasin Migros.

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

NOVEMBRE 1980

No 9

circuits

bulletin mensuel
du touring club suisse
section
jura neuchâtelois



Petit aide-mémoire pour entretenir la voiture Pour passer l'hiver en toute sécurité...

Durant la saison froide et humide, une voiture moderne exige davantage d'attention si son propriétaire veut éviter des dérangements. Il est vrai que des voitures modernes demandent moins d'entretien. Toutefois, en raison des intervalles plus longs entre les services, les voitures peu roulées ne sont confiées qu'une fois par année au spécialiste. **C'est maintenant le moment idéal.** Outre les contrôles devant absolument être réalisés par le spécialiste - vérification des freins, de l'allumage, du carburateur et de la protection anti-corrosion - le propriétaire peut lui-même effectuer une série de travaux ou les faire faire à la station de service.

UNE BONNE ADHÉRENCE EST VITALE

Le test de pneus à neige réalisé par le TCS l'a prouvé: sur la neige et la neige fondante ainsi que sur la route mouillée, les pneus à neige sont supérieurs aux pneus d'été. Cependant, ils doivent - à la fin de la saison - présenter encore un profil d'au moins 4-5 mm pour être véritablement efficaces. Des pneus à neige à moitié usés n'offrent plus d'avantages. De plus, pour des raisons de sécurité il faut en équiper les quatre roues.

Les chaînes à neige sont non seulement prescrites par la loi dans certains cas, elles constituent aussi le seul moyen de se déplacer sur une route fortement enneigée. Grâce à leur grand pouvoir de traction, elles sont sensiblement plus efficaces que les pneus à neige. En choisissant cet accessoire, veillez à ce qu'il s'agisse d'une chaîne à crochets adaptée aux dimensions de vos pneus. De plus, il faut s'exercer préalablement afin de pouvoir les monter en toute circonstance. Vous apprécierez cet entraînement lorsque vous les monterez par moins 20 degrés et dans 30 cm. de neige fraîche.

DÉMARRAGE MÊME PAR LES GRANDS FROIDS

Plus la température est basse, plus il est difficile de lancer le moteur. Lorsqu'il fait -25 à -30° C, même des voitures construites pour des hivers rigoureux ont de la peine à démarrer si on n'a pas pris quelques mesures préventives. Mais longtemps avant déjà, de petits défauts dont on ne s'est pas rendu compte durant la saison chaude peuvent se manifester à tel point que le moteur refuse de partir.

Lorsqu'on a des problèmes de démarrage et qu'il n'y a pas d'erreur de manœuvre (reliure de temps en temps le mode d'emploi), les causes peuvent se situer au niveau de l'allumage ou du choke. Toutefois, dans l'intérêt de la protection de l'environnement ou de l'économie d'essence, il ne faut pas bricoler soi-même le carburateur ou l'allumage.

Pour permettre au moteur de chauffer rapidement et sans problèmes, il faut mettre en position «hiver» le clapet de préchauffage de l'air (souvent commandé par thermostat sur les voitures modernes).

Si le démarreur a de la peine à tourner, c'est que vraisemblablement la batterie est déchargée en raison des fréquents courts trajets réalisés alors que de nombreux accessoires électriques sont enclenchés. Si elle n'est pas plus efficace après avoir été rechargée, elle est probablement défectueuse et doit être remplacée. Les batteries de voiture durent en règle générale trois à cinq ans. Le niveau du liquide doit être continuellement vérifié (n'ajouter que de l'eau distillée). Les démarrages par les grands froids sont également facilités avec de l'huile à moteur plus fine. Les automobilistes qui ne font pas fonctionner leur moteur avec de l'huile multigrade (par exemple, 15W - 50), devraient maintenant passer à l'huile d'hiver (par exemple, 10W - 30).

Dès le début de la saison froide, l'eau du radiateur doit être protégée contre le gel jusqu'à -25° C. Même si la voiture est équipée d'un circuit fermé avec protection antigel permanente, il faut contrôler la concentration de l'antigel. En cas de doute (lorsqu'il faut souvent rajouter de l'eau), faire également vérifier l'étanchéité du circuit de refroidissement.

CONTRÔLES AUTOUR DE LA VOITURE

Les lampes défectueuses sont particulièrement dangereuses durant la saison

«sombre». En fait, il faudrait chaque matin faire le tour de la voiture pour s'assurer que toutes les lampes fonctionnent. C'est dans l'intérêt de la sécurité.

Les balais d'essuie-glace devraient être remplacés tous les six mois. Ajouter de l'antigel au réservoir du lave-glace (-15°).

Le chauffage et le dégivrage ne peuvent fonctionner parfaitement si les clapets ne sont plus étanches, si des entrées d'air sont bouchées par des feuilles ou si des conduites sont détachées. Jeter un coup d'œil sur le mode d'emploi pour se rappeler le fonctionnement.

Soigneusement graisser les serrures de portes sèches avec de la poussière de graphite. Elles risquent ainsi moins de geler. Frotter les joints de porte (également secs) avec de la glycérine pour éviter que les portes ne soient collées par le gel.

L'automne est également le meilleur moment pour faire contrôler la protection anti-rouille. C'est un travail que seul le spécialiste peut effectuer.

Une cire dure protège les surfaces peintes contre les rigueurs du temps hivernal. L'application de cette cire fait certes transpirer, mais c'est une activité d'autant plus saine.

ACCESSOIRES RECOMMANDÉS

Avant de démarrer avec une voiture qui a passé la nuit à l'air libre, il faut vigoureusement gratter la glace avec un grattoir pour assurer une bonne visibilité de toute part.

Le capot et le toit devant également être débarrassés de la neige, un balai à neige rend de bons services (il existe d'ailleurs des dispositifs combinant balai et grattoir).

Du gravier emballé dans des sacs à 10 kg constitue un lest utile pour les voitures à roues arrière motrices (30 à 50 kg). De plus, il permet de démarrer dans des conditions difficiles.

Les automobilistes habitant des régions avec des fortes chutes de neige ou qui se rendent souvent en montagne, ont intérêt à emporter une pelle pliable.

Pour des excursions dans les régions de montagne ou pour circuler dans des conditions hivernales particulièrement difficiles, il faut en plus emmener les accessoires suivants:

- chaînes à neige
- souliers, habits et couvre-chef supportant la neige
- couverture de laine
- victuailles
- boissons chaudes.

Un avantage TCS pour les automobilistes Casco-hiver

Quatre mois à l'abri du froid et des tempêtes grâce à notre nouvelle assurance «Casco-hiver» qui couvre:

- accidents, vols, incendie, forces de la nature, chute d'un amas de neige, bris de glace, collisions avec des animaux, dégâts au radiateur causés par le gel.
- SANS FRANCHISE, sauf en cas d'accident (Fr. 300.-).
- Durée de l'assurance: 4 mois.

QUELQUES EXEMPLES DE PRIMES:

Alfasud TI	Fr. 415.-	Mercedes 250 C	Fr. 580.-
Audi 80	Fr. 335.-	Mini 1000	Fr. 265.-
BMW 2002	Fr. 415.-	Opel Ascona 16S	Fr. 370.-
Citroën CX 2200	Fr. 465.-	Peugeot 304	Fr. 370.-
Fiat 127	Fr. 300.-	Renault 4	Fr. 265.-
Ford Capri	Fr. 370.-	Simca 1307	Fr. 370.-
Lancia Beta 2.0	Fr. 525.-	Toyota 1600	Fr. 415.-
Lada 1200	Fr. 300.-	VW Golf	Fr. 300.-

Demandez-nous une offre gratuite.

La Casco-hiver ainsi que la Casco-vacances s'établissent de suite à notre Office, 88, av. Léopold-Robert, sur simple présentation du permis de circulation.

Non-membre du TCS: supplément de prime = Fr. 10.- par police.

Votation fédérale du 30 novembre Ceinture de sécurité: liberté

Le 30 novembre prochain, parmi les quatre objets qui lui seront soumis en votation fédérale, le peuple suisse devra dire s'il est pour ou contre le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Le Touring Club Suisse a fait campagne pour le oui, se faisant l'interprète de la majorité, c'est-à-dire des sections allemandes; les sections romandes, tout au contraire, ont manifesté leur opposition au projet. Significatif a été le vote consultatif de l'assemblée 1979 de la section des Montagnes neuchâteloises qui, à une très large majorité, s'est prononcée contre le port obligatoire de la ceinture. Car ne détournons pas le problème politique et ne cédon pas aux thuriféraires des mesures technocratiques qui accusent les opposants d'ergoter: c'est contre la notion de «port obligatoire» et non contre la ceinture elle-même que s'est levé un bouclier romand, attitude qui a depuis fait passablement école outre-Sarène.

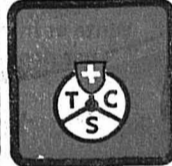
En 1976 déjà, la Confédération avait rendu arbitrairement obligatoire le port de la ceinture de sécurité. En automne 1977, le Tribunal fédéral devait constater, sur recours, que cette mesure n'avait pas les bases légales suffisantes et l'obligation était dès lors levée.

Cette base légale, la Confédération entend aujourd'hui se la donner en obtenant du peuple lui-même l'aval d'une nouvelle restriction aux droits individuels.

Personne ne nie que la ceinture a, dans bien des cas, des effets positifs. Personne ne nie qu'elle a déjà sauvé bien des vies humaines et limité la gravité des blessures dans d'innombrables accidents. Mais la façon dont on prétend généraliser les conclusions d'enquêtes, d'études et d'analyses généralement spécieuses dans leur démonstration reste parfaitement contestable. De tous les rapports présentés à l'appui du port obligatoire, aucun ne nous dit combien de personnes ont été tuées ou irrémédiablement blessées par la faute de la ceinture de sécurité. La statistique, une fois de plus, a été manipulée à sens unique, pour ne faire apparaître que les avantages du projet et aucun de ses inconvénients.

Au contraire du casque protecteur pour les conducteurs de véhicules à deux roues qui ne souffre pas la discussion, la preuve scientifique de l'efficacité totale de la ceinture n'est pas faite et ne peut pas être faite. La porter devrait pouvoir rester une décision individuelle. L'imposer par une loi consiste à ne pas reconnaître la capacité des automobilistes à prendre leurs responsabilités et à les infantiliser. Les citoyens diront le 30 novembre s'ils acceptent ou refusent cette nouvelle restriction, s'ils veulent poursuivre dans une voie tracée depuis une vingtaine d'années, celle qui consiste à laisser l'Etat décider de ce qui est bon ou mauvais pour chacun de nous.

en garde



Un équipement sûr



Bien que leur vente ait fortement régressé, les pneus à clous ont encore de nombreux adeptes.

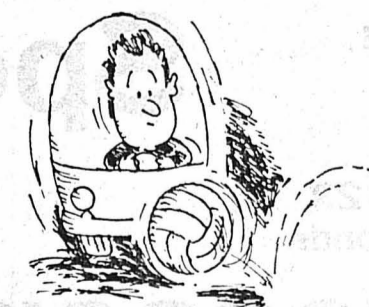
Autorisés du 1er novembre au 31 mars, ils doivent être à carcasse radiale métallique et les pointes ne doivent pas dépasser la bande de roulement de plus de 1,5 mm. Si des pneus à clous sont montés sur un véhicule, toutes les roues doivent en être équipées.

Rappelons qu'ainsi équipé, la vitesse est limitée à 80 km/h et que les spikes sont interdits sur les autoroutes et les semi-autoroutes.

En ce qui concerne les chaînes à neige, elles doivent répondre à des impératifs de sécurité et être posées avec soin. Les chaînes et autres dispositifs antidérapants ne doivent pas comporter de saillies tranchantes (griffes, arêtes, etc.) qui pourraient endommager la chaussée et disposer d'un tendeur facile à ajuster, dont le système de verrouillage sera sûr.

Comme pour les pneus à clous ou les pneus regommés, il ne s'agit pas d'équiper sa voiture avec n'importe quoi.

Conduire en gentleman



Conduire c'est prévoir

CHANGER®

Le système de fixation par plaques, qui rend vos fixations de skis transférables très rapidement sur plusieurs paires de skis vous est proposé à un prix de lancement

chez



2322 LE CRÊT-DU-LOCLE

memento



10 décembre
Cinéma pour les enfants
12 janvier
Début des cours «Juniors»
31 janvier
Soirée-bal du «Touring» à l'Ancien Stand
26 février au 1er mars
Sortie à ski à Anzère

Le programme de nos manifestations paraît également chaque semaine dans le journal «Touring» sous rubrique «section Jura neuchâtelois». Retenez ces dates et participez à la vie de votre club.

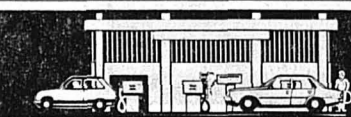
notre
STATION libre service

vous offre de nombreux avantages

- Facturation au mois
- Accès facile
- Service à toutes heures de jour comme de nuit
- Prix très favorables

BENZINA sa

La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 26 03 23



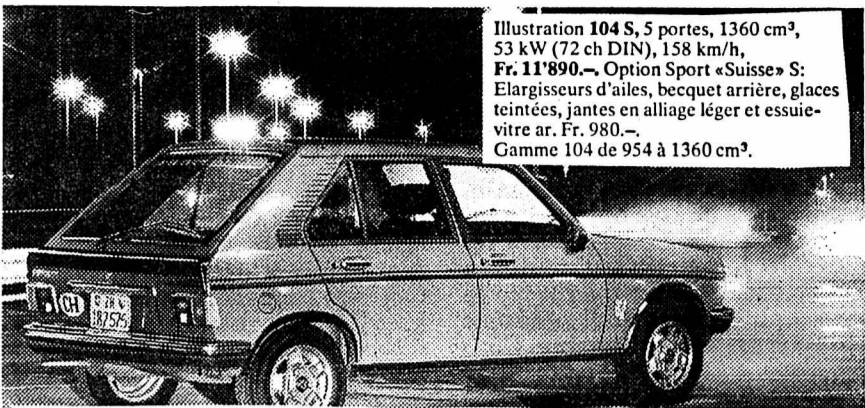
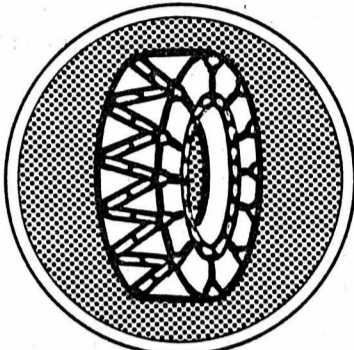


Illustration 104 S, 5 portes, 1360 cm³, 53 kW (72 ch DIN), 158 km/h, Fr. 11'890.-. Option Sport «Suisse» S: Elargisseurs d'ailes, becquet arrière, glaces teintées, jantes en alliage léger et essuie-vitre ar. Fr. 980.-. Gamme 104 de 954 à 1360 cm³.

PEUGEOT 104 à partir de Fr. 8'950.-

ENTILLES SA Garage et Carrosserie
La Chaux-de-Fonds (039) 22 18 57 - Le Locle (039) 31 37 37



FAITES CONFIANCE AU SPECIALISTE

-stock permanent-

Représentation : **UNION - PEWAG - SNOWGRIP**



16, rue Fritz-Courvoisier - Tél. 039 23 86 18

HEUS & CHRISTEN
SA Electriciens spécialisés

Avant qu'il ne soit trop tard...
Protégez vos valeurs, vos locaux.



FAITES UN BARRAGE SOLIDE AUX EFFRACTIONS

par le système d'alarme à ondes "hyper-fréquence", raccordable au téléphone.
Devis sans engagement, vente et installation par nos soins.

11, rue Daniel-JeanRichard
Tél. 039 22 49 43
LA CHAUX-DE-FONDS



Agents de :

Bouchard Père & Fils Beaune
M. Chapoutier Tain-l'Hermitage
Ginestet SA Bordeaux
Cave vinicole d'Eguisheim (Alsace)

Rue du Commerce 89
Tél. (039) 22 10 44



LA FORD FIESTA SUPERSPORT!

Sportive au premier coup d'œil. Seulement 13 330 francs.

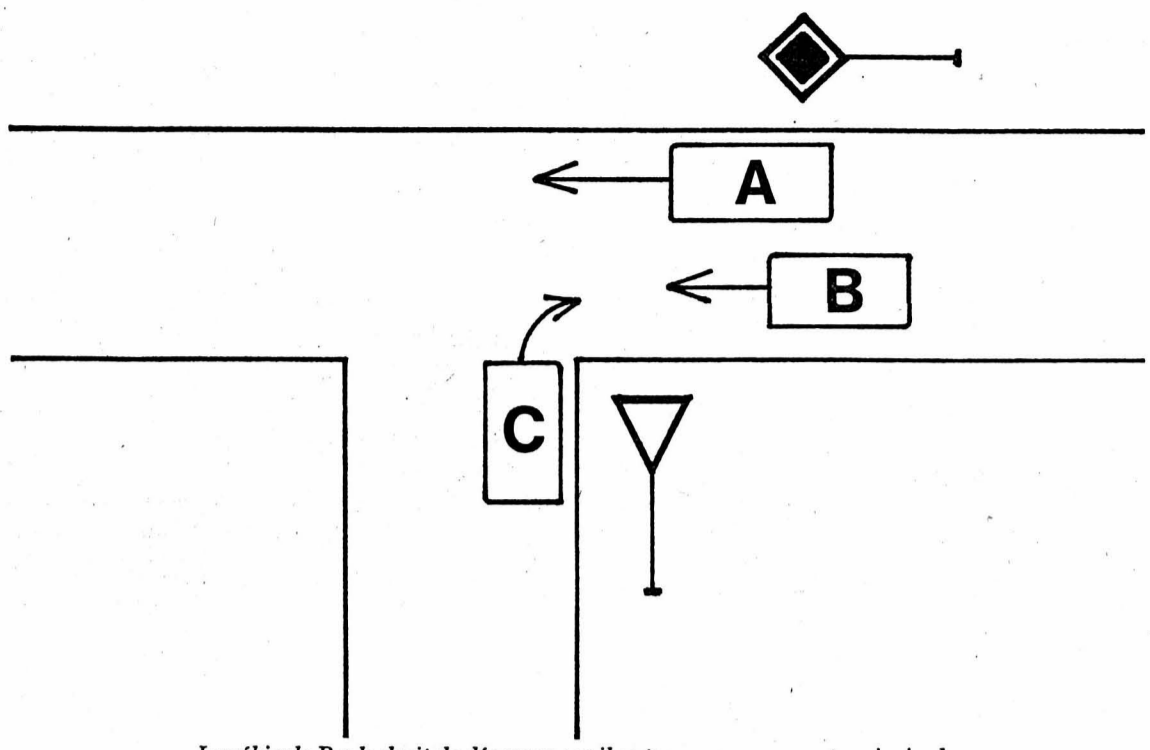
- phares à iode supplémentaires
- spoiler avant et becquet arrière noirs
- élargisseurs d'ailes noirs
- tableau de bord sportif complet
- sièges Ghia avec tissu sportif
- jantes de 6 pouces en alliage léger, pneus 185/60
- suspension sport avec barre Panhard et stabilisateur
- et bien d'autres extra.

Allez, les mordus: un essai s'impose!
Ford Fiesta Supersport 1300 cm³, 66 ch 13 330 francs.



GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

Quelques recommandations



Le véhicule B a le droit de dépasser car il se trouve sur une route principale. Le véhicule C n'a pas le droit de s'engager même s'il oblique à droite. La route principale est prioritaire sur toute sa largeur.
Exemple: rue Fritz-Courvoisier - Marais (Manège).
OCR 11/4.



Avis aux jeunes, filles et garçons, de 16 à 18 ans

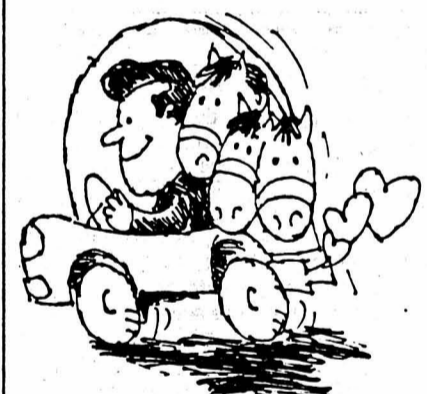
Vous rêvez certainement de conduire bientôt une voiture ?
De nos jours, c'est normal et même c'est souvent indispensable. Aussi, nous désirons vous aider et vous conseiller judicieusement afin que vous deveniez un conducteur «complet» et un gentleman de la route.
Nous vous invitons à suivre le cours «TCS-JUNIORS» qui vous permettra de passer plus facilement votre permis et vous donnera d'autres connaissances précieuses.
Début des cours: Lundi 12 janvier à 19 h. 30 au Technicum neuchâtelois, salle 66. Fin du cours: mi-mai.
Vous pourrez vous familiariser avec:
* La mécanique automobile.
* Les règles de la circulation.

- * Les premiers soins aux blessés.
 - * Code de la route et assurances.
 - * De plus, vous pourrez participer à:
 - * Conférences et films instructifs.
 - * Leçon de conduite avec moniteur diplômé.
 - * Vacances de ski et balnéaires à prix réduit.
- Prix du cours: Fr. 30.-** (y. c. cotisation «junior»).
- Inscription:** Par versement de la somme indiquée à la caisse du Secrétaire, 88, av. Léopold-Robert ou par C.P. 23-792, TCS La Chaux-de-Fonds.

Cinéma pour les enfants

Mercredi 10 décembre à 14 h. (portes à 13 h. 45) au Cinéma PLAZA
Comme chaque année, nous invitons les enfants de nos membres à une séance cinématographique
- Un film de prévention routière
- Un long métrage «International Velvet» / «SAHARA»
Les billets gratuits peuvent être retirés, jusqu'à épuisement des 528 places, à l'Office du TCS, 88, av. Léopold-Robert.

Conduire en gentleman



Avoir des réserves
TCS) Ne roulez jamais à la limite des possibilités de votre véhicule. Votre voiture est un objet utilitaire et non un bolide; la route n'est pas un circuit de compétition. Gardez toujours une marge d'accélération - elle peut être salvatrice - maintenez-vous à un espace suffisant du véhicule qui vous précède - deux secondes au minimum.

Renseigné !

Un automobiliste s'est perdu dans un dédale de chemins vicinaux. Il aperçoit enfin un paysan et il stoppe pour lui demander conseil:
- Dites-moi, mon brave, où va cette route ?
- Ben, fait le plouc, par ici, elle va à ma ferme. Et par là, elle va tout droit...



Partez en vacances en toute tranquillité avec votre TCS, grâce à votre livret ETI Europe ou Monde

Nous vous proposons du soleil:

Aux Caraïbes: La Jamaïque Montago Bay - Hôtel View, vol compris	8 jours	dès Fr. 1969.-
La Martinique/La Guadeloupe Logement chez l'habitant, vol compris	8 jours	dès Fr. 1310.-
L'Afrique: Dakar Logement chez l'habitant, vol compris	8 jours	dès Fr. 1200.-
Mombasa Hôtel Castle, vol compris	8 jours	dès Fr. 1180.-
Océan Indien: Sri Lanka/Colombo Hôtel Holiday Inn, vol compris	9 jours	dès Fr. 1580.-
L'Asie: Bangkok Hôtel Florida, vol compris	10 jours	dès Fr. 1580.-
Manille/Bali Hôtel Ambassador, Hôtel Sindhu Beach	17 jours	dès Fr. 2980.-
L'Amérique du Sud: Rio de Janeiro Logement chez l'habitant	9 jours	Fr. 2050.-
Excursion à São-Paulo: Hôtel Hilton	8 jours	dès Fr. 1097.-
New York Vol seul Départ de Genève-Zurich		Fr. 890.-

Notre voyage spécial TCS-Tennis
du 10 au 20 janvier 1981, avec guide parlant français durant tout le voyage, tour en hélicoptère inclus, tout compris Fr. 2070.-
et le TCS s'occupe également de votre assurance bagages.

Profitez, si vous le pouvez, des prix réduits hors-saison. Et, comme d'habitude, nous prenons toutes les inscriptions, sans aucun frais supplémentaires pour vous, pour toutes les agences organisatrices de voyage, telles que: AIRTOUR SUISSE, HOTELPLAN, KUONI, AMEXCO, AFRICAN SAFARI CLUB, UNIVERSAL, JELMOLI, TOURISME PEDESTRE, WAGONS-LITS, CARS BURRI, MARTI et WITTWER, ETC.
Demandez nos programmes gratuits.
TOURING CLUB SUISSE
AGENCE DE VOYAGES
88, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds
(039) 23 11 22



Membre de la Fédération suisse des agences de voyages

Airtour suisse Les vacances en toute confiance.

Agence principale des Montagnes neuchâteloises

PORSCHE

J.-F. Stich
Crêtets 90
Tél. 039/23 18 23
La Chaux-de-Fonds

Carrosserie

Gaggagga Sporting



L'OFFICE VOUS RAPPELLE QUE...

Adhérez au Touring-Club suisse

Pour une modeste cotisation de Fr. 40.- par année, vous vous assurez des services d'une organisation d'environ un million de membres en Suisse.

- dépannage gratuit (franchise Fr. 15.-) en passant par la centrale «TOURING-SECOURS» No 140
- Consultation juridique gratuite
- Remorquage après accident
- Assurance et documents douaniers
- Centrale d'alarme pour le monde entier
- Journal du Club chaque semaine
- Contrôle technique des véhicules
- Cours de mécanique-automobile
- Informations techniques et touristiques
- Assistance complète dans le monde grâce au fameux livret ETI

et un nouveau et incomparable service compris dans votre cotisation:

- Touring-Secours-Transport (Votre véhicule ramené au garage de vo-

tre choix, depuis n'importe où en Suisse, s'il ne peut être rapidement réparé)

Si vous demandez votre admission au TCS pour 1981, nous vous offrons les mois de novembre et décembre gratuitement.

Passez simplement à l'Office TCS ou retournez la carte remplie, ci-dessous à:

TOURING-CLUB SUISSE
88, av. Léopold-Robert
2300 - La Chaux-de-Fonds

Communication importante

Voici à quelles conditions les membres du TCS peuvent bénéficier de toutes les prestations de Touring-Secours, y compris de sa nouveauté «Touring-Secours Transport», dès le 1er octobre 1980.

A. Un seul véhicule par famille

En tant que sociétaire du TCS, vous avez droit, à titre personnel, à toutes les prestations de Touring-Secours et de

«Touring-Secours Transport», que le véhicule que vous conduisez vous appartient ou pas. Par contre, votre conjoint et vos enfants, vivant en ménage commun avec vous, n'ont droit à ces prestations que pour le véhicule vous appartenant, à condition qu'ils soient en mesure de présenter votre carte de membre TCS.

B. Plusieurs véhicules par famille

Si vous disposez, dans votre famille, de deux ou plusieurs véhicules immatriculés (voitures de tourisme ou motocycles), et si vous désirez que chacun des membres de votre ménage bénéficie des prestations de Touring-Secours, vous devez avoir dans votre famille autant de cartes de sociétaires TCS que de véhicules.

Pour toute demande de sociétariat supplémentaire, veuillez avoir l'amabilité d'utiliser la formule ci-dessous. Merci.

Touring-Club suisse

TOURING CLUB SUISSE

Section Jura Neuchâtelois

DEMANDE D'ADMISSION

L. soussigné désire adhérer au TCS comme *automobiliste, *motocycliste:

Ne pas remplir			
J	Cat.	Sect.	No du sociétaire

Liste:

Nom (*M., Mme, Mlle)		Prénom	
Profession		Date de naissance	
Rue et No			
No postal	Lieu	Tél. bureau / appartement	

Etes-vous déjà membre du TCS dans une autre catégorie? No de votre carte de membre?

	Cotisation	+ taxe d'entrée	= Total
*Automobiliste	Fr. 40.-	Fr. 5.-	Fr. 45.-
*Motocycliste	Fr. 15.-	Fr. 5.-	Fr. 20.-

La cotisation est valable pour l'année du calendrier et n'est pas fractionnable.
Le montant total *a été payé au compte de chèques postaux 23.- 3473.....
*a été payé au comptant
*est à prélever contre remboursement
*a été payé comptant

* biffer ce qui ne convient pas

Signature:

Lieu et date:

EN LETTRES CAPITALES S.V.P.!

ADMINISTRATION: Office du TCS, André Frasse, directeur, av. Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 11 22.

ÉDITEUR: Section Jura neuchâtelois du TCS, Delson Diacon, président, Charrière 55, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 49 74.

RÉDACTION: Commission du bulletin, Jacques-A. Lombard, rue du Progrès 131, tél. 22 26 23.

RÉGIE DES ANNONCES: Publicité Matthey, av. de l'Hôpital 18, 2400 Le Locle, tél. (039) 31 42 83.

CIRCUITS

PARAIT DIX FOIS L'AN, le 3e jeudi de chaque mois, sauf juillet et août.

Dernier délai pour la remise des annonces: une semaine avant la parution.

Prochaine parution: Jeudi 18 décembre



Famille J. Robert.
Tél. (039) 23 93 66

CONFISERIE

Mirabeau

Hum! le bon café...
à toute heure avec un croissant ou une pâtisserie
Rue Neuve 7 - La Chaux-de-Fonds

Fuego. Flambant neuve!

Accordez-vous un plaisir: celui d'une course d'essai sans pareil, dans une voiture incomparable!
Nous vous attendons. Avec une Fuego.

1 an de garantie, kilométrage illimité.
5 ans de garantie anticorrosion Renault ACP5.

Garage
P. Ruckstuhl s.a.

Rue Fritz-Courvoisier 54
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 52 22

RENAULT

No 1 en Europe.

Libérez-vous

- des travaux administratifs que réclament vos titres
- du risque de ne pouvoir suivre vos valeurs par manque de temps ou d'informations...

Ouvrez un dépôt titres à l'UBS



La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 67 55

Le Locle
Tél. (039) 31 76 76

GARAGE DE L'AVENIR

MAZDA

Progrès 90, tél. 039/22 18 01

Nos occasions:
MAZDA 1300 Combi
1976 Fr. 4 500.-

TOYOTA Celica ST 1600
1976 Fr. 7 200.-

MAZDA 323 5 p.
km. 46 000 Fr. 6000.-

Voitures expertisées et en parfait état

La chasse est arrivée

MOJER

Sanitaire
Fébrillanterie
Corthesy & Girard

Tél. 22 11 95

VOS BOTTES SUR MESURE

Transformations et réparations tous genres

9, rue de la Serre
Tél. 23.14.78.
La Chaux-de-Fonds

FALZONE BOTTIER

LA SEMEUSE

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
Oscar de l'alimentation

TCS VOYAGES

Nouvel-An en Tunisie

du 27 décembre 1980 au 3 janvier 1981

- Car en Suisse
- Vols Bâle-Tunis et retour
- Transferts en Tunisie
- Hôtel Paradis à Hammamet. Chambres doubles, confort, pension complète.
- Dîner et soirée de la Saint-Sylvestre
- Une excursion d'un jour
- Trois excursions, demi-journée
- Une soirée bédouine
- Guide suisse accompagnant

Tout compris:

960 francs par personne !

Il reste de la place pour nos voyages de Nouvel-An

VIENNE du 30 décembre au 3 janvier	Fr. 975.-
BUDAPEST du 29 décembre au 2 janvier	Fr. 710.-
INDE DU SUD du 26 décembre au 4 janvier	Fr. 3220.-
CALIFORNIE du 20 décembre au 4 janvier	Fr. 3695.-
NEW YORK du 27 décembre au 4 janvier	Fr. 2175.-
TUNISIE du 27 décembre au 3 janvier	Fr. 960.-
CROISIÈRE AFRIQUE NOIRE du 27 décembre au 7 janvier	de Fr. 1780.- à Fr. 7160.-
MARTINIQUE/GUADELOUPE une ou deux semaines	dès Fr. 1510.-

Renseignements et inscriptions
TCS La Chaux-de-Fonds

TCS-Agence de voyages:
La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 88, Tél. 039/2311 22

Voyages: un label de qualité

Le développement du secteur «tour operator» s'est traduit par un accroissement de 50 % du chiffre d'affaires de la production propre au TCS. Du en particulier aux programmes «Amérique du Nord» et «Croisières», ce résultat est tout à fait satisfaisant. Le volume de ventes du produit «Motorhome», maintenant disponible dans sept pays répartis sur quatre continents, maintient le TCS en tête du marché suisse dans ce domaine.

Le Département TCS Voyages a été admis membre actif de la Fédération suisse des agences de voyages, ce qui améliore son image ainsi que son impact sur le marché suisse. Deux offices ayant obtenu leur licence IATA, le nombre total des offices IATA est donc porté à six (Genève, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Baden, Glaris et Schwytz). Ces licences prouvent l'importance des chiffres d'affaires de ces offices. A noter que dans chaque office du TCS, des spécialistes du voyage individuel ou de groupe sont à la disposition des membres pour étudier tout projet, et cela sans engagement.

ACCESSOIRES TCS

Prestations exclusives du TCS

Chaînes à croisillons TCS-RUD
Modèle standard Fr. 68.-
Chaînes continues TCS-RUD
montage aisé et rapide Fr. 198.-

Câbles de démarrage pour batterie Fr. 19.50
permet de faire démarrer une voiture en panne de batterie, en la reliant à la batterie d'une autre voiture

Chargeur de batteries Fr. 75.-

Chaînette TCS aux pieds Fr. 23.-
vous marchez d'un bon pas, sur la neige et le verglas

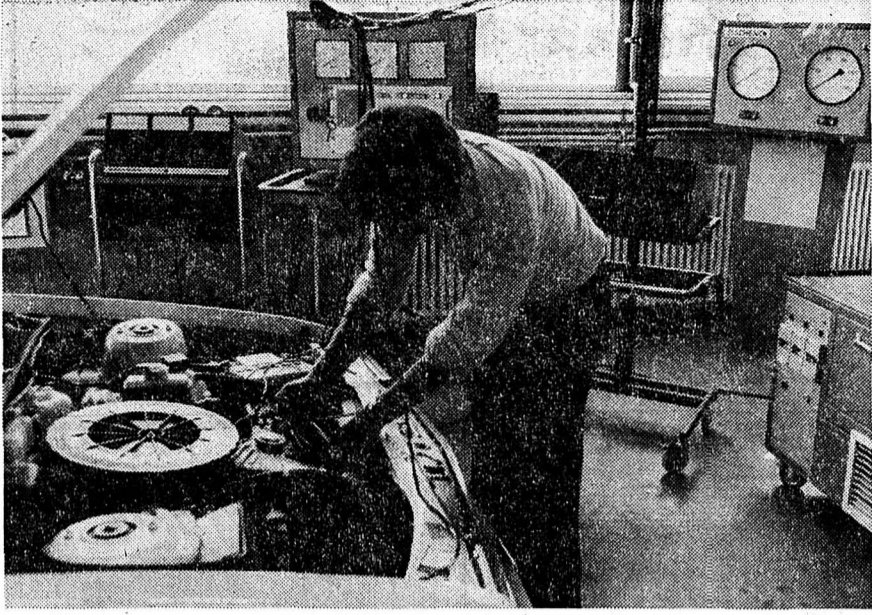
Porte-skis Fr. 35.-

Pelles, raclettes, brosse à neige, extincteurs, ceintures de sécurité, pompe à pied, dossier anatomique, trousse d'outils, etc.

N'EST-CE PAS UNE TRÈS BONNE SOLUTION POUR VOS CADEAUX DE NOËL ?

Et si vous n'avez pas d'idées, UN BON-CADEAU TCS fait toujours plaisir. Il peut être échangé contre du matériel ou contre un voyage.

D'importantes diminutions de consommation obtenues Comment conduire «à l'économie»



Une consommation d'essence optimale grâce à un entretien adéquat et au changement en temps utile de toutes pièces usées. (Photo TCS)

Lorsqu'il y a quelques mois, la Commission de circulation du TCS programmait sa démonstration annuelle sous le mot d'ordre «Economie d'énergie, sécurité, protection de l'environnement», on ignorait encore tout des plus récents événements: la guerre entre l'Irak et l'Iran est venue nous rappeler combien était vulnérable le ravitaillement de l'Europe en énergie, tout particulièrement en pétrole.

Or, l'économie de carburant n'est pas un impératif de l'heure pour cette seule raison, mais également en vue d'une sécurité pour tous les usagers de la route et

d'une réduction des atteintes à l'environnement.

L'an dernier déjà, le TCS a montré en diverses circonstances comment il était possible d'économiser des quantités énormes de carburant par un mode de conduite approprié mais aussi et surtout par un entretien judicieux du véhicule.

La démonstration d'Emmen marquait un pas de plus sur le chemin rocailleux tendant à convaincre tous les usagers de la route, et par là-même le grand public, d'adopter à la longue un comportement plus sensé, voire à modifier, au vu des preuves administrées par la vision concrète de démonstrations techniques.

Celles-ci insistent particulièrement sur deux points:

- l'importance du bon entretien d'un véhicule pour une consommation d'essence idéale et

- les effets de différents modes de conduite sur la consommation d'essence, la sécurité et la protection de l'environnement.

DÉMONSTRATION AU BANC D'ESSAI:

Si l'on veut qu'un véhicule remplisse sa tâche de manière optimale, il faut, entre autres, remplacer régulièrement les pièces usées. Si tel n'est pas le cas, ou très incomplètement seulement, on doit s'attendre à une augmentation de la consommation d'essence. Les essais furent effectués après différentes modifications qui ont permis de caractériser bon nombre de défauts majeurs intervenant sur les véhicules mal entretenus, à savoir:

- point d'allumage mal réglé
- bougies usées
- pneus insuffisamment gonflés.

Une comparaison entre une voiture réglée de manière optimale et une autre présentant l'un ou l'autre de ces défauts ou leur cumul, a donné les résultats suivants:

- modification du point d'allumage de 5° = supplément de consommation d'essence de 6%
- bougies usées: supplément de consommation d'essence de 3% ou davantage
- insuffisance de pression de gonflage des pneus de 0,5 bar = augmentation de la résistance au roulement = supplément de consommation d'essence de 3%.

Le cumul de ces défauts très réalistes entraîne un supplément de consommation d'essence de 10% ou davantage. Selon l'état du véhicule, ce supplément de consommation d'essence peut accuser des valeurs bien supérieures encore.

Essais de conduite sur un parcours à caractéristiques urbaines: malgré sa faible longueur, un parcours spécialement aménagé de 1,3 km. a mis en évidence les points suivants:

- en conduite nerveuse et heurtée, la consommation d'essence s'est élevée à 17,5 l/100 km.;

- en conduite tranquille et régulière, visant à l'économie d'essence, sans pour autant gêner le trafic, la consommation s'est trouvée réduite, preuves en mains, de 36% et ne fut que de 11,3 l/100 km.

Cet étonnant résultat ne signifie pas seulement une importante économie de carburant, mais également un sensible diminution de l'atteinte à l'environnement en raison de la réduction de l'émission des gaz d'échappement.

En outre, en conduite régulière, le niveau sonore s'est également trouvé fortement réduit: il a passé de 78 à 74 dB(A), ce qui correspond à une réduction de bruit de 60%.

Troisièmement, une conduite tranquille a permis de prouver une réduction manifeste du stress: un appareil spécial d'analyse électrocardiogramme a permis d'enregistrer 85 à 100 pulsations à la minute en conduite détendue contre 135 en conduite heurtée.

Ces essais ont également confirmé de manière significative les résultats d'essais d'économie d'essence du TCS de l'an passé. A cette occasion déjà, le supplément de consommation d'essence sur un parcours urbain de 17 km. avait été de 21%.

CONCLUSION

- Les véhicules mal entretenus consomment 10% et davantage de carburant.

- Le mauvais état d'entretien d'un véhicule est en outre une source accrue de danger.

- Outre une sensible réduction des frais pour le conducteur, un mode de conduite visant à l'économie de carburant est à l'origine d'importants effets secondaires:

- moindre atteinte à l'environnement par la réduction de l'émission de gaz d'échappement et de bruit;
- sécurité accrue dans le trafic routier grâce à une conduite plus détendue et une diminution du stress.

Règles de comportement et conseils pratiques

1. Passer le plus rapidement possible sur les rapports supérieurs

Le régime du moteur exerce une influence déterminante sur la consommation d'essence. En changeant de rapport au bon moment pour passer à la vitesse immédiatement supérieure, on peut remédier à cette énorme escalade dans la consommation. Utilisez le plus souvent possible - mais pas lors de manœuvres de dépassement - la 4e, voire même la 5e vitesse si votre véhicule en est équipé.

2. Conduite préventive

Plus est vive l'accélération d'un véhicule, plus importante est la quantité d'énergie nécessaire. S'il faut ensuite freiner rapidement et fortement, cela équivaut à un gaspillage d'énergie! L'énergie cinétique latente dans le véhicule en mouvement se transforme, sous l'effet du freinage, en chaleur inutilisée. La conduite préventive c'est la conduite douce, calme et régulière qui permet d'économiser du carburant.

3. Adaptation de la vitesse

Nous adoptons comme règle de ne rouler qu'aussi vite que nécessaire,

mais non pas aussi vite que possible. Et tout cela naturellement en adaptant sa vitesse aux conditions de trafic.

4. Rien d'inutile sur le toit

Selon la vitesse du véhicule, la résistance à l'air représente une grande utilisation d'énergie. Porte-skis et porte-bagages peuvent provoquer une augmentation de la consommation d'essence de l'ordre de 10% et davantage. Dès que l'on n'a plus besoin du porte-bagage, il faut l'enlever.

5. Pas de charges inutiles

Le transport d'une charge de 100 kg sur une distance de 100 km équivaut à la consommation d'un litre de carburant. Si l'on couvre une moyenne de 15.000 km par an, le transport de quelque 50 kg de charge représente une dépense de l'ordre de 75 fr., à peu de chose près l'équivalent de deux ans de cotisation au TCS. Alors ne vaut-il pas la peine de laisser à la maison les poids morts inutiles?

6. Couper le contact lors d'arrêts prolongés

En trafic urbain où le problème des gaz d'échappement est particulière-

ment aigu, les arrêts et attentes représentent 30% et davantage du temps du voyage. Cela vaut donc particulièrement la peine d'économiser du carburant tout en préservant l'environnement.

Par conséquent, lors de chaque arrêt dont on peut envisager que la durée dépassera 20 secondes, il y a lieu d'arrêter le moteur et de redémarrer sans donner de gaz.

7. Ne pas chauffer son moteur à l'arrêt

La phase de réchauffement au point mort dure beaucoup plus longtemps qu'en démarrant immédiatement. Il s'en suit une augmentation de la consommation sans mouvement, ce qui revient à dire que le but recherché n'est pas atteint.

8. Refermer le choke après le démarrage

Sinon, le moteur est gratifié d'un mélange en air et carburant trop important. Conséquence: une augmentation de la consommation. En règle générale, on peut refermer le choke après quelques centaines de mètres déjà.

ASSISTA

Mais non, Messieurs, pas ainsi!

Inutile de vous battre pour savoir qui a raison: vos problèmes de circulation routière, vos difficultés touchant au véhicule, faites-les donc régler par les professionnels d'ASSISTA!

ASSISTA, société de protection juridique de circulation routière, prendra votre défense en mains et fera valoir votre bon droit. Rapide, directe, efficace, ses arguments frappent juste!

ASSISTA
La protection juridique de l'usager de la route

- fait valoir vos réclamations en dommages et intérêts
- liquide vos problèmes avec les assurances
- règle vos litiges contractuels: achat, location, réparation de véhicules
- vous défend devant les autorités pénales et administratives

ASSISTA
1. se charge de tous les frais d'avocats, d'expertises et de justice
2. vous accorde immédiatement le libre choix de votre avocat
3. est plus avantageuse pour les sociétés TCS: couverture «Suisse» Fr. 50.- ou «Europe» Fr. 65.- par an
4. ne pratique que des contrats d'une année

Bon droit a besoin d'aide

ASSISTA SA
Société de protection juridique du TCS.

Bon

pour des renseignements sur une protection juridique efficace, ASSISTA

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____ No: _____

NPA/Lieu: _____

A envoyer à votre office TCS, ou à ASSISTA SA, 9 rue Pierre Fatio, 1211 Genève 3. Tél. 022/36 60 00

Les nouvelles
SUBARU
sont là!

GARAGE
DU BAS-
DU-CRET

A. Privet, Le Locle, tél. 039/31 59 33

GALERIE
DU TAPIS
d'ORIENT

le plus grand choix
sur la place...

ducommun sa

Rue de la Serre 38

Membre Fleurop

H. Hediger

Service Fleurop-Interflora

Serre 79 - Tél. (039) 22 12 31

3

Dépannage JOUR et NUIT

ROIS SECOURS

La Chaux-de-Fonds
(039) 26 81 81

Neuchâtel
(038) 25 83 01

INTERMEUBLES

Place Neuve 2 et 4 + rue du Collège 15
La Chaux-de-Fonds

Eugenio Beffa

EB

couleurs et vernis

PAPIERS PEINTS • CARROSSERIE • OUTILLAGE

2300 La Chaux-de-Fonds • 28, rue de la Serre • tél. 039.22 54 70
2000 Neuchâtel • Rue des Draïzes 2 • tél. 038.24 36 52

« La Maison de confiance
du Carrossier »

Dépositaire :

CORSO
22 25 50

POUR VOTRE PLUS VIF PLAISIR... REVOICI «PIPE»

DANS LE FILM QUI FIT COURIR LES FOULES

«PIPE» Michel ROBIN - Fred PERSONNE - Fabienne BARRAUD

Les petites fugues

Un film d'Yves Yersin

L'ÉMANCIPATION ET LE VOYAGE D'UN VALET DE FERME VERS L'AUTONOMIE



soirées à 20 h. 30
matinées à 14 h. 30
samedi - dimanche

ADMIS DÈS 12 ANS

CORSO
Tél. 22 25 50
16 ans

Samedi
Dimanche
à 17 h. 30

A VOIR ABSOLUMENT
UN CHEF-D'ŒUVRE
BOULEVERSANT

Akira Kurosawa's Dodes'ka-den

Un film touchant qui s'adresse aussi bien à notre cœur qu'à notre esprit

L'UN DES MEILLEURS METTEURS EN SCÈNE DU MONDE
La Guilde du Film n'est pas une société fermée. Les projections s'adressent à tous les publics

EDEN

22 18 53
16 ans

2e SEMAINE



Le nouveau film de Claude Sautet
Un chef-d'œuvre qui récolte partout les plus grands éloges

À VOIR EN PRIORITÉ !

avec PATRICK DEWAERE
Brigitte FOSSEY - Yves ROBERT
et Jacques DUFILHO

HUMAIN, PUDIQUÉ ET TENDRE

Soirées à 20 h. 30
Samedi - dimanche matinées à 15 h.

PROLONGATION



Samedi-dimanche à 17 h. 30

UN FILM DE WOODY ALLEN
TOUT CE QUE VOUS AVEZ
TOUJOURS VOULU SAVOIR
SUR LE SEXE...
SANS JAMAIS OSER LE DEMANDER



UNE SATIRE FÉROCE ET DÉLIRANTE

GÉNIAL !

LE PLUS COMIQUE DES FILMS DE WOODY ALLEN

18 ans

EN VERSION FRANÇAISE

VENDREDI-SAMEDI à 23 h. 15
LUNDI-MARDI-MERCREDI à 18 h. 30

20 ans révolus

LES AMOURS PORNOS DE MISTY BEETHOVEN

STRICTEMENT POUR PUBLIC AVERTI !

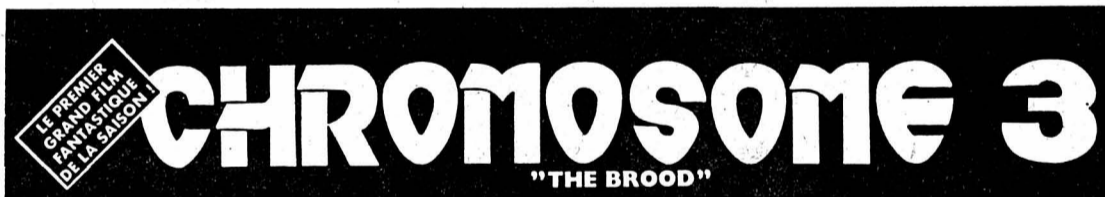
1re VISION

PLAZA
22 21 23

soirées à 20 h. 30
matinées à 17 h.
samedi - dimanche

UN PUISSANT FILM FANTASTIQUE

OÙ LE SUSPENSE SE MÊLE À LA TERREUR ET À L'ANGOISSE



avec
OLIVER REED
SAMANTHA EGGAR

AVEC LUI COMMENCE L'IMMENSITÉ DE LA TERREUR...

PERSONNES SENSIBLES S'ABSTENIR

18 ans



PLAZA
Tél. 22 21 23

sans limite d'âge

Chaque week-end
un spectacle
pour enfants

SAMEDI
DIMANCHE
à 15 h.

Walt Disney présente

LES VISITEURS D'UN AUTRE MONDE

Troisième et dernier week-end
Un film vraiment fantastique !

SCALA

22 22 01



En hommage à STEVE Mc QUEEN
un des meilleurs films d'action réalisé par
SAM PECKINPAH

GUET-APENS

(GETWAY)

avec ALI Mac GRAW - BEN JOHNSON

Soirées à 20 h. 45, mat.: sam., dim. à 15 h. - 16 ans

Sam.-Dim., à 17 h. 30 - 18 ans



centre de culture

abc

cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre

Histoires à ne plus dormir debout

Serre 17, tél. 039 23 72 22
20 h. 30, location au café ABC, tél. 039/22 21 40
En collaboration avec La Grange (Le Locle) vendredi 21 novembre

Par le Théâtre de Saône et Loire, mise en scène et jeu de Jacques Bailliart, d'après des textes de Adamov, Arrabal, Dubillard, Pöe, Matheson, Michaux.

A travers ces contes et récits fantastiques, Jacques Bailliart crée un personnage de souffrance et de lucidité extrêmes, saisi de vertiges devant les apparences qu'il cherche à traverser, «l'essentiel est de voir à travers les choses».

22 et 23 novembre, 20 h.
Animation REGARDS en collaboration avec la galerie La Plume.
27-30 novembre, 20 h. 30
NUMÉRO DEUX, film de J.-Luc Godard.

Ce soir à 20 heures



à l'Ancien Stand

Grand loto du Ski-Club La Chaux-de-Fonds
2 cartons

1er tour gratuit
50 tours abonnements
avec 2 super-tours

Abonnement Fr. 10.-
pour 25 tours
Cartes à 50 cts
Quines formidables

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A VENDRE À BOUDRY - (NE)
APPARTEMENT MEUBLÉ
2 pièces + cuisine, tout confort, calme absolu, verdure.
Prix Fr. 70 000.- hypothèque disponible.
Renseignements, tél. (038) 42 29 14
18-329383

CCAP
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE

A louer à La Chaux-de-Fonds, Croix-Fédérale 40, tout de suite ou date à convenir, à couple pouvant assumer la conciergerie de l'immeuble

appartement de 3½ pièces.
Tél. (038) 25 49 92. 28-307

JA Jean-Charles Aubert
Fiduciaire et régie immobilière
Av. Charles-Naine 1
Tél. (039) 26 75 65
La Chaux-de-Fonds

A LOUER pour le 30 avril 1981
QUARTIER DES FORGES BEL APPARTEMENT DE 2 CHAMBRES
tout confort, salle de bain.
Loyer Fr. 158.- + charges.

MAISONNETTE
indépendante, 4 pièces, salle de bains, garage et jardin
à disposition de couple
dont l'épouse serait disposée à aider aux travaux ménagers, le matin du lundi au vendredi contre rémunération.
Loyer mensuel Fr. 300.- + charges.
Ecrire sous chiffre AS 28685 au bureau de L'Impartial.

La nouveauté d'American Motors
AMERICAN EAGLE
Le premier Compact-Car américain à entraînement sur 4 roues permanent.

Garage Métropole SA
Rue du Locle 64
2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/26 95 95

En savoir plus

M
acheter mieux

Depuis plus de 1000 ans les hommes boivent et mangent dans de la vaisselle en étain lequel ne donne ni goût ni odeur aux boissons et aux mets.

Métal noble, l'étain sert à fabriquer également des objets utilitaires et décoratifs. Sa solidité, sa présence «massive», son air rustique et ses reflets discrets alliés à des formes d'une grande sobriété confèrent à chaque objet une distinction toute intime. En vieillissant, l'étain prend une teinte légèrement grisâtre, appelée patine, très appréciée des collectionneurs qui se gardent bien de l'enlever.

Rien n'est plus simple que d'entretenir l'étain: il suffit de l'épousseter. Surtout ne pas le gratter ni employer de produits qui risqueraient de l'abîmer, car c'est un métal tendre. Les coulées de bougies partent par exemple tout simplement à l'eau chaude.

Des cadeaux en étain véritable. Cadeaux de valeur appréciés des connaisseurs.

Venez voir le grand choix d'objets que vous propose Migros. Aux formes traditionnelles, classiques ou ornementés de motifs anciens.

95% d'étain pur.



- 1 **Channe vaudoise** de 0,8 l. coulée main. **140.-**
- 2 **Plateau** de Ø 30 cm, bord Chippendale. **95.-**
- 3 **Gobelet** de 8,5 cm de haut. **18.-**
- 4 **Vase** à anse, 14,5 cm de haut. **45.-**
- 5 **Chandelier à 5 branches** en étain patiné coulé main. **100.-**
Grand choix de bougies au magasin.
- 6 **Assiette murale «vendanges»** Ø 23 cm. **55.-**
- 7 **Calice** de 14 cm de haut, motifs «vendanges». **55.-**
- 8 **Channe de vigneron** à 4 motifs «vendanges», contenance 0,8 l. **130.-**



MIGROS

- 9 **Gobelet à vin rouge** de 9,5 cm de haut, motifs «vendanges». **32.-**
- Gobelet à vin blanc** de 8 cm de haut. Motifs «vendanges». **22.-**
- 10 **Plateau de vigneron** Ø 32 cm. **115.-**

Monsieur 34 ans cherche à faire connaissance de
demoiselle ou veuve
de 24 à 30 ans. Mariage si convenance.
Ecrire sous chiffre 93-31094 aux Annonces Suisses SA, ASSA, 2610 St-Imier

Appartements demandés
APPARTEMENT cherché pour début avril 1981, 3-4 pièces, confort, à La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffre AS 28771 au bureau de L'Impartial.

JUVET INTERIEUR
TISSUS EXCLUSIFS pour RIDEAUX MEUBLES
P. AUBRY NUMA-DIKUZ 97

NUSSLÉ
La Chaux-de-Fonds
vous offre actuellement toute la gamme des articles à gaz

KISAG
RÉCHAUDS de table réglables très fin de la flamme chaleur constante
Nouveau: **CHAUFFE-PLAT** élégant, efficace vite très chaud reste très chaud

SOUFFLEUR À CRÈME pour réussir tous vos desserts 28769
Tél. (039) 22 45 31
NUSSLÉ

URGENT - A LOUER
STUDIO
tout confort, centre ville. Fr. 285.-
Téléphone (039) 23 51 21 28812

Voyages CFF

Dimanche 23 novembre
Bouchoyade à Grosshochstetten 54.-
repas de midi compris 47.-

Dimanches 30 novembre et 7 décembre
Train spécial
Course surprise de Saint-Nicolas 60.-
Repas de midi compris 51.-

* prix avec abonnement pour demi-billet
Programme détaillé, inscriptions et retrait des billets jusqu'à la veille du départ à 15 heures 27490
Renseignements CFF La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 22 41 14
Villes d'Europe à la carte
Arrangements forfaitaires de fin de semaine pour 1 à 3 nuits
Hambourg dès Fr. 195.- Prix au départ de la frontière suisse
Munich dès Fr. 90.- Billets de correspondance à tarif réduit
Prospectus aux guichets de gare et dans les agences de voyages

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Championnats de l'Association ouest de Badminton Victoires de De Paoli, Tripet et Ging

C'est à Neuchâtel, dans la halle de Panspo que se sont déroulés les 6e championnats de l'Association de badminton (Neuchâtel et Jura).

En simple messieurs 1e catégorie, le Chaux-de-Fonnier De Paoli enregistrait une victoire ridiculement facile, aucun joueur n'étant actuellement de taille à lutter avec lui. Un autre Chauxois, Erwin Ging semblait, seul, en mesure de l'inquiéter quelque peu; las, il se laissait surprendre dès le 1er match en accomplissant une piètre exhibition. Fouetté dans son amour propre par cette contre-performance, Ging se reprenait magnifiquement en double messieurs. Associé à son camarade de club Jean Tripet, il parvenait à battre en finale De Paoli associé pour l'occasion, au Tavannois Beuchat. Ce dernier, trop lent en double, facilitait par un jeu trop monotone la victoire des Chaux-de-Fonniers. Jean Tripet remportait ainsi la deuxième victoire de sa carrière et s'affirme de plus en plus comme un excellent joueur de double.

En double mixte, c'est le couple Erard de Tavannes qui gagnait la finale en 3 sets aux dépens des Montagnards A. Sen Gupta et M. Kraenzlin.

Chez les messieurs 2e catégorie, le Locois Joriot remportait une victoire qui venait s'ajouter à celle remportée par sa camarade de club C. Jordan. Mais cette dernière profitait du fait que Madeleine Kraenzlin jouait avec les messieurs 2e catégorie.

Dans ce tournoi, le Badminton-Club La Chaux-de-Fonds enregistrait une participation record avec près de 30 joueurs

et joueuses. Outre les «ténors», il convient de signaler les matchs gagnés en simple chez les dames par M. Bosset et M. Calame, chez les messieurs par P. Romanet et C.-E. Jaquet. Ce dernier participait également à la demi-finale du double messieurs en compagnie de A. Sen Gupta. S'ils n'ont pas remporté de victoire, d'autres Chaux-de-Fonniers, à l'image du très jeune De Torenté, ont laissé entrevoir de très intéressantes possibilités.

RÉSULTATS

Simple Messieurs I: Finale, P. De Paoli (Chx) - B. Erard (Tav) 15-2, 15-0.

Simple Messieurs II: Finale, B. Joriot (Loc) - A. Bardet (Pes) 12-15, 15-8, 15-5.

Simple Dames: Finale, C. Jordan (Loc) - M. Colin (Ne) 11-7, 11-8.

Double Messieurs: 1/2 Finales, E. Ging/J. Tripet (Chx) - A. Sen Gupta/C. Jaquet 15-9, 15-7; P. De Paoli (Chx)/F. Beuchat (Tav) - R. Colin/A. Perrenoud (Ne) 15-1, 15-0.

Finale, E. Ging/J. Tripet (Chx) - P. De Paoli (Chx)/F. Beuchat (Tav) 15-9, 18-16.

Double Dames: Finale, M. Brönnimann/ M. Colin (Ne) - C. Jordan/M. Wyder (Loc) 15-6, 15-2.

Double Mixte: 1/2 Finales, A. Sen Gupta/ M. Kraenzlin (Chx) - A. Perrenoud/M. Bourquin (Ne) 15-3, 15-6; B. et C. Erard (Tav) - P. De Paoli/M. Bosset (Chx) 15-6, 13-15, 15-8. Finale: B. et C. Erard (Tav) - A. Sen Gupta/M. Kraenzlin (Chx) 12-15, 15-9, 15-7.

Championnat de l'Association cantonale neuchâteloise de football Deux rencontres seulement en quatrième ligue

Ce week-end a été marqué par de très nombreux renvois, encore que le temps se soit montré assez clément. La neige avait toutefois rendu quelques terrains impraticables ce qui explique le report de plusieurs rencontres. Voici les classements des différents groupes.

GROUPE I

1. Gorgier, 10 matchs et 17 points; 2. Bôle II, 11-16; 3. Centre Portugais, 11-14; 4. Neuchâtel Xamax III, 10-13; 5. Colombier II, 10-12; 6. Béroche II, 11-12; 7. Cortailod II a, 10-11; 8. Châteillard II, 11-10, 9. Comète I b, 11-6; 10. Espagnol, 10-4; 11. Corcelles II, 10-1.

GROUPE II

1. Comète I a, 11 matchs et 18 points; 2. Chauxmont 10-16; 3. Saint-Blaise II, 11-15; 4. Hauterive II, 8-13; 5. Cornaux, 11-12; 6. Marin III, 10-11; 7. Cortailod II b, 11-11, 8. Pal Friul, 10-9; 9. Le Landeron II, 11-5; 10. Lignières, 10-4; 11. Coffrane, 11-1.

GROUPE III

1. Salento, 11 matchs et 19 points; 2. Fontainemelon II, 10-17; 3. Blue-Stars, 11-16; 4. Dombresson, 11-13; 5. Buttes, 12-13; 6. Les Geneveys-sur-Coffrane II, 9-10; 7. Les Ponts-de-Martel I a, 10-10; 8. Saint-Sulpice, 10-8; 9. Fleurier II, 12-7; 10. Môtiers, 10-4; 11. Travers II, 10-1.

GROUPE IV

1. Les Bois, 11 matchs et 17 points; 2. Superga II, 12-16; 3. Floria II, 11-15; 4. Centre espagnol, 11-13; 5. Ticino II,

11-12; 6. Les Brenets, 11-12; 7. Saint-Imier II, 10-10; 8. La Chaux-de-Fonds, 12-7; 9. Etoile II, 11-6; 10. Les Ponts-de-Martel I b, 12-4.

Cinquième ligue

GROUPE I

1. Noiraigue, 10 matchs et 16 points; 2. Le Locle III, 10-16; 3. Auvernier, 9-15; 4. Les Brenets, 8-14; 5. Dombresson II, 9-12; 6. Blue Stars II, 10-8; 7. Couvet II,

11-6; 8. Gorgier II, 11-6; 9. Colombier III, 9-5; 10. Bôle III, 10-5; 11. La Sagne II, 9-0.

GROUPE II

1. Cressier II, 10 matchs et 16 points; 2. Helvetia II, 11-16; 3. Cornaux II, 11-15; 4. Lignères II, 9-12; 5. Serrières II, 9-12; 6. Les Bois II, 12-1; 7. Sonvilier II, 9-10; 8. Floria II, 8-8; 9. Le Parc II, 9-8; 10. Espagnol II, 11-2; 11. Chauxmont II, 9-0. A. W.

Le Rallye automobile de Grande-Bretagne

Le Rallye de Grande-Bretagne s'est donné un nouveau leader en la personne du Finlandais Henri Toivonen (Sunbeam Talbot Lotus). Il s'est nettement détaché à la suite des malheurs de son prédécesseur, le Suédois Anders Kullang (Opel Ascona) qui a perdu 17 minutes dans une série de trois crevaisons. Le Suédois Bjorn Waldegaard avait profité des ennuis de Kullang pour prendre brièvement la tête du classement, mais il a été contraint à l'abandon (perte d'huile de sa Saab Turbo).

Le Finlandais Hannu Mikkola (Ford Escort), vainqueur des deux premières éditions du RAC, s'est hissé à la deuxième place mais à plus de deux minutes du nouveau leader. - **Classement après 42 des 70 épreuves spéciales:** 1. Henri Toivonen (Fin) Sunbeam Talbot Lotus 291'11" de pénalisation; 2. Hannu Mikkola (Fin) Ford Escort 293'50"; 3. Russell Brookes (GB) Sunbeam Talbot Lotus 301'09"; 4. Guy Fréquelin (Fr) Sunbeam Talbot Lotus 303'21"; 5. Timo Mäkinen (Fin) Ford Escort 303'57".

Markus Hotz en F 2 avec deux voitures

Le Thurgovien Markus Hotz, champion suisse 1975 et 1977, prendra part l'an prochain au championnat d'Europe de formule 2 avec deux March et travaillera en collaboration avec l'écurie officielle de March dirigée par Robin Herd.

Deux pilotes suisses sont envisagés: Patrick Studer (Emmen), champion suisse 1978, qui a fait ses premières armes en F 2 en 1980, et le Tessinois Bruno Pescia, qui n'a pas couru depuis deux ans.

Hotz, représentant de March en Suisse, a aligné régulièrement un March-BMW en championnat d'Europe de F 2 cette année, mais sans beaucoup de succès. Pour le nouveau projet d'une écurie March «semi-officielle», un budget de 900.000 francs (450.000 par auto) a été prévu pour 12 courses et les essais.

Bernard Devaney, qui a couru plusieurs fois pour Hotz cette année, est également parmi les candidats qui devront participer financièrement au projet, du fait des coûts qu'il entraîne.

On ne sait pas encore quelles firmes fourniront les moteurs et les pneus aux voitures de Hotz.

Nouveau visage pour l'équipe de France de ski

Les spécialistes se sont encore penchés nombreux au chevet du ski alpin français durant l'inter saison. Après une saison olympique marquée des seuls coups d'éclat de Perrine Pelen et de Fabienne Serrat, il aborde une nouvelle campagne sous le signe du changement... fédéral. Une nouvelle équipe dirigée a été mise en place le 27 septembre dernier. Elle veut donner une orientation plus sportive à la fédération.

L'AVIS DES RESPONSABLES

A l'aube d'une nouvelle olympiade et à quinze mois des championnats du monde de Schladming (Autriche), Jean Béranget et Jacky Fournio, respectivement directeurs des formations masculine et féminine, font le point, à Tignes, où s'entraînent les équipes de France.

Quels enseignements avez-vous tirés de la saison passée?

- Jean Béranget: «Je revenais dans le circuit et je n'aurais pas dû me laisser tenter par l'expérience des jeux. Le critère de sélection olympique, une place dans les quinze premiers en Coupe du monde, a cassé le moral de mon équipe. Il m'a fallu un an pour cerner de nouveaux les problèmes».

- Jacky Fournio: «Je ne suis pas déçu par les résultats de Lake Placid. Fabienne Serrat a été une valeur sûre, un exemple, et Perrine Pelen a rapporté une médaille de bronze en géant, quant à sa chute en spécial, elle fait partie des impendables...»

Le nouveau comité directeur de la FFS vous a donné les pleins pouvoirs. Quelle est votre politique?

- J. B.: «Cessons d'envoyer nos jeunes dans des batailles perdues d'avance en Coupe du monde. Nous préférons porter nos efforts sur la Coupe d'Europe et les courses FIS. Pour expérimenter les jeunes. En descente, Pessey, Vermeret, Vulliet sont très près des Pugat, Muffat et Rambaud. Ces six skieurs formeront le groupe des descendeurs en Coupe du monde. En revanche, en slalom et slalom géant, nous réservons les espoirs pour la Coupe d'Europe. Nos meilleurs spécialistes ne seront donc pas présents à Val d'Isère pour le début de la saison. Mais la grande innovation de cet hiver reste la mise sur pied d'un programme réservé aux «junior» que nous fixons pour trois mois».

- J. F.: «Le problème est de colmater la brèche derrière Pelen et Serrat. Nous aurons une double politique: Coupe du monde pour les chefs de file et Coupe d'Europe pour les espoirs. Une Catherine Quittet, par exemple, a encore besoin de s'aguerrir en Coupe d'Europe. Notre équipe est très jeune et nous voulons lui ménager une progression régulière. Je compte m'appuyer sur des entraîneurs qui me donnent entière satisfaction et progresser également dans le domaine médical, de l'insertion sociale et de la recherche au niveau du matériel et de l'équipement».

Qu'attendez-vous des nouveaux dirigeants et que pensez-vous du départ du directeur technique national Walter Trilling?

- J. B.: «Je me félicite du climat de franche collaboration qui s'est instauré à la fédération. J'attends un soutien entier de la part de nos dirigeants. Le départ de Trilling ne me concerne pas. Je me suis adapté à lui l'an passé, j'aurais pu continuer à le faire. Les dirigeants ont pris la décision de se séparer de lui, je me range à leur avis. Je n'ambitionne pas de prendre sa place».

- J. F.: «Il y a eu trop de querelles de personnes dans le passé. Je suis très heureux de constater qu'on parle de nouveau de sport au sein de notre fédération. Quant au départ de Walter Trilling, je n'ai pas à prendre position sur une volonté fédérale».

Quels sont vos objectifs?

- J. B.: «Je n'attends pas de miracle cette saison. Je demanderai à mes skieurs de Coupe du monde de progresser sensiblement et je serais satisfait qu'un garçon se place dans les dix premiers d'une épreuve. Ceux engagés en Coupe d'Europe doivent reprendre goût au podium. Fontaine, Bouvet et Tavernier sont capables de s'imposer. Tous les espoirs seront permis si nous remportons des victoires à ce niveau et j'espère classer un skieur dans les cinq premiers du classement général de la Coupe d'Europe».

- J. F.: «Pelen se battra pour la victoire en Coupe du monde, pour ce faire, il lui faudra courir les descentes et glaner des points dans les combinés, j'attends la confirmation de la grande valeur d'Anne-Flore Rey, très bonne à l'entraînement, reste la descente ou un gros effort a été fait ces dernières années. La France possède 25 des 100 premières spécialistes. Les Françaises nées en 1962, 63, et 64 sont les meilleures mondiales. L'avenir nous appartient».

Compétitions internationales de tir à Rio Journée faste pour les Suisses

Après les deux succès du premier jour, les compétitions internationales de Rio de Janeiro ont permis à la Suisse de remporter une victoire par équipes et une seconde place individuelle lors de la seconde journée.

Daniel Nipkov a en effet terminé à un point du vainqueur américain Vandezande au match olympique en position couchée, se classant par ailleurs sixième au petit calibre trois positions. La formation helvétique a remporté le match olympique en position couchée, à égalité de points avec les Etats-Unis.

Comme la veille, les concurrents ont été gênés par la chaleur (30 degrés), l'humidité et le vent. Résultats:

Match olympique en position couchée: 1. Vandezande (EU) 598; 2. Daniel Nipkov (S) 597; 3. Lones Wigger (EU) 595; 4. Malcolm Cooper (GB) 594; 5. Michel Bury (Fr) 594. - Puis: 8. Toni Muller (S) 592; 10. Hansueli Minder (S) 591. - **Par équipes:** 1. Suisse 1780; 2. Etats-Unis 1780; 3. Grande-Bretagne 1774.

Petit calibre, match aux trois positions, individuel: 1. Peter Heinz (RFA) 1159 (394, 378, 387); 2. Karen Monez (EU) 1158 (391, 384, 383); 3. Wigger (EU) 1155 (397, 368, 390); 4. Cooper

(GB) 1154; 5. Allan (GB) 1152; 6. Nipkov (S) 1147 (398, 369, 380). - Puis: 11. Minder (S) 1132; 17. Muller (S) 1117. - **Par équipes:** 1. RFA 3452; 2. Etats-Unis 3444; 3. Grande-Bretagne 3424; 4. Suisse 3396. **Pistolet à air comprimé, individuel:** 1. Erich Buljung (EU) 388; 2. Jean Faggion (Fr) 386; 3. Philippe Cola (Fr) 385. - Puis: 17. René Von Gunten (S) 369.

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni - indépendamment les uns des autres - les prévisions qui se résument de la manière suivante:

	1	x	2
1. Berne	-	Langnau	4 3 2
2. Davos	-	Lausanne	7 2 1
3. Fribourg Gottéron	-	Arosa	5 3 2
4. Kloten	-	Bienne	4 3 3
5. Bâle	-	Bellinzone	7 2 1
6. Chênois	-	Grasshoppers	2 3 5
7. Chiasso	-	Nordstern	4 4 2
8. Neuchâtel Xamax	-	Servette	5 3 2
9. Saint-Gall	-	Lausanne	5 3 2
10. Sion	-	Lucerne	5 3 2
11. Zurich	-	Young Boys	5 3 2
12. Wettingen	-	La Chaux-de-Fonds	4 3 3
13. Winterthur	-	Vevey-Sports	5 3 2

Hockey sur glace

Toujours Lussier

Après 16 journées du championnat de ligue nationale A, le Canadien du HC Gottéron-Fribourg Jean Lussier est toujours en tête de la liste officielle des compteurs publiée par la Ligue suisse de hockey sur glace. Avec 28 points (19 buts et 9 assists), il ne précède toutefois que de peu le défenseur de Kloten Ron Wilson, son compatriote, qui comptabilise 27 points. Classement:

1. Jean Lussier (Gottéron-Fribourg) 28 (19 buts et 9 assists); 2. Ron Wilson (Kloten) 27 (12-15); 3. Richemond Gosselin (Bienne) 26 (13-13) et Guido Lindemann (Arosa) 26 (12-14); 5. Jack de Heer (Arosa) 23 (14-9), Giovanni Conte (Bienne) 23 (12-11) et Serge Martel (Bienne) 23 (11-12).

Protêt bernois repoussé

La Commission disciplinaire de la Ligue suisse de hockey sur glace (LSHG) a repoussé le protêt du CP Berne au sujet du match de championnat Arosa - Berne du 20 octobre, remporté 9 à 2 par les Grisons.

Les Bernois estimaient que le but égalisateur à 2-2 des Arosiens avait été marqué après qu'eut retenti la sirène indiquant la fin du premier tiers, et que le juge de but n'avait pu faire fonctionner la lumière rouge (bloquée automatiquement lorsque le temps est terminé). La Commission disciplinaire a repoussé le protêt, car il s'est agi dans le cas incriminé d'une décision d'arbitre. Lequel directeur de jeu (M. Baumgartner) a expliqué dans son rapport que les deux juges de ligne avaient confirmé que la lampe rouge s'était bien allumée.

Hockey sur glace

CHAMPIONNAT DE 2e LIGUE
Moutier - Le Fuet 5-7 (0-1, 3-0, 2-6).

CHAMPIONNAT DES NOVICES
Moutier - Ajoie 1-4 (1-0, 0-2, 0-2).

Cyclocross

Les amateurs donnent la leçon

Les amateurs ont donné la leçon aux professionnels lors du cyclocross international de Berlin. Le Belge de Brauer, déjà vainqueur en Suisse cette saison, s'est imposé devant l'Allemand Raimund Dietzen et le Suisse Carlo Lafranchi. Le champion du monde amateur Fritz Saladin a pris le cinquième rang, devant le premier professionnel, le Belge Van de Vereldt, précédent lui-même Albert Zweifel.

La pluie intervenue lors du dernier tiers de la course, a rendu la fin de l'épreuve particulièrement difficile, alors qu'auparavant les 24 km. du parcours étaient secs. Classement:

1. Paul de Brauer (Be), 24 km. en 1 h. 01'45; 2. Raimund Dietzen (RFA); 3. Carlo Lafranchi (S), même temps; 4. Willer (RFA), à 15"; 5. Fritz Saladin (S), même temps; 6. Van der Vereldt (Be), à 45"; 7. Albert Zweifel (S), même temps; puis 14. Willy Lienhard (S), à 1'30.

LA CHAUX-DE-FONDS

La vie des sociétés locales

SEMAINE DU JEUDI 20 AU MERCREDI 26 NOVEMBRE
Chœur d'hommes «La Pensée». - Ce soir, 19 h. 45, barytons; 20 h. 15, ensemble, au local (Ancien Stand).
Chœur mixte Eglise réformée. - Mardi 25, 19 h. 45, répétition au presbytère. Etude du «Magnificat» de Bach et Messe du Couronnement de Mozart.
Chorale L'Avenir. - Répétition vendredi 21, 20 h. 30, au local, Café d'Espagne.
Club alpin suisse. - Chalets Mont-d'Amin, Pradières et Joux-du-Plâne ouverts. - Vendredi 21 novembre, au Britchon, banquet de section.
Contemporaines 1905. - Mercredi 26, rendez-vous au Bel étage de l'Hôtel Moreau, 19 h. 15, pour une soirée de diapos.
Contemporains 1923. - Demain soir, 20 h. 30, match aux cartes, local Chemin-de-Fer 16. Inscriptions: (039) 22 26 76.
FRC, groupe de La Chaux-de-Fonds. - Soirées cuisine à la marmite à vapeur, les 25 et 27 novembre, collège des Crétets, 19 heures. S'annoncer au tél. 23 79 38.
La Cécilienne. - Mardi 25, répétition avec Union chorale, 20 h. 15, à l'Ancien Stand; mercredi 26, répétition normale, 20 h. 30, au Cercle catholique; samedi 29, répétition, 17 h., Cercle catholique; dès 20 h. 30, soirée.
La Jurassienne (section FMU). - Course. La Roche des Ponts, sortie fondue au chalet de la Montagnarde du Locle, samedi 6 décembre. Les organisateurs: J.-P. Droz - Olivier Rochat. Assemblée générale: Mercredi 3 décembre, 20 h. 15, salle de Paroisse de l'Eglise des Forges. Gymnastique: Jeudi de 18 h. à 20 h. Dernière séance jeudi 18 décembre 1980.
Union chorale. - Mardi 25, Ancien Stand, 20 h. 15, répétition d'ensemble. Samedi 29, 16 h., au Cercle catholique, répétition générale.
Union féminine COOP. - Venez nombreuses à notre souper et soirée de fin

d'année. Vendredi 28, 19 h., au Britchon (1er étage). Inscriptions au plus vite au tél. 22 29 32.

Société d'éducation cynologique

L'année 1980 aura été fructueuse pour la SEC. Après avoir accumulé de beaux résultats à chaque manifestation, les conducteurs et leurs chiens ont confirmé leur bonne forme lors de la dernière manche du championnat romand, à Forel, et au championnat suisse à St-Légier. Extrait des résultats:

A Forel: Classe A1, 8e M. Boillat, 155 excellent; 14e C.A. Perret, 152 excellent; hors concours D. Girard, 122½. Classe A2, 5e J.C. Voutat, 225½ excellent; 7e I. Fröhlich, 225 excellent. Classe B, 5e A. Luongo, 326½ très bien.

A St-Légier: Classe A1, 8e M. Boillat, 152½ excellent; 21e C.A. Perret, 150 excellent. Classe A2, 5e I. Fröhlich, 219 excellent; 6e J.C. Voutat, 218½ excellent.

De tels résultats ne s'obtiennent qu'avec un entraînement régulier, donc rendez-vous sur les terrains, le samedi de 14 à 16 h., terrain Igesa; le mercredi, dès 19 h., parc du Jumbo.

chauxorama

Collision

Hier à 16 h. 05, un automobiliste de la ville, M. A. H., circulait rue des Mélèzes en direction sud. A la hauteur du boulevard de la Liberté, il est entré en collision avec l'auto de M. R. V., des Bioux (VD), qui circulait dans ce boulevard en direction est. Dégâts matériels.

mémento

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30 - 17 h.
 Piscine Numa-Droz: mardi, vendredi 19-22 h., jeudi 20-22 h., samedi 13 h. 30-17 h. 30, 19-22 h., dimanche 9-12 h.
 La Sombaille, home méd.: Artisans amateurs du 3e âge.
 Centre de Rencontre: Photos Roland Chédel, 20-22 h. 30.
 Vivarium: 14-17 h.
 Musée internat. horlogerie: 10-12, 14-17 h.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Galerie Manoir: Fred Perrin, 15-19 h.
 Club 44: expos. Aloys Perregaux, 18-20 h.
 Galerie Cimaïse: Pierre Christe, 19-21 h.
 Biblioth. de la Ville: 9-12 h., 13 h. 45-20 h.
 Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30-18 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
 Le Scotch: Bar-Dancing.
 Club 55: Dancing, attractions.
 Le Domino: Cabaret-Attractions.
 La Boule d'Or: Bar-dancing.
 ADC: Informations touristiques, tél. (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
 Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
 Baby-Sitting Cr.-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
 Centre Rencontre: 16-18 h., 20-22 h. 30.
 Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55): 9-21 h., tél. 22 12 73.
 Ludothèque, Serre 3: Mardi 16-19 h.; jeudi 16-18 h.
 Boutique 3e âge: (Temple-All. 23), lundi à vendredi, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h.
 Accueil du Soleil (Soleil 4): 14-18 h.
 SOS Alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
 Alcoliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
 Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
 La Main-tendue: No 143. 20" d'attente.
 Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89, 7 h. 30 - 11 h. 30; tél. 26 64 41, 13 h. 30 - 14 h. 30; tél. 23 57 58, 18-19 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Pilonel, Serre 61. Ensuite, police locale, tél. 22 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Protection des animaux: tél 23 58 82 et 26 77 75.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., tél. 23 52 42 et 31 74 35.
 Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
 Planning familial: tél. 23 56 56.
 Consult. conjugales: tél. (038) 24 76 80.
 Police secours: tél. No 117.
 Feu: tél. No 118.
Pour les cinémas, voir page 27.

communiqués

Match au loto: Ce soir, 20 h., Ancien-Standard, organisé par le Ski-Club La Chaux-de-Fonds.

Appel à la population chaux-de-fonnière: Ce soir, 20 h. 30, au Club 44, grand débat consacré au projet d'une histoire industrielle de La Chaux-de-Fonds, qui sera introduit par un exposé du professeur François Jéquier, de l'Université de Lausanne. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des Montagnes neuchâteloises et à celle de l'industrie horlogère sont invités à y prendre part.

Club des loisirs: Jeudi 20, Maison du Peuple, 2e étage, 14 h. 30, Les Indiens des Andes, par J.-Cl. Wicky.

état civil

N. B.: les dates indiquées dans cette rubrique ne sont pas celles de l'événement, mais celles de son enregistrement par l'Office d'état civil.

VENREDI 14 NOVEMBRE ET LUNDI 17 NOVEMBRE 1980

Promesses de mariage
 Meylan Daniel Eric et Parel Arlette Evelyn Odette. - Kocher Pierre André et Capt, née Pillegand, Michelle Yvonne.

Décès
 Pomey Henri Alfred, né le 15 avril 1895, époux de Georgette Hélène, née Brunner. - Mühlethaler, née Grosvernier, Olga, née le 13 mars 1896, veuve de Mühlethaler Edouard, dom. Dombresson. - Wasser Jean Auguste, né le 5 avril 1895, époux de Martha Elise, née Kern. - Banderet Lucien Benjamin, né le 5 janvier 1903, époux de Nelly, née Maire, dom. Les Ponts-de-Martel. - L'Eplattenier Irme Sylvain, né le 25 janvier 1897, veuf de Louise, née Reichenbach.

MARDI 18 NOVEMBRE 1980

Naissances
 Vuille Natacha, fille de Laurent Samuel et de Anne, née Francillon. - Bestazzoni Jessica, fille de Carlo Lorenzo et de Renée, née Raya. - Chédel Cédric, fils de Claude et de Françoise, née Junod. - Palix Camille Loyse, fille de Jean-Pierre Michel et de Christiane, née Bille.

Décès
 Fasnacht Louis Henri, né le 6 janvier 1902, époux de Marguerite Hélène, née Dubois. - Bourquin Yvonne Geneviève, née le 7 août 1894. - Graef, née Weber Lilly, née le 19 août 1898, épouse de Graef Paul.

MERCREDI 19 NOVEMBRE

Décès
 Girardin, née Kullmann, Hélène Marthe, née en 1910, veuve de Girardin Maurice Bernard. - Cottet Ernest Casimir, né en 1913, époux de Marie Louise, née Baechler.

LE LOCLE

Profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur René FRAGNIÈRE-BÜHLER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons.

Elle prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance. Merci de tout cœur à tous les amis qui ont visité son très cher disparu durant sa maladie.

28713

A vendre 28-300650

PETITE CHATTE

persane, colour-point (blue), vaccinée, pedigree FFH. Tél. (038) 25 12 68

BMW 323 i

km. 38 000, expertisée, reprise éventuelle.

Tél. 038/33 70 30 ou 038/33 36 55. 28-21685

Cherchons à louer

GARAGE

quartier Beau-Site, pour tout de suite ou date à convenir.

Tél. 039/23 66 58 heures des repas. 28-21685

Cherche à louer un

garage

rue Vieux-Patriotes ou environs.

Tél. 039/23 25 47 28655

Appartements à louer

À LOUER petit appartement meublé, chambre et cuisine, confort, libre tout de suite. Tél. 039/22 19 75. 28658

A louer

appartement de 3 pièces

salle de bains, terrasse, loyer modéré.

Progrès 6

Tél. 038/25 23 73 28-21673

A louer, rue du Bois-Noir 39, tout de suite ou pour date à convenir

studio

loyer mensuel, charges comprises Fr. 231.-

Tél. 039/26 06 64 87-120

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront



CADEAU

Une ampoule de traitement pour une mise en beauté RAPIDE

vous sera offerte, lors de tout achat d'une crème de nuit B 23 ou d'une crème points vulnérables B 23

pharmacie

Dr. P.-A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



centrale

Notre esthéticienne ORLANE attend votre visite

DU 18 AU 22 NOVEMBRE

Avenue Léopold-Robert 57
 Tél. (039) 22 11 33 - 22 11 34
 La Chaux-de-Fonds
 Secteur cosmétique

Dès maintenant chèque fidélité sur cosmétique et parfumerie



28430

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la place cherche pour date à convenir

VENDEUSE

en charcuterie, qualifiée

capable d'assumer la responsabilité d'un magasin dans la région de Saint-Imier.

Conditions sociales d'avant-garde.

Salaire en fonction des capacités.

Faire offres sous chiffre P 28-950108 à Publicitas, avenue Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

28-12001

A louer pour tout de suite à l'avenue Léopold-Robert 13 à La Chaux-de-Fonds

appartement 1 pièce

Loyer Fr. 285.-, charges comprises. Pour visiter: veuillez vous adresser chez le concierge, Monsieur M. Schwab, tél. (039) 23 87 23. 79-5155



Commune de Tramelan AVIS

concernant la rage

Un grand chien Saint-Bernard, âgé de six mois, est mort récemment de la rage. Echappé de la ferme des Rottes, il pourrait avoir rôdé dans le secteur de la Tanne ou ailleurs.

Toutes les personnes qui auraient été en contact récemment avec cet animal courent le risque de contracter la rage. Dans leur propre intérêt, elles sont instamment invitées à:

- prendre contact immédiatement avec un médecin
- s'annoncer au Secrétariat municipal, tél. (032) 97 51 41.

Tramelan, le 14 novembre 1980.

Autorité de Police locale

**PAYS
NEUCHÂTELOIS**

Avec les boulistes

Vendredi et samedi 24 et 25 octobre s'est disputée la 4e manche du championnat intercantonal, sur le jeu (neuchâtelois) des Geneveys-sur-Coffrane. Voici les résultats:

Champion de jeu: Rubin Pierre, Erguel, avec 124 quilles.

Résultats individuels: 1. Rubin Pierre, 124 quilles; 2. Chopard Roger, 119; 3. Tynowski Charles, 119; 4. Rey Maurice, 117; 5. Courvoisier André, 112.

Par équipes: 1. Erguel, 655 quilles; 2. Val-de-Ruz, 641; 3. Le Locle, 621; 4. Epi, 596; 5. La Chaux-de-Fonds, 561.

Général, résultats individuels: 1. Rubin Pierre, 469 quilles; 2. Tynowski Charles, 465; 3. Chopard Roger, 463; 4. Courvoisier André, 461; 5. Bosset Maurice, 452.

Par équipes: 1. Erguel, 2734 quilles; 2. Le Locle, 2670; 3. Val-de-Ruz, 2644; 4. Epi, 2581; 5. La Chaux-de-Fonds, 2539.

mémento

Neuchâtel

Jazzland: Leo Snub Mosley, 22-2 h. Pharmacie d'office: jusqu'à 23 h., Bornand, rue St-Maurice. Ensuite tél. 25 10 17.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.

La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, Vivre ou laisser mourir; 17 h. 45, Quai des Orfèvres.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, Shining.

Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Loulou.

Palace: 15 h., 18 h. 45, 20 h. 45, La banquière.

Rex: 20 h. 45, Cruising.

Studio: 15 h., 21 h., Nom de code: Jaguar.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 19 h., sur appel téléphonique, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.

Main-Tendue: tél. 143.

Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

Protoc. suisse des animaux: tél. 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: 20 h. 30, Le dernier métro.

Fleurier, Centre de rencontre: 14-22 h.

La Main-Tendue: tél. 143, 20" d'attente.

Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.

Ambulance: tél. 61 12 00 et 61 13 28.

SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.

Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.

Fleurier infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Police cantonale: tél. 61 14 23.

Police (cas urgents): tél. 117.

Police du feu: tél. 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: tél. 63 19 45; non-réponse: 63 17 17.

Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118.

CLAUDE CALAME

Pompes funèbres Tél. (039)
Concorde 45
Toutes formalités **31.14.96**

IN MEMORIAM

**Henri-Louis
JUNOD**

20 novembre 1970
20 novembre 1980

Dix ans déjà, mais tu es toujours dans nos cœurs.

28956

Tes amis

IN MEMORIAM

**Mathilde
FAHRER**

1973 - 20 novembre - 1980

Toujours en pensées

Ton époux

28920

Pompes funèbres Arnold Wälti

Epargne 20 Tél. (039) 23 43 64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

LE LOCLE



Repose en paix.

Monsieur et Madame Michel Perrenoud-Antonin:

Mademoiselle Christiane Perrenoud, à Bâle,

Mademoiselle Isabelle Perrenoud;

Madame Isabelle Oudot-Perrenoud et famille, à Morteau (France);

Monsieur Willy Calame et sa fille, à Saint-Imier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Berthe PERRENOUD

née GENEVOIS

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 80e année, après une pénible maladie.

LE LOCLE, le 17 novembre 1980.

L'inhumation a eu lieu mercredi 19 novembre, dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Jambe-Ducommun 5, 2400 Le Locle.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu. 28946

**LE COMITÉ ET LES MEMBRES DU CERCLE
DÉMOCRATIQUE DES GENEVEYS-SUR-COFFRANE**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Hélène GIRARDIN

maman de Monsieur Maurice Girardin, membre dévoué du comité depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 28900

**LE COMITÉ ET LES MEMBRES DU GROUPEMENT
DES INTÉRÊTS COMMUNAUX
DES GENEVEYS-SUR-COFFRANE**

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Hélène GIRARDIN

maman de Monsieur Maurice Girardin, membre du comité et conseiller général.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 28899

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA DIRECTION,
LE PERSONNEL DES ENTREPRISES ESCO SA,
LE PRÉLET SA ET KOCHERHANS KCF SA
aux Geneveys-sur-Coffrane**

ont le douloureux devoir de faire part du décès de

Madame

Hélène GIRARDIN

maman de leur collaborateur Monsieur Maurice Girardin, contrôleur général des Entreprises.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 28829

**LE COMITÉ ET LES MEMBRES DE L'UNION SPORTIVE
DES GENEVEYS-SUR-COFFRANE**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame

Hélène GIRARDIN

maman de leur dévoué vice-président Monsieur Maurice Girardin, grand-maman de Monsieur Sandro Girardin et parente de Monsieur Jean-Daniel Fallet, joueurs de la première équipe.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 28829

Profondément touchés par les innombrables témoignages de sympathie reçus après le décès subit de mon cher mari et de notre cher père

Emil KOCH

nous exprimons ici notre sincère gratitude. Nous remercions particulièrement tous les amis qui nous ont entourés dans ces moments de grande tristesse. Les très nombreux messages personnels de condoléances en provenance du monde entier ont été pour nous un précieux réconfort. Nous avons également été très sensibles à la présence de tous ceux qui sont venus rendre un dernier hommage à notre cher disparu.

Nelly Koch,
Adrian, Charlotte et Hugo.

Novembre 1980.

28876

Je te salue, ô mort, libérateur céleste.

Lamartine

Monsieur Marc Erard:

Madame Jeannine Racine-Erard, ses filles Anne-Lise, Isabelle et Françoise,

Madame et Monsieur Ronald Schelling-Erard et leur fils Pierre;

Mademoiselle Rose-Marie Robin, à Genève;

Les descendants de feu Alfred Erard;

Les descendants de feu E. Striffeler,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Marc ERARD

leur très cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, dans sa 40e année.

GENÈVE ET LA CHAUX-DE-FONDS, le 17 novembre 1980.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille, à La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille: M. et Mme R. Schelling-Erard, Avenue Léopold-Robert 100.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 28835

Car Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 v. 16.

Les parents et amis font part du décès de

Madame

Lina GROSSENBACHER

née TISSOT

que Dieu a reprise à Lui mardi soir, dans sa 85e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 18 novembre 1980.

L'incinération aura lieu vendredi 21 novembre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 28954

MONSIEUR ET MADAME CLAUDE SCHWOB,
MADAME ET MONSIEUR JEAN CORNU,
MADAME MONIQUE SCHWOB ET SES ENFANTS,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion de leur grand deuil, prient toutes les personnes qui les ont entourés de croire à leurs sincères remerciements. 28199

La famille de

Monsieur Robert JEAN-MAIRET

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

LES COEUDRES, novembre 1980. 28745

Très touchée par l'hommage rendu à son cher disparu, la famille de

Monsieur René LEUTHOLD

exprime sa profonde reconnaissance à toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages, dons ou envois de fleurs, lui apportant le réconfort de leur amitié et de leur sympathie. 28665

MONSIEUR EDOUARD GERBER ET SA FAMILLE

très touchés de l'affectueuse sympathie qui leur a été témoignée pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leurs sentiments de profonde et sincère reconnaissance. 28666

Dans le lac de Garde

Découverte du trésor de Mussolini?

Un homme-grenouille italien, M. Mario Cont a déclaré hier à «La Stampa» qu'à l'occasion d'une plongée dans le lac de Garde il avait découvert quatre coffres métalliques qui pourraient contenir le trésor de Benito Mussolini.

«On voit encore des cachets portant la mention «ultra secret», a-t-il déclaré. Je suis sûr que c'est le trésor de Mussolini, les objets précieux que recherchaient les services de renseignement britanniques».

M. Cont qui a fait partie du club de plongée «Les Anges noirs» a déclaré qu'il pourrait dégager les coffres si les autorités italiennes lui promettaient sa part de butin.

Les coffres sont attachés par une chaîne de fer et gisent par 50 mètres de fond. La disparition du trésor de Mussolini est l'un des mystères de l'après-guerre. Selon certains bruits, il aurait été dissimulé dans le lac de Come près de Dongo où Mussolini aurait été arrêté par les résistants italiens alors qu'il cherchait à s'enfuir en Suisse. (ap)

Le gouvernement Reagan commence à prendre forme

► Suite de la première page

Les responsables de l'équipe de transition ont précisé que la liste des postulants aux divers postes du futur Cabinet avait été close lundi et qu'elle devait être transmise au président élu qui discutera avec les candidats et fera son choix, fin novembre ou début décembre.

Un des noms les plus fréquemment cités dans les milieux bien informés est celui du sénateur républicain John Tower, pratiquement assuré d'être secrétaire à la Défense, selon des sources du Congrès. Selon des membres de l'équipe de transition de M. Reagan, les autres candidats au poste seraient le chef de la campagne électorale du président, M. William Casey, l'ancien gouverneur du Texas, M. John Connally et le général Alexander Haig, ancien chef d'état-major de l'OTAN et chef d'état-major sous M. Nixon.

Pour le poste de secrétaire d'Etat, le choix se ferait entre deux hommes: le général Haig et l'ancien secrétaire au Trésor, M. George Shultz.

Selon des sources proches de M. Reagan, l'ancien secrétaire au Trésor sous

M. Nixon, M. William Simon, aurait de fortes chances de reprendre le poste.

L'ancien conseiller juridique personnel de M. Reagan, M. William Smith, serait largement favori pour le poste de ministre de la Justice, selon les mêmes sources.

Le républicain David Stockman tiendrait la corde pour le poste de secrétaire à l'Energie.

M. Caspar Weinberger, ancien responsable de l'Education et de la Santé sous M. Nixon, aurait été pressenti pour le poste du Budget, mais ne serait pas très «chaud».

M. Richard Dole, vice-président de la firme «Bethléhem Steell», et Mme Betty Murphy, qui a déjà fait partie du ministère du Travail, seraient en concurrence pour le poste de secrétaire au Travail.

Enfin, le choix pour le poste de secrétaire au Commerce devrait se faire entre deux autres femmes, l'ancien ambassadeur en Grande-Bretagne, Mme Ann Armstrong et Mme Elizabeth Dole, ancienne membre de la Commission du commerce fédéral. (ap)

Grand procès à Paris

Les cousins de Giscard contre «Le Canard»

Une deuxième édition du procès opposant les cousins du président de la République Jacques et François Giscard d'Estaing à l'hebdomadaire «Le Canard Enchaîné» à propos de l'affaire «des diamants de Bokassa» a eu lieu hier devant la première Chambre de la Cour d'appel de Paris. Un procès déjà plaidé en mars devant le Tribunal civil avec les mêmes arguments et qui aboutissait en avril à un jugement de Salomon: relaxe du «Canard» vis-à-vis du cousin Jacques et condamnation du «Canard» envers le cousin François, le franc de dommages et intérêts que celui-ci réclamait.

La petite phrase diffamatoire parue en octobre 1979, sous le titre «La peur d'un Watergate à la française» était «la famille présidentielle elle aussi en a bien profité. Le cousin Jacques a reçu un joli paquet de diamants et quelques autres ont été offerts à l'autre cousin, François».

Pour l'avocat du «Canard», Me Roland Dumas, tout cela a été amplement confirmé par Bokassa lui-même dans une attestation écrite et aussi par téléphone, la conversation ayant été enregistrée. S'il subsiste un doute à ce sujet il suffirait pour la Cour de réclamer l'audition de l'ex-empereur de Centrafrique exilé à Abidjan.

Me Roland Dumas admet qu'il existe une tradition de cadeaux entre chefs d'Etat. Et il rappelle que le général de Gaulle lui aussi en a reçu du même Bokassa en 1966 desivoires et des ébènes.

● Téhéran. — Le président iranien, M. Bani-Sadr, a réaffirmé qu'il ne ferait plus de déclaration à la radio et à la télévision en affirmant que ses propos étaient censurés par des opposants politiques.

OPINION

Au Congrès de la FTMH

La révolution des microchips

► Suite de la première page

Et cependant, une grande place leur sera donnée, ainsi qu'à la révolution des microchips.

Qu'apporteront les débats? Selon toutes probabilités, en ce qui touche à ce domaine particulier, l'expression de la volonté de dresser le catalogue des expériences réalisées ou en cours, afin d'en tirer de profitables leçons; la réaffirmation du soutien aux travailleurs directement impliqués dans le processus d'électronisation; enfin, la mise en relief et c'est à notre avis l'essentiel, de l'importance de la formation de la je-

nesse qui commence déjà à encaisser de plein fouet les conséquences de l'évolution, lorsqu'elle n'y a pas été directement préparée.

Nous avons dit après le congrès de l'Union syndicale suisse, que les travailleurs étaient plus proches des réalisations que des vœux pieux et de la définition de politiques générales; il s'agit pourtant en l'occurrence de mettre au point une stratégie vitale et suffisamment souple pour assurer des lendemains qui ne soient pas désabusés.

Roland CARRERA

Devant le Parlement israélien

Echec d'une motion de censure

La motion de censure déposée contre la politique économique du gouvernement de M. Menahem Begin n'a pas recueilli la majorité nécessaire pour être adoptée mais il s'en est fallu de trois voix et de deux abstentions.

En raison du vote, M. Begin et quatre membres de la coalition avaient dû revenir d'urgence en Israël. La motion n'a recueilli que 54 voix contre 57. C'est la plus faible majorité obtenue par la coalition depuis les élections de juin 1977.

M. Ezer Weizman, ancien ministre de la Défense, a infligé un coup sévère à la coalition en votant en faveur de cette motion protestant contre l'inflation qui atteint un rythme annuel de 130 pour cent.

Dans un discours prononcé sur un ton dépourvu de passion, M. Weizman a demandé la démission du ministre des Finances, M. Yigal Hurwitz et la proclamation de l'état d'urgence.

Expliquant sa décision de voter la censure M. Weizman a déclaré: «Nous vivons dans une période d'urgence et en période d'urgence on accomplit des choses inhabituelles».

M. Weizman avait joué un rôle important dans la victoire du Likoud en mai 1977 et il avait été nommé ministre de la Défense. Les lenteurs de la politique de paix de M. Begin l'avaient déçu et il

avait démissionné de ses fonctions en mai dernier.

Le parti travailliste qui avait déposé la motion a reproché au gouvernement de ne pas avoir de politique pour faire face à l'inflation. (ap)

Otages américains Du nouveau?

L'hodjatoleslam Rasfanjani, président du Parlement iranien, a déclaré hier à Alger que les Etats-Unis avaient accepté «en principe» toutes les conditions de la libération des otages américains détenus en Iran, mais a ajouté qu'ils devaient les satisfaire avant qu'ils soient relâchés.

Il a souligné au cours d'une conférence de presse que le changement d'administration ne concernait pas Téhéran.

«Si les Etats-Unis décident ce soir de satisfaire les conditions», a-t-il ajouté, «nous relâcherons les otages demain. Tout dépend de la sincérité et de la coopération du gouvernement américain».

Il a également précisé que si le gouvernement américain satisfaisait les conditions progressivement, les otages «seront libérés progressivement». (ap)

L'assassin du Yorkshire a fait une treizième victime

Le plus célèbre meurtrier de Grande-Bretagne, «l'éventreur du Yorkshire» a fait une 13e victime, Jacqueline Hill, 20 ans, étudiante en langues, a annoncé hier la police.

Son corps a été découvert sous un tas d'ordures près d'un supermarché à Leeds. La première victime du meurtrier était une prostituée, Wilma McCann, qui avait été assassinée à coups de couteau.

La police a déclaré que les blessures de Mlle Hill étaient «horribles» et caractéristiques du tueur. Toutefois, les autorités n'ont donné aucune précision sur la nature des sévices pour éviter qu'un déséquilibre ne cherche à se faire passer un jour pour le déséquilibré.

Le dernier meurtre commis par «l'éventreur» remonte à 14 mois. Seules quatre femmes ont réussi à échapper à

leur agresseur. Neuf des victimes étaient des prostituées.

«Aucune jeune femme n'est en sécurité tant que l'éventreur est en vie, a déclaré le commissaire George Oldfield. Le seul conseil que nous puissions donner aux femmes est de ne pas se déplacer seules dans la mesure du possible.

«Nous devons obtenir tous les concours possibles pour appréhender cet homme avant qu'il n'y ait de nouvelles victimes. Il est manifestement déséquilibré et il a des pulsions sadiques. Il est intelligent et habile mais il peut se trahir à n'importe quel moment.» (ap)

Pétrole en mer du Nord Forage positif

La firme américaine «Hamilton Brothers Petroleum» a annoncé qu'un nouveau forage effectué sous la mer du Nord avait permis de révéler la présence d'une nappe susceptible de fournir 4600 barils par jour.

Ce forage a été effectué dans le secteur britannique de la mer du Nord, à 305 km. à l'est de Dundee, dans le champ pétrolier «Argyll» où a déjà été effectué un forage à 1,6 km. au sud-est. Des «travaux supplémentaires» vont être effectués avant l'exploitation commerciale du gisement, a déclaré un porte-parole de la firme, qui a 36 pour cent de participation dans le champ «Argyll». (ap)

Avertissement européen aux Japonais

► Suite de la première page

Comme on lui demandait si les constructeurs avaient envisagé la possibilité de quotas volontaires japonais restreignant les exportations japonaises, il a répondu: «Absolument pas».

Quant au président de Volkswagen, M. Toni Schmucker, il ne sait pas si les ventes japonaises vers l'Europe diminueront à la suite des discussions, mais «espère».

UNE RENCONTRE EXPLICATIVE

Selon M. Agnelli, les Européens ont souhaité que la rencontre serve à expliquer «les conséquences sociales et économiques» de l'augmentation rapide des ventes japonaises sur le marché européen, un marché qui a subi «une dépression générale d'environ 10 pour cent en 1980». «Parallèlement à cette dépression de 10 pour cent, nous notons une augmentation des importations japonaises de 27 à 28 pour cent en 1980», ce qui a

provoqué un accroissement de «la pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent des mesures protectionnistes».

Les Européens, ont encore dit les constructeurs du «Vieux-Continent», pourraient prendre des leçons auprès du patronat et des ouvriers japonais qui coopèrent dans la réalisation des objectifs économiques nationaux japonais.

M. Takahashi Ishihara, président du deuxième constructeur japonais, Nissan, a estimé qu'un des moyens de soulager les tensions commerciales serait des investissements réciproques dans les pays intéressés.

PAS RASSURÉ

M. Agnelli a aussi noté que les Européens se félicitent des investissements américains: «Nous nous féliciterions aussi bien de tout investissement japonais en Europe à condition que les voitures soient entièrement produites en Europe».

Corse: nouvelle flambée de violence

La Corse a connu une nouvelle flambée de violence en matière d'attentats à l'explosif. Des groupes clandestins ont en effet de nouveau frappé dans la nuit de mardi à hier.

Vingt et un attentats, au total, dont trois tentatives, ont été perpétrés hier entre 0 h. 45 et 1 h. 50.

C'est le département de la Corse du Sud qui a été le plus particulièrement visé par les poseurs de bombes, avec 13 attentats.

Dix explosions se sont produites à Ajaccio essentiellement contre des appartements occupés par des continentaux, parmi lesquels le commissaire Leray, du SRPJ de cette même ville. Les charges sont évaluées à 300 grammes environ. Les dégâts causés aux apparte-

ments ainsi qu'à ceux des voisins sont très importants.

Sur la rive sud du golfe d'Ajaccio, au lieu-dit Porticcio, deux voitures appartenant à un officier marinier et à son épouse ont été entièrement détruites.

A Propriano, dans le sud de la Corse, l'agence du Crédit Lyonnais et un magasin d'audio-visuel ont été endommagés.

Dans le département de la Haute-Corse, c'est la ville de Guizonaccia qui a été visée. (ap)

● PÉKIN. — Mme Jiang Qing, la veuve de Mao Zedong, a refusé d'être défendue lors du grand procès dont cette ancienne actrice de Shanghai sera la principale accusée.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

Pauvre Tchad !

Le Tchad est un des pays les plus pauvres de l'Afrique.

Pour ajouter à ce malheur, il est divisé en plusieurs factions rivales, que séparent l'appartenance tribale et la religion, et qui se battent à qui mieux mieux.

Comme si la misère et la guerre ne suffisaient pas à ce malheureux peuple, le colonel Kadhafi ajoute à ces deux fléaux ses propres ambitions territoriales.

Profitant du fait que l'opinion internationale est occupée par le conflit irako-iranien, le changement de président aux Etats-Unis et les problèmes syndicaux en Pologne, il semble bien qu'il ait lancé une opération de grande envergure pour satelliser le pays qu'il avoisine et dont les frontières n'ont jamais été bien définies.

A la vérité, on doit cependant dire que Tripoli affirme qu'il est du côté de la légalité puisqu'il appuie le président Goukouni Oueddei, qui est censé représenter celle-ci et s'opposer à la rébellion de l'ancien ministre de la Défense, Hissène Habré.

Comme il reste très peu d'Européens dans le pays et que les forces françaises l'ont, assez lamentablement, abandonné, quoi qu'en ait pu dire une certaine presse, il est malaisé de se faire une opinion précise.

Mais la version de Washington selon laquelle on assiste à une véritable invasion libyenne et que le colonel Kadhafi est attiré à la fois par l'uranium — qui permet de fabriquer des bombes atomiques — dont le Tchad est potentiellement riche et par la position centrale qu'occupe cette nation en Afrique semble s'approcher de la vérité.

Le Tchad touche en effet notamment le Niger, la Nigeria, la République centrafricaine et le Soudan et celui qui le contrôle peut prétendre jouer un rôle sérieux sur le continent noir.

Jusqu'ici les aventures libyennes en Afrique s'étaient soldées par des échecs. Les projets d'alliance avec l'Egypte et la Tunisie ont été des fiascos et l'intervention armée pour appuyer le pouvoir d'Amine Dada en Ouganda a été proche de la débâcle.

Une victoire au Tchad signifierait donc une revanche pour M. Kadhafi et un tremplin nouveau pour les vastes rêves de conquêtes dont sa tête est remplie.

Face à la passivité occidentale, ce serait, il faut le reconnaître, une belle réussite. En tout machiavélisme.

Willy BRANDT

L'ACTUALITE SUISSE

Zurich: on boucle la «Rote Fabrik»

L'exécutif zurichois a bouclé, hier, la halle de la «Rote Fabrik» pour les jeunes. Des membres du «mouvement», qui voulaient s'y rendre vers 20 heures pour une assemblée plénière, ont trouvé les grilles fermées et la police qui se tenait derrière celles-ci. A la suite d'un appel lancé par un émetteur pirate, quelques centaines de jeunes se réunirent après 21 heures à la Limmathaus où ils tinrent leur assemblée dans les entrées et les escaliers. (ats)

Prévisions météorologiques

Le temps sera assez ensoleillé. Il pourra y avoir quelques bancs de brouillard isolés le matin sur le Plateau. En cours d'après-midi la nébulosité augmentera à partir de l'ouest.

Niveau du lac de Neuchâtel

Hier à 6 h. 30: 428,97.

Niveau du Doubs (lac des Brenets)

Mardi à 17 h.: 750,29.

Hier mercredi à 17 h.: 750,57.

gazette

du régiment neuchâtelois

Les soldats neuchâtelois engagés dans les manœuvres de corps d'armée

Une Mob G pour l'entrée



Derrière les fils de fer barbelés, des sentinelles gardent un dépôt de munition.

Dans quelques heures, soit dans le courant de cet après-midi, les grandes manœuvres du corps d'armée de campagne 1 placé sous la responsabilité du commandant de corps Edwin Stettler, vont se terminer. Elles ne seront plus qu'un souvenir, bon ou moins bon, pour les quelque 2000 hommes du régiment neuchâtelois d'infanterie 8 et leur 20.000 camarades appelés également sous les drapeaux. Dès ce soir, après quatre jours et trois nuits où les heures de sommeil se sont faites rares, les soldats, sous-officiers et officiers du bataillon d'infanterie 8, des bataillons de fusilliers 18 et 19, le bataillon de carabiniers 2 et le bataillon exploration 2 qui effectue son CR 80 avec le régiment 8, coucheront dans leurs lieux de stationnement qui se situent rappelés dans les régions de Morgins, Vouvry, Bex, Montreux, Les Paccots, Savigny et Semsales. Et dès demain, ils pourront reprendre l'instruction basée notamment cette année sur le tir à l'échelon de la section.

Ces manœuvres de corps d'armée dont la presse écrite, la radio et la télévision ont abondamment parlé et sur lesquelles nous reviendrons en détail dans la prochaine édition de la Gazette, ont débuté lundi dès l'entrée en service qui s'est faite pour la première fois, depuis bien des années, sous la forme d'une Mob G (mobilisation de guerre). Mais avant celle-ci, dans les différentes unités se sont déroulés les traditionnels cours de cadres. Ils ont débuté jeudi matin pour

se terminer dimanche en début d'après-midi. Les officiers et sous-officiers ont pu de ce fait regagner leur foyer avant de se rendre lundi matin dans leur lieu de mobilisation. Ces derniers, par rapport aux cours précédents, ont donc disposé de moins de temps pour parfaire leur instruction et préparer ce CR 80. Malgré ce handicap, tous les objectifs ont pu être atteints et ce sont des hommes en forme, parfaitement bien préparés, qui ont pris en main lundi les fantassins neuchâte-

lois. Vu ce manque de temps, le commandant du rgt inf 8, le colonel EMG Paul-Edouard Addor, avait d'ailleurs décidé de réunir tous ses officiers afin d'accélérer leur préparation.

Ces derniers se sont ainsi retrouvés jeudi matin dans la petite station frivole de la garde armée avec munition de guerre. Le colonel Addor a encore profité de cette réunion pour rappeler les buts, les objectifs de ce cours 1980, dont l'accent rappelés sera mis avant tout sur le tir de combat et des exercices d'engagement dans le cadre de petites et moyennes formations.

SOUS-OFFICIERS: BEAUCOUP DE SATISFACTIONS

Pour la plus grande majorité des sous-officiers le cours de cadre n'a débuté que vendredi matin. Leur entrée en service s'est déroulée dans la meilleure ambiance. Chacun des commandants de bataillon s'est d'ailleurs plu à relever leur tenue, leur sérieux, leur volonté et surtout leur enthousiasme. Ceux-ci ont été rapidement «mis dans le bain». Au bat fus 19 par exemple, que commande le major Voirol, trois heures à peine après leur entrée sous les drapeaux, ils se sont trouvés sur les places de tir et ont effectué leur premier exercice, à la Tovassière au-dessus de Morgins. L'effort principal a notamment porté sur la précision des touches dans un minimum de temps.

Au bat car 2, comme au bat fus 18 d'ailleurs, que commandent respectivement les majors Gaze et Loosli, on a procédé à peu de choses près à des exercices similaires. L'accent a encore été mis sur l'utilisation maximale du terrain.

Enfin, au bat inf 8, bataillon formé de spécialistes (canonniers anti-chars, gre-

Guerre totale



Aux officiers
sous-officiers et
soldat du rgt inf 8

Cette année, votre cours de répétition n'a pas la tournure que vous avez connue ces dernières années, puisque vous participez, avec vos camarades de la Landwehr, aux manœuvres du CA camp 1, et ceci dès votre entrée en service. Le thème de cet exercice est celui de la guerre totale telle que nous pouvons l'imaginer aujourd'hui, avec tout son arsenal qui peut toucher aussi bien les militaires que les civils, qui peut frapper aussi bien à visage découvert que dans l'ombre. Vous n'êtes donc pas entre «gris-verts» durant ces manœuvres, mais côte-à-côte avec la défense civile de votre canton. Comme dans un grand concert, chacun a à y jouer la part qui lui est dévolue. A vous du rgt inf 8 de combattre l'ennemi par les armes là où la mission vous l'ordonne, à elle la défense civile d'assurer la survie des vôtres restés dans vos foyers. C'est cette communauté de destins que nous avons voulu vivre quelques jours en manœuvres du temps de paix, en faisant le sacrifice des inconvénients qui en peuvent résulter, afin que chacun d'entre-nous, selon ses responsabilités, puisse y acquérir cette expérience qui seule donnera, au moment de l'épreuve vraie, la compétence pratique et la fermeté d'âme pour la dominer.

Ayant eu l'honneur de commander votre régiment, je vous connais, je sais votre valeur et je me réjouis de vous voir à l'œuvre.

Le commandant du corps d'armée de campagne 1
Commandant de corps Edwin STETTLE



Les premiers tirs se sont effectués dans la neige.



La garde armée avec munition de guerre. Cette démonstration, accompagnée de la fouille d'un homme, a été présentée lors du cours de cadres.

nadiers, transmission, engins filoguidés) placé pour la première fois sous la responsabilité du major Humbert, on s'est également préparé en fonction des objectifs et des buts de ce cours de répétition. On a notamment attaché beaucoup d'importance à l'instruction de détail de ces différentes armes. A relever encore que l'introduction du nouveau règlement de service a également fait l'objet, dans tout le régiment, d'une instruction particulière.

UNE MÉTÉO CHANGEANTE

Pour ce cours de cadres, les hommes du régiment neuchâtelois ont rencontré des conditions météorologiques très changeantes: soleil, pluie, neige et froid. Par moment, sur les places de tir, qui sont toutes situées à plus de 1400 mètres d'altitude, la température est descendue entre moins dix et moins quinze degrés ce qui, bien évidemment, n'a pas facilité le travail des sous-officiers et des offi-

ciers. Il faut souhaiter que d'ici le 6 décembre où prendra fin ce cours, les conditions météorologiques restent clémentes et surtout que la neige se montre discrète car, dans le cas contraire, l'instruction des fantassins neuchâtelois risquerait d'être sérieusement perturbée.

La Gazette

La Gazette du régiment d'infanterie 8 est indépendante de la rédaction de ce journal. Elle est réalisée par une équipe de journalistes et de photographes «sous les drapeaux» qui en assument l'entière responsabilité.

Toute correspondance concernant ces pages spéciales «gris-vert» est à adresser à:

rgt inf 8
service de presse



Deux sous-officiers au tube-roquettes.



“Le Champagne des Eaux de Table”





C'est parfois à pied que les soldats neuchâtelois durent gagner leur lieu de mobilisation.



Les fantassins neuchâtelois, dans des endroits cachés, se sont équipés.



Rare et inhabituel, utiliser le bus pour se rendre à un emplacement indiqué par un supérieur.

Lundi dernier et dimanche en fin de journée ou durant la nuit pour certains, les fantassins du rgt inf 8 sont entrés au service militaire pour effectuer leur cours de répétition 1980. De manière bien particulière c'est vrai.

C'est en effet lundi également que débutèrent, après une phase préalable, les manœuvres du Corps d'armée de campagne 1. Les soldats neuchâtelois y participèrent en entrant à l'armée selon un procédé très inhabituel, constituant un exercice assez rarement mis sur pied.

Ce fut pour tous l'exercice dit de la mobilisation de guerre. Selon des schémas établis préalablement, les hommes durent rejoindre leurs diverses unités dans un temps minimum.

Dans un tel exercice, le secret militaire est de rigueur. Aussi nous contentons-nous d'en donner, par l'image, quelques reflets. Fort heureusement, le soleil était de la partie.



Sur pied de guerre, quelques heures à peine après l'entrée en service.

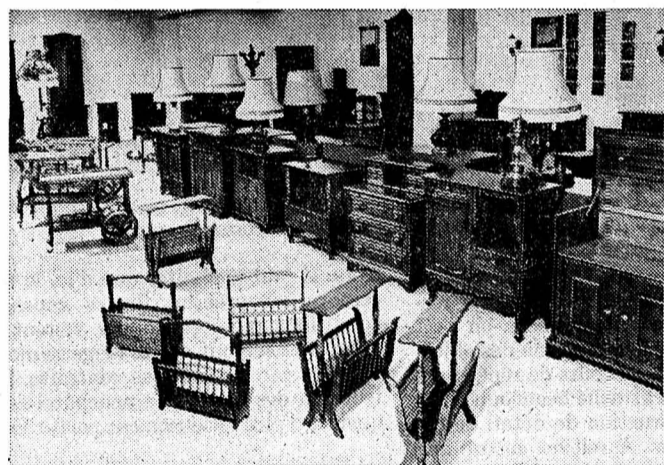
MOCO SA MEUBLES EN GROS

Dans les locaux de l'ancienne fabrique de Meubles

La seule maison qui vend tout au prix de gros 2053 CERNIER (derrière le marché Diga)

EXPOSITION ET STOCK

10.000 m²

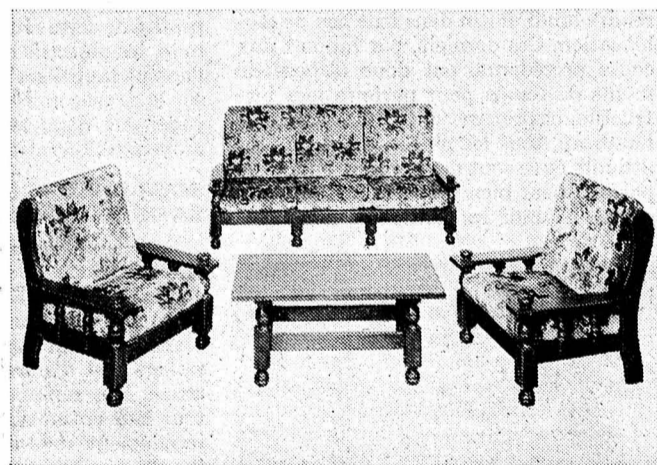


Petits meubles

le plus grand choix en Suisse, de petits meubles et accessoires.

Plus de 200 modèles différents exposés.

Lampes à pétrole, gobelins, vases, copies d'armes anciennes, miroirs, etc.



Salon

un très vaste choix, en rustique, moderne et cuir.

Plus de 50 modèles différents.

Notre exemple:

Fr. 1760.-

Hi-Fi

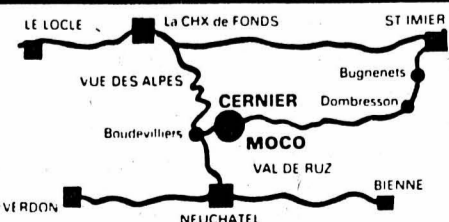
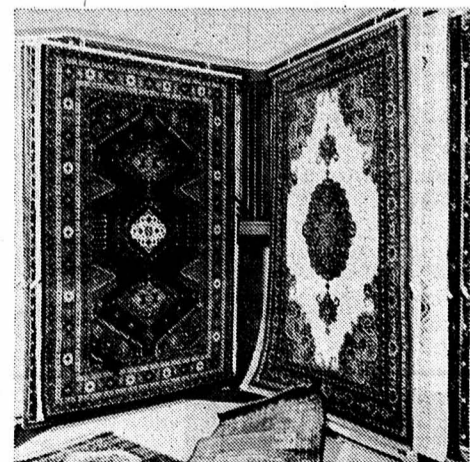
un choix incomparable de meubles pour votre chaîne Hi-Fi, TV, etc.

Plus de 100 modèles différents.



Tapis de milieu

un super choix de tapis de milieu en toutes dimensions.



Tél. 038. 53 32 22

Et toujours notre étage de meubles nordiques, parois murales en toutes dimensions, salles à manger, chambres à coucher, super-choix de salons, meubles Hi-Fi, tapis de milieu et toute la gamme des meubles espagnols.

- Facilités de paiement
- Dès la réservation, garanti sans changement de prix pendant 1 année

Ouvertures:

Lundi de 14 h. à 18 h. 30
Du mardi au vendredi de 8 h. à 12 h.
et de 13 h. 30 à 18 h. 30
Samedi de 8 h. à 12 h.
et de 13 h. 30 à 17 h.

P grand parking

Avec la fanfare et la division frontière 2

La qualité et la quantité...



Les musiciens de la fanfare de la division frontière 2 à leur entrée en service.

A l'image du colonel Alain Grisel de La Chaux-de-Fonds, responsable de l'organisation générale d'une fanfare dans le cadre de la division frontière 2, les directeurs et les 120 musiciens de la première fanfare de la division frontière 2 ne manquent pas de dynamisme. Une fois n'est pas coutume, la qualité et la quantité

s'apparenteront pour donner un aperçu du talent des hommes provenant des régiments d'infanterie 3 (GE) et 8 (NE) et formant une compagnie dirigée par le capitaine Charles Froidevaux de Colombier. La population civile pourra s'en rendre compte lors des cinq concerts donnés dans différentes localités de Romandie.

Jouant à l'unisson, Genevois et Neuchâtelois seront dirigés par les adjudants sous-officiers Pierre-Marie Solioz et Louis Salamin. Les directeurs des fanfares de régiment ne seront pas oubliés. Le sergent-major René Lambelet pour le régiment infanterie 3 et le sergent-major François-Louis Rey pour le régiment infanterie 8 dirigeront leur fanfare respective en première partie.

Le programme général des concerts sera le suivant:
Cantique suisse, P.A. Zwyszig; Nine's Parade (tambours), L. Salamin.

Les représentations gratuites sont prévues au Temple du Bas à Neuchâtel le jeudi 27 novembre prochain à 20 h. 15, le vendredi 28 novembre à la Salle des spectacles de Saint-Imier dès 20 h. 30 après un défilé, au Victoria-Hall à Genève le lundi 1er décembre à 20 h. 30, à la Halle des expositions à Delémont le mardi 2 décembre à 20 h. 15 et enfin à la Salle de musique à La Chaux-de-Fonds le mercredi 3 décembre à 20 h. 15.

Fanfare du rgt 8

The Victors Return, W. Rimmer; Spinning Wheel (samba), T. Brien; Caravan, D. Ellington.

Fanfare du rgt 3

Grenadiers Mars, F. Dunkler; Olympia-Symphonica Marcia, E. Orsomando; American Folk-Rock, G. Penders.

Fanfare de la division (120 musiciens)

Marche du général Guisan, S. Jaeggi; Boogie Woogie, C. Smith; Cadence (tambours), W. Blaser; Original Dixieland Concerto, J. Warrington; Sac au dos, Cl. Augé; Rienzi, Ouverture, R. Wagner; Vieux camarades, C. Teike; Retraite.

En première partie

Saint-Imier/Delémont: Marche du 9e rgt, S. Fasolis; Genève: Aux Armes de Genève, L. Nicolod; Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds: Les Armurins, E. Lauber.

Nouveau commandant au bat inf 8



Pour ce cours 1980, le bataillon d'infanterie 8 possède un nouveau commandant en la personne du major Michel Humbert. Ce dernier, qui commandait l'an passé la compagnie état-major de ce bataillon, a succédé au début de cette année au major Henri-Louis Perrin.

Agé aujourd'hui de 39 ans, le major Michel Humbert n'est pas un inconnu au régiment 8 puisqu'il y effectue cette année son 17e cours de répétition! Il y a commencé comme sous-officier à la cp EM du bat fus 18. Il a été chef de section à la cp rens 8, compagnie qu'il a ensuite commandé pendant quatre ans. Avant de se voir confier la cp EM du bat inf 8 durant huit ans, il a encore fonctionné une année comme officier surnuméraire. Père de deux enfants, le major Michel Humbert occupe dans la vie civile les fonctions d'ingénieur dans une grande entreprise neuchâteloise.

Au tire-pipe de la Gazette

PENDULE

Nous attribuons la pendule de cette semaine aux restaurateurs et cafetiers - fort heureusement assez peu nombreux - qui ont la fâcheuse habitude d'augmenter les prix de leurs consommations dès l'arrivée de la troupe. Un exemple malheureusement été constaté aux Paccots. Ce phénomène ne manque jamais d'être remarqué par les soldats qui en sont victimes. Des «gris-verts» qui sont souvent des clients potentiels de ces établissements après leur retour à la vie civile.

Bien des soldats en effet ont envie de revoir - d'un autre œil évidemment - les régions qu'ils ont découvert sous les drapeaux.

MOUCHE

Geste fort sympathique d'une gérante d'un magasin de chaussures. Logés dans un hôtel, deux soldats, membres du personnel auxiliaire d'un état-major n'avaient pas emmené avec eux de souliers de sortie, les seuls que le directeur de l'établissement veut voir aux pieds des soldats. On peut le comprendre.

Individuellement, sans s'être consultés, les deux soldats en question se rendirent alors l'un après l'autre, par hasard, dans le même magasin de chaussures. Et, tous deux - sans avoir rien demandé - bénéficièrent d'un généreux rabais de dix pour cent sur le prix d'achat de leurs souliers, accordé par la gérante. Un geste fort sympathique qui a fait mouche!

Humour en gris-vert

GLOU-GLOU!

Un jour à peine après son entrée en service, ce soldat a failli déjà demander une permission de congé. Convoqué pour participer au cours de cadre il s'est oublié le matin de son départ. Dans sa précipitation, il s'est rapidement rasé et lavé. Dans sa grande hâte toujours, il a omis de vider sa... baignoire. Célibataire, il était évidemment inquiet des éventuelles conséquences de cette situation d'autant plus qu'il n'était pas très sûr non plus d'avoir fermé les robinets...

VIE MILITAIRE

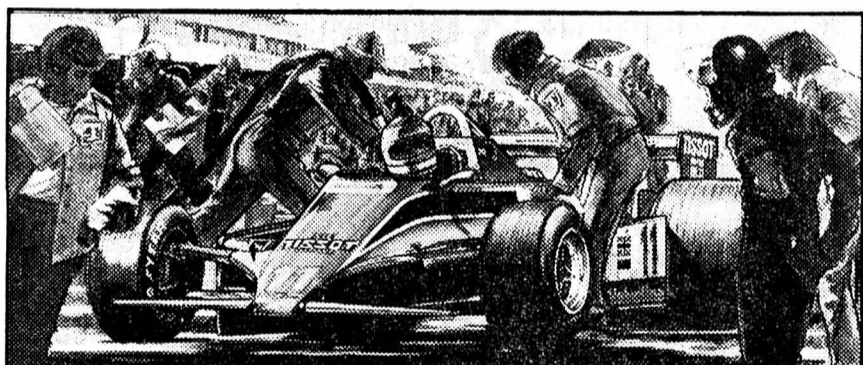
Quelques jours avant que ne débutent les manœuvres qui viennent de se terminer, un officier supérieur s'adresse à un soldat faisant cette année exceptionnellement partie de son état-major: «C'est donc dès dimanche que nous partagerons la même vie...» Sursaut et léger recul de l'interpellé qui ajoute: «Nous ne feront tout de même pas couche commune». Les faits démontrèrent que ce ne fut évidemment pas le cas et que seule une erreur d'expression orale fut à l'origine des craintes - non fondées - de notre «bidasse».

Prochains numéros

La Gazette du régiment d'infanterie 8 dont le tirage est supérieur à 70.000 exemplaires paraîtra aux dates suivantes:

JEUDI 4 DÉCEMBRE 1980

ATTENTION! JEUDI 27 NOVEMBRE 1980: PARUTION DE LA GAZETTE DE LA DIVISION FRONTIÈRE 2.



Le monde de la formule 1.
Le monde de Tissot Quartz.



Une ligne exclusive. Une technologie de pointe. Un prix imbattable.
Tissot Seastar Quartz F-1. Réf. 40725, acier, Fr. 345.-
Tissot TS-X2. Réf. 96000, acier, verre minéral, Fr. 498.-
Tissot Chrono F-1. Réf. 97009, acier, verre minéral, Fr. 198.-

TISSOT QUARTZ

comipa mobile sa

2024 Saint-Aubin / NE

Rue de la Gare 18, tél. 038/55 27 27

Maçonnerie, béton armé, génie civil, goudronnage.

Carrelage, plâtrerie, peinture.

Tous travaux neufs ou de transformation.



Pierre Duckert SA

2015 Areuse-Boudry

Tél. 038/42 22 23

travaux publics

routes, canalisations, terrassements, drainages, maçonneries.

LA SUISSE Générale

Assurances

Pour TOUS vos problèmes d'assurances.

Agence générale: P.-A. BÔLE

La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 58, tél. 039/23 09 23

SKIEURS !

KERNEN SPORTS est LE SPÉCIALISTE compétent pour aider les skieurs de tous les niveaux à trouver LA PAIRE DE SKI qui correspond exactement à chacun !

Ceci grâce à des appareils très perfectionnés
KERNEN SPORTS met la technique au service des skieurs.

Venez choisir vos skis chez:



suchard express

c'est plein de bonnes choses

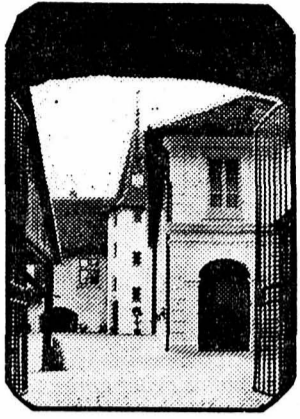
AVEC POINTS AVANTI



«NOTRE ARMÉE DE MILICE»:

intéressant - actuel - dynamique

Avec l'ASMZ, le journal mensuel militaire le plus diffusé en Suisse: tirage contrôlé: 15.688 exemplaires.
Pour tous renseignements et souscriptions: Sous-Officier romand et tessinois, case postale 501, 1400 Yverdon 1.



MAISON FONDÉE EN 1829
LE PRIEURÉ - SAINT-PIERRE
MÔTIERS - NEUCHÂTEL



CHAMPAGNE ET
GRANDS VINS
MOUSSEUX

Mauler & Cie SA

Le nouveau bréviaire du soldat

RS 80 - un livret de service nouvelle formule

Le CR 80 est marqué par l'introduction du nouveau règlement de service, entièrement refondu et repensé, entré en vigueur le 1er janvier 1980. D'une concision et d'une clarté peu communes aux dispositions réglementaires, le RS 80 se veut pratique et accessible à tous, en, comme hors service.

Les innovations ne manquent pas; certaines visibles, d'autres plus profondes et - osons le dire - méritoires. La première n'étant pas la moindre: la recherche en toutes circonstances d'un style et d'un langage simple, précis et naturel - quoique militaire.

Rappelant les buts et particularités, la mission et conception fondamentale d'armée de milice de notre armée, le nouveau RS 80 fixe les responsabilités et les pouvoirs comme les droits et devoirs de chacun, soldat, sous-officier ou officier. Signe des temps ou conception nouvelle du rapport subordonné-supérieur: chacun doit respect et confiance à l'autre et assumer sa responsabilité.

Après le garde-à-vous version rapport Oswald, la position est rectifiée, les talons joints et les majeurs sont à nouveau plaqués sur le revers du pantalon. Le service de garde est renforcé. Pourtant le ton a changé.

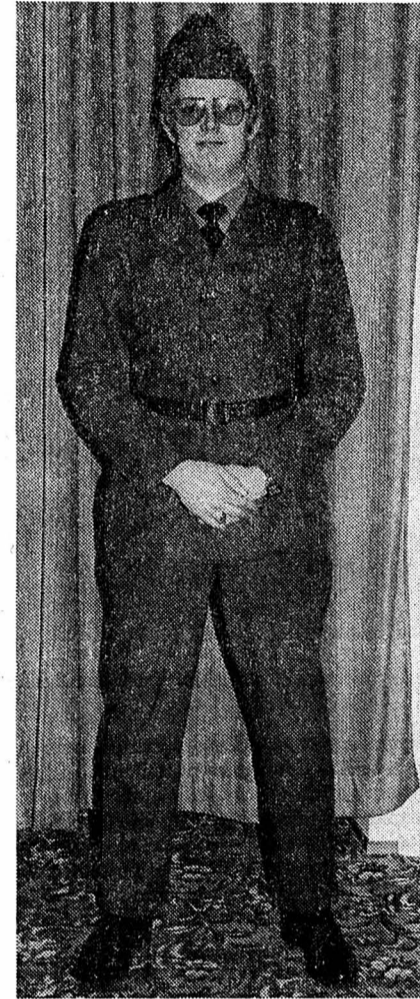
Le soldat se voit reconnaître un statut, le droit au respect de la vie privée, à l'assistance médicale et spirituelle, d'être entendu, de plainte voire de légitime défense.

Il a désormais droit à s'entretenir avec son supérieur respectivement de se plaindre de toutes ses décisions. Et s'il vient à être puni disciplinairement, il peut porter son cas à la connaissance d'une section dite des recours discipli-

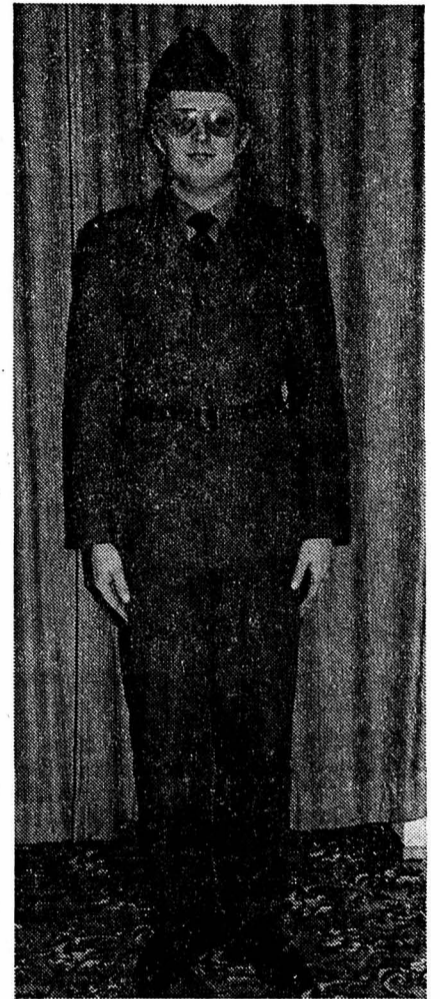
naires du Tribunal militaire d'appel (composée d'un officier de justice militaire, d'un officier et d'un soldat ou sous-officier de milice), qui l'entendra (voire lui et son défenseur) et le jugera, en toute indépendance et sérénité.

De règlement disciplinaire, le

nouveau RS 80 devient mode d'emploi et réel outil de travail: pourvu d'un vaste répertoire des matières et sujets à controverse, il indique aussi en quels termes rédiger une plainte ou un recours ou encore demander à être dispensé de son prochain service!

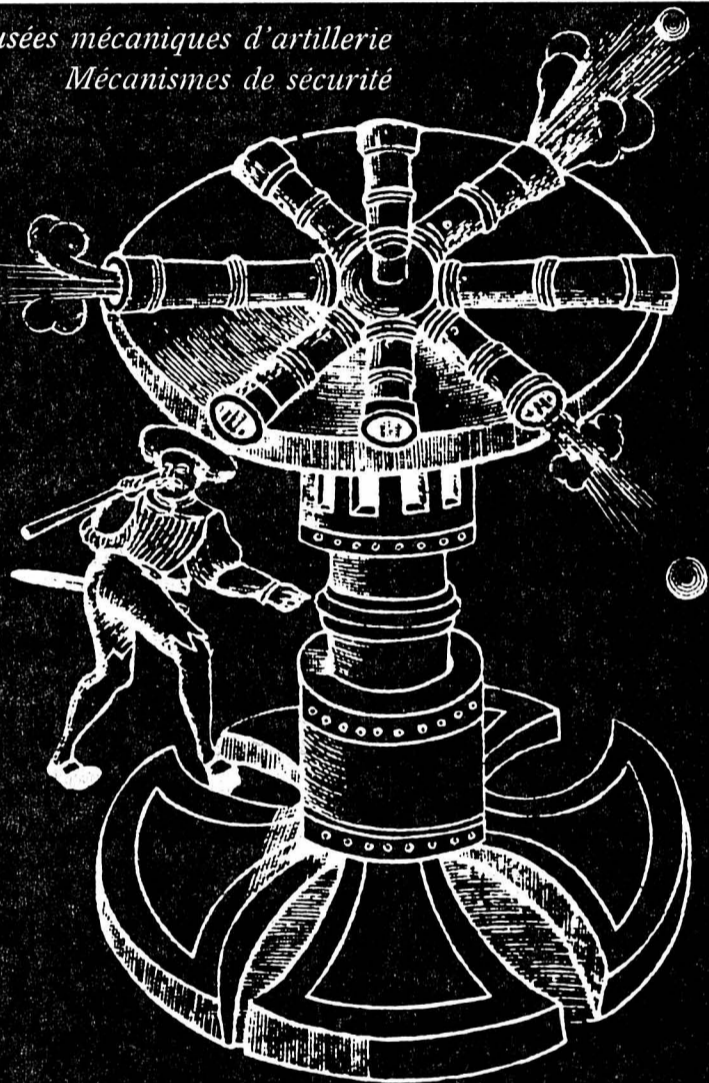


Le garde-à-vous ancienne formule.



Le garde-à-vous nouvelle formule.

Fusées mécaniques d'artillerie
Mécanismes de sécurité



DIXI S.A. / Usine 1
2400 Le Locle

Nivarox SA

direction générale

Progrès 125
2300 La Chaux-de-Fonds

Un seul nom et
tout un programme

Film transfert gravé (TAB)
Microformage
Electrodéposition
Attaque chimique
Fils fins, laminés, profilés
Spiraux pour horlogerie
Ressorts industriels
Pièces découpées et pliées

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
GÉNIE CIVIL - CARRELAGE
2206 LES GENEVEYS / COFFRANE
(SUCCURSALE A NEUCHÂTEL)
BERNASCONI & C^{IE}

Tél. 038/57 14 15 Tél. 038/31 95 00

Illustration Peugeot 305 SR Break, moteur en alliage léger 1472 cm³, 54 kW (74 ch DIN), 153 km/h, consommation à 90 km/h: 6,3 litres. Phares et codes à iode, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, lave-essuie-glace de lunette arrière, protecteurs de flancs, compte-tours, glaces teintées etc. Fr. 15'950.-.
Gamme 305 de 1290 à 1547 cm³ (moteur diesel).



PEUGEOT 305 Break à partir de Fr. 13'950.-

ENTILLES SA

Garage et
Carrosserie

La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 146
Tél. 039/22 18 57

Le Locle
Girardet 33
Tél. 039/31 37 37

au civil
comme au service
toujours un plaisir...

ÉGAL



**CAFÉ
LA SEMEUSE**

LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...
La Chaux-de-Fonds Tél. 039 231616

Annonces
Suisse SA

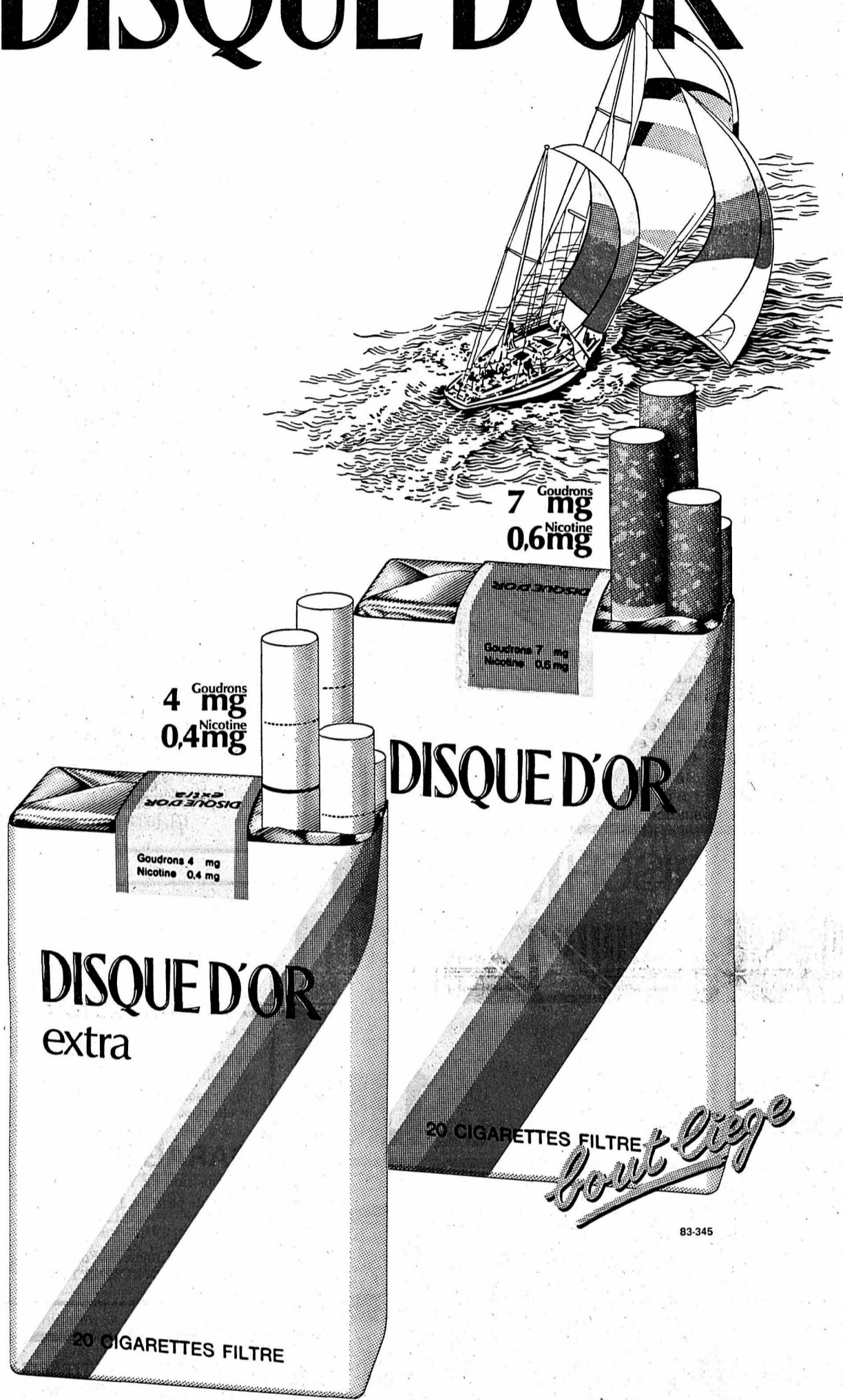
ASSA



Régie exclusive
des annonces de

La Gazette du Régiment

DISQUE D'OR



M

NEUCHÂTEL

cherche

pour son Marché de LA CHAUX-DE-FONDS,
rue Daniel-JeanRichard 23

- vendeur responsable

du rayon des produits laitiers

- vendeur(se) responsable

du rayon charcuterie

possédant le certificat de capacité et ayant de l'expérience dans la
branche.

Nous offrons:

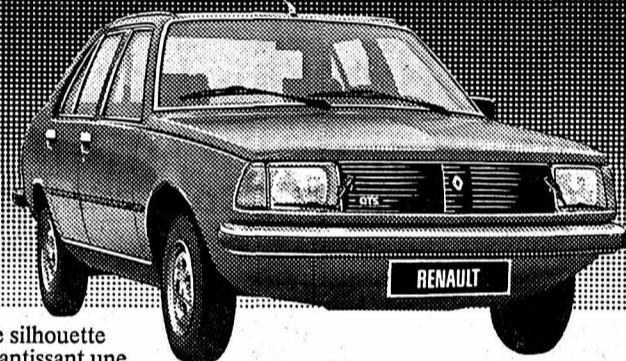
- places stables
- semaine de 42 heures
- nombreux avantages sociaux



Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à
une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

Renault 18:
mieux conçue, mieux équipée,
plus sobre.



Primo: une silhouette
fuselée garantissant une
excellente pénétration aérodynamique.
Secundo: un moteur puissant et sobre.
Tertio: une cinquième vitesse (sur la GTS)
alliée à un couple important à bas ré-
gime. Et le résultat: une consommation

n'excédant pas 6,1 l/100 km à vitesse
constante de 90 km/h (norme ECE)!

1 an de garantie, kilométrage illimité.
5 ans de garantie anticorrosion Renault ACP5.

Garage P. Ruckstuhl S.A. - La Chaux-de-Fonds

54, rue Fritz-Courvoisier

Tél. (039) 23 52 22

Le Locle: Garage Cuenot, rue du Marais, tél. (039) 31 12 03 —

Les Ponts-de-Martel: Garage Montandon, tél. (039) 37 11 23 —

Saint-Imier: Garage du Midi, tél. (039) 41 21 25 — Courtelary: Ga-

rage du Moulin, tél. (039) 44 17 27.

RENAULT

No 1 en Europe et en économie.

Articles de marque à prix ABM!

Spezial spécial speciale

MARS
3 pièces
à 50 g
1.-

5 Milky Way
MILKY-WAY
5 pièces
à 30 g
1.25

CAILLER
lait,
noisettes,
Rayon lait
à 100 g
1.20

BISCUITS OULEVAY
Florentin
100 g
1.95

BISCUITS OULEVAY
Granor
125 g
1.95

Herbalpina
100 g Fr. 1.80

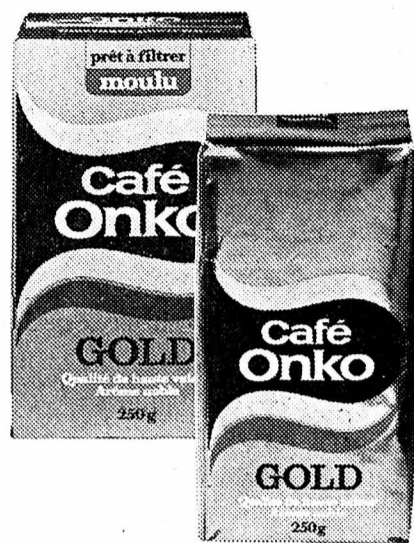
HERBALPINA
bonbon
aux herbes
des alpes 100 g
1.-

La Chaux-de-Fonds: POD 2000, av. Léopold-Robert

DENNER

économie garantie!

valable dès le 20.11.80



Onko

Qualité de haute valeur
arôme noble

Grains

250 g ~~4.10~~ **3.55**

Vac.

250 g ~~4.30~~ **3.70**



Crème pour le café

stérilisée

Hit de fin de semaine
valable jusqu'au 22.11.80

bouteille 5 dl ~~2.40~~ **1.95**
(+ Dépôt -.50)



U.S. FLIGHT JACKET

A l'achat d'un jeans:

EN CADEAU

Notre emballage original:
musette militaire



Rastella

Crème aux noisettes
pour tartiner



délicieuse et
saine
400 g

2.95
(100 g -.74)

Maggi Knöpfli

pour
gourmets



300 g ~~2.45~~ **1.95**
(100 g -.65)

Chirat Sauces

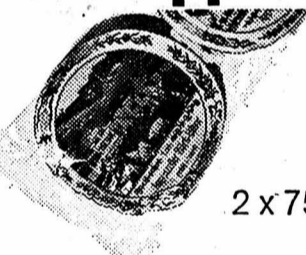
Set de 6 sauces pour votre fondue
de viande



• bourguignonne
• poivre vert
• béarnaise
• cocktail
• tartare
• curry

6x **6.95**
125 g

«Bärli-Biberli» d'Appenzell



2 x 75 g **1.10**
(100 g -.70)

DISCH Bonbon à l'eucalyptus

fourré au miel.
Dégage, adoucit,
...et si bon.



125 g ~~1.35~~ **1.10**

DISCH Ramoneur

Bonbon

et la gorge
est claire.



100 g ~~1.30~~ **1.10**

Sacs à ordures



Plastique
60 litres
pour ménage
et jardin
10 pièces

1.70

Dash

lessive
complète
30°-95°



15.40
avec déduction

12.40
5 kg

BON 3.-
Valeur

Valable lors de l'achat d'un
tambour de 5 kg Dash.
A échanger à la caisse (un bon
par tambour au maximum).
Valable jusqu'au 29.11.80

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

GARÇON DE PLOT

ayant quelques années de pratique et sachant prendre des responsabilités

ainsi qu'une

AIDE-VENDEUSE ou DAME

Mise au courant éventuelle.

Faire offres à Boucherie-Charcuterie Otto GRUN-
DER, Balance 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél.
039/22 17 75. 28639

F. BERNASCONI & CIE

Entreprise de maçonnerie et génie civil, cherche un

EMPLOYÉ SUPÉRIEUR

rattaché à la direction ayant de l'expérience dans la
gestion du personnel d'exploitation.

Les exigences du poste sont les suivantes :

- sens de l'organisation et esprit d'initiative
- bonne présentation et facilités dans les contacts hu-
mains
- connaissances en portugais ou espagnol.

Nous offrons :

- place stable
- bonnes conditions d'engagement.

Adresser vos offres écrites à la :
Direction de F. Bernasconi & Cie
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane

Discrétion assurée. 28-486

On cherche

MÉCANICIEN SUR AUTOS

capable et consciencieux, entrée immé-
diate ou à convenir.

Faire offres au Garage des Jordils
Agence Fiat et Peugeot, 2017 Boudry
Tél. (038) 42 13 95 28-164

HÔTEL TOURING AU LAC

cherche tout de suite ou pour date
à convenir

**sommeliers(ères)
garçons de buffet
femmes de chambre
secrétaire de réception**

Suisses ou permis B ou C.
Faire offres ou se présenter, tél.
(038) 25 55 01. 87-188

Nous cherchons pour en-
trée immédiate ou à conve-
nir

vendeuse

qualifiée
et

couturière

pouvant aussi aider à la
vente.

Faire offres à



av. Léopold-Robert 75
La Chaux-de-Fonds
tél. (039) 22 54 96
privé (en dehors des heures
d'ouverture du magasin)
(039) 22 46 42. 26712

A LOUER, rue de la Fiaz 38-40, tout de suite ou pour date à convenir 27541

appartements

de 3½ et 4 pièces avec cuisine, WC-bain et cave. Balcon (WC séparés dans le 4 pièces). Loyer mensuel de Fr. 465.- à Fr. 547.-, toutes charges comprises. S'adresser à Géranzia S.A., Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 54 33.

A LOUER pour le 1er janvier 1981 ou pour date à convenir, dans immeuble HLM, rue Blaise-Cendrars 7

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

avec cuisine, WC-bain et cave. Loyer mensuel de Fr. 292.- toutes charges comprises. S'adresser à Géranzia S.A., Léopold-Robert 102, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 54 33 27534

Nous sommes à la recherche d'une

VILLA

à La Chaux-de-Fonds ou dans les environs.

Faire offres, en annexant: 1 plan de situation 1 descriptif + prix demandé 28-277

La promotion immobilière Neuchâtel SA
Rue du Môle 4
(038) 24 70 52



A VENDRE

Résidence Les Bosses, Le Locle

maison familiale jumelée

6 pièces, en duplex avec dépendances.

Surface utile 157 m².

Prix clé en main Fr. 255 000.-

Entrée en jouissance, printemps 1981.

Notice, descriptif technique et renseignements: 28-12189

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

La voiture en pleine forme.
Honda Civic de la série 1,3.



Dans le monde automobile, Civic est synonyme d'un immense succès remporté par un concept d'avant-garde. Technique de pointe, format compact et fonctionnel, qualité et économie en sont les atouts principaux.

Et voici les Civic de la série 1,3. Toutes sont «en pleine forme». La ligne aérodynamique des carrosseries réduit la résistance à l'air et la consommation d'essence. Le moteur de 1335 cm³ a été conçu en vue d'une économie maximale de carburant. Il développe 44,1 kW (60 ch DIN) et accélère sans peine de 0 à 100 km en moins de 13,5 sec. La cinquième vitesse des modèles GLS est un

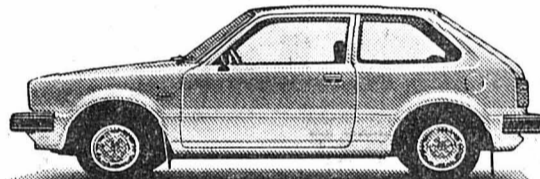
gage supplémentaire d'économie et de silence. La traction avant, la suspension à 4 roues indépendantes (le Wagon GLS offre un plus grand volume de chargement grâce à son essieu arrière rigide), les freins à disques à l'avant et le double circuit de freinage caractérisent le modernisme exceptionnel de ce concept. De plus, ces voitures sont spacieuses et dotées d'un confort ainsi que d'un équipement encore plus à l'avant-garde. Le dossier du siège arrière à 4 positions réglables constitue une nouveauté bien pratique.

Honda Civic 1,3: la série de voitures «en pleine forme», étonnantes par leurs prix universellement accessibles. 44-13025

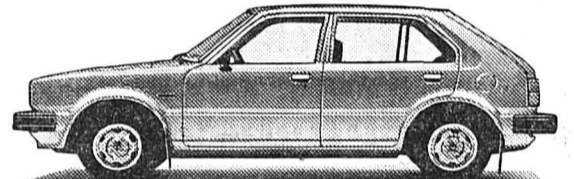
HONDA AUTOMOBILES

Marque d'avant-garde pour la Suisse

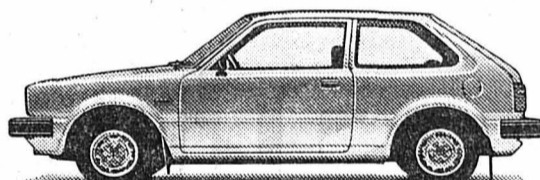
Consommations d'essence normale	LS, 3 portes 4 vitesses		GLS, 3 portes 5 vitesses		GLS, 5 portes 5 vitesses		Wagon GLS, 5 portes 5 vitesses					
	A 90 km/h	A 120 km/h	ECE 15 (en ville)	A 90 km/h	A 120 km/h	ECE 15 (en ville)	A 90 km/h	A 120 km/h				
	5,8	8,3	9,3	5,6	8,1	9,3	5,5	7,7	9,3	6,0	8,2	9,3



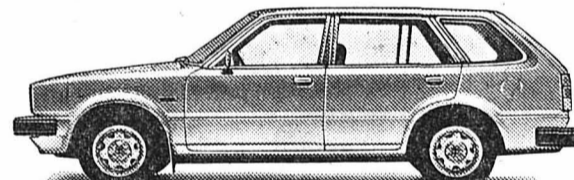
10290.- (+ transport Fr. 80.-) Civic LS, 3 portes, 4 vitesses. La technique de pointe au service de l'économie.



11990.- (+ transport Fr. 80.-) Civic GLS, 5 portes, 5 vitesses. Hondamatic: Fr. 600.-. Métallisé: Fr. 250.-.



11390.- (+ transport Fr. 80.-) Civic GLS, 3 portes, 5 vitesses. Hondamatic: Fr. 600.-. Métallisé: Fr. 250.-.



12490.- (+ transport Fr. 80.-) Civic Wagon GLS, 5 portes, 5 vitesses. Hondamatic: Fr. 600.-. Métallisé: Fr. 250.-.

La Chaux-de-Fonds: Grand Garage du Jura SA, av. Léopold-Robert 117, Tél. 039/23 22 55/23 14 08 - Bienne: Progress-Garage AG, Tél. 032/25 96 66 - Garage H. Spross, Tél. 032/22 22 20 - Corcelles-Payerne: Garage J.P. Chuard, Tél. 037/61 53 53 - Neuchâtel/Bevaix: Garages Apollo SA, Tél. 038/46 12 12 - Tavannes: Station Shell, A. De Cola, Tél. 032/91 15 66 - Valangin: Garage de la Station, M. Lautenbacher, Tél. 038/36 11 30 - Importateur: Honda Automobiles (Suisse) S.A., Rue Baylon, 1227 Carouge-Genève, Tél. 022/42 92 40.

Grand feuilleton de «L'Impartial»

13

CAROLA SALISBURY

La mariée de décembre

roman

Editions Presses de la Cité, Paris
Droits de presse par Cosmopress, Genève

Il fit la moue et m'annonça qu'elle était partie pour Londres par le train. Elle avait l'intention entre autres de chercher une maison convenable pour Mr Revesby. Après quoi, elle l'aiderait à se lancer dans la société.

Pour le reconforter, je lui assurai que ce n'était certainement qu'un caprice qui ne pourrait se cultiver très longtemps dans un terrain aussi stérile. Cette histoire de maison me rappela la promesse que j'avais faite à Janney Pinner à propos de la jeune Alice et de son amoureux. J'abordai donc la question de la chaumière innocuée dont Janey m'avait parlé. Nick réagit aussitôt avec enthousiasme. Il répondit qu'il serait très heureux de les loger gratuitement et de leur prêter son propre phaéton pour la noce. Cette affaire réglée il en vint au motif de sa visite: accepterais-je de l'accompagner à Truro le lendemain ?

Ma première impulsion fut de décliner poliment l'invitation. En effet, je ne pouvais m'attirer que des ennuis en laissant ce commencement d'amitié se transformer en un sentiment plus fort. J'étais capable de voir les choses en face, aussi je ne cachais pas que Nick Pendennis était séduisant et qu'il me plaisait. D'autre part, je me rendais compte qu'il n'était pas indifférent à mes modestes charmes: je n'avais pas oublié le moment où son regard s'était posé sur moi dans le salon du manoir un peu plus longuement que la prudence ne le permettait. Or il était déjà bien

engagé, bien que sa fiancée le traitât en public comme un écolier et ne cachât pas son engouement pour Mr Revesby.

Ainsi ma première réaction fut de refuser, mais alors je vis son visage ouvert et sympathique se s'assombrir au moment où il sentit que je me disposais à dire non. Après tout, quel mal y a-t-il à faire une promenade à Truro ? pensai-je. Nous étions au milieu du XIXe siècle, des citoyens d'une époque éclairée. Quels ennuis pourraient en découler et qui serait assez mesquin pour colporter des ragots à propos d'une excursion en ville dans un phaéton découvert ?

Au dîner ce soir-là, j'eus l'occasion de féliciter Martin Revesby pour ses derniers vers, ce qui parut lui faire plaisir. Cependant je le sentis soucieux comme si sa poésie n'était pas le principal objet de ses préoccupations. Il paraissait lointain, nerveux, tendu, mangeait peu, émettait des morceaux de pain et tapait son verre du bout de l'ongle. De temps à autre, il lançait des regards scrutateurs sur Mrs Challis qui nous servait avec son mari.

A la fin du repas, quand les domestiques nous eurent laissés devant notre tasse de café après avoir desservi, il jeta un coup d'œil par-dessus son épaule pour s'assurer que les doubles portes étaient bien fermées et s'anima aussitôt.

- J'ai du nouveau, déclara-t-il en réprimant à grand-peine son excitation. C'est à propos d'elle, ajouta-t-il en pointant son index dans la direction de la cuisine.

- A propos de Mrs Challis ? demandai-je.

- Oui. Je viens d'apprendre quelque chose qui va vous stupéfier. Etes-vous prête à m'entendre ? Vous feriez peut-être bien de prendre un verre de cognac avant.

- Merci, Monsieur, répondis-je, mais je crois pouvoir m'en passer.

- Comme il vous plaira, Miss Carew. Eh bien voilà: que diriez-vous si je vous annonçais que Mrs Challis a totalement manqué de franchise quand je l'ai questionnée sur la Bête de Malmaynes ? Que diriez-vous si je vous informais qu'en admettant - bien à contrecœur - qu'elle connais-

sait Saul Pendark, elle était bien au-dessous de la vérité ?

- Saul Pendark était son fils, dis-je.

Il fronça les sourcils et sa mâchoire se durcit. Pour la première fois, je m'aperçus que Martin Revesby, poète et visionnaire, avait au moins un sentiment humain qu'il partageait avec le commun des mortels. Il n'aimait pas être le second à connaître un secret.

- Vous le saviez déjà ? questionna-t-il.

- Il y a plusieurs jours que je l'ai découvert.

- Et vous n'avez pas pensé à m'en parler ?

- Vous étiez tellement occupé, tellement absorbé par votre œuvre qu'il me semblait inopportun de vous distraire de votre travail.

- Même pour m'apprendre que ma femme de charge - celle qui nous sert à table, mes hôtes et moi - est la mère d'un assassin notoire ?

- Ecoutez, Mr Revesby. Ce crime remonte à plus de vingt ans. Même les villageois - et vous savez comment sont les Cornouaillais - n'en tiennent pas rigueur à Mrs Challis. J'ai parlé à cette femme, Mr Revesby, et, croyez-moi, elle supporte sa tragédie avec une réelle dignité. Je ne l'aime pas beaucoup, je l'admets, mais je la respecte pour la franchise et l'honnêteté dont elle a fait preuve une fois son secret découvert.

Il hochait lentement la tête. Son visage se rasséréna. J'éprouvai un certain soulagement.

- Voilà de bons sentiments, Miss Carew, dit-il, et ils vous font honneur. Je comprends pourquoi vous vous êtes abstenue de m'informer. En ce qui concerne Mrs Challis elle-même, je suis partagé; aussi je pense que je vais vous laisser le choix de la décision. Si maintenant ou plus tard vous pensez que les Challis doivent être congédiés, je vous donne carte blanche pour le faire.

- Je ne crois pas que ce soit nécessaire ou du moins je l'espère... En tout cas, pas pour la raison dont nous parlons. Pour le moment, elle coopère très efficacement à ma réorganisation de la maison. Non, décidément, je ne vois pas pourquoi nous nous passerions de ses services.

- Comme vous voudrez, Miss Carew, dit Martin Revesby en se levant. Alors, bonsoir, je vais

travailler encore un peu avant d'aller me coucher.

- Bonne nuit, Mr Revesby.

Il se dirigea vers la porte, s'arrêta et se retourna.

- Vous avez fait du bon travail, ici, Miss Carew, dit-il. Vous donnez - vous continuez à donner entière satisfaction.

Je balbutiai des remerciements en m'apercevant avec embarras que je rougissais comme une écolière. Je me demandai d'ailleurs bien pourquoi car je possédais assez d'équilibre et d'assurance pour recevoir des compliments sans me sentir troublée.

Le lendemain matin, je mis mon costume de serge vert pour l'excursion à Truro. Je descendis de bonne heure, Alice Witham finissait de mettre la table pour le petit déjeuner et chantait joyeusement quand j'entraï. Je lui avait immédiatement fait part de la bonne nouvelle et, dès la veille au soir, elle était allée voir le pasteur avec son Edgar pour la publication des bans. Le mariage devait être célébré un samedi, un mois plus tard.

Martin Revesby vint prendre son déjeuner avec moi, mais il ne fit aucune allusion à notre conversation de la veille. Il avait reçu quelques lettres et il les lut avec une attention soutenue pendant tout le repas. Quand il eut terminé, il me demanda d'adresser une note à sa banque pour donner l'ordre de vendre quelques valeurs déposées à son nom. Je l'informai que j'allais passer la journée à Truro et que j'en profiterais pour porter la lettre moi-même. Il approuva d'un signe de tête.

A neuf heures trente, j'avais écrit la note et il la signa. Nick devait venir me chercher à dix heures. Je l'attendais dans un petit salon contigu à la salle à manger penchée sur mon ouvrage à l'aiguille lorsque Haney frappa à la porte et entra.

- Le sergent Buller désire vous voir, Miss.

- Bonjour, Miss Carew, dit le policier en apparaissant sur le seuil. Puis-je vous dire deux mots ?

Des intérêts plus élevés, au CS

dès le 1.12.1980

L'épargne devient encore plus intéressante, et sous toutes ses formes: choisissez celle qui vous convient le mieux.

Comptes et carnets
d'épargne CS:
désormais**3%**

Retraits mensuels (resp. *par an) jusqu'à Fr. 25000.-, sans avis préalable.

Comptes et carnets
d'épargne-placement CS:*
désormais**3½%**Comptes et carnets
d'épargne «3e âge» CS:
désormais**3½%**Comptes et carnets
d'épargne «Jeunesse»:
désormais**3½%**CREDIT SUISSE
CS

Dès le 1.12.1980

NOUVEAU!Davantage d'intérêts pour les jeunes de moins
de 21 ans: sur le **compte salaire «Jeunesse»**,désormais **3½%**
et suppression des frais.

Informez-vous auprès de votre caissier CS.

LAPIN

frais, entier

le kg Fr.

9.-**TRIPES**

fraîches, cuites

le kg. Fr.

6.80**3 SAUCISSES DE VEAU**

jubilé, à la mode st-galloise

pièce de 120 g.

3 pour 2 = Fr.

3.-D'un signe, je renvoyai Janey qui semblait dis-
posée à rester pour écouter la conversation.- Asseyez-vous, Sergent, lui dis-je. Je suis
heureuse que vous soyez venu. En fait, j'avais
l'intention d'aller vous voir car j'ai moi-même
quelque chose à vous dire.L'ombre d'un sourire flotta sur ses lèvres et
disparut par manque d'habitude.- S'agit-il s'un fait réel ou d'une intuition,
Miss ?- D'un fait - concernant la mère de Saul Pen-
dark.

- Mrs Challis, dit-il posément.

- Ah, vous savez déjà ?

J'éprouvai le pincement désagréable que Mar-
tin Revesby avait dû ressentir la veille lorsque je
l'avais frustré de la satisfaction d'être le premier
à m'annoncer la nouvelle.- Je le savais depuis le début, dit le sergent.
J'ai interrogé tous les habitants du village y
compris vous-même. Quand j'ai abordé le sujet
de Saul Pendark, elle a aussitôt admis leurs liens
de parenté.

- Je vois.

Il dut percevoir une nuance d'amertume
dans ma voix car il esquissa de nouveau un sou-
rire.- J'ai l'impression que vous m'en voulez de ne
pas vous avoir mise au courant plus tôt, dit-il,
surtout que vous étiez vous-même décidée à
m'informer.- Vous êtes libre de faire ce qui vous plaît,
Sergent. Vous êtes la loi.- Je ne vous ai pas avertie, Miss, parce que je
voulais faire un petit test.

- Quel test ?

- Je voulais savoir combien de temps il fau-
drait pour que l'information concernant Mrs
Challis vous parvienne - et par quel moyen.Je lui racontai alors l'incident au cours duquel
Janey avait défendu Alice et révélé le lien qui
unissait Saul Pendark à Mrs Challis. J'ajoutai
que Martin Revesby ne l'avait découverte que la
veille.- C'est moi qui l'ai appris à Mr Revesby, dit le
sergent. Je suis venu le voir hier après-midi.La pendule de la cheminée sonna les trois
quarts. Je posai mon ouvrage.- Avez-vous quelque chose de particulier à me
dire, Sergent ? demandai-je. Je dois partir à dix
heures.- Oui, Miss Carew, mais je n'en ai que pour un
instant. Il s'agit d'une mise en garde.

- Une mise en garde ?

- Le terme est peut-être un peu fort. Disons
un conseil de prudence.- Vous voulez me mettre en garde contre
quoi ?

J'éprouvai une sensation de malaise.

- La dernière fois, nous avons parlé de votre
intuition. Or, votre intuition vous suggérait une
certaine conclusion à propos de Saul Pendark.

- Qu'il pourrait être encore en vie, oui.

- Vous avez toujours cette impression ?

Je pensai à ma conversation avec Mrs Challis.
Ses paroles résonnaient encore à mes oreilles: «Il
s'est écrasé sur les rochers. N'oubliez pas autre
chose un seul instant...»

- J'ai écarté cette idée, Sergent, dis-je.

Il joignit ses grandes mains osseuses et fit cra-
quer ses articulations.- Je suis heureux de vous l'entendre dire, Miss
Carew, car si nous pensions que Saul Pendark est
encore vivant, nous pourrions aboutir à certaines
conclusions fausses. Voyons, Pendark avait dix-
huit ans au moment de son procès. Il aurait donc
une quarantaine d'années à présent. Si je suppo-
sais - comme vous l'avez fait - que c'est lui qui a
assassiné l'étrangère dans le cimetière, je limite-
rais mes recherches à un homme de quarante
ans. Qu'en déduisez-vous ?- Que si le meurtrier n'est pas Saul Pendark,
il a placé le corps de sa victime entre les tombes
des femmes assassinées il y a vingt ans pour faire
croire que Pendark n'est pas mort.Le sergent Buller m'adressa le regard approba-
teur qu'un professeur adresse à une élève qui lui
fait honneur.

- Et quelle autre conclusion tireriez-vous ?

- Que le meurtrier a soit beaucoup moins de
quarante ans soit beaucoup plus. Ainsi il ne
pourrait vraisemblablement pas être pris pour
Saul Pendark.- A moins que l'assassin ne soit une femme, ce
qui m'amène au conseil que je voulais vous don-
ner: je pense que l'individu que nous cherchons
est parmi nous, dans la commune de St Gaves.
En outre, je crois qu'il ou elle est aussi différent
que Saul Pendark qu'il est possible de l'être. Et
voici mon conseil, Miss Carew: «Soyez vigilante.
Ne vous fiez à personne, homme ou femme».Le sergent Buller avait certainement raison
mais la méfiance n'est pas dans ma nature. Par
exemple, je n'aurais certainement jamais pu
soupçonner Nick Pendennis d'avoir une person-
nalité différente de celle qu'il présentait à tous:
simple, saine, sans excès d'imagination et absolu-
ment dénué d'hypocrisie. Je l'examinai furtive-
ment pendant tout le trajet et le résultat de mon
inspection fut favorable.Il était de joyeuse humeur. Il m'apprit qu'il
venait de recevoir une lettre de sa fiancée: Lady
Amanda était lancée dans le tourbillon des mon-
tanités qui enveloppait son frère, Lord Pitt-Jer-
myn; elle n'avait guère trouvé le temps de cher-
cher une demeure pour Mr Revesby et elle ne re-
tournerait pas en Cornouailles avant Noël.- Plus elle restera à Londres plus elle a de
chances de se détacher de Martin Revesby, me
confia-t-il, et d'oublier sa passion subite pour
l'art. Je vais la dissuader de venir à Noël et lui
suggérer de partir directement pour le Suffolk.
Ainsi, elle ne reverra pas Revesby avant la fin de
la saison de chasse au faisan. D'ici là, son en-
gouement aura pris fin car, au fond, Amanda est
une jeune personne très sensée.- Vous avez sûrement raison, mais vous devez
terriblement souffrir de son absence.

Il haussa les épaules.

- Peut-être bien mais, vous savez, nous
n'avons pas grand-chose à nous dire, Amanda etmoi, sans doute parce que nous nous connaissons
depuis l'enfance. Il semble que nous nous soyons
vraiment tout dit.Je secouai la tête, déconcertée de ces fiançail-
les étrangement dénuées de sentiments roman-
ques.Les rues de Truro étaient couvertes de boue, à
la suite des pluies récentes et grouillantes de
monde car c'était jour de marché. La circulation
était tellement ralentie sur la chaussée étroite
que Nick conduisit le phaéton dans une cour
d'auberge et le confia à un palefrenier. De là,
nous partîmes à pied d'abord pour la banque où
je déposai la lettre de Martin Revesby ensuite
pour le magasin de Mrs Gillis qui m'avait admi-
rablement habillée en diverses circonstances
dans le passé. Nick s'était confortablement ins-
tallé dans un fauteuil pendant que j'examinais
les journaux de mode de la couturière.Je tenais à compléter ma garde-robe par un
vêtement assez habillé car il me semblait que
mon patron devait être fatigué de voir tous les
soirs mon ensemble de mousseline blanche rem-
placé de temps en temps par mon costume de
laine verte. Mon choix se porta sur un modèle
très simple: jupe à un seul volant, corsage au dé-
colleté discret. Mrs Gillis me dit qu'elle pourrait
me les faire en velours gorge-de-pigeon avec une
doubleure de taffetas pour trois livres et demie.
Le prix était légèrement supérieur à celui que
j'avais prévu mais il ne dépassait pas mes
moyens. J'hésitais davantage pour la robe
d'après-midi mais je me décidai finalement pour
un vêtement complété par un dolman qui
convierait très bien pour le mariage d'Alice
Witham. Mrs Gillis me promit que tout serait
prêt avant un mois. elle me fit passer dans une
cabine pour prendre mes mesures. Il ne m'avait
pas fallu plus d'une heure pour régler toute l'af-
faire. Je ne suis pas de ces femmes qui perdent
des journées entières chez leur couturière.- Après ce temps interminable, vous devez
être affamée, dit Nick. Il est une heure, je vous
emmène déjeuner.

(à suivre)

OFFRES D'EMPLOIS



Commune municipale

RENAN

Mise au concours de la place de

conciergerie

Par suite de démission du titulaire actuel, la Commune
Municipale de Renan met au concours la place de
conciergerie pour l'entretien à titre principal du collège et de
la salle de gymnastique ainsi que le transport des élèves.**Entrée en fonction:** à convenir, mais au plus tard
le 1er février 1981.**Exigences:** collaboration de l'épouse.
Permis de conduire.Le cahier des charges peut être consulté au secrétariat
municipal de Renan.

Logement à disposition.

Les offres de services manuscrites avec prétentions de
salaire, curriculum vitæ et éventuellement copies de
certificats sont à adresser à la municipalité de Renan
avec la mention «Postulation»
jusqu'au 22 novembre 1980, tél. 039/63 11 72.

06-126 542

Municipalité Renan.

Un choc. Une bosse. Un chèque.

Rien n'est plus facile. Au Drive-in ALTSTADT le plus proche, nos experts estiment le dommage et le règlent, sur place, par chèque. Lors de problèmes plus importants, lancez un coup de fil; notre service de piquet est à votre disposition 24 heures sur 24.

ALTSTADT ASSURANCES

Agence La Chaux-de-Fonds:
Françoise Vuilleumier, 2300 La Chaux-de-Fonds, Téléphone 039 22 15 44

ATTENTION

J'informe la population que j'entreprends tout genre de débarras - chambres-hautes - caves - logements - maisons entières - ateliers - usines - entrepôts.

PRIX MODÉRÉS

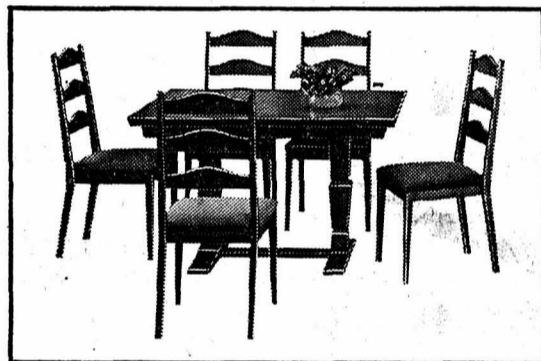
P. AUGSBURGER - CHIFFONNIER
GARE DE L'EST - CRÊT 31a
Tél. (039) 23 84 46 - (039) 22 30 85

3163
von gunten
VERRES DE CONTACT certifié fédéral d'adaptateur
Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

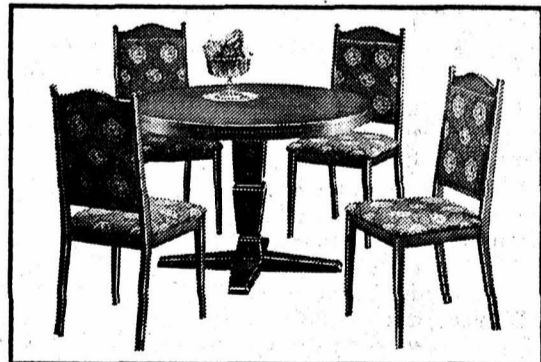
A votre service
pour tout achat et débarras chambres-hautes, caves, appartements complets:
PETITS TRANSPORTS DÉMÉNAGEMENTS
Gérard Meunier, tél. 039/22 56 01.

A louer pour début 1981 joli
PIGNON 3 1/2 PIÈCES
2 balcons, quartier tranquille, ensoleillé, près parc Crêtets.
Dépendances. Loyer avantageux.
Tél. 039/22 61 27 de 12 à 13 heures. 28662

A louer tout de suite ou à convenir
appartement 3 1/2 pièces
tout confort, remis à neuf, rez-de-chaussée, chauffé dans petit immeuble.
A.-M.-Piaget 49. Maison d'ordre.
S'adresser au 1er étage, tél. 039/22 24 15 heures repas. 28661



Grande opération échange



Un choix grandiose vous attend.

Venez voir sans tarder notre sensationnelle présentation de tables rondes, rectangulaires, carrées, ovales... classiques, modernes, rustiques, etc. Chaises assorties.

Profitez! Nous reprenons actuellement vos anciennes tables et chaises aux meilleures conditions.

● Livraison à domicile

● Sur désir, facilités de paiement

Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin

Expositions Meyer
à Neuchâtel, Lausanne,
Genève et Berne



Pas de problème de parage Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min. de notre exposition

meubles MEYER

neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

Ing. dipl. FUST SA
Par exemple:

MACHINE À LAVER Indesit 091 4,5 kg, 220/380 V	prix FUST	Fr. 489.-
Location: Fr. 31.- par mois		
SÈCHEUSE À LINGE Electrolux WT 60 2,5 kg., 220 V	prix FUST	Fr. 478.-
Location: Fr. 28.- par mois		
LAVE-VAISSELLE Novamatic GS 12 avec dispositif de détartrage 220/380 V	prix FUST	Fr. 910.-
Location: Fr. 55.- par mois		
RÉFRIGÉRATEUR Bauknecht T 1454 140 l.	prix FUST	Fr. 288.-
Location: Fr. 19.- par mois		
CONGÉLATEUR-ARMOIRE Novamatic ZA ZB 500 V 50 l., 220 V	prix FUST	Fr. 328.-
Location: Fr. 20.- par mois		
CONGÉLATEUR-BAHUT Novamatic HF 5200 200 l., 220 V	prix FUST	Fr. 478.-
Location: Fr. 28.- par mois		
CUISINIÈRE Bauknecht SF 31 porte amovible et hublot	prix FUST	Fr. 398.-
Location: Fr. 23.- par mois		
FOURS À MICRO-ONDES Sanyo Em 8204	prix FUST	Fr. 738.-
Location: Fr. 45.- par mois		
MACHINE À REPASSER Querop Suisse BA 600	prix FUST	Fr. 478.-
ASPIRATEUR À POUSSIÈRE Electrolux Z 302 boîtier en acier	prix FUST	Fr. 198.-
Location: durée minimale 4 mois		

Petits appareils: radiateurs, grils, malaxeurs, grille-pain, fours à raclettes, rasoirs, etc.
aux Prix FUST réputés les plus bas !
Toutes les marques de qualité, telles que: Miele, AEG, Novamatic, Electrolux, Bosch, Bauknecht, Jura, König, Turmix, etc.
Garantie pour appareils neufs - Livraison à domicile et raccordement

Désirez-vous une garantie de 2, 3, 5... années ?
Interrogez notre personnel qualifié

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours

Ing. dipl. EPF
FUST

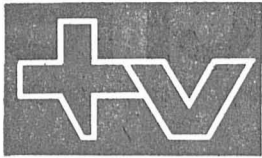



La Chaux-de-Fonds: Jumbo, tél. 039/26 68 65
Bienne: 36, Rue Centrale, tél. 032/22 85 25
et 36 succursales. 05-2569

EXPOSITION TABLES + CHAISES



Par exemple: table à rallonges chêne véritable, 4 chaises rembourrées
840.- seulement

Réservez-vous dès maintenant une bonne table pour les fêtes!

Jeudi		• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •		
Tranches horaires		 romande		
12-14 h	 TF 1 à 20 h 30: Les chevaux du soleil	12.10 Réponse à tout: Jeu	12.30 Midi première: Variétés	13.00 Actualités
		13.35 Télévision régionale	13.50 Objectif santé	12.05 Passez donc me voir: Par Philippe Bouvard
14-16 h	14.50 Point de mire: Programmes radio 15.00 Football: Angleterre-Suisse	14.00 Emission du jeudi	14.25 Sécurité routière	12.29 Feuilleton: Les amours des années folles
		14.00 Emission du jeudi	14.25 Sécurité routière	12.45 Journal
16-19 h	16.35 Vision 2: Reprises 16.35 Les petits plats dans l'écran Quenelles de volaille 17.00 Escapades 17.30 Téléjournal 17.35 Série: L'Agence Labricole 18.00 Courrier romand: Spécial Genève 18.25 Pour les petits: Les Pilis 18.30 Série: Le temps d'aimer 18.50 Un jour, une heure: Information	16.00 Le beau, c'est ce que j'aime	17.00 Des kiosques à journaux et... des boîtes à œufs	17.20 Fenêtre sur... Les femmes pierres
		18.02 TF quatre	18.23 L'île aux enfants	17.52 Récré A2: Enfants
19-24 h	19.15 Actuel: Commentaires 19.30 Téléjournal 19.45 Votations fédérales Allocution de M. Georges-A. Chevallaz, président de la Confédération, au sujet des nouvelles mesures financières proposées par la Confédération 20.00 Jeu: Faites vos mots 20.20 Reportage: Temps présent, Le tigre se porte bien - Exxon 21.20 Prière d'insérer «Les tribulations héroïques de Balthazar Kober», un livre de Frédéric Tristan 21.25 La Blonde explosive: Un film de Frank Tashlin Avec Jayne Mansfield - Tony Randal et Grucho Marx (Version originale avec sous-titres français) 22.55 L'antenne est à vous Les «Amis de la terre» 23.10 Téléjournal	18.45 Jeu: Avis de recherche Invité: Carlos, avec Nicoletta et Old Ganja	19.14 Une minute pour les femmes	19.20 Actualités régionales
		19.20 Actualités régionales	19.45 Emission réservée aux grands partis politiques: La majorité	19.45 Emission réservée aux grands partis politiques: La majorité

TF 1 à 22 h. 25

Un inconnu, des photos...

«Paris pour mémoire», de Pascale Breugnot, part à la recherche du passé et le confronte avec le présent.

Un homme pénètre dans une chambre d'hôtel. Il a pour seul bagage une centaine de photographies stéréos prises dans Paris par un inconnu entre Mai 1927 et Juillet 1934.

Un cahier d'écolier sur lequel l'inconnu a noté la date et le lieu de chaque cliché est joint aux plaques.

Peu de choses, mais qui motivent assez l'enquêteur pour que, de cafés en hôtels, de rues en terrains vagues, il en vienne à découvrir sous la ville une autre ville, dont les images fixées dans le bromure aimantent secrètement la vie.



18.00 Horizon
18.30 FR3 Jeunesse
18.55 Tribune libre

19.10 Soir 3: Informations
19.20 Actualités régionales
19.40 Télévision régionale
19.55 Saturnin et Compagnie
20.00 Jeux de 20 heures
20.30 L'Homme des Hautes Plaines: Un film de Clint Eastwood
Avec Clint Eastwood - Vera Bloom - Mariana Hill - Mitchell Ryan
22.15 Soir 3: Informations

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

16.00 Rendez-vous
16.45 Pour les enfants
17.15 TV scolaire
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Carrousel
18.35 Sports en bref
18.40 Point de vue
19.00 Nuits et Jours
19.30 Téléjournal
20.00 Die sieben Todsünden
21.05 Schauplatz
21.50 Téléjournal
22.00 Svizra romontscha

SUISSE ITALIENNE

9.00 TV scolaire
10.00 TV scolaire
18.00 Pour les tout-petits

Antenne 2 à 15 h. 55

Zouc

Elle sera «l'invitée du jeudi» dans l'émission de Didier Lecat. Il faut se lever tôt pour suivre Zouc dans ses activités quotidiennes. Après un petit bonjour à sa crémière qui lui raconte chaque matin les potins du quartier, elle traverse la Seine jusqu'au tribunal où elle écoute les flagrants délits, pour sauter ensuite dans un bus pour se rendre chez Roger Montandon dont elle est le modèle depuis des années et aussi l'amie.

Dès qu'elle a un moment, elle va voir des enfants handicapés pour leur apporter un sourire, et pour se relaxer elle va retrouver ses copains au Palace.

Un de ses plus grands soucis: les problèmes psychologiques chez les enfants et les jeunes, en particulier le cas des enfants autistiques. A ce sujet, elle désire rencontrer le Dr Tony Laine, spécialiste en la matière, médecin chef des hôpitaux.

Elle a aussi invité le professeur Elbaz qui s'occupe de greffes de tympan afin de faire recouvrer l'ouïe.

Jacques Higelin chantera durant l'émission.

18.10 Pour les enfants

18.25 Pour les jeunes
18.40 Téléjournal
18.50 Star Blazers
19.20 Tandem
19.50 Magazine régional
20.15 Téléjournal
20.40 Il Colosso d'Argilla
22.20 Deuxième soirée
23.25 Téléjournal

ALLEMAGNE 1

16.10 Téléjournal
16.15 Magazine féminin
17.00 Pour les enfants
17.50 Téléjournal
18.00 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Pour ou contre
21.00 Bio's Bahnhof
22.30 Le fait du jour
23.00 Scènes de ballet
23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

16.30 Parler et faire parler
17.00 Téléjournal
17.10 Grisu le Petit Dragon
17.40 Plaque tournante
18.20 Kreuzfahrten eines Globe-trotters
19.00 Téléjournal
19.30 Udo 80
21.00 Téléjournal
21.20 Pinochets Chicago Boys
22.05 Eingang Hinterhaus
22.50 Courts métrages
23.35 Téléjournal



TV romande à 21 h. 15: La blonde explosive

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.05 Le Parlemensonge. 12.20 Le croquis. 12.30 Le journal de midi. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Le journal du soir. 18.10 Sports 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.05 Titres de l'actualité. Les faits du jour. Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le petit Alcazar. 20.00 Fête... comme chez vous. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Nouvelles cévenoles. 23.05 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitad. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.55 La librairie des ondes. 20.00 Des disques, une voix. 20.30 Opéra-Mystère. 20.45 Rousslan et Ludmilla. 21.30 Gazette lyrique internationale. 21.35 Lady Macbeth de Mzensk. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

FRANCE MUSIQUE

14.00 Musiques. 18.02 Six-huit. 20.00 Concours international de guitare. 20.30 Concert. 23.00 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Renaissance des orgues de France. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Centenaire de la fondation de l'Orchestre de Boston. 18.30 Feuilleton. 19.25 Jazz. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 L'océan revient toujours. 22.30 Nuits magnétiques.

VENDREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures de 6.00 à 21.00 et à 12.30 et 23.55. - 6.00 Le journal du matin, 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actuali-

tés régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute œcuménique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.00 Revue de la presse romande. 8.10 Bulletin routier. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 9.30 Saute-mouton. 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La musardise. 10.30 L'oreille fine. 11.30 Faites vos jeux.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse musique. 9.00 Le temps d'apprendre. 9.30 Journal à une voix. 9.35 La Semeuse et le parler romand. 9.45 Le cabinet de lecture.

10.00 Portes ouvertes sur les connaissances. 10.58 Minute œcuménique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

FRANCE MUSIQUE

6.02 Quotidien musique. 9.02 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.

FRANCE CULTURE

7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les arts du spectacle. 10.45 Le texte et la marge. 11.02 Centenaire de la fondation de l'Orchestre de Boston.

A VOIR

Le tigre se porte bien: Exxon

TV romande à 20 h. 20

Une raffinerie quelque part dans le Texas: ici, on produit assez de pétrole en une journée pour subvenir aux besoins de toute la Suisse pendant trois jours.

Cette raffinerie, comme d'innombrables installations semblables, comme les puits à balancier qui peuplent le décor texan, comme les plate-formes en mer du Nord et dans le golfe du Mexique, comme les pipe-lines d'Alaska, comme les puits de pétrole d'Arabie Saoudite et comme bien d'autres choses encore que dévoilera cette émission de Marc Schindler et Alain Bloch, c'est... Exxon.

Un monstre: 85 milliards de dollars de chiffre d'affaires. Plus de quatre milliards de dollars de bénéfice en 1979. Bref, la plus grosse entreprise du monde. Une entreprise qui, avec ses sœurs pétrolières, joue un rôle nécessairement politique, puisque les multinationales de l'or noir extraient, raffinent et commercialisent le produit sans lequel rien - pour l'instant en tout cas - ne fonctionne.

Une entreprise qui n'entend pas rester «en rade» lorsque l'ère pétrolière sera terminée et qui investit à

toute vitesse dans le charbon, le solaire, le nucléaire et, d'une manière générale, dans toute forme d'énergie susceptible d'être commercialisée. Un bel appétit en vérité, mais un appétit dangereux aux yeux de certains Américains: «Energy Action», par exemple - un groupe privé de défense des consommateurs - redoute de voir des entreprises comme Exxon contrôler un jour toutes les sources principales d'énergie.

Crainte fondée ou pas? Pour le savoir, il faut connaître l'étendue exacte d'un tel empire, son mode de fonctionnement.

Aller interroger ceux qui dirigent cette multinationale dont l'emblème est un fauve débonnaire, c'est ce qu'ont fait les auteurs de ce «Temps présent». Le tigre se porte-t-il bien? Cela ne fait aucun doute, même si ces dernières années le réveil de l'OPEC et diverses nationalisations ont rogné certaines de ses prérogatives. Quant à savoir si l'Oncle Sam, dans son habit de dompteur, va se faire dévorer...

L'oreille fine à la Radio suisse romande 1, à 10 h. 30.

Indice de demain: Bette Midler.

Les meilleurs professeurs pour bien apprendre l'anglais!

alpha anglais

BBC LONDON English course

l'anglais pratique + l'anglais authentique!

C'est un anglais authentique que nous vous proposons. Nous l'avons choisi à la source, à Londres: auprès des spécialistes de la BBC!

L'anglais - première langue de travail au monde - vous l'apprendrez aisément et rapidement, grâce aux professeurs de la BBC et aux avantages offerts par alpha:

- une étude sur mesure, à votre propre rythme
- des explications claires, une progression bien programmée
- des exercices ponctuellement corrigés
- des cassettes standard garantissant une diction parfaite et une grande souplesse d'étude
- les fameux dictionnaires Cassell français-anglais/anglais-français remis gratuitement avec le cours.

alpha + **BBC** =
l'anglais pratique + l'anglais authentique!

ALPHA ANGLAIS est un cours aussi attrayant qu'efficace, parce qu'il vous fait lire, écouter et parler selon une méthode éprouvée et sans cesse perfectionnée par les spécialistes de la BBC. Pas de leçons fastidieuses, pas d'exercices rébarbatifs: des textes simples et clairs, une illustration pratique, des dialogues vivants, non dépourvus d'humour... anglais! Le cours ALPHA ANGLAIS ne vous demandera qu'un seul effort au départ: celui de vous décider à bien apprendre l'anglais! Et il vous permettra aussi de passer l'examen du "Cambridge Lower Certificate"!

Chez votre marchand de journaux, demandez donc à voir tout ce que vous obtenez pour Fr. 8.- par semaine!



Fr. 8.-
par semaine.

CHAQUE MARDI
chez tous les marchands de journaux.

Cette semaine, mise en vente du fascicule N° 1, avec: la 1^{ère} cassette du cours, un fascicule d'introduction et la première partie du dictionnaire Cassell anglais-français.

La 1^{ère} semaine

- le fascicule N° 1
- le fascicule d'introduction au cours
- la cassette N° 1
- le 1^{er} tiers du dictionnaire Cassell anglais-français.

La 2^e semaine

- le fascicule N° 2
- le 2^e tiers du dictionnaire Cassell anglais-français.

Puis, les semaines suivantes, en plus des fascicules: les autres parties des dictionnaires reliés anglais-français et français-anglais, ainsi que, toutes les 4 semaines, une nouvelle cassette!

OPD conseil

18-5462

A nouveau dès le N° 1! Une production alpha de 96 fascicules, 24 cassettes, 1 dictionnaire français-anglais, 1 dictionnaire anglais-français. Edition: GRAMMONT, Lausanne. Diffusion: ÉDITIONS KISTER S.A., Genève, quai Wilson 33. Tél. 022/315000



OLY
COIFFURE

OLY COIFFURE
LA CHAUX-DE-FONDS:
Avenue Léopold-Robert 13
1^{er} étage - Tél. 039 - 22 46 22

LES PRIX OLY

LA BEAUTÉ A DES PRIX INTÉRESSANTS

Shampooing mise en plis 9.-
Shamp. mise en plis ch. longs . 14.-
Shampooing brushing 14.-
Coupe de cheveux normale . . . 10.-
Coupe de cheveux styl. 13,50/16,50
Permanentés 25.-/33.-/40.-
(coupe non-comprise).
Coloration, tout compris. 26.-

SANS RENDEZ-VOUS & POURBOIRE COMPRIS

OLY COIFFURE
LA CHAUX-DE-FONDS:
Avenue Léopold-Robert 13
1^{er} étage - Tél. 039 - 22 46 22





CAISSE CANTONALE ASSURANCE POPULAIRE

A louer à La Chaux-de-Fonds, Croix-Fédérale 40, tout de suite ou date à convenir

APPARTEMENT
de 2½ pièces,
Fr. 365.-, charges comprises.
Tél. 038/25 49 92

28-307

A louer à Renan

appartement
de 4 pièces, dans petite maison, complètement rafraîchi, chauffage central général, salle de bain.

28388

Pour visiter, tél. (039) 23 78 33.

actualités VAL-DE-RUZ

aujourd'hui nous vous présentons:

Pierre Gaffner, spécialiste de la radio, télévision et haute-fidélité A l'affût des derniers perfectionnements

En 1967, M. Pierre Gaffner, technicien en radio et télévision ouvrait un petit magasin aux Hauts-Geneveys et y créait un atelier de réparation. Quelque dix ans plus tard, en 1977, c'est à Cernier que s'ouvrait un second point de vente, beaucoup plus vaste et ayant l'avantage d'être facilement atteignable par la clientèle du Vallon.

Dans ce qu'il est convenu d'appeler quelquefois la capitale du Val-de-Ruz, M. Gaffner et son équipe ont mis d'emblée tout leur savoir et leur amabilité au service du client.

Pierre-André, le vendeur de disque, est devenu rapidement un conseiller apprécié, au courant des dernières nouveautés

du hit-parade, très à l'aise également dans le répertoire classique ou champêtre. En tout, Pierre-André est à même de vous proposer un millier de disques des 33 tours pour la plupart - et plusieurs centaines de cassettes. Et ce vaste choix est sans cesse renouvelé, grâce à un accord passé avec les fournisseurs qui «rafraichissent» la collection tous les quinze jours.

AGENT MÉDIATOR

M. Pierre Gaffner, en ce qui concerne les appareils de télévision, est agent Médiateur; il représente également Philips. Une grande marque qui a su, par la qualité des produits qu'elle fabrique se tailler la part du lion dans le secteur audio-visuel. D'ailleurs, M. Gaffner ou l'un de ses vendeurs - tous des techniciens qui se recyclent continuellement - sont très fiers de présenter la dernière petite merveille, un vidéo-recorder permettant d'enregistrer des programmes de télévision lorsque vous êtes absent de votre foyer. L'appareil est si perfectionné qu'il est même possible de le programmer plusieurs jours à l'avance, 16 au maximum. On peut donc partir en vacances avec la satisfaction de savoir qu'une émission qui nous tient à cœur sera automatiquement enregistrée pendant qu'on se prélassait sur une plage ensoleillée. En outre le vidéo-recorder permet également de filmer les premiers pas du petit dernier ou l'anniversaire du mariage des grands-parents. Il suffit pour cela d'acheter la caméra adéquate qui se branche sans peine sur l'appareil. Et si vous venez à ne plus savoir faire fonctionner votre appareil, il suffit d'y placer la cassette offerte par Philips et de visionner, sur votre écran de télévision, le mode d'emploi amusant et fort bien conçu.

GALÈNE ET SEMI-CONDUCTEURS

Si les anciens postes à galène du début du siècle ont totalement disparu c'est pour faire place à des radio perfectionnées, le plus souvent transportables, dont les performances malgré leur petite taille sont étonnantes. Mais il y a mieux. Les tuners qui s'intègrent dans les chaînes Hi-Fi et reproduisent un son très pur, sans parasite si l'on prend la peine de profiter des avantages des ondes ultra-courtes. M. Gaffner et ses employés vous conseillent gentiment pour tout achat dans ce domaine ou les Japonais (Akai, Rotel, Marantz) sont devenus les plus forts. L'une des ces chaînes associées à des colonnes américaines ESS charmera l'oreille des mélomanes les plus difficiles.

D'ailleurs, la clientèle du Val-de-Ruz pourra se faire une idée de la qualité de ces appareils électroniques en visitant l'exposition campagnarde des Geneveys-sur-Coffrane qui aura lieu à la fin de cette semaine. Celle qui était organisée aux Hauts-Geneveys et à laquelle M. Gaffner prenait une part active, n'aura malheureusement pas lieu cette année.

Pour conclure, il faut encore signaler le service photocopie de Gaffner Radio-TV et son dépannage rapide des appareils électroniques, favorisé par l'utilisation de radio-téléphones, reliant les dépanneurs à l'atelier ou au magasin.

(Photo Schneider)



RADIO **Gaffner** TÉLÉVISION

- Vente
- Réparations
- Installations
- Location

2208 LES HAUTS-GENEVEYS - TÉL. (038) 53 14 30
2053 CERNIER - TÉL. (038) 53 35 16

Voyages Rémy Christinat



EXCURSION - SOCIÉTÉS - NOCES
2052 FONTAINEMELON
038/53 32 86
Télex 35 327
AGENCE DE VOYAGE
Hotelplan, Iberia,
Safari-Club



LES ARTISANS A. PICCI & CIE

Confection, restauration de meubles de style et copies d'anciens. 2063 VILARS/NE
Tél. (038) 36 13 42

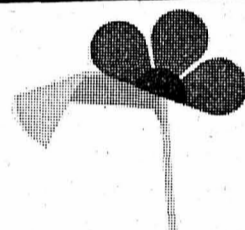
Achat d'arbres fruitiers (noyers, cerisiers, etc.)

NOËL APPROCHE !

Une suggestion de la

Boutique-Cadeaux P. VADI Cernier

Choisissez vos cadeaux dans le calme et la détente... dès novembre.



Arrangements floraux pour toutes circonstances

LOUP

2054 CHÉZARD
horticulteur - fleuriste -
038/53 34 24
Livraisons à domicile

FAITES PLAISIR EN OFFRANT DES FLEURS !



Toujours à votre service depuis 1891

Quincaillerie
Outillage
Articles de ménage
Butagaz
Combustible
☎ 53 35 32

Atelier d'ébénisterie-menuiserie

R. Meier, 2208 Les Hauts-Geneveys
Tél. 038/53 47 57 ou 53 47 26

Agencement intérieur à l'ancienne, cuisines sur mesure, etc., dans villas, chalets, vieilles fermes, et toujours à l'étage, EXPOSITION DE MEUBLES CAMPAGNARDS anciens et copies en vieux bois.

Grand parking

Plus de 25 ans d'expérience.



ADELIN DROZ
2043 BOUDEVILLIERS
Tél. 038/36 15 06

Chaque semaine: Nouveautés dans le PRÊT-À-PORTER
Chemisiers - Casaque - Pantalons, de Suisse, Turquie, Grèce, Finlande.
Grand choix de jeans
CHAQUE MOIS DES NOUVEAUTÉS POUR VOS CADEAUX
Ouverture: du mardi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. 30, samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.



IMPRESSIONS: T-SHIRTS AUTOCOLLANTS FANIONS BRIQUETS...

J-P Candaux 2063 Fenin Tél. 038 36 15 44

Hôtel-Restaurant

LA CHARRUE

2063 Vilars
Tél. 038/36 12 21



UN APERÇU DE NOS SPÉCIALITÉS:
Filet de bœuf au poivre vert
Côte de bœuf aux mille herbes
Entrecôte au beurre catalan

Une nouvelle salle à manger. Un décor unique ! Fermé le jeudi